
UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 01471452 1

NOUVELLE BIBLIOTHÈQUE D'UN HOMME DE GOUT.

TOME PREMIER.

NOUVELLE BIBLIOTHÈQUE D'UN HOMME DE GOUT,

OU

TABLEAU DE LA LITTÉRATURE ANCIENNE ET MODERNE,

Dans lequel on fait connoître l'esprit de tous les livres qui ont paru dans tous les genres jusqu'en 1797; avec un jugement sommaire et impartial sur chaque ouvrage, et l'indication des différentes éditions qui en ont été faites, tant en France qu'en pays étranger.

Troisième édition, corrigée et augmentée

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES.

TOME PREMIER.

A PARIS,

Chez Des Essarts, libraire, rue du Théâtre François, n°. 9.

L'AN VI. — 1798.

PRÉFACE

DES ÉDITEURS.

Rien de plus commun que de rencontrer de prétendus amateurs qui essaient, en rassemblant sans goût des livres dans tous les genres, de former des bibliothèques choisies; mais il est bien rare de trouver de véritables connoisseurs qui sachent jouir des richesses littéraires qu'ils possèdent. Il ne suffit pas en effet d'avoir des livres pour mériter le titre de bibliophile instruit, il faut savoir les apprécier; et l'étude de la bibliographie, qui est une source féconde de plaisirs et de jouissances pour les amateurs éclairés, peut seule procurer ces connoissances utiles et agréables.

En parcourant la *Bibliothèque d'un homme de goût* imprimée à Avignon en 1772, et celle de l'abbé de la Porte, qui parut en 1777, nous avons été surpris de ne trouver ni dans l'une ni dans l'autre aucune instruction sur le choix des éditions des ouvrages dont ces deux auteurs ont parlé.

Cependant, malgré cette omission, les deux éditions de la *Bibliothèque d'un homme de goût* ont eu le plus grand succès, et l'on n'en trouve plus que difficilement des exemplaires.

Comme les amateurs desiroient depuis long-temps qu'il parût une nouvelle édition de cet ouvrage, corrigée et augmentée, nous nous sommes livrés à ce travail; voici le plan que nous avons suivi. La partie bibliographique étant très-négligée dans l'ouvrage de l'abbé de la Porte, nous l'avons refondue en entier, et nous y avons ajouté un grand nombre d'articles nouveaux. En rétablissant beaucoup d'omissions qui excitoient des plaintes ou des regrets, nous avons banni de cet ouvrage toutes les opinions de secte ou d'esprit de parti. Nous avons écrit pour les lecteurs de toutes les classes; aucun n'y trouvera un sentiment prédominant : loin de suivre l'exemple de quelques critiques qui rapportent tout à leurs opinions personnelles, nous nous sommes imposé la plus sévère impartialité. Aux changemens que nous avons crus utiles, nous avons ajouté le tableau des sciences et de la littérature du dix-huitième siècle, pendant les vingt années qui se sont écoulées depuis 1777, époque de la dernière édition de la *Bibliothèque d'un homme de goût*,

jusqu'à la fin de 1797. Cette partie de notre ouvrage a sans doute le mérite de la nouveauté.

Nous aurions bien desiré, ne voulant blesser l'amour propre de qui que ce soit, que ce livre ne contînt que des éloges; mais il auroit fallu en faire disparoître une foule de noms, et le travail eût été incomplet : d'ailleurs un ouvrage rempli de louanges eût été fort ennuyeux; d'un autre côté un recueil de satyres eût excité des plaintes. Pour éviter ces deux écueils, nous avons tâché de garder un juste milieu entre l'extrême indulgence, qui tient de trop près à la flatterie, et l'extrême sévérité, qui est souvent injuste; mais, quelques précautions que nous ayons prises, nous ne pouvons nous dissimuler qu'elles ne satisferont pas tous les auteurs vivans. Les uns trouveront nos critiques trop amères; les autres penseront que nous n'avons pas rendu à leurs talens tous les hommages qui leur étoient dus : ceux-ci s'écrieront qu'il n'appartient qu'aux hommes de génie de les apprécier; ceux-là, indignés de notre silence sur quelques unes de leurs productions ignorées, nous en feront un crime : ainsi, malgré nos efforts, nous devons nous attendre à faire des mécontens.

Au reste, telle est la destinée des écrivains qui

se chargent du rôle pénible de juger des ouvrages toujours chers à l'amour propre ; ils ne peuvent plaire à tout le monde : mais si leurs jugemens sont sains, si leur critique est juste et modérée, ils ont rempli leur devoir, et ils doivent obtenir l'estime des lecteurs équitables.

Nous n'avons rien négligé pour que ces différens traits caractérisent la *Nouvelle Bibliothèque d'un homme de goût* que nous faisons paroître ; et, sous ce rapport, nous osons croire qu'elle a quelques droits à un accueil favorable.

Quant au format, nous avons choisi l'*in*-8°, afin qu'on pût placer cet ouvrage à la suite de la savante *Bibliographie* de *Debure*, qui est dans ce format. En lui donnant cette place, les amateurs imiteront la nature, qui fait souvent croître, à côté d'un chêne robuste, l'honneur des forêts, un foible arbrisseau qui a sa taille sans avoir sa vigueur.

BIBLIOTHÈQUE

D'UN

HOMME DE GOUT.

CHAPITRE PREMIER.

De la poésie en général.

La poésie a eu des autels dans toutes les parties de l'univers, chez les peuples barbares comme chez les peuples civilisés Toutes les nations ont leurs poètes ; les plus sauvages ont leurs chansons. Il y a loin, certainement, de l'enfance de la poésie aux chefs-d'œuvre qui ont immortalisé la langue d'un petit nombre de nations, tant anciennes que modernes ; mais il n'en est pas moins vrai que la poésie est un goût général inspiré par la nature, et que son but a été, chez tous les peuples, de plaire en remuant les passions.

Il n'en est pas du poète comme de l'orateur. Le premier est l'enfant de la nature ; le second est celui de l'art.

Le poète a, sans doute, besoin de cultiver les dons qu'il a reçus de la nature ; mais s'il n'est pas né poète, il n'enfantera rien de grand, rien de sublime. Son

imagination stérile rampera, tandis que celle du poète inspiré par la nature s'élevera aux plus hautes conceptions. L'un embellira tous les sujets qu'il traitera, et l'autre se traînera à pas lents dans les sentiers rebattus. Le véritable poète, enfin, sera sublime comme la nature, ses tableaux seront pleins de feu, et son langage sera celui des dieux. Le poète, au contraire, qui n'a pas reçu en naissant le germe rare et précieux que l'étude doit développer, sera condamné à ne produire que de foibles imitations sans force et sans vie.

Nous ne pouvons mieux faire sentir ces différences qu'en offrant l'histoire abrégée des poètes, tant anciens que modernes.

---

§. PREMIER.

Des poètes grecs et des versions qui en ont été faites.

HOMÈRE. — On a toujours regardé *Homère* comme le père et même comme le dieu de la poésie. Ses ouvrages sont plus connus que sa personne. On sait seulement que c'étoit un pauvre aveugle qui alloit chanter ses vers dans les villages et les hameaux. Il y a deux poèmes fameux qui portent son nom, l'Iliade et l'Odyssée. Dans le premier, *Homère* chante les fureurs d'Achille, qui se fâche pour une femme, et abandonne les Grecs armés pour ravoir cette femme. Tout est grand, tout est sublime dans ce chef-d'œuvre, à ce que disent les admirateurs de l'antiquité. L'autre poème d'*Homère* est

l'Odyssée, où il célèbre les aventures d'Ulysse après la prise de Troie.

Ces deux poèmes, qui sont la première et la plus ancienne histoire des Grecs, présentent le tableau le plus vrai des mœurs antiques ; aussi la Grèce, reconnoissante envers le poète qui l'avoit immortalisée, lui éleva-t-elle des statues et des temples comme aux dieux et aux héros. Mais si *Homère* a eu des temples, il s'est trouvé bien des infidèles qui se sont moqués de sa divinité. Ces censeurs ont tout critiqué dans *Homère*: ils ont trouvé ridicule que des rois et des grands capitaines fissent leur cuisine eux-mêmes; que leurs mets les plus délicats fussent du bœuf, du mouton, du porc grillé sur les charbons ; que leurs richesses ne consistassent qu'en bestiaux ; qu'ils se fissent des présens de chaudières, de trépieds, et d'autres choses semblables ; qu'*Homère* fît pleurer ses héros ; qu'il leur mît dans la bouche des injures, lorsqu'ils sont en colère. Ils ont condamné ses fictions touchant les dieux, comme puériles ; ils ont censuré ses comparaisons, ses épithètes, ses fréquentes répétitions. Selon eux, *Homère* s'abandonne à l'emportement et à l'intempérance de son imagination sans aucun discernement ; il sort presque toujours de son sujet par la multiplicité et par l'attirail de ses épisodes ; il est moins soigneux de bien penser que de bien dire, et cependant son style est souvent trop simple, trop dénué d'ornemens, ou du moins il y en a peu qui soient de notre goût. Sa morale ne leur plaît pas davantage, et en beaucoup d'endroits ils la trouvent très-dangereuse pour les bonnes mœurs.

Les défenseurs d'*Homère*, en avouant une partie de

ses défauts, ne tarissent point sur ses beautés. Suivant eux tout respire, tout agit dans ses poèmes ; c'est le peintre de la nature. Tous ses héros ont de la valeur; mais les traits dont il peint leur courage sont aussi variés que leurs caractères mêmes ; son coloris est celui d'un grand maître, et son expression prend toujours la couleur de sa pensée.

Nous ne rappellerons pas toutes les querelles qui ont eu lieu à l'occasion d'*Homère*. On rencontre dans ces disputes plus d'entêtement que de bonne foi. Nous nous bornerons donc à dire que tant qu'il y aura des amateurs de la belle poésie, l'Iliade et l'Odyssée d'*Homère* obtiendront une place dans la bibliothèque d'un homme de goût.

Outre l'Iliade et l'Odyssée, on attribue à *Homère* un poème burlesque, intitulé *la Batrachomyomachie*, que Boivin a traduit en vers françois.

Nous avons de belles éditions d'*Homère* en grec, avec des notes : 1°. celle de Florence, 1488, 2 vol. *in-fol.*; 2°. celle de Rome, 1542 et 1550, avec les commentaires d'Eustache, 4 vol. *in-fol.*; 3°. celle de Glascow, 1756, 2 vol. *in-fol.*

Les belles éditions grecques et latines sont, 1°. celle de Schrevelius, 1656, 2 vol. *in-4°.*; 2°. celle de Barnès, 1711, 2 vol. *in-4°.*; 3°. celle de Clarke, 1754, 4 vol. *in-4°.*

La première traduction la plus complète que nous ayons d'*Homère* est due à madame Dacier; elle donna l'Iliade en 1711, et l'Odyssée en 1716. C'est celle au moins qui plaît et qui fait le mieux connoître le poète grec avec toutes ses grandes qualités, comme avec ses défauts, quoique ceux-ci y soient quelquefois déguisés

ou adoucis autant que l'exactitude d'une traduction qui n'a rien de servile a pu le permettre, et que le génie de notre langue semble l'avoir exigé.

M. Bitaubé a donné en 1762 une traduction libre de l'Iliade, qu'il a abrégée. Il a écarté les imperfections, et ne s'est attaché qu'aux beautés. Cette version ne fait pas connoître *Homère* tel qu'il est ; c'est un vieillard de trois mille ans habillé à la moderne : mais elle sera lue préférablement à toutes les autres, parce qu'elle est écrite avec plus de feu, plus de poésie, plus de grace, que celles qui ont paru jusqu'à présent.

On sait que la Motte ne se contenta pas de déprimer l'Iliade d'*Homère*: il prit un moyen plus sûr d'avilir le poète grec ; ce fut de le travestir en vers françois. En effet, la Motte ne fit d'un corps plein d'embonpoint et de vie, qu'un squelette aride et désagréable. Toutes les fleurs du poète grec se fanent entre ses mains.

Depuis quelques années M. Gin a fait paroître une traduction complète d'*Homère*. Cette version a le mérite, à ce qu'on assure, d'être la plus littérale qui ait paru ; mais elle n'est pas aussi estimée que celle de M. Bitaubé.

Il est difficile, avec les entraves de la rime et le retour symmétrique des rimes masculines et féminines, de pouvoir donner une traduction en vers d'*Homère* qui plaise. On lit pourtant avec plaisir l'*Iliade* et l'*Odissée d'Homère,* traduites en vers, avec des remarques, par M. de Rochefort, à Paris, 2 vol. *in*-4°, 1766.

HÉSIODE. — Qu'*Hésiode* ait été avant ou après Homère, nous le plaçons ici. Nous avons de lui le poème *des Ouvrages et des jours* et la *Théogonie* ou *Généalogie*

des dieux. Ces deux poèmes n'ont rien de grand que leur sujet; ils sont sans art, sans invention, et sans autre agrément que celui qui peut convenir au genre d'écrire médiocre : mais *Hésiode* écrivoit en grec, et les plus petites choses acquièrent un prix infini dans cette langue admirable. On prendra une idée de ce poète dans l'*Origine des dieux du paganisme et le sens des fables*, avec une traduction des poésies d'*Hésiode*, par M. Bergier, 3 vol. *in*-12. Cette version est aussi fidèle qu'élégante.

Les éditions d'*Hésiode*, Amsterdam, 1667, *in*-8°., et 1701, 2 vol. *in*-8°., qui se joignent aux auteurs *cum notis variorum*, sont estimables ; mais la meilleure est celle d'Oxford, 1737, *in*-4°.

On trouve aussi ce poète dans les *Poetæ Græci minores*. Cambridge, 1684, *in*-8°.

Poètes dramatiques grecs.

La Grèce a été féconde en poètes dramatiques. Thespis est regardé comme l'inventeur de la tragédie; son art, comme on le sent bien, étoit alors extrêmement grossier. Il barbouilloit de lie le visage des farceurs, et les promenoit dans les campagnes sur un tombereau qui leur servoit de théâtre. Eschyle, qui vint ensuite, fit beaucoup mieux; il s'attacha à donner de la noblesse à la tragédie, et à y mettre de la vérité. Il porta son attention jusques sur les habits de ses acteurs, qu'il rendit héroïques. Ce poète est quelquefois sublime et souvent outré. Le style de Sophocle étoit grand et élevé. Il eut pour rival le tendre Euripide, dont la poésie étoit

touchante, et remplie d'excellentes maximes de morale. Athènes se partagea sur ces deux tragiques, qui avoient chacun leurs partisans. Quoi qu'il en soit, ils portèrent leur art à un si haut point de perfection, qu'il ne fit plus que décliner depuis.

Les Grecs ne furent pas aussi heureux en poètes comiques qu'en poètes tragiques; et à l'exception du *Cyclope* d'Euripide, qui ressemble plus cependant à une farce qu'à une comédie, Aristophane est le seul dont il nous reste des ouvrages entiers; encore n'en avons-nous que la moindre partie. De cinquante comédies que ce poète avoit composées, onze seulement sont parvenues jusqu'à nous; et c'est même trop, si l'on fait attention à l'abus que ce poète a fait de son esprit. Cette audace cynique fut réprimée, et l'on vit paroître la comédie moyenne, et enfin la comédie nouvelle, que Ménandre inventa et mit en honneur. Il n'épargna pas le vice ni le ridicule: mais sa satyre est fine et délicate; il corrige les hommes sans se permettre d'odieuses personnalités.

Le P. Brumoi, jésuite, nous a dispensé de recourir à la source, en donnant son *Théâtre des Grecs*, contenant des traductions et analyses des tragédies grecques, des discours et des remarques concernant le théâtre grec, en trois vol. *in*-4°. et en six volumes *in*-12. Un tel livre étoit nécessaire dans ce siècle, où le mérite des poètes grecs étoit avili ou ignoré. Il n'a encore rien paru de si raisonnable et de si profond sur ce sujet. A la place des originaux, que peu de personnes sont en état de lire aujourd'hui, c'est une ressource pour notre paresse et notre ignorance, de les trouver traduits et expliqués si bien par le P. Brumoi, que nous pouvons

en quelque sorte, sans savoir le grec, goûter les chefs-d'œuvre de cette langue. Il y a pourtant quelques taches dans ce livre, d'ailleurs excellent. Le P. Brumoi paroît faire trop de cas des plaisanteries fades et puériles qui naissent des jeux de mots, lesquelles sont ordinairement très-froides. Le style de l'auteur n'est ni assez coulant ni assez simple ; les métaphores hardies, qui ne doivent se trouver dans un ouvrage que comme les dissonances dans un morceau de musique, y dominent ; et quelquefois ces métaphores sont, ou mal soutenues, ou trop étrangères. Il semble même que pour parvenir à former trois volumes *in*-4°., il n'a pas craint d'être diffus et de se répéter.

Les tragédies de Sophocle ont été traduites séparément par M. Dupuy, 1762, deux vol. *in*-12., avec autant de fidélité que d'élégance.

Madame Dacier avoit donné en 1684 le *Plutus* et les *Nuées* d'Aristophane, et nous devons à M. Boivin, le même qui a mis en françois l'*Œdipe* de Sophocle, la traduction des *Oiseaux*, autre comédie d'Aristophane.

Il a paru en 1770 une traduction d'*Eschyle*, par M. Le Franc de Pompignan. *in*-8°.

Cussac, libraire à Paris, a publié depuis peu une superbe édition de la traduction du *Théâtre des Grecs*, ornée de gravures, en treize volumes *in*-8° et *in*-4°.

Poètes lyriques grecs.

SAPHO. — On lui doit l'invention de ce vers si coulant qui porte son nom. Cette muse avoit fait neuf

livres d'odes. On a beaucoup célébré la délicatesse, la douceur, l'harmonie, la tendresse et les graces infinies de ses vers. D'un assez grand nombre de pièces qu'elle avoit composées, il ne nous en reste que deux, qu'on imprime ordinairement avec les poésies d'Anacréon, et qui l'ont été séparément à Londres, 1733, *in*-4°., avec les notes de Chrétien Wolfius.

Anacréon. — Ce poète des jeux et des ris fut le rival de Sapho dans la poésie érotique ; c'est le poète des cœurs tendres et sensibles.

Nous avons beaucoup de traductions de ces deux poètes aimables. Madame Dacier en donna une en prose en 1681, dont les remarques font autant d'honneur à son érudition, que sa version en fait à son goût. Longepierre en publia, trois ans après, une autre en vers, qui est languissante et quelquefois même dure ; elle ne représente que très-foiblement l'élégance, la douceur et la délicatesse de l'original. L'abbé Regnier Desmarais et La Fosse ont aussi donné Anacréon et une partie de Sapho en vers françois : ils l'imitent quelquefois heureusement ; mais en général le succès n'a pas répondu à leur intention.

Nous n'avons eu rien de bien parfait en ce genre, que lorsque M. Poinsinet de Sivry a donné Anacréon, Sapho et Moschus, mis en vers françois, à Paris 1758, *in*-12. Les graces des trois poètes grecs respirent dans la traduction françoise.

M. Moutonnet de Clairfons a donné, en 1775, une traduction d'Anacréon, de Sapho, de Bion et Moschus, grand *in*-8°.

A ces traductions, M. Moutonnet de Clairfons a joint un grand nombre de poésies érotiques, qui se trouvent dans le même volume.

PINDARE. — Quoiqu'il soit le plus célèbre poète lyrique des Grecs, il a eu moins de traducteurs en notre langue qu'Anacréon, sans doute parce que le premier n'a célébré que des héros et des jeux qui n'ont intéressé que la Grèce, et que le second, en chantant l'amour et le vin, a intéressé les passions de l'humanité. Nous ne pouvons juger que très-difficilement de la beauté des odes de Pindare : elles étoient faites pour être chantées sur la lyre ; et toute poésie qui est faite pour le chant, et qu'on ne chante plus, a déja perdu la moitié de son prix. Ainsi ceux qui admirent le plus aujourd'hui Pindare, ne sont que les échos des anciens. Nous n'avons de Pindare que les quatre livres d'Odes que les anciens ont appelé les *Livres de la période ;* il y célèbre les victoires remportées aux différens jeux de la Grèce. La meilleure édition de Pindare est celle d'Oxford, *in-fol.* 1697 ; elle n'est pas commune. On estime encore celle d'Érasme Schmidt, 1616, *in-4°.*

Nous n'avons point de traduction complète de ce poète. On trouvera quelques-unes de ses odes mises en françois par l'abbé Massieu et par l'abbé Sallier, dans les Mémoires de l'académie des belles-lettres.

Nous ne parlerons pas des poètes élégiaques grecs ; ce n'est pas qu'il n'y en ait eu, mais nous n'en connoissons point de bonnes traductions françoises.

Poètes bucoliques grecs.

Il n'y en a que trois dont nous ayons quelques écrits, Théocrite, Bion et Moschus. Ces trois poètes étoient presque contemporains, et vivoient plus de deux cent cinquante ans avant Jésus-Christ. Théocrite fut le modèle de Virgile. Fontenelle dit que ses bergers sont plus rustiques qu'agréables ; mais il les a peints tels qu'ils étoient alors dans la Sicile, où le poème bucolique a pris naissance. « Ce qui nous reste, ajoute-t-il, de Moschus et de Bion dans le genre pastoral, me fait extrêmement regretter ce que nous en avons perdu. Ils n'ont nulle rusticité, au contraire beaucoup de galanterie et d'agrément, des idées neuves et tout-à-fait riantes. On les accuse d'avoir un style un peu trop fleuri, et j'en conviendrai bien à l'égard d'un petit nombre d'endroits; mais je ne sais pourquoi les critiques ont plus de penchant à excuser la grossièreté de Théocrite, que la délicatesse de Moschus et de Bion; il me semble que ce devroit être tout le contraire. N'est-ce point parce que Virgile a prévenu tous les esprits à l'avantage de Théocrite, en ne faisant qu'à lui seul l'honneur de l'imiter et de le copier? »

Théocrite, qui déplaisoit tant à Fontenelle, a été traduit en françois par Longepierre, à Paris, 1688, *in*-12; et cette version ne réconciliera pas avec l'original ceux qui n'en jugeront que par elle. Le même écrivain nous donna Bion et Moschus avec aussi peu de succès. On fit des épigrammes contre lui, et du copiste on passa aux originaux. Il y en avoit une qui finissoit ainsi :

On les traduit en ridicule,
Dès qu'on les traduit en françois.

Cela n'est point vrai pourtant, lorsqu'on lit la traduction de Moschus, que M. Poinsinet de Sivry a mise à la suite de celle d'Anacréon, que nous avons citée plus haut avec éloge.

Les meilleures éditions des poésies de Théocrite sont celle d'Oxford, *in-8°*, 1699, qu'on joint aux *Variorum;* et de la même ville, 1770, deux vol. *in-4°*, mise au jour par Thomas Warton. On es ime aussi celle de Rome, 1516, *in-8°*. en grec. La première édition de ce poète est de Venise, 1595, *in-fol.* Daniel Heinsius a donné une édition de Théocrite, de Moschus et de Bion ; elle a été imprimée, en 1604, chez Commelin, *in-4°*. Il y a aussi une édition de ces poètes à Oxford, 1748, *in-8°*.

---

§. II.

Des poètes latins anciens.

Les premiers poètes latins s'essayèrent dans la comédie, la tragédie et la satyre. On compte entre les principaux Livius Andronicus, Névius et Plaute ; mais il n'y a que celui-ci qui mérite l'attention des gens de lettres.

Plaute. — Les muses latines furent filles des muses grecques. *Plaute,* formé sur Aristophane, donna dans les bouffonneries, les turlupinades, les jeux de mots de ce poète comique ; ses plaisanteries sont basses et ses vers manquent d'harmonie. Ces deux défauts cependant n'ont point empêché que l'on ne l'ait mis à la tête des poètes comiques latins. Sa diction est aisée,

coulante, naïve. *Plaute* a ce tour original que donne une imagination qui n'est captivée ni par les règles de l'art, ni par celle des mœurs. Ses scènes sont vives, pleines de feu et de mouvement. On y rencontre partout ce vrai comique qui va chercher les ridicules jusques dans les replis du caractère, pour l'exposer ensuite en plein théâtre.

Nous avons vingt comédies de ce poète, dont trois, l'*Amphitryon*, le *Rudens* et l'*Epidicus*, ont été traduites en françois, avec des remarques et un examen selon les règles du théâtre, par Anne Le Févre (depuis madame Dacier), à Paris 1683, trois vol. *in*-12. Cette version fut très-bien reçue dans le temps, et on la crut propre à découvrir les finesses de l'original, ainsi que ses notes peuvent en montrer l'art, en expliquer la conduite et en faciliter l'imitation.

Madame Dacier n'ayant enrichi notre langue que de trois comédies de *Plaute*, Limiers, écrivain médiocre, le traduisit en entier en 1719, à Amsterdam, en dix volumes *in*-12. Les gens de bien ne lui ont pas plus su de gré de son travail, que les gens de goût. « Il ne lui restoit plus, dit-il, entre les mains que d'infames marchands d'esclaves, que de courtisanes impudiques, que de jeunes libertins, que de vieillards débauchés et corrompus » ; et ce sont tous ces misérables qu'il a osé produire en françois. Il est vrai qu'il avoit promis d'user des expressions les plus enveloppées de notre langue ; mais la gaze dont il a prétendu voiler les obscénités de *Plaute* est si fine et si transparente, que le lecteur n'y perd rien. Quant à sa traduction, elle est assez peu estimée ; mais un avantage que l'on y trouve, c'est que

Limiers y a réuni les trois comédies traduites par madame Dacier, ses examens et ses notes, et la version de la comédie des *Captifs* faite par Coste. Il a encore rassemblé dans le dernier volume les fragmens des comédies de ce poète, et les sentences choisies éparses dans ses pièces ; et il a fait précéder l'un et l'autre recueil d'un petit discours qui pourroit être et plus pensé et mieux écrit.

« Limiers eut la même année un émule dans Nicolas Gueudeville, qui crut se faire un nom en publiant une nouvelle traduction de *Plaute*. On connoît cet écrivain, que l'esprit d'indépendance fit sortir d'un ordre respectable où il s'étoit lié par des vœux, et qui, après avoir secoué le joug de la religion catholique, ne fit presque plus d'autre usage de ses foibles talens que pour attaquer aussi vainement que sottement la foi et les bonnes mœurs. Né à Rouen, il entra jeune dans la congrégation de St. Maur, où il fit profession à l'âge de dix-neuf ans dans l'abbaye de Jumièges, en 1670. Sa traduction de *Plaute* est fort libre ; il le dit lui-même dans sa préface. « Je n'ai, dit-il, pris de gêne que par le sens de mon auteur ; encore est-il vrai qu'il y a tels endroits où, à cause de l'épaisse obscurité du texte, je ne sais pas trop moi-même ce que je dis ». Il a raison, et peut être plus qu'il ne le pensoit : c'est *Plaute* travesti plutôt que traduit. On y remarque presque à chaque page une affectation ridicule à se servir de termes figurés et nouveaux qu'il croit propres à égayer. En voulant trop faire le plaisant, il donne de très-mauvaises plaisanteries, et il veut faire rire par des expressions hyperboliques, ne pouvant le faire par les choses. »

Térence. — Ce comique, heureux imitateur de Ménandre, nous offre dans ses drames le tableau de la vie bourgeoise, tableau où les objets sont choisis avec goût, disposés avec art, et peints avec des graces si naïves, que chacun s'y voit comme dans un miroir. Quelle pureté, quelle douceur, quelle élégance dans sa diction! Tout ce que la langue latine a de délicatesse, est dans ce poète; c'est Cicéron, c'est Quintilien qui le disent. Ses portraits sont tracés avec la plus exacte vérité; mais comme c'est le visage réel de l'homme, et jamais la charge de ce visage qu'il montre, il ne fait point éclater le rire. Sa muse est sur le théâtre comme la dame romaine, dont parle Horace, est dans une danse sacrée, toujours craignant la censure des gens de goût. On lui reproche de n'avoir pas assez de force comique; mais il répare ce défaut par tant de qualités, qu'en le lisant on ne s'en apperçoit pas.

On admire dans ce poète l'art avec lequel il a su peindre les mœurs et rendre la nature. Rien de plus simple et de plus naïf que son style, rien en même temps de plus élégant et de plus ingénieux. De tous les auteurs latins, c'est celui qui a le plus approché de l'atticisme, c'est-à-dire de ce qu'il y a de plus délicat et de plus fin chez les Grecs, soit dans le tour des pensées, soit dans le choix de l'expression.

Les éditions des comédies de *Térence* les plus recherchées, sont celles de Milan, 1470, *in-fol.*; de Venise, 1471, *in-fol.*; d'Elzevir, 1635, *in-12* (à l'édition originale, la page 104 est cotée 108); du Louvre, 1642, *in-fol.*; *ad usum delphini*, 1671, *in-4°.*; *cum notis variorum*, 1686, *in-8°.*; de Cambridge, 1701, *in-4°.*; de Londres,

1724, *in-4°*; de la Haye, 1726, deux vol. *in-4°*; d'Urbin, 1736, *in-fol.*, fig.; de Londres, Sandby, 1751, deux vol. *in-8°*, fig; enfin de Birmingham, Baskerville, 1772, *in-4°*: cette dernière édition est d'une grande beauté.

Madame Dacier a donné en françois les six comédies qui nous restent de *Térence*. Si jamais ce poète pouvoit recevoir quelque honneur en passant dans une langue étrangère, il l'a reçu certainement dans cette traduction. Il me semble, dit l'abbé Goujet, que tout le monde s'accorde à en louer la pureté, l'élégance, l'exactitude et la fidélité. Lorsqu'elle commença ce travail, elle se levoit à cinq heures du matin pendant un hiver fort rude. Elle traduisit d'abord quatre comédies ; mais quelques mois après, quand elle relut son ouvrage, et qu'elle le compara à son original, elle trouva que sa version sentoit la lampe, à la lueur de laquelle elle avoit été faite, et qu'elle étoit fort éloignée de la naïveté, des graces et de la noble simplicité de son auteur. Affligée du mauvais succès de cet essai, et dégoûtée de son travail, elle jeta au feu ces quatre comédies, et recommença. Comme elle s'y prit avec plus de modération, elle réussit beaucoup mieux. Sa traduction éclipsa celles qui avoient été données par M. de Sacy * en 1647, et par Martignac en 1670; versions assez fidèles, mais lâches, foibles et languissantes. L'abbé le Monnier a donné une traduction de *Térence* en trois vol. *in-8°*. Cette traduction joint à la fidélité l'aisance du dialogue. On a cependant reproché au traducteur d'avoir employé

* Cet auteur ne traduisit que trois comédies, et Martignac mit en françois les trois autres.

des expressions triviales ; mais sa traduction n'en est pas moins estimée.

Lucrèce. — *Lucrèce,* dans son poème *de la Nature des Choses,* divisé en six livres, fit choix d'une matière digne d'un grand poète. Il ne pouvoit même en choisir une plus intéressante (dit M. Racine le fils dans son discours sur les *poèmes didactiques*), « puisqu'il entreprend non seulement de développer les secrets de la nature, mais d'apprendre aux hommes le grand secret de se rendre heureux, en les guérissant de toutes craintes et de toutes passions, pour leur procurer une tranquillité d'esprit inaltérable. On ne lui dispute pas la gloire d'écrire purement, et d'expliquer avec clarté des choses obscures ; éloge qu'il se donne lui-même : mais quoiqu'il se vante de parcourir les sentiers du Parnasse, on ne l'y voit presque jamais. Son prologue est admirable ; l'exorde du second livre est plein d'élévation ; et c'est par un transport d'enthousiasme, qu'à la fin du troisième livre il introduit la Nature, qui parle aux hommes pour leur reprocher la foiblesse qu'ils ont de craindre la mort. Le génie poétique avec lequel il étoit né, éclate en ces trois endroits, de même que dans sa description de la peste ; mais il est étouffé dans tout le reste, où, loin d'y trouver un poète qui imite, qui peigne et qui remue, on entend toujours un philosophe qui argumente et parle du même ton. Cette uniformité, si contraire à l'enthousiasme, rend fatigante la lecture d'un long ouvrage, qui n'a d'autre variété que celle des sujets liés ensemble par des transitions froides et communes. Quand il prépare son lecteur à l'explication du sommeil, il lui promet

peu de vers, mais charmans ; il se compare à un cygne : cependant, dans cet endroit même, il est aussi obscur dans son raisonnement que sec et froid dans sa versification, à laquelle il n'a point su donner cette harmonie que, peu de temps après lui, Virgile fit sentir aux oreilles délicates. »

Cette censure est juste à plusieurs égards, mais trop sévère à beaucoup d'autres. « Le poème philosophique de *Lucrèce*, malgré la mauvaise physique qu'on y reconnoît depuis long-temps, dit Querlon, est sans contredit le plus beau monument de ce genre que nous aient laissé les anciens. Jusqu'où n'auroient point été les hommes capables de traiter ainsi de pareilles matières, si leurs philosophes, secouant le joug des opinions qui dans tous les âges ont subjugué le génie, s'étoient plus occupés du soin d'étendre et de perfectionner leurs propres lumières, que des rêveries de leurs prédécesseurs ? Peut-on, en lisant *Lucrèce*, n'être pas frappé de cette admirable abondance, de cette richesse d'expression, que la stérilité de sa langue, dont il se plaint, n'a pu l'empêcher de répandre avec tant d'agrément dans son poème ? Quelle poésie que celle du quatrième livre sur les simulacres et les images émanés des corps, dont il forme nos sensations ! Ces images, dessinées et peintes avec une netteté singulière, deviennent, sous son pinceau, visibles et palpables. Cette curieuse partie du roman physique de *Lucrèce* est un chef-d'œuvre ; nous ne connoissons rien de cette force dans aucun ouvrage de l'antiquité. »

La première édition de *Lucrèce*, faite à Vérone en 1486, est recherchée. Les autres éditions sont, celle

ad usum delphini, 1680, *in*-4°; celle de Creech, Oxford, 1695, *in*-8°; celle de Londres, 1712, *in-fol.*; et la meilleure de toutes est celle de Sigebert Havercamp, à Leyde, 1725, deux vol. *in*-4°. En France il en a paru une en 1744, en un vol. *in*-12. Depuis il y a eu deux autres éditions, de Glascow en 1759, et de Baskerville en 1772, *in*-4°.

Plusieurs écrivains se sont exercés sur ce poète dans le siècle dernier et dans celui-ci; mais on ne lit plus depuis long-temps les mauvaises traductions en vers et en prose par l'abbé de Marolles. Celle du baron des Coutures, mieux écrite, mais remplie encore de fautes et de négligences, étoit plus consultée que lue, lorsque M. Panckoucke donna, en 1768, en deux vol. *in*-12, sa traduction libre de *Lucrèce*. Il a moins considéré ce poète comme le maître ou le précurseur de Virgile, que comme un philosophe profond et sublime, qui déduit avec beaucoup d'art des principes qu'il a établis, l'explication des phénomènes de la nature. C'est donc la partie systématique de son poème qu'il a travaillée avec le plus de soin, plus attentif à rendre le sens que les mots, les idées que les phrases; c'est la philosophie d'Épicure, telle que *Lucrèce* l'a conçue, qu'il a voulu représenter. Sa traduction est écrite agréablement, nettement, et ne manque ni de clarté ni d'élégance.

La même année que M. Panckoucke fit ce présent au public, on vit paroître une nouvelle traduction de *Lucrèce*, à Paris, en deux volumes *in*-8°. La Grange (c'est le nom du traducteur) a très bien entendu toute la philosophie du poète latin; il lui prête même quelquefois un langage un peu plus philosophique qu'il ne

l'a dans la naïveté du texte, et ce n'est pas un mal. Mais il seroit assez difficile que les aménités de ce poète, attachées comme elles le sont à une langue plus expressive que la nôtre, fussent toujours aussi bien rendues que le fond même de ses idées, et l'on pourroit dans cette partie trouver quelques endroits un peu foibles. Cependant nous ne croyons pas, dit Querlon, qu'après cette traduction on ait besoin d'autre chose : elle restera probablement entre les mains du public.

Catulle. — Ce poète imita dans ses épigrammes la manière grecque en l'ennoblissant. Le plaisir et l'amour excitèrent son imagination, et donnèrent à ses vers cette simplicité élégante, ces graces naturelles, cette facilité, cet enjouement, qui faisoient son caractère. Jules César, contre lequel il eut la hardiesse de faire des épigrammes, s'en vengea d'une manière bien digne d'un grand homme: il pria le poète à souper, et le combla de caresses. Les meilleures éditions de cet auteur sont celles d'Utrecht, 1680, *in*-8° (*Catulle* y est réuni avec Properce et Tibulle); *ad usum delphini*, 1685, *in*-4°; de Coustelier, en 1743 et 1754. La première édition de ces poètes a paru *in-fol.*, à Parme, en 1473.

Les épigrammes de *Catulle* ont été traduites par l'abbé de Marolles; ou plutôt l'abbé de Marolles les a défigurées dans une version françoise, plate et pesante. La Chapelle en donna une plus agréable, qu'il enchâssa dans une espèce d'histoire galante de ce poète, grossie de quelques anecdotes amoureuses, vraies ou fausses, de la cour d'Auguste et des amis de *Catulle*. Cet ouvrage, qui parut en 1680, est plutôt un roman qu'une histoire ; c'est un

fruit de la jeunesse de l'auteur, mais qu'il n'a pas cru indigne d'être avoué dans un âge plus avancé. * Tout ce qui est en prose est assez délicatement tourné; c'est un tissu d'aventures, où l'on s'écarte le moins qu'il est possible de la vraisemblance, et dont le récit peut plaire à ceux qui aiment des lectures frivoles : mais la versification en est presque toujours fort négligée. Il ne faut pas confondre la Chapelle avec Chapelle, auteur d'un voyage fort connu. L'abbé de Chaulieu fit à ce sujet une épigramme satyrique.

Lecteur, sans vouloir t'expliquer
Dans cette édition nouvelle
Ce qui pourroit t'alambiquer
Entre Chapelle et la Chapelle,
Lis leurs vers, et dans le moment
Tu verras que celui qui si maussadement
Fit parler *Catulle* et Lesbie,
N'est pas cet aimable génie
Qui fit ce voyage charmant,
Mais quelqu'un de l'académie.

La Chapelle étoit effectivement de cette compagnie; mais ce n'est pas parce qu'il en étoit, que son ouvrage est mauvais.

M. de Pezay a donné une traduction de *Catulle;* mais elle est peu estimée.

PUBLIUS SYRUS. — Si Catulle corrompt les mœurs, les sentences de *Publius Syrus* peuvent les former. Ce poète connoissoit le cœur humain. Ses maximes, quoique

* On trouve cette histoire romanesque dans le tome premier des œuvres de la Chapelle, Paris, 1700, *in*-12.

détachées et sans liaison, n'en sont pas moins dignes d'être lues et retenues; elles ont de la grandeur, de la solidité et de la délicatesse. C'est l'éloge qu'en fait M. Accarias de Serione, dans la préface de la traduction qu'il en a donnée en 1736, *in*-12. Son style est pur et facile; et ses notes servent à l'intelligence de son auteur, sans être trop longues. Il observe que la Bruyère a répandu dans ses *Caractères* presque toutes les sentences de ce poète; les exemples qu'il en rapporte sont sensibles. Presque tous les moralistes ne font que se copier depuis environ deux mille ans.

Virgile. — Ce nom réveille toutes les idées de la belle poésie.

Virgile, surnommé le prince des poètes latins, naquit à Andès, village près Mantoue, l'an 70 avant J. C., de parens obscurs; son père étoit potier de terre. Son patrimoine consistoit dans une maison et un petit champ. Il en fut dépouillé par la distribution qu'on fit aux soldats vétérans d'Auguste, des terres du Mantouan et du Cremonois. Il vint alors pour la première fois à Rome, et, par le crédit de Mécène et de Pollion, illustres protecteurs des gens de lettres, il recouvra son champ, et fut mis en possession de sa campagne.

Ce bienfait donna lieu à sa première *Eglogue.* Ce monument de sa reconnoissance le fit connoître d'Auguste, qui le récompensa, ainsi que son ami Horace. Il admit à sa familiarité ces deux poètes courtisans; il les combla de distinctions et de richesses : mais ils lui ont rendu beaucoup au-delà de ses bienfaits; eux seuls ont épargné à sa mémoire la honte dont elle devoit être couverte.

« C'est d'après eux, dit un homme d'esprit, qu'on regarde comme le modèle des bons princes, un homme à qui les crimes les plus atroces n'ont jamais rien coûté. Ils ont vraiment fait illusion à la postérité, ainsi que l'a dit un écrivain moderne, qui, ayant joui comme eux de l'amitié des grands, n'a pas aussi ouvertement sacrifié la vérité à la reconnoissance. On juge Auguste d'après leurs vers admirables qu'on lit tous les jours ; et comme ils sont pleins de ses éloges, ils font oublier les horreurs de sa vie, conservées par des histoires qu'on lit rarement. »

Virgile s'est exercé dans trois genres de poésies : le pastoral, le géorgique, et l'héroïque. Malheur à ceux qui ne sentent pas le charme de ses *Eglogues!* Quoique le langage de ses bergers ait pour objet, ou des amours champêtres, ou des choses communes et rustiques, ce langage est toujours élégant, figuré et poétique. Il est bien éloigné de ce style prosaïque, froid et négligé, que nous confondons mal à propos avec le style simple et naturel qu'exige l'églogue en général. La simplicité du style n'est point incompatible avec la vraie poésie ; celle de Virgile est l'image de la nature. Quelle précision! quelle élégance! quel sentiment!

Quelques critiques ont mis au-dessus des *Eglogues* de *Virgile* les *Idylles* de Théocrite ; mais tout le monde convient que dans les *Géorgiques* il a effacé Hésiode. Ses préceptes sont presque toujours renfermés dans ses descriptions ; ce qui n'est pas de même dans le poème de Vanière, où il y a, à la vérité, plus d'ordre et de choix que dans les *Géorgiques*, mais moins d'un certain art, et encore moins de vraie poésie. C'est sur-tout dans

les épisodes que le poème des *Géorgiques* est admirable. Il ne sera peut-être pas aisé de s'appercevoir dans les traductions, que les *Géorgiques* sont le plus parfait des ouvrages de *Virgile*, comme tous les connoisseurs en conviennent; mais le mérite principal de ce poème consiste dans la beauté de la versification, que la prose la plus soignée ne peut bien représenter. C'est cette versification enchanteresse qui lui a fait pardonner tant d'erreurs de physique qui passeroient aujourd'hui pour le fruit de la plus stupide ignorance. « Quiconque, dit M. de Voltaire, croiroit connoître la nature en lisant Lucrèce et *Virgile*, meubleroit sa tête d'autant d'erreurs qu'il y en a dans les secrets du petit Albert, ou dans les anciens almanachs de Liége. D'où vient donc que ces poèmes sont si estimés? pourquoi sont-ils lus avec tant d'avidité par tous ceux qui savent bien la langue latine? C'est à cause de leurs belles descriptions, de leur saine morale, de leurs tableaux admirables de la vie humaine. Le charme de la poésie fait pardonner toutes les erreurs; et l'esprit, pénétré de la beauté du style, ne songe pas seulement si on le trompe. »

L'*Enéide* passe auprès des gens de goût pour le plus parfait des poèmes épiques; le plan et la conduite en sont admirables, et supposent un poète qui avoit autant de jugement que d'imagination. Son travail porte partout l'empreinte du génie sublime, de l'esprit juste, et du goût délicat; et si quelques parties de ce poème ne frappent pas autant que les autres, c'est qu'il est impossible et qu'il ne convient pas même dans un long ouvrage que tout soit également beau. Supposé qu'il y eût des défauts, ce ne sont pas au moins des défauts

qui viennent du fond vicieux ou de la mauvaise construction de la fable, mais uniquement du temps qui a manqué à l'auteur pour finir son ouvrage : on peut dire même qu'il n'y a rien à retrancher, rien à refondre; il y a seulement à ajouter et à étendre. Sa diction est toujours pure, harmonieuse et coulante. On ne trouve dans *Virgile* ni les excessives hyperboles de Lucain, ni les ridicules pointes de l'Arioste, ni les antithèses affectées du Tasse, ou d'un de nos poètes à la mode, ni les métaphores outrées et perpétuelles de Milton, ni son emphase orientale qui assomme le lecteur. On n'y trouve point ce style dur et désagréable de nos poètes réprouvés, tels que Chapelain, le Moine, Scudery, etc. *Virgile* est vif et expressif dans ses images ; son coloris est toujours brillant, mais naturel ; enfin il écrit en vers, comme Cicéron en prose. C'est en le lisant sans cesse qu'on peut se former un goût parfait et se préserver de la contagion du faux esprit qui règne dans tant d'écrits modernes.

Les éditions les plus recherchées des ouvrages de *Virgile* sont celles de 1470, 1471, 1472, *in-folio;* de Lyon, 1619, par le P. de la Cerda, trois volumes *in-fol.;* de Sedan, 1625, *in*-32; d'Elzevir, 1636, *in*-12; du Louvre, 1641, *in-fol.;* de Londres, 1663, *in-fol.*, donnée par Ogilby, avec cent deux figures et une carte ; *cum notis variorum*, 1680, trois vol. *in*-8°; *ad usum delphini*, Paris, 1682, *in*-4°; de Lewarde, 1717, *in*-4°; de Florence, 1741, *in-fol.*, faite sur un manuscrit dont on a figuré l'écriture; de Rome, 1763, trois vol. *in-fol.* avec figures, italien et latin; de Sandby, 1750, deux vol. *in*-8°, fig.; de Birmingham, Baskerville, 1757, *in*-4°. La plupart de

ces éditions, et sur-tout la dernière, sont superbes; mais ceux qui ne cherchent dans les livres que la commodité du format et l'exactitude de l'impression, peuvent se borner à l'édition d'Elzevir, ou à celle que Coustelier donna en 1745, en trois volumes *in*-12.

Aucun poète ancien ne mérite autant d'être traduit que *Virgile*, et aucun ne l'a été autant que lui. Sans parler des anciennes versions, nous en avons eu un grand nombre de nouvelles, que j'examinerai en partie d'après l'abbé des Fontaines. Il n'y a personne, dit-il, qui ne convienne que Marolles, dans sa traduction, est ridicule et barbare, et Martignac aussi plat qu'ignorant.

On sait qu'une vive et singulière imagination a dicté la version du P. Catrou, toujours rampante et souvent burlesque, où le sens du texte est à chaque page exposé d'une façon familière ou bizarre, où l'original est même fort souvent altéré dans son texte placé vis-à-vis de la traduction : car, sans égard aux éditions faites avec soin sur les manuscrits les plus anciens et les plus authentiques, le P. Catrou prend souvent la liberté de réformer les expressions de *Virgile*, en citant faussement les manuscrits sur lesquels il s'appuie, et quelquefois n'en citant aucun. Souvent, pour trouver dans le texte le sens qu'il imagine, il ajoute des notes et des phrases entières dans sa traduction, et supplée quelquefois jusqu'à trois et quatre lignes, qu'il a néanmoins l'attention de mettre en caractère différent, comme s'il y avoit des lacunes à remplir dans son original. Il y a de l'esprit et des recherches dans ses notes; mais il y en a un plus grand nombre qui ne sont guère judicieuses. La plupart servent à étayer le sens faux qu'il donne à son auteur;

elles sont moins faites pour le poète que pour le traducteur.

La traduction du P. Fabre * est peu capable de former le goût de la jeunesse; elle est lâche et prolixe, et n'est guère au dessus de celle de Martignac.

La version faite par l'abbé de Saint-Remi, et réimprimée en 1746, en quatre volumes *in*-12, est la meilleure qui ait été encore faite de ce poète, au moins pour la lettre; car quelques critiques prétendent que le traducteur est trop froid, et que quelquefois il noie dans de longues phrases entortillées la poésie de *Virgile*.

L'abbé des Fontaines, qui avoit plus de goût que l'abbé de Saint-Remi, a mis plus de feu dans sa traduction de *Virgile*. « En réunissant tout ce que les critiques en ont dit, je vois, dit l'abbé Goujet, que presque tous conviennent qu'elle est écrite avec pureté; qu'il y a communément de la force dans le style, de l'énergie dans les expressions, du naturel dans le tour; que la traduction de l'*Énéide* en particulier se fait lire avec cette satisfaction que l'on ressent dans la lecture d'un beau poème: mais je vois, en même temps, que les mêmes critiques ont trouvé que le traducteur ne rend quelquefois que la moitié de la pensée de son auteur, qu'une partie de ce qui forme dans l'original une idée complète; que sa traduction n'est point exempte de contre-sens ou de sens étrangers, ni même d'expressions louches, et qu'il s'y trouve en plus d'un endroit des omissions essentielles. Ils ont encore démontré qu'en s'écartant des sens du P. Catrou et de l'abbé de Saint-Remi, et en abandonnant l'autorité du P. de la

* A Lyon, 1721, quatre volumes *in*-12.

Rue, le moderne traducteur est tombé dans des fautes que ceux-ci avoient su éviter ; qu'ainsi il n'a pas toujours raison, lorsqu'il déprime les autres traducteurs et commentateurs qui l'ont précédé. »

Plassan, imprimeur à Paris, a donné depuis peu une édition, en quatre volumes *in*-8°, de la traduction de l'abbé des Fontaines, ornée de superbes gravures. Cette édition, qui est faite avec beaucoup de soin, sera recherchée par les amateurs.

Si des traductions en prose nous passons à celles en vers, nous trouverons que nous ne sommes pas peut-être plus riches ; car, il faut l'avouer, malgré le mérite de la plupart des versions citées, nous n'avons encore que de froides copies de *Virgile*. Je n'en excepte pas la traduction en vers de son *Énéide* par Segrais *. La Monnoye a beau lui dire dans une épigramme connue :

> Quand Segrais, affranchi des terrestres liens,
> Descendit plein de gloire aux champs élysiens,
> *Virgile* en beau françois lui fit une harangue :
> Et comme à ce discours Segrais parut surpris,
> Si je sais, lui dit-il, le fin de votre langue,
> C'est vous qui me l'avez appris.

Cet éloge est ingénieux ; mais il n'est pas aussi vrai. Le style de Segrais a un peu vieilli. Sa versification sent d'ailleurs un homme accablé du poids de son entreprise, et qui paroît ne songer qu'à s'en délivrer promptement. Enfin Segrais a violé une des règles essentielles à un bon traducteur des anciens poètes : c'est de ne pas s'éloigner du sens de son original, même lorsque la versification peut en souffrir.

* A Paris, chez Barbin, 1681, *in*-4°.

Segrais avoit aussi traduit les *Géorgiques*, et cet ouvrage posthume parut en 1712, *in*-8°; mais notre Parnasse se glorifie peu d'un pareil ouvrage. On préfère généralement la traduction que M. l'abbé de Lille nous a donnée en 1770, *in*-8°. Elle n'est ni au dessus ni au niveau de l'original; car qui pourroit le surpasser, ou même l'égaler? Mais elle est digne de lui par la variété et par la richesse des expressions, par le choix heureux des termes, par les graces de la diction, qui n'ôtent rien à la fidélité que doit se prescrire tout traducteur. Enfin c'est une belle copie d'un beau tableau.

Les *Eglogues* du poète latin ont aussi paru en vers françois avec moins de charmes; mais plusieurs morceaux ont été rendus avez succès. Je ne parle point des versions foibles et languissantes de Richier[1] et de l'abbé de la Roche[2]. Le ton de *Virgile* est simple, mais aisé et élégant : celui de ses traducteurs n'est guère que simple et prosaïque.

Vous lirez avec plus de plaisir la traduction des *Bucoliques* par Gresset, plusieurs fois réimprimée avec ses poésies ; mais il faut que vous la considériez moins comme une version exacte que comme une imitation hardie des *Eglogues de Virgile*. Selon l'auteur, l'exactitude classique et littérale ne sert qu'à rabaisser l'essor poétique. Il a donc voulu en secouer le joug; intimidé, dit-il, et averti par le peu de succès de quelques traducteurs de différens poètes, traducteurs craintifs et scrupuleux, qui n'ont eu d'autre mérite dans leur travail que celui de prouver au public qu'ils savent expliquer mot

[1] En 1717, à Rouen, *in*-12.

[2] Dans ses œuvres mêlées, Paris, 1732, *in*-12.

pour mot leur auteur. Pour lui, peu touché de ce mérite de pédant et d'écolier, il a cru devoir se mettre au large, et conserver le fond des choses sans s'enchaîner aux termes. Enfin il a étendu ou resserré les pensées du poète, suivant le besoin des transitions, et les contraintes de la rime.

Scarron, le père de notre poésie burlesque, s'est donné encore plus de liberté, pour ne pas dire de licence, en travestissant l'*Enéide*. Il nous a donné les six premiers livres en vers burlesques. Quelques hommes d'un goût bizarre trouvent cette momerie fort plaisante. Des gens d'esprit même, Racine, par exemple, s'en sont quelquefois amusés. Il est vrai que sa gaieté surprend d'autant plus, qu'il étoit accablé d'infirmités et de douleur; mais elle ne se soutient pas toujours. Plat et insipide en cent endroits, il est trop rempli de ces bouffonneries triviales qui sont le poison de la véritable plaisanterie. Ce qu'il y a de moins excusable, c'est l'obscénité. Elle s'y montre à découvert en plus d'un endroit; et l'on ne peut prendre à cette lecture un plaisir innocent. Quelque peu scrupuleux que fût Scarron, il semble convenir lui-même qu'il avoit un peu de honte de son ouvrage : c'est dans l'endroit où, en parlant de champs de deuil, il dit:

Tout auprès, de pauvres poètes,
Qui rarement ont des manchettes,
Y récitent de mauvais vers.
On les regarde de travers,
Et personne ne les écoute,
Ce qui les fâche fort sans doute.
En la noire habitation
Il en est plus d'un million;
Comme à Paris, chose certaine,
Chaque rue en a la centaine

De ceux qu'on appelle plaisans,
Rimeurs burlesques soi-disans,
Du nombre desquels on me compte;
Dont j'ai souvent un peu de honte.

Mais peut-être n'est-ce là que le discours d'un poète qui se repent aisément en vers des fautes qu'il commet toujours, et qu'il seroit fâché de ne point commettre. L'*Enéide* de Scarron trouva des continuateurs aussi indécens que lui, mais moins enjoués, et plus propres à faire rire la vile populace qu'à amuser les honnêtes gens.

Horace. — Ce tendre ami de Virgile l'est aussi de tous les lecteurs d'un goût délicat. Les autres chefs-d'œuvre de l'antiquité, peu lus par le commun des lecteurs, se sentent un peu du chagrin qu'on a eu en les apprenant par cœur. La jeunesse, dégoûtée par de pénibles essais, revient plus rarement à Cicéron et à Virgile. *Horace* est privilégié; on l'a lu au collège, et on le lit dans le monde. Une distinction si avantageuse pour le poète latin vient sans doute de la variété et du choix des sujets qu'il a traités. Elle vient encore plus de ce qu'il a donné à tant de sujets différens la beauté propre à chacun. Sublime sans emphase dans la plupart de ses odes, délicat dans celles qui ne demandent pas d'élévation, tendre quand il se plaint, véhément quand il censure, judicieux quand il loue, sage lors même qu'il s'emporte, il pense toujours finement, et son expression, par-tout ingénieuse, égale presque toujours la finesse de ses pensées.

Horace, le seul des Latins qui ait parfaitement réussi dans l'ode, s'étoit nourri de la lecture de tous les

lyriques grecs. Il chante, à l'exemple de Pindare, les dieux, les héros et les combats; il badine avec Anacréon, ou emprunte de la lyre de Sapho des sons tendres et touchans pour célébrer les charmes de Glycère et les douceurs de la vie champêtre.

Exempt, dans ses satyres, du fiel amer de Juvénal, sa critique est accompagnée d'un badinage si ingénieux, qu'elle plaît même à ceux qui en sont l'objet. Ses satyres, ainsi que ses épîtres, sont écrites dans une espèce de prose cadencée et dépouillée de tout l'éclat de l'harmonie poétique. Mais quelle élégance, quelle urbanité dans le style! Quel enjouement dans les pensées! Quelle finesse dans les expressions! Quelle philosophie dans ses maximes de morale. Resserrées dans des vers énergiques, elles se gravent profondément dans la mémoire de quiconque a assez d'esprit pour en connoître tout le mérite.

Son *Art poétique* retrace les règles essentielles de la poésie : c'est une école de goût pour le poète, et même pour l'orateur; une rhétorique écrite avec chaleur et avec agrément. Dans tous ses écrits, il inspire à ses lecteurs le goût du beau, du simple et du naturel; dans son *Art poétique*, il donne des leçons pour avoir ce goût.

Parmi une foule d'éditions qui ont été données de ce poète, on distingue celles qui suivent : 1°. d'Elzevir, 1629, *in*-12; 2°. de Bond, 1676, Elzevir, *in*-12; 3°. *cum notis variorum*, 1670, *in*-8°; 4°. *ad usum delphini*, 1695, *in*-4°; 5°. une édition gravée par Pine, 1733 et 1737, 2 volumes *in*-8°; 6°. celle du Louvre, 1733, *in*-16, petit caractère; 7°. les éditions de Barbou, 1746 et 1773, *in*-12, sont élégantes, ainsi que celles de Glascow, 1744 *in*-12, et de Baskerville, 1770, *in*-4°.

Plus de vingt écrivains ont traduit ou travesti *Horace*. Le premier qui mérita quelque attention en ce genre fut Dacier. Sa traduction, imprimée à Paris depuis 1681 jusqu'en 1689, en dix volumes *in* 12, est fidèle à la vérité dans le texte, savante et instructive dans les notes; mais elle manque de grace. Elle n'a nulle imagination dans l'expression, et l'on y cherche en vain ce nombre et cette harmonie que la prose comporte, et qui est au moins une foible image de celle qui a tant de charme dans la poésie. Si *Horace* dit à sa maîtresse, *Miseri quibus intentata nites* : Dacier dit, « Malheureux ceux qui se laissent attirer par cette bonace, sans vous connoître. » Il traduit, *Nunc est bibendum, nunc pede libero pulsanda tellus* : « C'est à présent qu'il faut boire, et que sans rien craindre il faut danser de toute sa force. » *Mox juniores quærit adulteros* : « Elles ne sont pas plutôt mariées qu'elles cherchent de nouveaux galans ». Mais quoiqu'il défigure *Horace*, et que ses notes soient d'un savant peu spirituel, son livre est plein de recherches utiles, et on loue son travail en voyant son peu de génie.

Le P. Tarteron, autre traducteur d'*Horace*, avoit plus d'esprit, et sa version * fut d'abord comblée d'éloges. Selon les uns, l'on pouvoit dire qu'*Horace* entre ses mains n'a rien perdu de sa beauté, ni de l'élévation de ses pensées; que la prose n'ôte rien à la poésie; et qu'*Horace* devenu françois ne seroit point méconnu des courtisans d'Auguste. Selon d'autres, rien n'étoit plus net, plus naturel, plus poli : c'étoit une copie qu'on

* Elle a été plusieurs fois imprimée en deux vol. *in*-12.

pouvoit admirer, après même qu'on avoit senti les beautés de l'original. Ce qui doit rester de ces louanges excessives, c'est que « le traducteur, dit l'abbé Goujet, prend en gros les idées de son auteur, et les rend en des termes qu'on lit toujours avec plaisir, mais qui, comme il en convient lui-même, sont détachés et indépendans des phrases et des façons de parler d'*Horace.* »

La traduction du P. Sanadon *, confrère du P. Tarteron, a encore beaucoup de réputation ; mais il est quelquefois plus paraphraste que traducteur. A la poésie lyrique d'*Horace*, qui est si serrée et si énergique, il substitue ordinairement une prose poétique, où il y a du feu et de l'élévation, mais diffuse et alongée. Le même défaut ne se fait pas sentir dans les satyres et les épîtres. Peut-être que notre langue n'a pu lui fournir des tours assez vifs, ou que, livré à l'enthousiasme poétique, il n'a pas pris soin de régler l'activité de son imagination. Du reste, il y a de l'esprit, du goût et de la délicatesse dans sa traduction et dans ses notes. Mais plusieurs savans ont blâmé la liberté qu'il a prise de faire des changemens considérables dans l'ordre et dans la structure même des odes. De toutes les pièces du poète, il n'en a laissé que trois dans leur ancienne situation. Par-tout il met de nouveaux titres et de nouveaux argumens. Il partage quelquefois une pièce en deux ; et quelquefois de deux il n'en fait qu'une. Ici il enlève au poète plusieurs vers qui avoient paru sous son nom. Il change la distribution à laquelle on avoit été accoutumé jusqu'à

* Elle parut en 1728, en deux volumes *in*-4°, sous le titre de *Poésies d'Horace, disposées suivant l'ordre chronologique, avec des remarques et des dissertations.*

lui. Ces arrangemens, ou plutôt ces dérangemens, n'ont pas plu à tout le monde. Il y en a pourtant qui servent à mieux faire entendre *Horace*.

Ce poète, si digne d'être traduit, l'a été encore de nos jours par M. l'abbé Batteux. Sa version, publiée en deux volumes *in*-12, est écrite avec moins de légèreté que celle du P. Tarteron; mais elle est plus exacte et plus fidèle. On souhaiteroit seulement que les graces naïves et délicates de l'original fussent plus animées dans la copie.

Plusieurs pensent qu'on ne devroit traduire les ouvrages en vers qu'en vers; mais il n'y a qu'un grand poète qui soit capable d'un tel travail, et ce grand poète n'est pas facile à trouver. Le partage d'*Horace* a été de n'avoir presque que des traducteurs médiocres. L'abbé Pellegrin publia en 1715, en deux volumes *in*-12, ses odes traduites en vers françois, avec le texte à côté de la traduction; mais cette version est moins connue que l'épigramme de la Monnoye:

> Il faudroit, soit dit entre nous,
> A deux divinités offrir ces deux *Horaces*:
> Le latin à Vénus la déesse des graces,
> Et le françois à son époux.

On trouve plusieurs autres morceaux d'*Horace* épars çà et là. On en a fait un recueil en 1752, en cinq volumes *in*-12, sous le titre de *Poésies d'Horace en vers françois, avec le texte latin et des extraits des auteurs qui ont travaillé sur cet auteur*. Quelques uns de ces essais font voir qu'avec du temps, de la peine et du génie, on peut parvenir parmi nous à traduire heureusement les poètes en vers. Mais, en général, la plupart des traducteurs

gâtent leur original, ou par une fausse ambition de le surpasser, qui les rend infidèles, ou par une plate exactitude, qui les rend plus infidèles encore. On dit que madame de Sévigné les comparoit à des domestiques qui vont faire un message de la part de leur maître, et qui disent souvent le contraire de ce qu'on leur a ordonné. A Dieu ne plaise que j'applique cette comparaison à M. Vanière et à M. de Reganhac, qui ont traduit en vers le premier livre des *Odes d'Horace,* l'un en 1761, *in*-8°, et l'autre en 1752, *in*-12. Le public a applaudi à leurs efforts. C'est tout ce qu'on peut dire d'un travail aussi difficile.

Nous avons encore une traduction séparée des *Odes d'Horace,* ouvrage posthume de l'abbé des Fontaines, imprimée en 1754, *in*-12. Elle passe pour exacte et fidèle. *Horace* est concis ; il dit beaucoup de choses en peu de mots, et son traducteur a quelquefois ce mérite : d'autres fois, mais plus rarement, il est alongé et prosaïque.

OVIDE. — Ce poète naquit à Sulmone, ville de l'Abruzze, l'an 43 avant J. C.; il fut envoyé à Rome de bonne heure. Ses talens étoient déja développés. Le séjour de cette ville, la patrie du goût et des arts, le perfectionna. Envoyé à Athènes à seize ans, il étudia les finesses de la langue et de la littérature grecque. La poésie avoit pour lui des charmes irrésistibles. Son père voulut détruire cette passion; mais il ne fit que l'accroître. *Ovide* étoit né poète, et il le fut malgré son père.

Si Horace est difficile à traduire, *Ovide*, quoique plus clair et plus abondant, ne l'est pas moins. Qui peut se flatter de rendre jamais en notre langue cette facilité,

cette finesse, ces tours si variés, si vifs, ces traits piquans, ce coloris, enfin toute cette expression abondante, serrée, badine, éloquente, tantôt pleine et tantôt légère, qui forment le caractère unique et singulier de cet heureux génie? Tous les sujets qu'il traitoit, quelque stériles, quelque bizarres même qu'ils fussent, devenoient riches, gracieux et fleuris entre ses mains. Mais comme il avoit beaucoup d'esprit, il en mettoit par-tout jusqu'à l'excès. Se plaignoit-il de ses malheurs, il songeoit bien plus à être ingénieux qu'à intéresser. Ecrivoit-il des lettres amoureuses, c'étoient pensées sur pensées, de l'esprit à chaque mot, par conséquent peu de sentiment et de passion. Un autre défaut, c'est qu'il aime à s'égayer jusques dans les sujets les plus graves et les plus sérieux. Bien différent de ce peintre admirable dont Pline fait mention, qui donnoit toujours plus de choses à penser aux spectateurs qu'il n'en exprimoit, *Ovide* ne laisse rien à deviner : il exprime toujours plus qu'il ne peint; il offre une idée sous toutes les images dont elle est susceptible, et ne la quitte qu'après avoir épuisé celles qui peuvent la représenter. Cette abondance excessive est comme le fond de son caractère; et les exemples en sont si fréquens dans ses *Elégies* sur-tout, qu'elle n'a pas besoin d'être prouvée. Il semble avoir ignoré qu'un ouvrage n'est jamais plus parfait, que quand on ne peut rien y retrancher sans en altérer la perfection.

De toutes les productions de ce poète, les *Métamorphoses* sont la plus justement célèbre. Nous en avons sept ou huit traductions françoises, en vers ou en prose; mais on ne lit plus guère aujourd'hui que celle de l'abbé Banier, et quelquefois la traduction en vers de

Thomas Corneille, à Paris, 1697, trois vol. *in*-12, qui sûrement n'est pas sans mérite. Toutes les autres, et l'on y comprend celles de du Ryer et de l'abbé de Bellegarde, sont totalement oubliées ou dignes de l'être. On peut donc supposer qu'il n'existoit, à l'usage des gens du monde, qu'une traduction des *Métamorphoses*, celle de l'abbé Banier, à Amsterdam, 1732, *in-fol.*, avec les figures de Picart; version bien écrite et enrichie de savantes notes, mais non exempte de tout reproche. Quelques critiques ont trouvé qu'il y avoit des endroits glacés dans le françois, qui dans le latin sont d'une grande vivacité; et que, dans d'autres, l'exactitude à rendre le sens de l'original étoit quelquefois manquée. On reconnut bien tous les avantages qu'une étude assidue des poètes et de l'ancienne mythologie, devoit donner à l'abbé Banier sur les autres interprètes d'*Ovide;* mais on s'apperçut que, trop plein de ses connoissances mythologiques, il sacrifie assez souvent au sens moral ou historique le sens physique ou littéral. D'ailleurs, dans sa traduction ainsi que dans toutes les autres, les fables sont divisées entre elles, et comme détachées du fond de l'ouvrage; ce qui détruit l'unité du poème, ou en fait perdre le fil.

M. Fontanelle, auteur d'une nouvelle traduction des *Métamorphoses d'Ovide*, Paris, 1767, deux vol. *in*-8°, a évité cet inconvénient. Son objet a été, 1°. de rendre le poète latin avec la fidélité la plus scrupuleuse, sans couvrir ni déguiser ses défauts, et sans lui faire rien perdre, autant que pourroit le permettre le caractère de notre langue, de sa force et de ses agrémens; 2°. de présenter l'ensemble du poème, d'en faire sentir l'économie, la liaison et l'unité. Ce double objet a paru

très-bien rempli. La traduction est exacte, littérale, précise, poétique, et n'en est que plus agréable, sans être moins pure.

Les *Héroïdes* d'*Ovide* ont eu, ainsi que les *Métamorphoses*, plus d'un traducteur : Renouard, Meziriac, Martignac, l'abbé de Bellegarde, mademoiselle l'Héritier, etc. ont tenté de rendre en vers ou en prose le sens ou les expressions, l'esprit ou la lettre, et souvent les ont manqués l'un et l'autre. En effet, à l'exception de Meziriac, dont la version poétique, indépendamment de l'érudition prodiguée dans son ample commentaire, n'est certainement pas méprisable, quelle idée tous ces traducteurs donnent-ils d'*Ovide?* Il seroit ignoré, s'il n'étoit connu que par eux. Pour avoir donc une foible idée de ses *Héroïdes*, il faut lire la nouvelle traduction publiée à Paris chez Duchêne, 1763, *in*-8°. Cette version est bien supérieure, pour le style et pour l'exactitude, à toutes celles que nous avons citées : mais quand on la rapprochera du texte de notre poète, on le trouvera peu reconnoissable ; l'auteur n'a pas mis la chaleur qu'une ame sensible, avec une imagination un peu vive, y auroit versée : mais on peut s'en servir pour bien connoître l'historique, et à peu près toute la substance des *Héroïdes*.

Les *Fastes* d'*Ovide* ne sont autre chose que le calendrier des Romains, mis en vers. Ce sujet étoit fort sec ; mais le poète, doué de l'imagination la plus heureuse, trouva le moyen de répandre des fleurs sur toute la route qu'il vouloit parcourir. Il rapporte les causes historiques ou fabuleuses de toutes les fêtes ou féries de chaque mois, le lever et le coucher de chaque

constellation, d'une manière à faire regretter la perte des six derniers livres qu'il avoit, dit-on, composés pour faire l'année complète. L'abbé de Marolles, le Scudery des traducteurs, en donna une mauvaise version en 1660.

M. de Saint-Ange a donné une traduction des *Fastes*.

M. Bayeux a également traduit les *Fastes* d'*Ovide*.

Les *Elégies*, que ce poète composa pendant son exil, ont été mieux traduites que les *Fastes*. Mais ces *Elégies* ne sont pas celles de ses productions où l'on trouve le plus d'élévation et d'agrément : ce sont toujours des plaintes dictées par la lâcheté et mêlées de flatteries qui prouvent une ame basse et sans énergie. Cet ouvrage d'*Ovide* a été traduit en françois par le P. de Kervillars, à Paris, 1723 et 1726, en deux vol. *in*-12. L'auteur dit qu'il a poussé l'ambition jusqu'à ôter à son ouvrage l'air de traduction, pour lui donner celui d'un ouvrage de première main. Je ne crois pas que l'on puisse blâmer cette ambition ; mais on a trouvé que, pour la satisfaire, il en coûtoit quelquefois à la fidélité de l'interprétation, et qu'il y a plusieurs endroits où le sens du poète est manqué. A l'égard du style, à quelques affectations près, il est varié et élégant. Mais *Ovide*, qui ennuie par ses répétitions, n'a presque rien perdu de son tour asiatique, et le traducteur paroît trop souvent le paraphraste de son auteur.

L'*Art d'aimer*, la source, à ce qu'on prétend, des malheurs d'*Ovide*, n'a pas trouvé de traducteur digne des charmes de ce poème.

Il est étrange que nous n'ayons point de bonne traduction complète de tous les ouvrages d'*Ovide* : il n'y

a que celle de Martignac qui soit supportable; et il faut bien s'en contenter, toute foible qu'elle est. Elle parut à Lyon en neuf volumes *in*-12, 1697. Le premier volume contient les *Héroïdes;* le second, les trois livres des *Amours*, et la *Consolation à l'impératrice Livie;* le troisième, l'*Art d'aimer*, le *Remède d'amour*, l'*Art d'embellir le visage*, l'*Elégie du Noyer;* les quatrième, cinquième et sixième, les quinze livres des *Métamorphoses*, avec l'abrégé de cet ouvrage, en latin, par Guillaume Canterus; et en françois par Martignac; le septième, les six livres des *Fastes;* le huitième, les cinq livres des *Tristes;* le neuvième, les *Epîtres écrites du Pont*, et le *Poème contre Ibis.*

Croiroit on que, dans le temps de la fureur du burlesque, *Ovide* fut habillé de ces guenilles du mauvais goût? D'Assouci publia, en 1650, *Ovide en belle humeur, enrichi de toutes ses figures burlesques.* Cette ridicule platitude plut dans le temps; c'est ce qui fit dire à Boileau :

Le plus mauvais plaisant eut ses approbateurs,
Et jusqu'à d'Assouci tout trouva des lecteurs.

Ce trait piqua vivement notre poète burlesque; et voici de quelle manière il s'en plaint dans la relation de ses aventures, qu'il publia lui-même d'un style très-bouffon : « Ah! cher lecteur, si tu savois comment ce *tout trouva* me tient au cœur, tu plaindrois ma destinée; j'en suis inconsolable; et je ne puis revenir de ma pâmoison, principalement quand je pense qu'au préjudice de mes titres, dans ce vers qui me tient lieu d'un arrêt de la cour du parlement, je me vois déchu de

tous mes honneurs, et que ce Charles d'Assouci, d'empereur du burlesque qu'il étoit, premier de ce nom, n'est aujourd'hui, si on le veut croire, que le dernier reptile du Parnasse, et le marmiton des muses. Que faire, lecteur, en cette extrémité, après l'excommunication qu'il a jetée sur ce pauvre burlesque disgracié? Qui daignera le lire, ni seulement le regarder dans le monde, sous peine de sa malédiction? »

Je ne sais pas si l'on ne doit pas mettre aussi au rang des traductions burlesques les *Métamorphoses* d'*Ovide* mises en rondeau par le doucereux Benserade? Tous les gens de goût en ont dit du mal. On ne s'est accordé qu'à louer la beauté de l'édition, et l'élégance des figures gravées aux dépens du roi. C'est ce qui donna lieu au joli rondeau attribué à Chapelle, qui finit par ces vers :

> Mais quant à moi, j'en trouve tout fort beau,
> Papier, dorure, images, caractère,
> Hormis les vers, qu'il falloit laisser faire
> A la Fontaine.

Les premières éditions des œuvres complètes d'*Ovide* sont de Rome, 1471, deux vol. *in-fol.*, et de Bologne, même année, *in-fol.* Les bonnes sont d'Elzevir, 1629, trois vol *in*-12; *cum notis variorum*, 1662, trois vol. *in*-8°, avec figures; de 1670, de 1683, de 1702; de Lyon, *ad usum delphini*, 1686 et 1689, quatre vol. *in*-4°; et avec les notes de Burmann, 1727, quatre vol. *in*-4°. Il y a encore celle de 1762, en trois vol. *in*-12, des Barbou, à Paris.

Tibulle et Properce. — Ce sont deux poètes élégiaques. *Tibulle* est tendre et naturel, passionné,

délicat, noble sans faste, simple sans bassesse, élégant sans affectation. Il sent tout ce qu'il dit, et le dit toujours de la manière dont il faut le dire. Il a les bonnes qualités de *Properce* et d'Ovide, et n'en a point les défauts.

On remarque plus de travail dans les *Elégies* de *Properce*, et l'art s'y fait trop appercevoir : « non, dit l'abbé Souchai, que les choses qu'il exprime s'éloignent toujours de la vérité ; mais ce qu'elles pouvoient avoir de naturel, il le gâte par les traits historiques ou fabuleux qu'il y mêle continuellement. »

L'infatigable abbé de Marolles a encore traduit *Tibulle* : et quel auteur n'a-t-il pas mis en françois? Il se fâche dans sa préface contre le métier de traducteur, qu'il avoit fait presque toute sa vie, le regardant comme peu honorable, parce qu'il l'avoit peu honoré. On fait plus de cas des *Amours de Tibulle*, par Jean de la Chapelle, de l'académie françoise, où se trouve la traduction des *Elégies* de ce poète en vers françois, à Paris, 1712, trois vol. *in*-12. Cette version est pourtant bien foible ; c'est plutôt une imitation qu'une traduction. Il a changé, ajouté et retranché, selon qu'il l'a cru convenable à son dessein. Il s'est servi tantôt de grands vers, tantôt de petits vers libres et mêlés de toutes sortes de mesures ; il a voulu seulement donner une idée de *Tibulle*, et non pas *Tibulle* même. Ses vers sont aisés ; mais il y en a beaucoup qui ne diffèrent de la prose que par la rime, sur-tout ceux qu'il appelle vers libres.

Le goût romanesque qui règne dans l'ouvrage [illegible] Chapelle, caractérise aussi, à peu de chose près,

Vie de Tibulle, tirée de ses écrits, publiée à Paris, 1743, en deux vol. *in-12.* C'est le fruit du commerce de M. Gillet de Moyvre, avocat, avec les muses. On y trouve toutes les poésies de *Tibulle,* traduites en vers françois. L'auteur dit qu'il s'est permis de supprimer, de transposer, de changer quelques vers, même d'augmenter, enfin d'ajouter à la pensée de *Tibulle ;* et il faut avouer qu'il a si souvent usé de ces privilèges, qu'il n'est pas toujours facile de reconnoître le poète dans le traducteur. Le même auteur, après nous avoir donné la *Vie de Tibulle,* publia celle de *Properce.* C'est encore un ouvrage de sa jeunesse, pour lequel il lui revint, dans un âge mûr, un retour de complaisance, qui l'engagea à le reproduire au grand jour en 1746. On y trouve, comme dans son *Histoire de Tibulle,* la traduction ou l'imitation en vers françois d'une partie des poésies de *Properce ;* et comme c'est le même goût qui règne dans ces deux ouvrages, vous pouvez appliquer au second le jugement que j'ai porté du premier. M. de Moyvre a pris tout le fond de l'*Histoire de Properce* dans l'histoire même ; mais il a cru que *Properce,* Ovide et Virgile vivant dans le même temps, il pouvoit supposer que ces trois fameux poètes se consultoient mutuellement, et qu'ils étoient très-unis. Cette supposition et plusieurs épisodes ont fourni quelques ornemens. L'histoire perdroit beaucoup de ses avantages, si tous ceux qui se mêlent de l'écrire se permettoient de pareilles libertés.

M. l'abbé de Longchamp a traduit *Properce,* et sa traduction est estimée ; elle a paru en 1772, *in-8°.*

M. de Pezay a traduit *Tibulle.*

Comme les poésies de *Tibulle* et de *Properce* sont réunies avec celles de Catulle, nous renvoyons pour le choix des éditions à l'article *Catulle.*

PHÈDRE.

A l'esprit des Romains sa plume a retracé
Les utiles leçons d'un esclave sensé ;
De ses termes choisis l'élégante justesse
Sert chez lui de grandeur, de tour et de finesse :
Sans tirer de l'esprit un éclat emprunté,
Le vrai plaît en ses vers par sa simplicité.

C'est ce que dit Van-Effen de *Phèdre,* affranchi d'Auguste, qui publia cinq livres de fables, imitées d'Ésope, et pleines d'élégance, de naturel et de vérité. Les maximes saines qu'il offre dans tous ses *Apologues,* lui méritent une place parmi les sages qui ont prêché la morale et la vertu, et qui ont donné la parole aux animaux pour instruire les hommes.

Plusieurs écrivains ont mis les *Fables* de *Phèdre* en françois. M. de Sacy publia, sous le nom de Saint-Aubin, sa traduction en 1646 ; et l'on dit de cette version que *Phèdre* ne se fût pas exprimé autrement s'il avoit écrit en prose françoise. Cet éloge est outré, et nous avons de meilleures traductions, sans compter celle de l'abbé Prévôt, qui n'est qu'une copie de celle de M. de Sacy ; sans parler de celle que le P. Fabre, de l'Oratoire, publia en 1728. M. l'abbé Lallemand nous a donné les *Fables de Phèdre* en latin et en françois, avec des remarques, 1758, *in*-12. Cette traduction claire et exacte est d'une simplicité convenable à l'original ; ses notes peuvent être utiles aux commençans, et il n'a eu qu'eux en vue.

Nous avons aussi une traduction en vers françois par M. Denise de l'ouvrage de *Phèdre ;* elle fut publiée en 1708, *in*-12. La versification est plus aisée qu'élégante; mais l'auteur a su assez bien conserver le tour simple de l'original latin.

Les meilleures éditions de *Phèdre* sont celles : *cum notis variorum ,* 1667, *in*-8° ; *ad usum delphini,* 1675, *in*-4°, avec les notes de Danet; de David Hoogstratten, Amsterdam, 1701, *in*-4° ; de Leyde, *in*-4°, 1727, par Burmann ; de Paris, *in*-12, 1742; et de Barbou, 1748, *in*-12.

PERSE. — Ce poète satyrique est remarquable pour la morale pure et le grand fonds de raison qui distinguent ses *Satyres.* On lui a reproché d'être obscur ; mais il avoit peut-être de grands motifs pour ne pas être plus clair. Boileau a dit de lui :

> *Perse* en ses vers obscurs, mais serrés et pressans,
> Affecta d'enfermer moins de mots que de sens.

Ce poète a été traduit en vers et en prose. Le Noble en fit une imitation en vers françois , *accommodée au goût présent,* en 1704, *in*-12. Le soin qu'il prit d'habiller à la françoise le poète romain, fait quelquefois un effet assez singulier. On se trouve un peu surpris ; et *Perse* le seroit peut-être plus qu'un autre , de voir , par exemple , dans ses *Satyres* l'éloge du grand Bossuet , évêque de Meaux. Je crois , d'ailleurs , que peu de personnes auront approuvé la liberté que M. le Noble a prise dans cette traduction. Sous prétexte de faire parler le satyrique latin en vers françois, il verse sa bile sur les poètes ses contemporains. On ne veut voir que le

satyrique du règne de Néron, et l'on ne doit point lui faire violence jusqu'à mettre sur son compte ses caprices et ses haines personnelles.

Les traductions de *Perse* en prose sont en plus grand nombre que celles en vers. L'insipide Marolles ; la Valterie, écrivain foible, monotone et prosaïque ; Martignac, auteur de la même trempe ; l'avoient traduit avant le père Tarteron, qui publia sa version en 1689, *in*-12. Ce jésuite a mieux aimé s'accommoder au goût du siècle, que de représenter le poète absolument tel qu'il est. Mais, sans lui ôter que peu de chose de ses pensées, il a assez heureusement exprimé son génie, son goût, son caractère. Le style du traducteur est aisé, vif, élégant et fort naturel ; il ne se ressent nullement ni du pays latin, ni de la langue latine : mais on l'a trouvé trop familier dans cette longue épître préliminaire où il trace les portraits des trois satyriques latins. Juvénal y a paru d'ailleurs un peu trop mal traité, et *Perse* trop flatté, quoique du reste cette épître soit pleine de réflexions solides et ingénieuses.

M. Selis, professeur de belles-lettres, a donné une traduction de *Perse*, qui est estimée ; elle a paru en 1776, *in*-8°.

M. l'abbé le Monnier a également traduit *Perse* ; mais la traduction de M. Selis a eu plus de succès.

---

§. III.

JUVÉNAL. — LE satyrique *Juvénal* fit pour les mœurs ce qu'Horace avoit fait pour le bon goût ; il tâcha de les réformer par des invectives violentes. Son caractère

est la force et la verve. Horace écrivit en courtisan adroit, *Juvénal* en citoyen zélé. L'un ne laisse rien à desirer à un esprit délicat et voluptueux ; l'autre satisfait pleinement une ame forte et rigide. *Juvénal* méprise l'arme légère du ridicule ; il saisit le glaive de la satyre ; et courant du trône à la taverne, il en frappe indistinctement quiconque s'est éloigné des sentiers de la vertu. C'est un censeur incorruptible, mais qui, en dévoilant avec trop d'emportement le vice, alarme quelquefois la pudeur des gens de bien.

Notre littérature possède plusieurs traductions de *Juvénal* : Chaline, Marolles, Martignac, la Valterie, l'ont successivement rendu en françois ; mais leurs versions barbares, plates ou alongées, énervent l'énergie du poète latin.

Le P. Tarteron, jésuite, en donna une en 1700, *in*-12, qui est depuis quarante ans entre les mains de la jeunesse. C'est d'après elle que les gens du monde ont jugé *Juvénal ;* mais que le satyrique romain est lâche dans cette version ! On reproche non-seulement des contre-sens au traducteur, mais de la foiblesse, du trivial, de la dureté, de la froideur. *Juvénal* avoit étudié les mœurs de son temps dans l'école du monde ; le P. Tarteron ne connoissoit guère que le collège. M. Dusaulx n'a pas été gêné par les entraves qui glaçoient la plume de Tarteron. On a donné les plus justes éloges à sa traduction des *Satyres de Juvénal*, Paris, 1770, *in*-8°. Une bonne version est celle qui retrace vivement l'original à ceux qui le connoissent, et qui en tient lieu aux autres ; telle est celle de M. Dusaulx. Il a su éviter les deux écueils des traducteurs : la servitude, et la licence. Sa traduction

restera entre les mains du public, et n'en laissera pas desirer d'autre. Son discours préliminaire est pensé; il est très-bien écrit. Il a un plus grand mérite encore (dit M. Gaillard dans le *Journal des Savans*), celui d'annoncer une ame honnête et forte, capable, ainsi que celle de *Juvénal*, de

Ces haines vigoureuses
Que doit donner le vice aux ames vertueuses.

Le parallèle d'Horace et de *Juvénal*, composé de traits puisés dans leurs écrits, est de main de maître.

Les éditions les plus recherchées de *Juvénal* sont celles du Louvre, 1644, *in-fol.*; *cum notis variorum*, Amsterdam, 1684, *in-8°*; *ad usum delphini*, 1684, *in-4°*; de Casaubon, Leyde, 1695, *in-4°*; de Paris, 1747, *in-12*; et de Baskerville, 1661, *in-4°* : cette dernière édition est magnifique.

Lucain. — *Lucain*, neveu de Sénèque, a fait une gazette pompeuse de la guerre de César avec Pompée. Ce poème porte le titre de *Pharsale*. Un poète françois très-boursoufflé préféroit l'enflure de *Lucain* au sage enthousiasme de Virgile ; presque personne n'a été de son avis. « *Lucain*, dit l'auteur des *Affiches de province*, n'a connu ni la nature de l'épopée, ni le caractère et les loix de la fable ou de l'invention poétique, ni les bornes de la fiction. Dans un sujet consigné par-tout, soit dans les monumens publics, soit dans la mémoire des Romains par une tradition presque orale, *Lucain* ne pouvoit plus faire usage des grandes machines de l'épopée, et faire intervenir à son gré les dieux : mais la fiction qu'il n'avoit pas la liberté de répandre dans

l'économie de son poème, il l'a fait entrer dans les détails. C'est donc là qu'il excède par-tout la vraisemblance que la fiction ne dispense pas d'observer, et qu'il fait le plus étrange abus du merveilleux, en le prodiguant sans nécessité avec un excès qu'aucun romancier, même espagnol, ne s'est peut-être permis.

« Si les calamités de Rome sont annoncées par des prodiges, il les accumule avec une telle profusion, qu'il semble avoir compilé tous les écrits des augures. Le camp de César en Espagne est inondé par une forte pluie qui l'incommode beaucoup, mais dont César parle lui-même comme d'un évènement ordinaire. Cette pluie, dans *Lucain*, ressemble au déluge de Deucalion ; il renchérit presque sur Ovide. S'il fait la description de l'hiver dans un climat tempéré, il rassemble tous les frimas et toutes les glaces du pôle arctique. L'été succède ; on est transporté sous le ciel le plus brûlant de la zone torride. La bourrasque qu'essuie César sur la mer dans le foible esquif qui le portoit lui et sa fortune, est, sous le pinceau de *Lucain*, la plus horrible tempête dont on ait l'idée. Dans le voyage de Caton en Afrique, tous les serpens de la terre, comme s'ils s'étoient donné rendez-vous, sont rassemblés sur son passage. Enfin, géographie, navigation, astronomie, magie, physique, histoire naturelle, médecine, etc. etc., *Lucain* sait tout, comme Homère ; mais il outre tout, et ne met presque rien à sa place. »

L'abbé de Marolles et Brébeuf, dans le dernier siècle, ont essayé de traduire *Lucain*, et l'ont tous deux défiguré, mais chacun à sa manière et très-différemment. Marolles est plat et languissant, Brébeuf est encore

plus emphatique que son modèle : mais il se relâche quelquefois ; et quand *Lucain* rencontre heureusement la véritable beauté d'une pensée, le traducteur demeure beaucoup au-dessous, comme s'il vouloit paroître facile et naturel où il lui seroit permis d'employer toute sa force.

Depuis ces deux écrivains, la *Pharsale* avoit été négligée, lorsqu'enfin, en 1766, il parut deux traductions à la fois. La première, celle de M. Masson, trésorier de France, est exacte et propre à faire connoître le *Lucain* du temps de Néron, avec tous les défauts de sa jeunesse et ceux qu'il tenoit du mauvais goût de son siècle. La seconde est celle de M. Marmontel, l'un des plus grands admirateurs de *Lucain*. Après avoir fait son apologie dans la préface, il développe éloquemment les causes éloignées et prochaines de la guerre civile entre César et Pompée : ce morceau est digne de Saint-Réal. Quant à sa traduction, elle est trop élégante pour être servile et scrupuleusement littérale.

M. Marmontel exprime quelquefois plus simplement que *Lucain* de grandes idées et de belles images. Il a considéré la *Pharsale* comme un arbre vigoureux et touffu, dont il y avoit à retrancher bien des branches infructueuses, et qu'il falloit émonder sans le tailler au ciseau. Il s'est pourtant servi du ciseau pour retrancher entièrement, au commencement du premier livre, la longue apostrophe à Néron, excès honteux de flatterie, dont Virgile avoit donné le mauvais exemple dans son invocation des *Géorgiques*. Lorsque *Lucain*, par trop de précision, est obscur, l'académicien, pour développer ou déterminer la pensée, a mieux aimé alonger le texte que de le commenter en notes. Celles qu'il a mises au

bas des pages ont pour objet d'éclaircir quelques détails, et le plus souvent de concilier le poète avec les historiens dont les textes sont rapportés.

M. le chevalier de Laurés a traduit *Lucain* en vers; M. de la Harpe en a également traduit en vers les plus beaux morceaux.

La première édition de *Lucain* est de Rome, 1469, *in-fol.*; l'édition *cum notis variorum* est de Leyde, 1669, *in* 8°; celle de Leyde, 1728, en deux vol. in-4°, est plus estimée que celle de 1740 : mais toutes le cèdent à l'édition de Strawberry-Hill, 1760, *in*-4°, grand papier. Barbou a donné une jolie édition *in*-12 en 1767.

SÉNÈQUE. — Nous avons des tragédies sous le nom de ce philosophe. Les auteurs de ces pièces, quels qu'ils soient, montrent en beaucoup d'endroits des sentimens fort beaux; mais ils sont presque toujours hors de la nature. Leur génie outré ne quitte point une pensée qu'ils ne l'aient poussée au-delà de ses bornes, et ils deviennent fatigans à force de vouloir être merveilleux. Comme c'étoit là le caractère de *Sénèque*, il n'est pas étonnant qu'on lui ait fait présent du plus grand nombre de ces pièces. Nous n'en avons aucune bonne traduction en françois; mais si vous voulez connoître le goût, le génie, le caractère de la plupart de ces tragédies, il faut lire les réflexions judicieuses que le père Brumoy a eu occasion de faire sur ces pièces dans son *Théâtre des Grecs.* Vous y trouverez les parallèles de l'*Œdipe* de Sophocle avec l'*Œdipe* de *Sénèque*, des *Trachiniennes* ou de la *Mort d'Hercule* du poète grec avec *Hercule au mont Œta* du poète latin, les comparaisons de l'*Hippolyte*,

des *Phéniciennes*, de la *Médée*, des *Troyennes*, et de l'*Hercule furieux* d'Euripide, avec l'*Hippolyte*, la *Thébaïde*, la *Médée*, la *Troade* et l'*Hercule furieux* de *Sénèque*.

Les meilleures éditions des tragédies de *Sénèque* sont celles d'Amsterdam, 1682, *in*-8°, *cum notis variorum*; de Leyde, 1708, *in*-8°; et celle de Delft, 1728, en deux vol. *in*-4°.

PÉTRONE. — « C'étoit un voluptueux, dit Tacite, qui donnoit le jour au sommeil et la nuit aux plaisirs et aux affaires. Il y a des hommes qui se rendent célèbres par leur application au travail : celui-ci s'étoit mis en réputation par son oisiveté. Il ne passoit pas cependant pour un de ces grossiers libertins qui se ruinent par des débauches folles et sans goût, mais pour un homme d'un luxe délicat et raffiné. Toutes ses paroles, toutes ses actions, plaisoient d'autant plus, qu'elles portoient un certain air de négligence qui paroissoit la simple nature, et qui avoit toutes les graces de la naïveté. Cependant, lorsqu'il fut proconsul de Bithynie et ensuite consul, il se montra capable des plus grands emplois; puis, redevenu voluptueux, ou par inclination, ou par politique, pour plaire au prince, qui aimoit la débauche, il fut l'un de ses principaux confidens. C'étoit lui qui régloit tout dans les parties de plaisir de Néron; et Néron ne trouvoit rien d'agréable ni de bon goût que ce que *Pétrone* avoit approuvé ». De là naquit l'envie de Tigellin, qui le regardoit comme un dangereux rival qui le surpassoit dans la science des voluptés. *Pétrone* se donna la mort lui-même, pour prévenir celle à

laquelle l'empereur, sur une fausse accusation, l'auroit condamné.

Nous avons divers ouvrages sous le nom de ce célèbre voluptueux. Le plus fameux est le *Festin de Trimalcion*, qu'on lui attribue généralement. Mais Voltaire a voulu démontrer que cette satyre n'étoit point du tout de lui. « On a prétendu, dit-il, que le professeur Agamemnon est Sénèque : mais le style de Sénèque est précisément le contraire de celui d'Agamemnon, *turgida oratio ;* Agamemnon est un plat déclamateur de collège. On ose dire que Trimalcion est Néron. Comment un jeune empereur, qui, après tout, avoit de l'esprit et des talens, peut-il être représenté par un vieux financier ridicule, qui donne à dîner à des parasites plus ridicules encore, et qui parle avec autant d'ignorance et de sottise que le *Bourgeois Gentilhomme* de Molière ? Comment la crasseuse et idiote *Fortunata*, qui est au-dessous de madame Jourdain, pourroit-elle être la femme ou la maîtresse de Néron ? Quel rapport des polissons de collège, qui vivent de petits larcins dans des lieux de débauche obscurs, peuvent-ils avoir avec la cour magnifique et voluptueuse d'un empereur ? Quel homme sensé, en lisant cet ouvrage licencieux, ne jugera pas qu'il est d'un jeune homme effréné qui a de l'esprit, mais dont le goût n'est pas encore formé ; qui fait des vers tantôt très-agréables, et tantôt très mauvais ; qui mêle les plus basses plaisanteries aux plus délicates, et qui est lui-même l'exemple de la décadence du goût dont il se plaint ? La clef qu'on a donnée de *Pétrone* ressemble à celle des *Caractères* de la Bruyère ; elle est faite au hasard. »

Quoi qu'il en soit, le *Festin de Trimalcion* a eu plusieurs traducteurs. Premièrement Nodot, qui ajouta une suite trouvée, à ce qu'il dit, à Belgrade en 1688; suite dont plusieurs critiques ont contesté l'authenticité. Sa version est en vers et en prose, ainsi que son original. Sa prose est claire et facile; mais ses vers sont froids et languissans, et en général cette traduction est trop paraphrasée.

M. Lavaur en publia une beaucoup plus littérale en 1726, *in*-12, sous ce titre : *Histoire secrète de Néron, ou le Festin de Trimalcion, traduit de* Pétrone, *avec des notes historiques, un discours préliminaire sur* Pétrone, *son histoire secrète, et plusieurs autres remarques servant à l'intelligence de cet ouvrage.*

M. du Jardin, peu content de cette version, où il y a des retranchemens que les hommes vertueux jugeront nécessaires, en donna une nouvelle en 1742, en deux volumes *in*-12, sous le nom de *Boispréaux.* Sa traduction, quoiqu'un peu libre et quelquefois peu fidèle, est écrite d'un style communément léger, vif et animé; et jusqu'à présent *Pétrone* n'a point eu en notre langue d'interprète plus délicat. M. du Jardin a traduit en prose ce qui est en prose dans *Pétrone*, et en vers ce qui est en vers.

Nous avons encore de cet auteur un poëme sur la guerre civile entre César et Pompée. C'est une espèce d'inspiration prophétique, un caprice d'imagination, où il y a des portraits touchés avec force et frappés de bonne main. J'en connois deux traductions : l'une, en prose, par l'abbé de Marolles ; et l'autre, en vers, par le président Bouhier : celle-ci est digne de la plume de

ce magistrat. On la trouve dans son *Recueil de diverses traductions en vers françois*, Hollande, 1737, *in*-4°, et à Paris, 1738, *in*-12.

Les éditions de *Pétrone* les plus estimées sont celles de Venise, 1499, *in*-4°; d'Amsterdam, 1669, *in*-8°, *cum notis variorum;* de la même ville avec les notes de Boschius, 1677, *in*-24, et 1700, deux vol. *in*-24. L'édition des *variorum* a reparu en 1743, avec les commentaires du savant Pierre Burmann, qui n'avoit pas le talent d'être court.

Autres poètes latins.

Nous réunirons dans cet article plusieurs poètes latins qui ne méritent pas un article particulier. *Martial*, écrivain épigrammatique, prouva par son style combien le goût du vrai beau en littérature avoit déja dégénéré de son temps. Il se soutint sous des règnes orageux, et fut même aimé par des princes dont l'amitié étoit déshonorante. Ses épigrammes sont en général des ouvrages médiocres; il couroit après l'esprit, et n'atteignoit pas toujours le bon goût. Les pointes et les jeux de mots font son principal mérite. Quelques uns de nos poètes ont mis plusieurs de ses épigrammes en vers françois; elles sont répandues dans le recueil de leurs œuvres. Il y en a une assez foible traduction en prose, qui parut en 1753 à Avignon; mais l'abbé le Mascrier en donna une en 1754, en deux vol. *in*-12, qui fut publiée par Coustelier, et qui est estimée. Les meilleures éditions des *Epigrammes de Martial* sont celles de

Venise, par Vendelin de Spire, 1470, *in-fol.*; celle *cum notis variorum*, Leyde, 1670, *in-8°*; celle *ad usum delphini*, 1680, *in-4°*; celle d'Amsterdam, 1701, *in-8°*.

Il y auroit encore beaucoup d'autres poètes à traduire dans notre langue. Il y a dans *Stace* la matière de deux ou trois poèmes. Parmi ses idées gigantesques et les emportemens de sa fougue, que de traits heureux! et quelle veine, quel torrent de poésie!

Nous avons de lui deux poèmes héroïques, la *Thébaïde*, en douze livres, et l'*Achilléide*, dont il n'a laissé que deux chants; il a fait encore un recueil de petites pièces. La première édition de ce poète est celle de Rome, 1475, *in-fol.* Les meilleures sont celle de Barthius, 1664, quatre vol. *in-4°*; celle *cum notis variorum*, Leyde, 1671, *in-8°*; et celle *ad usum delphini*, 1685, deux vol. *in-4°*: cette dernière édition est très-rare.

La froideur de *Silius Italicus* est rachetée par des détails intéressans. Son poème est un tableau qui n'est pas piquant ni brillant en couleurs, mais dans lequel on trouve des sites et des incidens pittoresques.

La première édition de *Silius Italicus* est de Rome, 1471, *in-fol.* Les meilleures sont celles d'Alde, 1523, *in-8°*; de Paris, 1618, *in-4°*; et d'Utrecht, 1717, *in-4°*, par Drakenborch.

La sécheresse de *Valérius Flaccus* excitera moins la verve d'un traducteur : la poésie de style n'est pas, à beaucoup près, son endroit brillant; mais ce que nous avons de son poème sur les *Argonautes* est assez bien ordonné; c'est du moins le plus épique des poètes qui vinrent dans l'automne de la poésie latine.

Il y a une édition de *Valérius Flaccus* qui fut faite

à Bologne en 1474, *in-fol.*, et une autre de Leyde, 1724, *in-4°*.

Claudien, dans la monotonie de sa versification, a de l'élévation, de l'élégance, du style : eh! que d'agrémens répandus dans ses *Epithalames!*

Némésien et *Calpurnius*, poètes bucoliques, ont eu un traducteur qui a mis ces deux poètes en notre langue avec toutes les graces, toute l'élégance et la fidélité qu'on pouvoit desirer. Cet auteur est M. Mairault, mort en 1746, deux ans après que sa traduction eut paru.

Ausone a de beaux morceaux. Toutes ses œuvres ont été traduites en françois par l'abbé Jaubert, à Paris, 1769, quatre vol. *in-12*. Le traducteur auroit beaucoup plus fait pour la gloire de son auteur, dit M. de Querlon, s'il n'eût traduit que les ouvrages qui méritoient de l'occuper, comme le poème de la *Moselle*, l'*Amour fustigé*, les *Roses*, quelques épigrammes, la plupart des épîtres en vers ou en prose, et le *Remerciement à Gratien*, tout singulier qu'il est, ou même à cause de sa singularité. Il seroit à desirer encore que M. l'abbé Jaubert eût purgé son style des expressions provinciales que tant de personnes en province savent si bien éviter, soit en parlant, soit en écrivant.

Il y a une très-belle édition des poésies d'*Ausone, ad usum delphini*, *in-4°*, 1730.

Quand le christianisme eut éclairé les hommes, il épura leurs mœurs, mais il ne put parvenir à perfectionner leur goût. Il ne nous reste des premiers siècles de l'église que des hymnes où règne une simplicité sainte, qui les fait plus estimer par les gens de bien que par les amateurs de la belle poésie. La plupart de ces hymnes ont

été traduites par M. de Sacy, et insérées dans les *Heures de Port-Royal*. Corneille entra en lice avec lui, et traduisit les mêmes hymnes. Sa versification est communément soutenue, harmonieuse, noble; mais il y a aussi des négligences, des vers foibles, quelques tours forcés, et des expressions dures.

Le poème de *saint Prosper* contre les ingrats a été loué par ceux qui pensent qu'on peut mettre la théologie en vers.

Disciple d'Augustin, et marchant sur sa trace,
Prosper s'unit à lui pour défendre la grace.
Il poursuivit l'erreur dans ses derniers détours,
Et contre elle des vers emprunta le secours.
Les vers servent aux saints; la vive poésie
Fait triompher la foi, fait trembler l'hérésie.

Ce poème a été traduit en françois, en vers et en prose, par M. de Sacy, et cette traduction estimée a été réimprimée en 1717, *in*-12.

Les œuvres de *saint Prosper* ont été imprimées à Anvers, 1703, *in-fol.*

---

§. IV.

Poètes latins modernes.

La plupart des gens de goût sont prévenus contre ceux qui font des vers dans une langue morte, et la latinité moderne leur paroît aussi au-dessous de l'ancienne, que le françois est au-dessus du jargon de quelques unes

de nos provinces. Ce préjugé peut être injuste : mais comme il paroît avoir généralement gagné, nous nous étendrons fort peu sur les poètes des siècles derniers qui ont écrit en latin; nous ne parlerons même que de ceux qu'on a traduits ou imités en françois.

Jean Second. — Les dix-neuf *Baisers* de ce poète hollandois sont des productions d'un génie passionné, tendre et voluptueux ; ses tableaux sont aussi variés que délicats. Il est d'autant plus séduisant, que ses peintures sont l'expression la plus vive d'une ame qui ne respire que l'amour.

Nous avons de lui trois livres d'élégies, un d'épigrammes, deux d'épîtres, un d'odes, un de sylves, un de pièces funèbres, et des poésies galantes qui font honneur à son goût et à son esprit, mais où il règne trop de licence. On trouve les *Juvenilia* de ce poète dans la collection de Barbou, 1757.

Le premier recueil des poésies de *Jean Second* parut à Leyde en 1631 ; elles ont été traduites en françois en 1771, *in*-8°.

Théodore de Bèze. — Le même volume, imprimé chez Barbou, qui contient les poésies de *Jean Second*, contient aussi celles de *Théodore de Bèze*.

Muret. — Cet auteur est celui des modernes qui a le mieux écrit en latin : ses *Juvenilia* ont été imprimés à Paris, 1553, *in*-8° ; ils sont rares. Il y en a une édition avec Bèze, de Leyde, 1757, *in*-12.

Bonnefons. — Sa *Pancharis*, et ses vers phaleuques, dans le genre de Catulle, sont de tous les ouvrages

modernes ceux qui approchent le plus du pinceau facile et de la délicatesse de cet ancien. La Bergerie a traduit la *Pancharis* en vers françois.

Les poésies de *Bonnefons* se trouvent à la suite de celles de Bèze, dont Barbou a donné une édition en 1757, *in*-12. Il y en a deux autres éditions de Londres, 1720 et 1727, *in*-12.

SIDRONIUS HOSSCH. — *Sidronius Hossch*, jésuite, s'est illustré par des poésies latines, qui ont été recueillies dans un vol. *in*-8°, 1656.

Ce poète est estimé par ses tours heureux et par la pureté de sa latinité.

SARBIEWSKI. — *Sarbieswki*, jésuite polonois, auteur de plusieurs poésies mêlées de grandes beautés et de grands défauts.

DUFRESNOY. — *Dufresnoy*, auteur d'un poème sur la *Peinture*, qui a été traduit en françois par Roger de Piles. La meilleure édition de ce poème est celle de Paris, 1673, *in*-12, qu'on a ornée des figures de Leclerc.

M. de Querlon a retouché cette traduction, et il en a donné une nouvelle édition en 1753, à laquelle il a joint la traduction du poème de l'abbé de Marsy.

SAUTEL. — Le père *Sautel* est auteur de *Jeux allégoriques* qui ne sont pas très-estimés ; ses ouvrages ont été imprimés à Lyon en 1656, *in*-12.

SANTEUIL. — C'est à ce poète que nous sommes redevables des belles hymnes qui se chantent dans nos

églises. *Santeuil* avoit l'imagination la plus ardente : lorsqu'il composoit ses hymnes, il avoit l'air d'un furieux. C'est un des poètes, en effet, dont le génie fut le plus impétueux. Ses hymnes ont été traduites en vers françois par l'abbé Saurin, Paris, 1699, *in*-12; et M. l'abbé Poupin en a donné une autre traduction aussi en vers, 1760, *in*-12. Ces versions sont fort au-dessous de l'original pour la verve, l'enthousiasme, la précision et l'énergie; mais elles peuvent du moins servir à le faire entendre.

Les autres productions de *Santeuil* traduites, soit en vers, soit en prose, par plusieurs poètes du dernier siècle, se trouvent dans le recueil de ses œuvres, à Paris, 1698, *in*-12, et plus complètes dans l'édition des mêmes œuvres, procurée par M. Pinel de la Martelière, 1729, trois vol. *in*-12.

Commire. — Ce jésuite est un des meilleurs poètes latins qui aient illustré le siècle de Louis XIV : l'aménité, l'abondance, la facilité, sont en général le caractère de sa versification; mais, plus propre à embellir qu'à s'élever, il n'a point cette hardiesse, ce feu, cette énergie, cette précision qui font de la poésie le plus sublime de tous les arts. Plusieurs poètes françois ont imité ou traduit diverses pièces de ce jésuite. On trouvera ces imitations dans le recueil de ses œuvres, Paris, 1716, deux vol. *in*-12.

Quillet. — Nous avons de cet auteur un poème latin intitulé *la Callipédie*, ou *la Manière d'avoir de beaux enfans*, qui parut en 1656, *in*-8°, Paris, avec une épître dédicatoire au cardinal Mazarin. Il est sans doute singulier qu'un poème qui enseigne un pareil art,

et où l'on trouve des peintures des plaisirs de l'amour et des détails sur l'article de la génération, ait été composé par un abbé, et dédié à un cardinal; mais la science des bienséances n'a été connue que fort tard parmi nous. Quoi qu'il en soit, il y a peu de poètes latins modernes qui puissent être comparés à celui-ci, soit pour le fond qui est extrêmement intéressant, soit pour la juste distribution des parties, soit pour l'ingénieux emploi de la fable, soit pour la variété des épisodes, soit pour la beauté de la versification. La sécheresse des préceptes disparoît sous le coloris du pinceau poétique. L'harmonie, la douceur, l'élévation, le nombre et la cadence, caractérisent la muse de *Quillet*. M. d'Egly publia, en 1746, une traduction françoise en prose de ce poème, *in*-12.

BRUMOY. — Les jésuites produisirent dans le dernier siècle divers poètes latins, et leur Parnasse n'a pas été stérile dans ce siècle-ci. Nous avons du père *Brumoy* deux poèmes célèbres, les *Passions*, et l'*Art de la Verrerie*. Les petites négligences qu'on trouve dans le premier sont peu de chose, quand on les compare avec la force des pensées, la variété et la multiplicité des images, la vivacité des descriptions, la pureté et l'élégance du langage. Sa latinité est plus romaine que ne l'est celle de la plupart de nos auteurs latins d'aujourd'hui. Le P. *Brumoy*, pour ne pas perdre le mérite de son travail auprès de ceux qui n'entendent ou ne goûtent point le latin, a traduit en leur faveur son ouvrage en prose françoise. Ceux qui sont versés dans les deux langues, trouveront que la version est peu littérale,

et que le traducteur se perd quelquefois de vue lui-même ; mais elle est écrite d'un style élégant et soutenu.

Le poème de l'*Art de la Verrerie* n'intéresse pas moins en son genre que celui des *Passions;* il n'y a ni moins d'art dans l'invention, ni moins d'agrémens dans la conduite. Le physicien et le poète s'y montrent dans un jour avantageux, sur-tout dans les deux derniers chants, où l'auteur exprime aussi heureusement qu'il décrit savamment les différens ouvrages de verrerie. Le P. *Brumoy* a aussi traduit ce poème en prose ; mais il est plus littéral que dans son poème des *Passions,* quoique son style soit aussi poli, que ses expressions soient aussi pures, aussi châtiées et aussi élégantes.

Vanière. — Le *Prædium rusticum* du père *Vanière* a trouvé autant d'admirateurs que le poème des *Jardins* du père Rapin, et il a eu de plus un traducteur. Il a été publié en françois sous le titre d'*Economie rurale,* par M. Berland de Rennes, 1756, deux vol. *in*-12. La réputation de ce poème est établie depuis long-temps. L'auteur écrit en vers avec une facilité admirable ; on sent qu'il s'étoit nourri de la lecture des auteurs du siècle d'Auguste. Quelques critiques veulent que certains épisodes soient déplacés. Pourquoi, disent-ils, à l'occasion de la maladie contagieuse des bœufs, nous donne-t-on la description de la peste de Provence, et les éloges des illustres prélats qui en ont bravé les dangers ? pourquoi tant d'autres digressions étrangères à son sujet? pourquoi tant de détails petits et minutieux? Mais, quelque chose qu'on dise, il faut toujours admirer l'aisance qu'a l'auteur de s'exprimer en beaux vers sur tant de sujets différens.

Un poète françois auroit bien de la peine à en faire autant. L'exemple du P. *Vanière* justifie ce qu'a dit Voltaire dans sa préface de *Brutus*, qu'il est plus aisé de faire cent vers en toute autre langue, que quatre en françois.

La Rue. — Le père *de la Rue* a donné un poème latin sur les conquêtes de Louis XIV, que le grand Corneille a traduit en vers françois.

Sanadon. — Le père *Sanadon* est auteur de plusieurs ouvrages lyriques, d'odes, d'épigrammes et d'élégies, que les frères Barbou ont recueillies et imprimées en 1754.

L'abbé de Marsy. — L'abbé de *Marsy* a publié plusieurs poèmes ; entre autres, *le Temple de la Tragédie*, et *la Peinture*.

Doissin — Le père *Doissin* a composé un poème sur la sculpture et un sur la gravure.

Desbillons. — Le père *Desbillons* est auteur de fables latines qui sont estimées, quoiqu'il n'ait pas le mérite de l'invention.

Huet. — Le savant évêque d'Avranches est auteur de plusieurs ouvrages latins très-estimés : on distingue, entre autres, ses métamorphoses, ses odes, et la relation de son voyage en Suède.

Fraguier. — *Fraguier* est auteur d'un poème sous le titre d'*Ecole de Platon*, qui est marqué au coin d'un génie aussi facile qu'aimable.

Massieu. — *Massieu* a fait un poème latin sur le café.

La Monnoye. — *La Monnoye* a fait paroître des fables, des épigrammes et des contes. Sa diction est élégante et pleine de finesse.

Les œuvres de ces quatre derniers poètes ont été réunies par l'abbé d'Olivet, dans un volume *in*-8°.

Ceux qui veulent réunir les éditions les plus correctes et les plus soignées des auteurs latins, doivent se procurer la collection imprimée par Coustelier et les frères Barbou.

Polignac, auteur de l'*Anti-Lucrèce*. — Le cardinal de *Polignac* racontoit volontiers ce qui lui avoit fait naître l'idée de cet ouvrage. En revenant de Pologne, il s'arrêta quelque temps en Hollande; il y eut plusieurs entretiens suivis avec le célèbre Bayle. Les argumens d'Épicure, de Lucrèce, et des sceptiques, qui venoient depuis peu d'être poussés très-loin dans le *Dictionnaire critique*, le furent peut-être encore davantage dans la conversation. Le cardinal de *Polignac* forma dès-lors le dessein de les réfuter : deux exils dans deux de ses abbayes lui donnèrent ce loisir nécessaire pour cultiver les lettres. Ainsi l'*Anti-Lucrèce* est le fruit des disgraces de son auteur. Il a été mis en françois avec beaucoup d'élégance et de force par M. de Bougainville, écrivain distingué, que la mort a enlevé trop promptement à la république des lettres.

CHAPITRE II.

DES POÈTES ÉTRANGERS.

§. PREMIER.

Des poètes italiens, et de leurs traducteurs.

LA poésie italienne, fille de la latine, passa par différens degrés ; le Dante en fut le père. Il fit de mauvais imitateurs, et lui-même étoit, à quelques égards, un mauvais modèle. Les Italiens l'appellent divin : mais c'est une divinité cachée ; peu de gens entendent ses oracles. Il a des commentateurs ; c'est peut-être encore une raison de plus pour n'être pas compris. Sa comédie de l'*Enfer*, du *Purgatoire*, du *Paradis*, a été mise autrefois en rimes françoises : mais cette version est si grossière et si insipide, que nous ne nous y arrêterons pas.

PÉTRARQUE. — Celui-ci est bien supérieur au Dante. Il tira les lettres de la barbarie, où elles étoient encore plongées dans le quatorzième siècle. Il rétablit les bonnes études en Europe. On lui doit la conservation de beaucoup d'auteurs, qui seroient perdus sans le soin qu'il prit de les rechercher et d'en faire faire des copies. Le Dante, avant lui, avoit donné de l'élevation et du sublime à la langue italienne ; mais il ne lui avoit pas ôté toute sa

rudesse. Ce prodige étoit réservé à *Pétrarque*. La langue italienne acquit sous sa plume cette facilité, cette abondance, cette harmonie, qui semblent être son caractère particulier. Mais n'y a-t-il pas dans tous les éloges que l'on a faits des *Canzoni* de l'amant de Laure, un peu trop d'enthousiasme ? Les poètes modernes, les françois surtout, ont composé des chansons plus délicates, plus ingénieuses, que celles de *Pétrarque;* mais on les loue moins, parce qu'elles sont moins anciennes.

Nous avons diverses imitations de quelques pièces de vers de ce poète ; mais elles sont répandues çà et là. L'ouvrage où vous en trouverez le plus est celui que M. l'abbé de Sade nous a donné en 1764, en trois vol. *in-4°*, sous le titre de *Mémoires pour la vie de François Pétrarque, tirés de ses œuvres et des auteurs contemporains, avec des notes ou dissertations, et les pièces justificatives.* Cet ouvrage renferme non seulement la vie littéraire et politique de *Pétrarque*, on y a fait encore entrer une version en vers de la plupart de ses ouvrages ; imitation qui tient plus de l'exactitude de la traduction, que de l'élévation de la poésie.

Boiardo. — *Matteo Maria Boiardo*, comte de Scandiano, au territoire de Reggio dans le Modénois, commandant de la ville et citadelle de Reggio, mort en 1494, parut un siècle après Pétrarque. Il est connu principalement par son poème de *Roland l'amoureux.* A l'imitation d'Homère, dans l'*Iliade, Boiardo* a choisi pour son sujet le siège de Paris, qu'il substitua à celui de Troie. Il étoit avec raison charmé de la beauté des ouvrages du poète grec, et cependant sa grande faute

est de l'avoir imité ; car l'imitation demande plus de gène et plus d'art qu'on ne croit communément. Les fleurs des anciens semblent fanées, lorsqu'elles sont cueillies par des mains mal habiles. Gravina lui reproche des expressions basses et des nombres trop foibles. Cependant il a la gloire d'avoir fourni des idées à l'Arioste, et d'en avoir peut-être été le guide dans son *Roland furieux*. Ils ont l'un et l'autre donné carrière à leur imagination, qu'ils avoient également vive et brillante : mais si l'un a le mérite de l'invention, l'autre l'emporte pour le style.

L'auteur de *Gil-Blas*, l'ingénieux le Sage, donna en 1717, en deux vol. *in*-12, une traduction, ou plutôt une imitation du *Roland amoureux*. Il a été forcé d'y faire beaucoup de changemens. Le poète italien, très-ignorant en géographie, rapprochoit les états les plus éloignés, et commettoit les bévues les plus singulières : son traducteur les a corrigées autant qu'il l'a pu. Il s'est encore écarté quelquefois de son original, pour lier les aventures l'une à l'autre, et faire disparoître la contrariété qui se trouve souvent entre elles dans le poème italien. Pour les hauts faits d'armes et les enchantemens qui ne se peuvent changer sans défigurer l'auteur, il les a conservés, de même que les caractères. Son style est pur, élégant, léger, et l'on y reconnoît l'auteur du *Diable boiteux*.

La meilleure édition de *Boiardo* est celle de Venise, par les frères Nicolini de Sabio, en 1544, *in*-4°.

L'Arioste. — Le *Roland furieux* de l'*Arioste* est une imitation du *Roland amoureux* de Boiardo. La

pureté et l'élégance du style, l'heureux choix des termes, les graces de l'imagination, une gaieté inépuisable, des tirades sublimes, voilà ce qui a fait fermer les yeux sur les imperfections du poème de l'*Arioste*. Mais lorsqu'on le lit de sang froid, on ne sauroit se dissimuler que son poème, à le prendre à la rigueur, n'a ni commencement, ni milieu, ni fin; on ne sait quel en est le héros principal; aucun épisode n'y semble naître du fond du sujet; le comique, et souvent un comique bas et obscène, s'y trouve confondu avec le tragique et l'héroïque. Ce poème, d'ailleurs, est plein de descriptions chimériques, d'exagérations outrées, qui interrompent continuellement le cours de la narration.

C'est un poème charmant, dit Voltaire; mais ce n'est pas un poème épique. Pour qu'il soit tel, il faut au moins avoir un but, et l'*Arioste* semble n'avoir que celui d'entasser fables sur fables. C'est un recueil de choses extravagantes écrites d'un style enchanteur. On ne place point Ovide parmi les poètes épiques, parce que ses *Métamorphoses*, toutes consacrées qu'elles sont par la religion des anciens, ne font pas un tout, ne font pas un ouvrage régulier. Comment donc y placeroit-on l'*Arioste*, dont les fables sont si au-dessous des *Métamorphoses?*

M. de Mirabaud nous a donné une traduction du poème de l'*Arioste*, qui est estimée.

L'édition la plus recherchée du *Roland furieux* est celle de Venise, *in-fol.*, 1584, avec les notes de Ruscelli et les figures de Porro. On estime aussi celle de Paris, en quatre petits volumes *in-12*; celle des Aldes, à Venise, *in-4°*, 1545. Les curieux recherchent aussi l'édition de Ferrare, 1515, *in-4°*. Mais les plus belles

sont celles de Molini, Paris, 1772, quatre vol. *in*-8°; et de Plassan, quatre vol. *in*-4°, papier vélin, avec des figures, 1795.

Panckoucke, libraire, a donné une traduction de l'*Arioste*, en petit format.

Ruccellai. — Ce poète étoit contemporain de l'*Arioste*, mais ce n'étoit point son rival. Son poème intitulé *les Abeilles*, traduit par M. Pingeron en 1770, *in*-12, est plus didactique et bien moins orné que celui de Virgile, quoiqu'en partie tiré de ce poète. C'est une production qui a cependant son mérite et ses agrémens; elle est en vers blancs, et très-agréable. C'est dans ce poème que *Ruccellai* attribue l'invention de la rime à la nymphe Écho; idée ingénieuse, et qui peint l'effet de ce genre d'ornement. La traduction du poème est bien faite.

Sannazar. — Ce poète excelloit à faire des vers latins; mais il n'avoit pas négligé sa propre langue, et nous avons de lui en italien une espèce de pastorale intitulée *Arcadie*. Ce genre d'ouvrage, mêlé de vers et de récits en prose, a quelque chose de moins frappant que celui qui se soutient par l'action ou la représentation, tels que le *Pastor fido*, l'*Aminte*, et quelques autres; mais il n'est pas moins susceptible de grandes beautés dans une main aussi habile que celle de *Sannazar*. Des images riches, agréables, et toujours variées; des peintures naturelles de la vie champêtre, font l'ornement de sa prose. Ses vers ont de la force, de la précision, et en plusieurs endroits on voit un grand fonds de morale philosophique. On y sent un homme dont la

vie a essuyé beaucoup de traverses, et qui a formé son jugement dans l'amertume des adversités. En un mot, au style près, qui, soit par la longueur des phrases ou par l'usage de certaines expressions, fait quelquefois perdre à la narration une partie de ses graces, on ne peut s'empêcher d'admirer la fécondité de l'auteur, et son art à faire des tableaux agréables.

M. Pecquet a donné une traduction de cette pastorale en 1737, *in*-12; il a travaillé à être littéral sans être esclave des tours, et il a tâché de prendre un style doux et simple.

Les poésies de *Sannazar* ont été imprimées à Naples, *in*-4°, en 1502; à Padoue, en 1723; et à Naples, en 1720, *in*-4° et *in*-12.

Trissin. — Le *Trissin*, célèbre en Italie par un poème épique dont nous ne connoissons point de traduction françoise, fut le premier qui donna une tragédie en langue italienne. Il choisit un sujet connu, parce qu'il ne voulut point qu'il fût étranger aux spectateurs. Il donna la préférence à l'histoire de Sophonisbe, et à ce qu'il y a de plus intéressant dans cette histoire, aux malheurs de cette reine, qui meurt par le poison que Masinissa lui envoie. Cette tragédie a été traduite deux fois en françois, mais il y a deux siècles; et ces versions n'étant plus supportables, il est inutile de nommer les plats traducteurs qui les ont faites.

L'édition de toutes les œuvres de ce poète a été donnée par le marquis Maffei, 1729, deux vol. *in-fol.* La première édition de son poème épique, donnée à Venise en 1547 et 1548, est très-rare; elle est en trois

vol. *in*-8°. On doit y trouver le camp de Bélisaire au premier volume, et le plan de Rome au deuxième, l'un et l'autre gravés en bois. Ce poème a été réimprimé à Paris en 1729, en trois vol. *in*-8°.

Le Pulci est regardé comme le créateur du poème épico-romanesque. Il a composé le poème intitulé *Morgante maggiore*, dont les meilleures éditions sont celles de Venise, 1494, 1545, 1574, *in*-4°; de Naples, sous le nom de Florence, 1732, *in*-4°; de Paris, 1768, trois vol. *in*-12.

Folengo (Théophile), auteur de l'*Orlandino*, poème burlesque en huit chants, a encore donné un autre poème satyrique, intitulé la *Macaronée*. La première édition des œuvres de ce poète est de 1521, *in*-12; elles ont été traduites en françois en 1606, et cette traduction a été réimprimée en 1734, en deux vol. *in*-12.

Le Tasse. — La *Jérusalem délivrée* du *Tasse* est peut-être le seul poème épique dont l'Italie puisse se glorifier. On ne sauroit trop louer la belle ordonnance de ce poème, ce grand intérêt qui y va toujours croissant, cet art singulier d'amener les évènemens, et de présenter successivement au lecteur les tableaux les plus terribles de la guerre, et les peintures les plus riantes de l'amour. Le *Tasse* paroît sur-tout supérieur à Homère, dont il semble avoir suivi les traces, par l'art de nuancer les couleurs, et de donner aux différentes espèces de vertus et de vices les traits qui leur sont propres et qui les distinguent le plus. Où trouver des caractères plus variés, plus fortement soutenus, que dans la

Jérusalem délivrée? Le style de ce poème achève la séduction. Il est toujours clair, élégant, harmonieux, et, dans le ravissement où le lecteur est jetté, il oublie tous les défauts de l'auteur; ces enchantemens qui semblent appartenir à la féerie; ce mélange bizarre d'idées païennes et chrétiennes; ces jeux de mots et ces *concetti* puériles, que le gout du siècle avoit arrachés au poète. Il n'y a en vérité qu'un Italien qui puisse supporter l'excès auquel le *Tasse* a porté le merveilleux de son poème. Dix princes chrétiens métamorphosés en poissons dans les bassins d'Armide, et un perroquet chantant des chansons galantes de sa propre composition, sont des choses bien étranges aux yeux d'un lecteur sensé, quoique nous soyons prévenus par l'histoire de Circé dans l'*Odyssée,* et quoique nous voyions tous les jours les perroquets imiter la voix humaine. Qu'on pardonne ces extravagances poétiques en faveur des beautés qui les accompagnent, à la bonne heure; mais qu'on ne soit pas assez enthousiaste ou assez sot pour en faire l'apologie. On ne comprend pas comment des personnes de bon sens peuvent approuver un magicien chrétien qui tire Renaud des mains des sorciers mahométans. On voit avec surprise dans le *Tasse* la messe, la confession, les litanies des saints, et des morceaux de sorcellerie, confondus ensemble et formant le plus grotesque assemblage.

Le traducteur du poème de l'Arioste l'a été de celui du *Tasse*. M. de Mirabaud en publia une traduction en prose en 1724. Cette version, dans laquelle le génie du poète italien reprenoit une nouvelle vie, fut le titre de sa réception à l'académie françoise. « C'a été, lui dit M. de Fontenelle, votre belle traduction de la *Jérusalem*

du *Tasse* qui a brigué nos voix : vous avez appris aux François combien étoit estimable ce poète italien qu'ils estimoient déja tant. Dès qu'il a parlé par votre bouche, il a été reçu par tout, par-tout il a été applaudi. L'envie et la critique n'ont pas eu la ressource de pouvoir attribuer ce grand succès aux seules beautés du *Tasse :* il perdoit le charme de la poésie, il perdoit les graces de sa langue, il perdoit tout, si vous ne l'eussiez dédommagé..... La voix du public, qui prévint nos louanges, vous indiqua dès-lors à l'académie. Voilà votre titre. » Le traducteur s'étoit fait un systême qui avoit été l'occasion de plusieurs fautes répandues dans la première édition de cet ouvrage ; tantôt il supprimoit entièrement tout ce qui n'étoit point de son goût, et tantôt il changeoit, ornoit, étendoit ou resserroit ce qui lui plaisoit davantage : mais dans sa seconde édition il se permit beaucoup moins de liberté, et son ouvrage acquit un mérite plus solide avec de nouvelles graces.

Après la *Jérusalem délivrée,* il n'y a aucun ouvrage du *Tasse* qui soit plus célèbre que son *Aminte,* qu'il fit pour plaire au duc de Ferrare, son protecteur. Cette pièce, qu'il appelle *Fable bocagère,* fut représentée avec beaucoup d'applaudissemens devant ce prince. Il a su conserver dans cet ouvrage la naiveté de l'églogue, en y joignant la richesse sagement distribuée dont est susceptible une action compliquée qui différencie la pastorale d'avec l'églogue. Il a su soutenir l'intérêt de sa pièce, en ménageant dans son sujet même des situations touchantes sans faire intervenir une double action. Enfin on remarque dans presque toute cette pastorale une sagesse d'expression qui n'a pas toujours trouvé dans

les poètes italiens de scrupuleux imitateurs. On lui reproche cependant un peu de sécheresse, et ce nombre infini de récits consécutifs qui, ne donnant rien à la représentation, laissent sans occupation un des principaux sens, par l'organe duquel les hommes sont le plus facilement touchés, celui de la vue.

Cette pastorale a eu plusieurs traducteurs ; les deux derniers sont MM. Pecquet et Lescalopier : l'un donna sa traduction en 1734, et l'autre en 1735. Il y a plus de fidélité et de précision dans celle-ci, et plus de vivacité, d'énergie et de délicatesse, dans le style de M. Pecquet.

M. Le Brun a donné en 1774 une traduction nouvelle de la *Jérusalem délivrée*, en deux vol. *in*-8°. Cette traduction fut, dans le temps où elle parut sans nom de traducteur, attribuée à J. J. Rousseau : c'est en dire assez pour annoncer qu'elle mérite un rang distingué parmi les traductions; aussi est-elle estimée et préférée à celle de M. de Mirabaud.

Les éditions les plus recherchées de la *Jérusalem* sont celle de Gênes, 1590, *in*-4°, avec les figures de Bernard Castelli et les notes de divers auteurs ; celle de l'imprimerie royale, à Paris, 1644, grand *in-fol.*, avec les planches de Tempesta; celle de Londres, 1724, deux vol. *in* 4°, avec les notes de plusieurs littérateurs italiens ; celle de Venise, *in-fol.*, 1745, avec figures ; et enfin l'édition portative et élégante des Elzevirs, 1678, deux vol. *in*-24, avec les figures de Sébastien Leclerc.

GUARINI. — L'*Aminte* du Tasse inspira aux poètes italiens le goût de la pastorale. Jean-Baptiste *Guarini*,

gentilhomme ferrarois, donna, peu de temps après lui, son *Pastor fido*, ou son *Berger fidèle*. Cette pastorale est son chef-d'œuvre. On y voit un auteur abondant dans ses expressions, presque toujours juste dans ses comparaisons, riche dans ses images, intéressant dans la conduite de sa pièce. On y trouve même plusieurs morceaux plus brillans et plus frappans qu'on n'en rencontre communément dans l'*Aminte*. Cette pièce plut beaucoup dans les représentations. Le *Guarini* avoit su disposer le théâtre de façon, que, sans aucun changement de décoration, on voyoit le temple au dessus de la montagne, la grotte au pied, et le vallon où se passent toutes les scènes. Mais la lecture laissa appercevoir des défauts qui échappent presque toujours à la représentation : telles sont une infinité de comparaisons longues et par conséquent languissantes, des scènes dont l'excessive prolixité fatigue, beaucoup de jeux de mots réprouvés dans notre langue. D'ailleurs, la longueur de cette pièce passe presque la vraisemblance. Quoique la scène soit en Arcadie, l'auteur fait ses personnages trop savans et trop instruits des grands systêmes de l'ancienne philosophie; il a trop subtilisé le raisonnement sur des choses qui au fond pouvoient être censées à la portée de simples bergers.

Cette pastorale a été traduite en vers par l'abbé de Torche, et en prose par M. Pecquet. La traduction du premier parut en 1667, à Paris, *in*-12, et celle du second vit le jour dans la même ville en 1733, deux vol. *in*-12. Cette dernière version, sans être parfaite, l'emporte de beaucoup sur l'autre pour l'exactitude, la fidélité, et pour les agrémens du style. On ne voit dans celle de l'abbé

de Torche aucune des graces qui sont répandues par-tout dans l'italien. Ces fleurs qui en sont un des plus beaux ornemens, y trouvent le même dépérissement qu'essuie le plus délicieux parterre aux approches de l'hiver.

La première édition du *Pastor fido* est celle de Venise, de 1602, *in*-4°. Les plus estimées sont celles d'Elzevir, Amsterdam, 1678, *in*-24, figures de Leclerc; de Vérone, 1735, et d'Amsterdam, 1736, *in*-4°; celle de Glascow, 1763, *in*-8°; celle de Paris, 1768, *in*-12.

Bonarelli. — La *Philis de Scire* du comte *Bonarelli* est la troisième pastorale que les Italiens mettent au nombre de leurs chefs-d'œuvre en ce genre: si elle cède le premier rang à l'*Aminte*, et le second au *Pastor fido*, elle occupe le troisième, et personne ne le lui refuse. Elle n'est pas aussi délicate ni aussi spirituelle que les deux autres, mais elle les égale dans l'invention; et comme elle est plus selon les règles, elle les surpasse dans la conduite. La reconnoissance y est bien amenée, et le changement d'état produit l'effet convenable à la comédie, qui est de rendre tous les personnages contens. L'unité de lieu n'y est pas exactement observée; mais l'action est une, et sa durée ne s'étend que depuis le lever du soleil jusqu'au coucher.

Parmi les traductions de cette pastorale, celle qu'on préfère est la version que du Bois de Saint-Gelais donna, en trois volumes *in*-12, à Bruxelles en 1707. « Comparée avec l'italien, elle m'a paru, dit l'abbé Goujet, exacte à rendre les pensées de l'auteur, et même son goût, son génie, ses expressions, autant qu'une traduction françoise peut rendre un poète italien. Le traducteur

avoue cependant qu'il a fait quelques changemens ; et j'aurois de la peine à l'en blâmer. Assez circonspect pour ne point s'éblouir par les fausses beautés répandues en quelques endroits de la *Philis de Scire*, il s'est cru en droit de mettre des correctifs aux pensées qui lui ont paru trop forcées ; dans d'autres, il a employé des termes d'une signification différente, mais susceptibles du même sens. »

L'abbé de Torche avoit traduit avant lui en vers la *Philis* de *Bonarelli* ; mais sa version, imprimée à Paris en 1669, *in*-12, est bien foible et bien languissante.

Les plus jolies éditions de la *Philis de Scire* sont celles d'Elzevir, 1678, *in*-24, figures de Leclerc ; et de Glascow, 1763, *in*-8°.

Marin. — On loue beaucoup l'*Adonis* de cet auteur. C'est un poème héroïque, suivant ses admirateurs ; ce n'est qu'un ouvrage de caprice et de fantaisie, selon beaucoup d'autres. Il est composé de vingt livres ou de vingt chants, et on ne peut guère les lire tous sans beaucoup d'ennui. Sa longueur, les idées singulières dont il est rempli, un phébus perpétuel, des tirades de vers où l'on ne trouve que la même pensée, ses images peu naturelles, tous ces défauts dégoûtent ou impatientent du moins un lecteur françois qui ne peut s'accoutumer à ces bizarreries italiennes.

Qui pourroit supporter parmi nous le mélange éternel qu'il fait du sacré et du profane ? Lorsque, dans le dix-septième chant, *Marin* fait voyager Vénus dans l'Asie, il la fait pleurer à l'aspect de ces pays dont un jour les Turcs s'empareront pour établir le croissant

sur les ruines de la croix. Auroit-on soupçonné qu'un pareil malheur, prévu de si loin, eût dû coûter des larmes à Vénus ? Dans le jardin des plaisirs consacré à la même déesse, il se trouve une fleur que le poète décrit en huit stances, parce qu'elle porte imprimés sur ses feuilles tous les instrumens de la passion de Jésus-Christ.

Un anonyme traduisit, ou plutôt abrégea et imita en vers françois, en douze chants, le poème d'*Adonis*. Cette imitation vit le jour à Paris en 1667, *in*-12; elle fut accueillie dans le temps, et elle auroit été dédaignée dans le nôtre. M. Fréron a imité plus heureusement le huitième chant de l'*Adonis*, dans une brochure intitulée: *Les vrais Plaisirs*, ou *les Amours de Vénus et d'Adonis.* Il y a mis une suite, des liaisons, et même ajouté diverses idées, mais qui ne déguisent point trop le génie italien.

TASSONI. — Le *Sceau enlevé*, poème du *Tassoni*, est regardé comme un des beaux monumens de la langue italienne On y trouve beaucoup de feu, d'imagination et de gaîeté. Rien de plus varié et de plus neuf que les comparaisons ; les caractères en sont bien frappés et bien soutenus. Le *Tassoni* a voulu réunir Callot et Raphaël : un portrait grotesque est suivi d'un tableau sublime ; l'enjouement du comique succède à des traits terribles ; par-tout on voit une force, une vivacité de coloris qui annonce l'art et le génie. Un peu moins de hardiesse cynique n'eût pas déparé ce poète. Les oreilles italiennes ne sont point alarmées comme les nôtres du son effronté de certains mots.

Pierre Perrault, frère de l'académicien de ce nom, publia en 1678, en deux vol. *in*-12, une traduction

platement littérale de ce poème, et la copie ne donna pas beaucoup d'estime pour l'original. Enfin, en 1768, M. de Cedors en a donné une en trois volumes *in*-12, qui est plus élégante et plus fidèle. Il a dû trouver de grandes difficultés dans la modestie de notre langue ; cependant, si on en excepte quelques négligences de style, quelques expressions trop familières, sa version ne déplaira pas aux lecteurs les plus délicats.

MAFFEI. — Nous passons de Tassoni à *Maffei*, parce que les poètes qui ont été entre ces deux écrivains n'ont pas produit des ouvrages dignes d'être connus, ou du moins on ne s'est pas appliqué à les faire connoître. Le marquis *Maffei* est principalement célèbre par sa *Mérope*. On sent dans cette tragédie le goût d'un écrivain qui s'est formé sur la majestueuse simplicité des Grecs : l'intrigue est naturelle ; la scène animée par les actions qui s'y passent ; les mœurs sentent l'antique ; le langage est noble et poétique sans être affecté ; les personnages sont intéressans. Cette pièce fut imprimée pour la première fois en 1710. Nous en avons deux traductions françoises : la première, par M. Freret, est estimée pour sa fidélité. Voltaire ayant traité le même sujet, en 1743, pour le théâtre françois, les applaudissemens que sa tragédie reçut dans les représentations, occasionnèrent une nouvelle traduction de *Mérope ;* mais le génie italien y est moins conservé que dans la première traduction, et l'exactitude même à rendre le sens de l'original n'est pas si entière.

METASTASIO. — L'abbé *Metastasio*, élève du fameux Gravina, a su joindre à la justesse d'esprit et à

l'érudition de son maître un génie délicat et une douceur de caractère que celui-ci n'avoit pas. Son style est pur, élégant, et quelquefois touchant et sublime. Le fond de ses pièces est noble, intéressant et théâtral. Personne n'ignore les étonnans succès qu'il a eus à la cour de Vienne. Son théâtre a été traduit en françois par M. Richelet, 1751 et années suivantes, en douze vol. *in*-12, sous le titre de *Tragédies et Opéra de l'abbé Metastasio*. Le traducteur, fidèle au sens de l'original, ne l'est pas moins à la pureté du langage.

M. Calsabigi a donné en 1759, à Paris, une édition de *Metastasio*, en neuf volumes *in*-8°; et depuis, l'abbé Pezzana en a donné une à Paris en 1782, en douze vol. *in*-4° ou *in*-8°, avec figures. Cette édition est la plus belle et la plus complète de toutes.

Gorini (le marquis de) a donné un grand nombre de pièces de théâtre. Ce sont de mauvaises copies ou de foibles imitations de nos grands poètes dramatiques.

Goldoni. — Nous avons de cet auteur un recueil de comédies italiennes. Quoiqu'il ne respecte pas les règles du théâtre, ses pièces ont eu du succès; il peint en homme qui a bien observé, et sa morale est pure.

Apostolo Zeno a fait des tragédies et des comédies lyriques. C'est encore un copiste de nos grands maîtres dans l'art dramatique. Il a le mérite d'avoir fait passer dans sa langue les beautés de notre théâtre; on ne doit pas être étonné qu'il ait eu du succès en Italie.

Nous avons une traduction en françois de huit drames de cet auteur, par M. Bouchaud; elle a été imprimée en 1758, en deux volumes.

Les œuvres complètes d'*Apostolo Zeno* ont été imprimées en italien à Venise en 1744, en dix vol. *in*-8°.

---

§. II.

Des poètes espagnols et portugais.

Alonzo d'Ercilla a donné un poème épique sous le titre d'*Araucana*, qui est composé de trente-six chants. L'auteur est remarquable, en ce qu'il a chanté lui-même ses exploits militaires. Le poète conquérant a mis beaucoup de chaleur dans la description de ses batailles : le feu de la plus belle poésie brille dans quelques endroits ; mais le poème n'a aucun plan.

Le poème d'*Araucana* fut imprimé pour la première fois en 1597, *in*-12. La meilleure édition est celle de Madrid, 1632, deux vol. *in*-12.

L'Espagne a été sur-tout féconde en poètes dramatiques ; il y a plus de comédies espagnoles qu'il n'y a de comédies et de tragédies italiennes et françoises depuis leur origine jusqu'a présent. Le seul dom *Pedro Calderon de la Barca* a imprimé neuf volumes de comédies, et six de ses drames saints que l'on représente en certains temps de l'année, et particulièrement à la Fête-Dieu. *Lopez de Vega* a fait plus de quinze cents pièces. Frère *Gabriel Thelles* en a produit un très-grand nombre, quoiqu'il n'y en ait d'imprimées que cinq volumes, chacun de douze comédies. Il en est ainsi des autres, à proportion. Aussi le théâtre espagnol est-il

la source où plusieurs de nos tragiques et de nos comiques les plus estimés ont souvent puisé.

C'est ce qui engagea M. le Sage à publier en 1700, *in-12*, le *Théâtre espagnol*, ou *les meilleures comédies des plus fameux auteurs espagnols, traduites en françois.* Ce titre est sans doute trop pompeux ; car le traducteur n'a donné que deux pièces, et ne s'est pas même attaché à être littéral. Les Espagnols ont, dit-il, des façons de parler qu'on ne me blâmera pas d'avoir changées : tantôt ce sont des figures outrées qui font un galimatias des termes pompeux de ciel, de soleil et d'aurore ; tantôt ce sont des saillies du capitan matamore, des mouvemens rodomonts qui ne laissent pas véritablement d'avoir de la grandeur et de la force, mais qui sont trop opposés aux usages pour qu'ils puissent être goûtés des François.

Le traducteur a donc adouci ce qui lui a paru trop rude ; mais il n'a pas travesti ses acteurs à la françoise. Il a voulu qu'on pût toujours reconnoître, à leur manière de penser et de parler, qu'ils étoient nés sous un autre ciel que le nôtre. Quand il n'a pu, sans supprimer des incidens qui lui ont paru agréables, consommer l'action en un jour, il en a pris deux. Pour l'unité de lieu, il n'a pas cru qu'il lui fût possible de la garder sans ôter le merveilleux et sans tronquer les intrigues. L'auteur nous avoit promis de pousser ce travail beaucoup plus loin, et en particulier de nous faire connoître les écrivains dramatiques espagnols, et les obligations qu'il croit que nous leur avons ; il n'a pas tenu parole.

Nous ne devons pas regretter qu'il n'ait pas rempli sa promesse, depuis que M. Linguet nous a donné son *Théâtre espagnol*, en quatre volumes *in-12*, 1770. Cet

ouvrage est fait avec beaucoup plus de goût que celui de le Sage ; il y a un bien plus grand nombre de pièces, et on sait quelle élégance, quelle pureté, quelle facilité, quelles graces le traducteur donne à tout ce qu'il touche.

M. du Perron de Castera avoit donné, avant M. Linguet, des extraits de dix comédies de *Lopez de Vega*, en trois brochures *in*-12, 1738. Ces extraits sont assez bien faits; mais on vouloit avoir les pièces en entier, et c'est ce qu'on trouve dans le recueil de M. Linguet, beaucoup plus ample et plus estimable.

Aux auteurs dramatiques espagnols que nous avons cités, nous devons ajouter les noms de deux autres auteurs, *Lopez de Ruéda*, et *Michel Cervantes.*

Le premier étoit à-la-fois acteur et auteur.

On connoît la fécondité de l'imagination du second, par son roman de *Dom-Quichotte.*

Poètes portugais.

Camoens. — De toutes les productions des muses portugaises, nous ne connoissons que la *Lusiade* du *Camoens*, poème héroïque sur la découverte des Indes orientales Le fond de cet ouvrage n'est ni une guerre, ni une querelle de héros; c'est un nouveau pays découvert à l'aide de la navigation. Après le début, le poète conduit la flotte portugaise à l'embouchure du Gange, décrit en passant les Indes occidentales, le midi et l'orient de l'Afrique, et les différens peuples qui vivent sur cette côte. Il entremêle avec art dans le troisième et le quatrième chant l'histoire du Portugal. La mort d'Inès de Castro, femme du roi dom Pedre, qui fait partie de

cette histoire, est racontée dans le troisième livre, et ce morceau passe pour le plus beau du *Camoens*. Il y a, dit-on, dans Virgile peu d'endroits plus attendrissans et mieux écrits.

La simplicité du poème est rehaussée par des fictions aussi neuves que le sujet : mais il y en a où la décence est entièrement violée ; telle est celle de cette isle enchantée où Vénus rend les néréides amoureuses des Portugais. Les plaisirs les plus lascifs y sont peints sans voile. Un autre défaut de ce poème, c'est le peu de liaison qui règne dans toutes ses parties ; il ressemble au voyage dont il est le sujet ; les aventures se succèdent les unes aux autres, et l'auteur n'a d'autre art que celui de les bien conter : mais cet art est beaucoup ; et il faut que ce poème soit plein de grandes beautés de détail, puisqu'il fait depuis deux cents ans les délices d'une nation spirituelle, qui certainement en connoît les fautes.

En 1735, M. du Perron de Castera nous a donné une traduction en prose de ce poème, dont le style est vif et nerveux, mais peu correct et trop coupé. Sa prose poétique, qui dégénère quelquefois en vers héroïques, est semée de temps en temps d'expressions peu françoises : sa traduction n'a pas paru toujours fidèle ; et ses notes, presque par-tout inutiles, sont très souvent fautives.

M. de la Harpe a donné en 1776 une nouvelle traduction de la *Lusiade*, qui vaut infiniment mieux que celle de M. du Perron de Castera.

La première édition de la *Lusiade* est de 1572, Lisbonne, *in-fol.* Il y en a une en trois vol. *in-12.*, de Paris, 1759.

La traduction de M. de la Harpe est en deux vol. *in*-8°.

Les Portugais n'ont qu'un petit nombre de poètes dramatiques, dont voici les noms : *Mello*, *Gomez*, *Mathos*, *Fragoso* et *Cordeyro*.

Ils ne jouent ordinairement sur leurs théâtres que des pièces espagnoles.

---

§. III.

Poètes anglois.

Les poètes anglois ont de grands défauts ; mais ils ont aussi de grandes beautés. Nos productions poétiques sont beaucoup plus châtiées et plus régulières que celles des Anglois ; mais en général leurs poésies doivent être plus cadencées et plus remplies de ce feu, de cet enthousiasme qui constitue le caractère de la poésie, et en particulier celui des poètes que je vais faire connoître.

Milton. — Le *Paradis perdu* de *Milton* est peut-être le seul poème anglois où l'on peut trouver dans un parfait degré cette conformité qui satisfait l'esprit, et cette variété qui réjouit l'imagination. Tous les épisodes de ce poème sont comme des rayons qui tendent au centre d'un cercle parfait. Quelle est la nation à qui l'entrevue d'Adam et de l'ange ne plairoit pas ? Comment n'être pas charmé des traits hardis avec lesquels est représenté le caractère rusé, intrépide et impitoyable de Satan ? Qui n'admireroit pas sur-tout cette sublimité et cette sagesse avec lesquelles *Milton* peint l'Être suprême, et la majesté avec laquelle il le fait parler ? Ses peintures

sont si vives, qu'elles enlèvent l'ame du lecteur. Il a sur-tout un droit incontestable sur l'admiration universelle, lorsqu'il fait la description des choses humaines. Où trouver des images plus grandes, plus sublimes, une poésie plus mâle, plus énergique, des idées plus neuves, plus hardies? *Milton* est peut-être celui des poètes qui a le plus éprouvé cette ivresse, ce délire poétique qui transporte l'homme hors de lui-même, et, faisant taire sa raison, ou souvent même la troublant, lui fait produire presque dans le même moment du sublime et du bizarre. Ce n'est en effet qu'aux écarts d'une raison troublée que l'on peut attribuer la triste extravagance de plusieurs peintures du *Paradis perdu*. Les murailles d'albâtre qui entourent le Paradis terrestre; les diables qui, de géans qu'ils étoient, se transforment en pygmées pour tenir moins de place au conseil, dans une grande salle toute d'or, bâtie en l'air; les canons qu'on tire dans le ciel, les montagnes qu'on s'y jette à la tête; des anges à cheval qu'on coupe en deux, et dont les parties se rejoignent soudain; tant d'autres extravagances n'ont cependant pas empêché qu'on ne compare *Milton* à Homère, qui a aussi ses défauts, et qu'on ne le mette au-dessus du Dante, dont l'imagination est encore plus extraordinaire.

Le *Paradis perdu* fut long-temps négligé à Londres, et *Milton* mourut sans se douter qu'il auroit un jour de la réputation. Ce fut le lord Somers et le docteur Atterbury, depuis évêque de Rochester, et mort en France, qui voulurent enfin que l'Angleterre eût un poème épique : ils firent faire une belle édition du *Paradis perdu*. Leur suffrage encouragea pour l'entre-

prise. Depuis, M. Addison écrivit en forme pour prouver que ce poème égaloit ceux de Virgile et d'Homère. Les Anglois commencèrent à se le persuader, et la réputation de *Milton* fut fixée. Mais en France ce poème singulier ne commença à être connu que par la traduction françoise qu'en donna M. Dupré de Saint-Maur, de l'académie françoise. Cette version parut en 1729, en trois vol. *in* 12, et l'accueil qu'on lui fit alors a obligé de la réimprimer plusieurs fois. Quoiqu'en prose, elle est écrite d'un style vif, brillant, et qui approche de la poésie. Le traducteur n'a pas toujours suivi littéralement son original ; tantôt il en a adouci quelques traits, tantôt il en a retranché d'autres. Il en a supprimé quelques-uns ; par exemple, dans le livre neuvième, où la pudeur n'est point assez ménagée, lorsque le poète fait la peinture des plaisirs que les premières atteintes de la concupiscence font chercher à Adam et Eve après leur chûte : mais il en reste toujours assez dans la traduction pour faire sentir que *Milton* n'avoit pas sur cet article la même délicatesse que montre Virgile dans le quatrième livre de son *Enéide.* M. de Saint-Maur a aussi épargné au lecteur la plupart des détails dans lesquels le poète entre, sur le chemin que le superflu des alimens prenoit dans les esprits célestes, comment il se dissipoit par la transpiration ; et il y a d'autres extravagances dans le poème anglois, dont quelques-unes n'ont point, avec raison, été traduites par l'écrivain françois. Il n'y avoit pas lieu de croire que ces suppressions fussent du nombre de ces morceaux que les gens de goût pouvoient regretter ; on s'étoit pourtant trompé dans cette conjecture.

M. Racine le fils n'a pas pensé comme le premier traduc-

teur de *Milton* ; il a fait entrer toutes ses beautés et tous ses défauts dans la nouvelle version qu'il nous a donnée de ce poète, sous ce titre : *Le Paradis perdu de* Milton, *traduction nouvelle, avec des notes, la vie de l'auteur, un discours sur ses poèmes, les remarques d'Addison, et, à l'occasion de ces remarques, un discours sur le poème épique,* en trois volumes *in*-8°, 1755. Le traducteur rend son original avec fidélité : on desireroit seulement plus de force et d'élévation dans son style. Il ne suffisoit pas de traduire *Milton* mot à mot, il falloit lui donner cet intérêt que M. Dupré de Saint-Maur a su lui prêter : aussi sa traduction, quoique moins littérale, est préférable à celle de M. Racine.

Le *Paradis reconquis*, qu'on trouve à la suite de la traduction de Racine, est un autre poème de *Milton*, mis en françois par le P. de Mareuil, jésuite, à Paris, 1742, *in*-12. Cet ouvrage est bien inférieur au *Paradis perdu*. La fable de ce poème n'est pas plus épique que l'action : elle n'a ni fiction, ni nœud, ni incident, ni variété. Les quatre chants dont il est composé ne sont qu'un récit simplement historique, une espèce de paraphrase de ce que l'évangile nous apprend sur les tentations de Jésus-Christ. Les faits, leurs circonstances, leur arrangement, sont les mêmes dans l'histoire que dans le poème ; de là cette monotonie de faits répandus depuis le commencement du poème jusqu'à la fin.

Milton jouit d'un honneur dont bien des écrivains seroient jaloux. Une dame a donné parmi nous une imitation en vers de son *Paradis perdu* : c'est madame du Bocage, connue avantageusement sur notre Parnasse. Elle a prêté son style au poète anglais, et l'a fait parler

avec autant de pureté que d'élégance. Cette imitation se trouve dans le recueil de ses *œuvres*, imprimées à Lyon, en trois volumes *in*-8°.

Les plus belles éditions du *Paradis perdu*, sont celle de Londres, en anglois, trois vol. *in*-4° ; celle de Birmingham, par Baskerville, deux vol. *in*-8°. Les Foulis en ont donné une jolie édition à Glascow. Les poésies séparées de *Milton* forment deux volumes *in*-12.

Butler. — Il y a de lui un poème traduit en vers françois en 1756, en trois volumes *in*-12, qui a pour titre *Hudibras*. C'est un ouvrage tout comique, et cependant le sujet est la guerre civile du temps de Cromwel. Le poème d'*Hudibras* semble être un composé de la *Satyre Ménippée* et de *Dom-Quichotte* ; il a sur eux l'avantage des vers, il a celui de l'esprit. La *Satyre Ménippée* n'en approche pas ; elle n'est qu'un ouvrage très-médiocre : mais, à force d'esprit, l'auteur d'*Hudibras* a trouvé le secret d'être fort au dessous de *Dom-Quichotte*. Le goût, la naïveté, l'art de narrer, celui de bien entremêler les aventures, celui de ne rien prodiguer, valent bien mieux que l'esprit : aussi *Dom-Quichotte* est lu de toutes les nations, et *Hudibras* n'est guère lu que des Anglois.

Pope. — Ce poète, le premier qui ait réuni en Angleterre la force du style à l'élégance des expressions, est aussi célèbre en France que dans sa patrie. « On peut le traduire, disoit Voltaire en 1730, parce qu'il est extrêmement clair, et que ses sujets, pour la plupart, sont généraux et du ressort de toutes les nations ». Il a été traduit en effet, et nous avons tous ses ouvrages

en françois, imprimés en Hollande, en sept vol. *in*-12. On a rassemblé dans ce recueil, mal digéré, le bon comme le mauvais, et les traductions les plus élégantes, ainsi que les plus plates.

Une des principales productions de *Pope* est l'*Essai sur la critique.* C'est un poëme didactique, rempli de préceptes et de règles, où les observations se suivent, comme dans l'*Art poétique d'Horace*, sans cette régularité méthodique qu'on eût exigée d'un écrivain en prose. Cet ouvrage a été traduit en françois par M. de Silhouette, qui s'est attaché à la fidélité littérale, et a été imité en vers par M. l'abbé du Resnel. Quoiqu'il y ait dans la traduction de celui-ci un très-grand nombre de très-beaux vers, rien néanmoins n'y attache l'esprit, parce qu'on n'y trouve aucun ordre, aucune liaison, aucune analogie dans les pensées ; et en cela la copie ressemble parfaitement à l'original.

L'*Essai sur l'homme*, du même écrivain, est bien supérieur à son *Essai sur la critique*, par le grand nombre d'idées neuves, élevées, hardies, exprimées d'une manière vive et énergique, mais quelquefois trop concise, source de fatigue pour le lecteur. Ce qui paroît obscur n'est peut-être qu'extrêmement profond ; et l'on peut appliquer à M. *Pope* la réponse que Socrate fit à Euripide, qui lui demandoit son sentiment sur les écrits d'Héraclite : « Ce que j'entends est plein de force ; je crois qu'il en est de même de ce que je n'entends pas ». Cette apparente obscurité vient autant du sujet que de la manière dont il est traité. Nous avons trois traductions de cet ouvrage : celle de M. de Silhouette est estimable par la force et par l'élégance de son style.

La traduction en vers, par M. l'abbé du Resnel, est une preuve de la ressource qu'un homme d'esprit et de goût peut trouver dans l'élégante clarté et dans la douce énergie de notre langue ; mais son but semble avoir été plutôt de se faire lire par les François, qui exigent l'ordre et la clarté dans un ouvrage traduit, que de laisser à son auteur l'air étranger, qui ne peut souvent lui être conservé qu'aux dépens de la justesse et de la saine élocution.

Enfin M. Millot a donné une troisième traduction de l'*Essai sur l'homme* en 1761, *in*-12, qui passe pour aussi élégante que fidèle.

La Boucle de cheveux enlevée, poème bien différent de l'*Essai sur l'homme*, est parmi les Anglois ce que *le Lutrin* est parmi nous, si ce n'est qu'il est, ce me semble, plus enjoué et plus galant. On trouve, dans ce petit poème, de l'invention, du dessein, de l'ordre, du merveilleux, de la fiction, des images et des pensées, en un mot ce qui constitue la vraie poésie. On y remarquera un comique riant, fort éloigné du fade burlesque, des allusions satyriques sans être offensantes, des plaisanteries hardies sans être trop libres, et des railleries délicates sur le beau sexe, peut-être plus capables de lui plaire que toutes les fleurettes de nos madrigaux et de nos bucoliques modernes.

L'abbé des Fontaines a traduit ce poème en prose, et M. Despréaux, de l'académie d'Angers, l'a mis en vers. On trouve ces deux versions dans l'édition des œuvres de *Pope*, que nous avons indiquée. On y trouvera aussi un grand nombre d'autres ouvrages dont il est inutile de faire le détail, parce que ce recueil est fort commun.

Les ouvrages de *Pope* ont été recueillis à Londres,

en vingt volumes *in*-8°, 1751 ; et à Edimbourg, en six volumes *in*-8°, en 1764. Sa traduction d'Homère ne se trouve point dans cette dernière édition.

GARTH (le docteur) a fait un poème en six chants, que les Anglois comparent au *Lutrin*.

Voltaire a traduit en vers l'exorde de ce poème satyrique.

GLOVER. — Cet auteur est connu par un poème intitulé *Léonidas*. L'action de ce roi de Sparte, qui, à la tête de trois cents Lacédémoniens, disputa à Xerxès, roi des Perses, le passage des Thermopyles, fit l'admiration de son temps, et passe encore pour un des plus beaux monumens de l'amour de la patrie. A l'aide de quelques fictions, cette action héroïque a fourni le sujet de l'ouvrage de M. *Glover*. Ce n'est pas proprement un poème épique ; il n'y a ni prodiges, ni enchantemens, ni monstres, ni divinités, ni allégories, et l'on n'y trouve aucune de ces machines qui constituent l'essence de l'épopée : *Glover*, plus philosophe que poète, a préféré à ce merveilleux qui saisit l'imagination, les idées et les sentimens qui instruisent et qui touchent. Les caractères sont ordinairement assez variés ; celui de *Léonidas* est très-beau : mais en général on trouve dans ce poème plus d'esprit que de goût. Il a été traduit en françois en 1737, *in*-12, et cette version a eu moins de succès à Paris que l'ouvrage original n'en avoit eu en Angleterre.

HERVEY a fait un poème intitulé *les Tombeaux*, et *les Méditations*. Les ouvrages de ce poète ont eu un

succès prodigieux en Angleterre ; nous en avons une traduction par M. le Tourneur, qui n'a pas eu le même succès en France que sa traduction des *Nuits* d'*Young*, dont je vais parler dans l'article suivant.

YOUNG. — Ce poète est infiniment célèbre parmi nous par ses *Pensées nocturnes*, que M. le Tourneur a si bien traduites, sous le titre de *Nuits d'Young*, 1769, deux vol. *in*-8°. Le faux bel esprit y règne bien souvent, la pensée ne roule quelquefois que sur un jeu de mots; enfin les idées les plus ingénieuses y sont ressassées jusqu'au dégoût. *Young* est comme Ovide; il n'abandonne une figure qu'après l'avoir dépouillée. Malgré cela, il faut convenir qu'on y trouve des élans de génie supérieurs en quelque sorte aux forces humaines ; on y rencontre plusieurs tableaux admirables, tels que la *Description de la mort ;* l'*Epitaphe d'un homme qui quitte le monde ; Satan sortant de ses prisons au jour du jugement :* l'ame de Milton elle-même respire dans ces morceaux et dans un petit nombre d'autres.

M. le Tourneur m'a montré une lettre qu'il reçut de M. de Voltaire, en réponse à l'envoi qu'il lui avoit fait de sa traduction ; elle étoit conçue à peu près en ces termes :

« Je vous remercie, monsieur, de m'avoir envoyé votre élégante traduction du docteur *Young;* en habillant à la françoise mon vieil ami, vous lui avez rendu un grand service. Je ne doute pas qu'un jour on ne vous traduise dans la patrie de mon ancien confrère. »

Il a paru une multitude d'éditions de la traduction de M. le Tourneur, *in*-8°, *in*-12 et *in*-18.

Thompson. — Les *Saisons* de *Thompson* ont autant réussi en France qu'en Angleterre. Les charmes de la vie champêtre y sont peints avec les couleurs les plus vives et les plus naturelles.

Nous avons une traduction du poëme des *Saisons*, par madame Bontemps, qui parut en 1759, *in*-8°.

M. de Saint-Lambert a également traduit en vers le poëme des *Saisons;* sa traduction a eu des critiques et des partisans. La meilleure édition du poëte anglois est celle de Londres, 1762, deux vol. *in* 4°.

Philips. — Les trois poëmes de Jean *Philips* sont *Pomone*, ou *le Cidre ; la Bataille de Bleinheim*, ou *d'Hochstet ;* et *le Précieux Chelin*. C'est encore un poëte médiocre, dont les productions sont souvent le fruit d'une imagination déréglée.

Wilmot a fait des satyres : celles sur *l'Homme* et *le mauvais Repas* ont eu du succès, quoiqu'elles ne soient que de foibles imitations de notre célèbre satyrique Despréaux.

Poëtes tragiques anglois.

Shakespear, le créateur du *Théâtre anglois*, et poëte par la seule inspiration de la nature, a toutes les qualités du génie. Il est original, vrai, sublime, pathétique ; mais, comme jamais l'art et les écrits de l'antiquité ne furent l'objet de ses études, il a aussi tous les vices de l'ignorance et du mauvais goût. Ses drames sont

monstrueux pour la forme, sans unité dans le dessein, sans moralité dans l'action, sans bienséance dans les détails. Son langage est incorrect, obscur, rempli d'expressions populaires, souvent bas dans le familier, et enflé dans le noble. Mais un de ses défauts les plus remarquables est son goût pour les jeux de mots ; il n'y a rien qu'il ne sacrifie au plaisir de faire une mauvaise pointe : c'est pour lui, dit un de ses commentateurs, la pomme d'or qui le détourne sans cesse de sa route, et lui fait manquer son but.

M. le Tourneur a donné une traduction complète de *Shakespear.*

La meilleure édition des œuvres de ce poète tragique est celle de Louis Théobald, 1740 ; elle a été réimprimée en 1752, en huit vol. *in*-8°. L'édition de Glascow, 1766, huit vol. *in*-12, est la plus belle.

La traduction de M. le Tourneur a paru dans deux formats, *in*-4° et *in*-8°. en vingt volumes.

On trouve des fragmens du théâtre de *Shakespear* dans le *Théâtre anglois* traduit par M. de la Place.

Congrève. — C'est à ce poète que les Anglois doivent leurs meilleures comédies ; celles qui ont eu le plus de succès sont *le Fourbe, le Vieux Garçon, Amour pour Amour, l'Epouse du matin, le Chemin du monde.*

Farquhar. — On a de lui une comédie intitulée *le chevalier Henri Widlair,* qui est pleine d'excellent comique, talent fort rare parmi les Anglois.

Dryden est regardé comme le poète le plus fécond de l'Angleterre ; mais il est plein d'inégalités et de

négligences : il avoit l'esprit très facile, et il abusoit de cette facilité. On a de lui un grand nombre de tragédies et de comédies; elles ont été recueillies en trois volumes *in-fol.*, Londres, 1721.

Addisson. — Le premier Anglois qui ait fait une pièce raisonnable et écrite d'un bout à l'autre avec élégance, est l'illustre *Addisson*. Son *Caton d'Utique* est un chef-d'œuvre pour la diction et pour la beauté des vers.

Otway, auteur de plusieurs pièces de théâtre. Celles qui sont le plus estimées, sont *l'Orphelin*, *Venise sauvée*, et *Dom Carlos*.

Wicherley, auteur du *Misanthrope*, imité de Molière.

Gay. — Son opéra des *Gueux* et ses fables ont eu beaucoup de succès.

Ses fables ont été imprimées à Londres en 1753, en deux volumes *in*-8°, avec figures; elles ont été traduites en françois par madame Keralio.

Autres poètes anglois.

Steele a fait un poème sur la mort de la reine Marie, des ouvrages philosophiques et plusieurs comédies.

Denham, auteur d'une tragédie intitulée *le Sophi*, et de plusieurs pièces de poésie.

Chaucer. — C'est le Marot des Anglois; ses poésies furent imprimées à Londres en 1721, *in-fol.* On y trouve des contes pleins de naïveté et d'enjouement.

SPENCER s'est exercé dans tous les genres de poésie ; son poème de *la Reine des fées* est estimé.

COWLEY est auteur d'un poème des *Infortunes de David ;* c'est un poète médiocre.

WALLER, l'Ovide et le Chaulieu des Anglois, étoit un poète de société ; ses poésies galantes sont froides et négligées.

POMFRET a donné un poème intitulé *le Choix de vie ;* ce poème se trouve dans la traduction de M. Trochereau de plusieurs morceaux de poésie angloise, vol. *in*-12, 1749.

PRIOR a fait un grand nombre d'odes, de ballades, et de pièces anacréontiques.

M. l'abbé Yart a traduit les odes de Prior.

Ses œuvres ont été imprimées en Angleterre en 1733, en deux volumes *in*-12.

PARNELL, auteur de plusieurs contes, entre autres de celui de *l'Hermite ,* qui paroît avoir donné à Voltaire l'idée de son roman de *Zadig.*

Mylady MONTAGUE a fait des églogues qui sont médiocres.

WALSH a traité avec succès le genre pastoral. Il a fait un recueil de lettres galantes, qu'on ne doit pas citer comme un modèle.

SWIFT, auteur du poème de *Cadenus et Vanessa ;* c'est l'histoire de ses amours, ou plutôt de son indifférence pour une femme qui l'aimoit à la folie.

§. IV.

Des poètes allemands.

La poésie de choses et de style est aujourd'hui très-florissante en Allemagne. Pendant que l'abus de la philosophie, l'esprit et l'affectation, dit M. l'abbé Arnaud, corrompent la poésie parmi nous, elle respire la simplicité, la noblesse, le naturel et la vérité, parmi les Allemands. Nous ne peignons que nos idées et nos caprices ; ils peignent la nature. Nous ne nous occupons qu'à nous faire voir, qu'à nous faire sentir ; ils s'oublient entièrement pour ne montrer que la chose qu'ils imitent. Nous courons après les traits sentencieux, ils mettent tout en sentiment.

Poètes épiques allemands.

Zacharie. — Les *Métamorphoses*, poème héroï-comique, est l'ouvrage de la jeunesse de M. *Zacharie*, et le coup d'essai d'un poète distingué par ses compositions. C'est une satyre ingénieuse, en quatre chants, contre les petits-maîtres et les coquettes, dans le goût de *la Boucle de cheveux enlevée* de Pope, dont le poème allemand n'est qu'une copie, et copie très-inférieure à l'original. Il faudroit que les *Métamorphoses* eussent été mieux amenées ; qu'elles produisissent des effets plus heureux. Il n'y a presque point d'action ; la plaisanterie en est lourde et sans sel. La plupart des poètes allemands

s'obstinent à tout peindre. On a donné une traduction françoise des *Métamorphoses* en 1764.

Le poème du *Phaéton renversé* est regardé en Allemagne comme une des plus agréables productions de M. *Zacharie;* cet ingénieux auteur y a réuni les grouppes bouffons de Callot, et les effets séduisans du pinceau des Rubens et des Teniers. C'est à peu près le genre du *Lutrin* de Boileau, et de *la Boucle de cheveux enlevée.*

Le traducteur de ce poème, M. de la Grange, de Montpellier, a plutôt voulu en donner une imitation en vers qu'une traduction.

Le petit poème en six chants de *Raton aux enfers,* par le même auteur, est un badinage ingénieux, où il y a de la gaieté et de l'imagination dans le plan et dans les détails. Il en a paru deux versions en 1774; l'une en vers, et l'autre en prose.

Gessner. — *La Mort d'Abel* a été choisie par M. *Gessner* pour en faire le sujet d'un poème épique. En lisant ce poème, on voit que M. Gessner est rempli de la lecture des livres sacrés et d'Homère ; il exprime par-tout le sentiment. Son pinceau est beaucoup plus gracieux que sublime. Il a mis peu d'invention dans son ouvrage ; c'est même un drame plutôt qu'un poème.

M. Huber a traduit *la Mort d'Abel,* et il en a rendu toutes les beautés. Peut-être qu'on lui reprocheroit de manquer quelquefois à la délicatesse de notre langue, au choix de l'expression ; défauts qui ne doivent pas faire oublier que sa traduction est pleine de l'esprit de son auteur.

Le succès qu'eut parmi nous la traduction de *la Mort*

d'Abel, engagea M. Huber à nous faire aussi connoître deux autres poèmes de Gessner, *Daphnis*, et *le premier Navigateur*, réunis en un volume *in*-12, et imprimés en 1764. Dans l'un, on chante les amours de Daphnis et de Philis ; dans l'autre, on raconte comment l'amour a suggéré à un jeune amant l'art de construire une nacelle pour aller joindre celle qu'il aime.

On reconnoît toujours dans les deux poèmes cette heureuse simplicité, cette belle nature, et ce caractère de l'antiquité, qui semble être la manière distinctive de M. *Gessner*. L'innocence, la candeur, la vertu, les beaux jours de l'âge d'or, respirent dans toutes ses poésies ; c'est par-tout une richesse d'images qui est animée de toute la flamme du sentiment. Depuis les Grecs, nous n'avons rien de plus naturel

M. *Gessner* étoit tout-à-la-fois poète, imprimeur, dessinateur et graveur. Les éditions de ses ouvrages sorties de ses presses offrent la réunion de ces divers talens dans le même homme.

Poètes dramatiques allemands.

Au commencement de ce siècle, la scène allemande étoit dans la plus grande barbarie. Dans les pièces les plus sérieuses, il y avoit toujours un *handswurst*, c'est-à-dire un bouffon, dont le caractère étoit un mélange de la grossièreté d'Arlequin et de la stupidité de Gilles ou de Pierrot. Dans une tragédie d'*Œdipe*, ce prince, dans le premier acte, étoit un enfant qu'on portoit dans

la forêt; au second, il combattoit en héros contre son père; et, dans le troisième, il mouroit de vieillesse. Le drame fameux du docteur *Faustus*, célèbre sorcier d'Allemagne, occupe un espace de vingt-quatre ans.

L'art dramatique est de tous les genres de poésie celui que les Allemands ont le moins cultivé; cependant on ne peut pas dire que leur génie s'y refuse totalement. On a divisé leur théâtre en différens âges. Le premier commence vers le milieu du quinzième siècle; et c'est le temps où l'on représentoit chez nous les mystères, et en Allemagne les jeux de carnaval, auxquels succéda *le Cordonnier de Nuremberg*. On fit alors des traductions de Térence; mais on s'est toujours tenu fort éloigné de cet excellent modèle.

Le second âge a pour époque le milieu du dix-septième siècle; les *Opitz*, les *Lohenstein*, les *Gryphius*, les *Hallemann*, les *Weisse*, y parurent avec succès.

La troisième époque du *Théâtre allemand* ne remonte pas au-delà de quarante cinq ou cinquante ans.

Gottsched fut le premier qui sentit le mauvais état de la scène allemande, et entreprit d'y remédier. Il crut qu'il suffisoit d'en retrancher les farces qui la déshonorent, et d'y substituer des pièces faites d'après les règles de l'art. En conséquence, il s'entendit avec le chef d'une troupe de comédiens qui tantôt jouoient à Leipsick, tantôt à Brunswick, et traduisit les meilleures pièces du théâtre françois. Il donna son *Caton mourant*; ouvrage sagement conduit, mais sans noblesse et mal versifié. Il fit ensuite un recueil de ses pièces et de celles de plusieurs auteurs, dont il forma une espèce de réper-

toire. On a traduit et l'on joue en Allemagne toutes les pièces de Corneille, de Racine, de Crébillon, de Voltaire, de Molière, de Regnard, de Destouches, etc.

La tragédie bourgeoise, qui a essuyé tant de critiques en France, est le genre que les Allemands paroissent cultiver davantage ; c'est sans doute qu'il est plus facile d'y réussir que dans les autres.

Autres poètes allemands.

M. Gellert paroît avoir porté le plus haut la gloire des lettres en Allemagne. Il a fait des fables, des contes, des poèmes sur l'honneur, sur la richesse, sur l'orgueil, sur l'humanité, etc ; un roman, une pastorale, et des comédies.

M. Haller. — Le recueil des poésies de ce médecin allemand, traduites en françois en 1752, et réimprimées avec d'autres poésies allemandes en 1760, renferme des morceaux dignes de curiosité et d'estime. Presque toutes ses pièces sont philosophiques et morales.

On peut regarder M. *Haller* comme le Pope de l'Allemagne. On s'apperçoit, en lisant son recueil, d'un rapport marqué entre les ouvrages de ce dernier et les siens : aussi l'appelle-t-on le poète anglois, parce qu'il n'a traité que des sujets de philosophie, et qu'il s'est attaché à imiter le style fort et serré des poètes de cette nation ; ce qui le rend quelquefois obscur.

M. Zacharie a fait le poème des *Quatre Parties du Jour*, qui a passé dans notre langue avec tous les agré-

mens du burin. Les estampes, d'après les dessins de M. Eisen, sont charmantes. Le poète s'attache à rendre les objets de la nature qui peuvent lui fournir des tableaux : il peint la campagne au retour du soleil ; il représente les plaisirs champêtres du seigneur du village. Dans le chant du *Midi*, le style s'éleve et brille comme l'astre du jour. La description du *Soir* est sur un autre ton ; on voit le calme et le silence succéder au bruit et aux travaux. Les images de la *Nuit* sont sombres comme elle. Le poète, au sein des ténèbres, s'égare au milieu des tombeaux ; il a pris Young pour son modèle, comme dans les autres parties il avoit imité Thompson. M. *Zacharie*, comme tous les poètes de sa nation, connoît la nature, et puise dans elle seule tous ses tableaux et toutes ses images ; mais il a, comme eux, le défaut de vouloir tout peindre, tout dire, tout détailler.

Outre la traduction en prose, qui parut, *in*-8°, en 1769, M. l'abbé Alleaume en a publié une en vers en 1773, qui n'est plutôt qu'une imitation.

M. GESSNER a fait des idylles et des poèmes champêtres, qu'on peut regarder comme des ouvrages de génie et bien supérieurs à tout ce que les François ont en ce genre. Le poète est un grand peintre, qui tourne toujours les yeux vers la nature ; il sait allier l'amour de la vertu et celui des plaisirs ; une ame pure s'exhale dans toutes ses productions. M. Huber, traducteur du poème de *la Mort d'Abel*, l'est aussi des *Idylles* de *Gessner*, imprimées à Lyon en 1762, un volume *in*-8°.

M. THUMMEL est auteur d'un poème héroï-comique,

intitulé *Wilhelmine*, qui a été traduit de l'allemand dans notre langue, par M. Huber, petit *in*-8°, 1769.

M. Jacobi. — Ce poète mérite une place distinguée parmi les poètes les plus aimables. Ses ouvrages ont cette fleur de sentiment et de délicatesse qui doit perdre beaucoup de son prix en passant dans une langue étrangère.

Poètes épiques chinois.

Kien-Long. Ce poète a composé un poème sur la ville de Moukden et ses environs. Cet ouvrage, qui a été traduit en françois par le P. Amiot, missionnaire à Pékin, et qui a été publié par M. de Guignes, Paris, 1770, *in*-8°, est infiniment curieux par les notions historiques, géographiques, physiques et littéraires, sur la Chine et la Tartarie, qu'il renferme.

A la tête de ce poème est une préface où l'on dit que la poésie, lorsqu'il s'agit de l'éloge d'un lieu, exalte principalement les choses que ce lieu produit ou renferme : en conséquence, le poète s'étend assez au long sur l'histoire naturelle de Moukden ; il chante l'étonnante variété des quadrupèdes, des volatiles, des poissons, des arbres, des plantes, et des simples de toute espèce, qui se trouvent dans le district ou la dépendance de cette ville.

En général, ce poème offre de l'harmonie, de l'élévation, des images, un tour heureux d'expressions, et une vigueur de pensée qui caractérise le génie.

Les Chinois ont aussi des tragédies ; mais elles sont fort différentes des nôtres. On peut en juger par la pièce intitulée *le petit Orphelin*, que le P. du Halde nous a donnée, d'après la traduction du P. de Premare. Ce drame est entremêlé de chants, placés dans les endroits où il s'agit d'exprimer quelque grand mouvement de l'ame. La règle des trois unités n'y est pas observée ; c'est une histoire mise en dialogue, dont les différentes parties sont autant de scènes détachées, qui n'ont d'autre liaison que celle qu'ont entre elles les actions particulières exposées par la suite de cette histoire. Il s'agit, dans cette tragédie informe, des aventures d'un enfant depuis sa naissance jusqu'à ce qu'il eut vengé ses parens ; ainsi l'action de la pièce dure environ vingt ans. Voltaire en a profité dans son *Orphelin de la Chine*, mais en corrigeant les irrégularités barbares de l'original.

On pourra prendre aussi une idée de la poésie chinoise dans une espèce de roman, traduit par M. Eidous, sous ce titre : *Hau-Kiou-choan, histoire chinoise*, à Lyon, 1766, en quatre parties *in-12*. Il y a divers morceaux traduits d'après les poètes de la Chine. On y trouve de l'enthousiasme, de l'imagination, de l'allégorie, des figures qui rendent le style plus animé : mais y trouve-t-on de la majesté, de la régularité, de la bienséance ? Il s'en faut bien : l'imagination chinoise ressemble beaucoup à celle des Orientaux, et n'en vaut pas mieux.

CHAPITRE III.

DES POÈTES FRANÇOIS.

§. PREMIER.

Écrits sur l'histoire de la poésie françoise.

L'HISTOIRE de notre poésie est intéressante ; mais elle nous manque encore, quoique nous ayons plusieurs ouvrages qui en portent le titre. Dans les uns, dit l'abbé Goujet, on se contente d'examiner assez superficiellement son origine, mais on en suit peu les progrès ; on abandonne le détail de ses révolutions, ou l'on ne fait, pour ainsi dire, que le montrer. Dans d'autres, où le détail est poussé plus loin et plus circonstancié, on court avec tant de rapidité, qu'on ne laisse dans l'esprit du lecteur que des traces légères qui s'effacent aisément ; on aiguise son appétit et on ne le satisfait point ; on amuse plus qu'on n'instruit, on éblouit plus qu'on n'éclaire. Ceux-ci ne nous parlent que des poètes qui ont écrit dans un certain genre, ou qui n'ont paru que dans un pays particulier : ceux-là nous font passer en revue tous les modernes, et oublient les anciens comme s'ils n'avoient jamais été, ou qu'ils ne méritassent point qu'on fît d'eux quelque mention.

Nostradamus, ou Jean de Nostradame, frère de ce fou qui lisoit l'avenir dans les astres, ouvre la liste de ceux qui ont écrit sur l'origine de notre poésie. Il tira des archives de divers monastères, des fables puériles, des contes de vieilles, et les publia à Lyon, sous le titre de *Vies des plus célèbres et anciens poètes provençaux,* 1575, *in*-12. Il n'y a pas l'ombre de critique dans cette rhapsodie, recherchée par les curieux; et il paroît que *Nostradame* l'historien ne valoit pas mieux que Nostradame le prophète.

Mervesin. — Il faut descendre de l'année 1575 jusqu'en 1706 pour trouver quelque chose de raisonnable sur l'histoire de nos poètes. Ce fut dans cette année que l'abbé *Mervesin,* de l'ordre de Cluni non réformé, publia son *Histoire de la poésie françoise, in*-12. Ce livre ne peut être considéré que comme un essai. Il y a des digressions sur les poètes hébreux, grecs, romains, sur les bardes, sur les druides; digressions très-inutiles et assez insipides. Ce que l'auteur dit ensuite des troubadours, n'est ni assez recherché ni assez exact : enfin, lorsqu'il entre en matière, il bronche très-souvent, et ses erreurs sont quelquefois grossières.

Massieu. — Cet ouvrage étant fort imparfait, M. l'abbé *Massieu* crut pouvoir en entreprendre un autre sous le même titre; il parut après sa mort, en 1739, *in*-12. Ce livre est agréable par le choix avec lequel il emploie ce que plusieurs historiens ont écrit sur notre poésie, ainsi que par l'élégante simplicité du style : mais ce qu'il dit des progrès de la poésie et du langage n'est pas assez développé; il laisse trop à faire aux lecteurs pour démêler

les différens degrés de ce progrès ; il est tombé d'ailleurs dans plusieurs inexactitudes.

Goujet. — L'abbé *Goujet* a évité ces inexactitudes dans les dix derniers volumes de sa *Bibliothèque*, qui roulent entièrement sur l'histoire de nos poètes. L'abbé Massieu ne s'étoit pas assez étendu ; l'abbé *Goujet* est tombé dans un défaut tout contraire. Le plus petit rimailleur a une place dans son livre, et quelquefois un long article. Le public fut dégoûté des détails ennuyeux qu'un pareil plan entraînoit ; les derniers volumes de la *Bibliothèque françoise* ne trouvèrent pas d'acheteurs. L'auteur laissa son ouvrage à Scarron ; s'il l'avoit conduit jusqu'à nos jours, il est à croire qu'il lui auroit fallu, pour les seuls poètes françois, une trentaine de volumes. Il est d'autant plus fâcheux que l'abbé *Goujet* n'ait pas su se borner, qu'il étoit très-capable de faire des recherches profondes, et qu'il étoit aussi exact que laborieux. Il a rectifié un assez grand nombre d'erreurs échappées à d'autres écrivains, mais sans s'écarter de la modération, qui faisoit son caractère.

Parfait. (les frères) — L'abbé Goujet ne parle pas, dans sa *Bibliothèque*, des poètes dramatiques. Leur histoire avoit été entreprise dès l'année 1734 par les frères *Parfait* : ils donnèrent successivement quinze volumes, sous le titre d'*Histoire du Théâtre françois*. Ces auteurs méritent sans doute des louanges pour avoir cultivé un champ qui avoit été jusqu'à eux presque inculte. Ils donnent, suivant l'ordre des temps, les vies des plus célèbres poètes dramatiques, des extraits exacts et un catalogue raisonné de leurs pièces, accompagné de notes.

On voit qu'ils possèdent parfaitement leur matière, et qu'ils n'ont rien négligé pour faire des recherches curieuses et exactes. Quant au style, il pourroit y avoir plus d'élégance et d'agrément.

Maupont. — En 1733, un an avant que MM. Parfait publiassent le premier volume de leur histoire, *Maupont* avoit mis au jour la *Bibliothèque des Théâtres*, ou *Catalogue alphabétique des pièces dramatiques*. Ce livre, dans lequel on trouve diverses anecdotes sur les auteurs, fut bien reçu, malgré les bévues de l'auteur, qui sont assez fréquentes.

Beauchamps. — Les *Recherches sur les Théâtres de France depuis* 1161 *jusqu'à présent, par Beauchamps*, à Paris, 1735, *in*-4°, peuvent être très-utiles à ceux qui aiment ce genre de littérature. L'auteur écrit agréablement, et il sème ses anecdotes de divers morceaux de poésie qui montrent communément une muse facile et un heureux naturel.

Parfait, d'Abquerbe et Léris. — Nous avons deux dictionnaires des théâtres : l'un, par *Parfait* et d'*Abquerbe,* 1756, sept vol. *in*-12, a eu peu de succès, parce qu'il y a beaucoup plus de choses ennuyeuses que de traits curieux; l'autre, par *Leris,* 1763, *in*-8°, est mieux fait, et chaque article est renfermé dans les bornes convenables.

A ces deux dictionnaires on peut joindre l'*Histoire anecdotique et raisonnée du Théâtre italien, depuis son établissement en France jusqu'en* 1769, en sept vol. *in*-12. Ce livre contient les analyses des principales pièces, et

un catalogue de toutes celles qui ont été données sur ce théâtre, avec les anecdotes les plus curieuses et les traits les plus intéressans de la vie des auteurs et des acteurs ; il est écrit avec liberté, avec gaieté, mais avec trop de prolixité et de négligence. L'auteur est certainement un homme d'esprit, qui ne manque pas de goût ; mais il n'est pas assez difficile. L'*Histoire du Théâtre de l'Opéra comique*, publié en 1769, en deux vol. *in*-12, est de la même main que la précédente ; mais l'auteur, s'étant plus resserré, a traité son sujet avec plus de sécheresse.

Ce n'est pas assez que nous ayons l'*Histoire de l'Opéra comique*, nous avons celle des *Spectacles de la Foire*. Les conquêtes d'Alexandre ont produit moins de volumes que le théâtre d'Arlequin. Nous sommes très-pauvres dans les grandes choses, et très-riches dans les petites.

Fontenelle. — Dans la foule d'écrits que j'ai fait connoître sur l'histoire de notre poésie dramatique, je ne dois pas oublier l'*Histoire du Théâtre françois*, par Fontenelle. Ce petit écrit est un des plus agréables de cet auteur. Ses recherches sont curieuses, ses réflexions judicieuses, ses anecdotes bien choisies, et le style a ces graces fines et piquantes qui brillent dans tout ce qui est sorti de la plume de cet illustre centenaire.

Titon du Tillet. — *Le Parnasse françois* de *Titon du Tillet* doit terminer cette liste. On sait que ce célèbre amateur des arts éleva un monument en bronze à la gloire des poètes et des musiciens françois ; ce *Parnasse* est représenté par une montagne d'une

belle forme et un peu escarpée. Louis XIV, couronné de laurier, une lyre à la main, y paroît sous la figure d'Apollon. On voit sur une terrasse au-dessous d'Apollon les trois Graces, représentées par madame de la Suze, madame des Houlières, et mademoiselle de Scudéry. Celle-ci pouvoit être une Muse; mais ce n'étoit certainement pas une Grace, car elle étoit effroyablement laide. Huit poètes célèbres du siècle de Louis XIV occupent une autre terrasse qui règne autour de la montagne. Viennent ensuite des Génies, qui portent des médaillons représentant divers poètes et musiciens. L'auteur de ce monument en a donné une description *in-folio*, dans laquelle il a fait entrer la vie des hommes illustres à la mémoire desquels il l'a consacré : elle a paru sous le titre de *Parnasse françois*, à Paris, en 1732; et l'auteur a publié ensuite divers supplémens, qui n'ont pas été à l'abri de toute critique. *Titon du Tillet* a placé dans son *Parnasse* non-seulement des poètes médiocres, mais même des rimeurs décriés : c'est mettre nos grands versificateurs en mauvaise compagnie. Quelques prix d'une académie de province, quelques vers insérés dans un journal obscur, doivent-ils donner l'entrée de l'Hélicon? Quoi qu'il en soit, en blâmant, à quelques égards, le goût de l'auteur, on ne peut que louer sa belle ame; la postérité le mettra au nombre de ces citoyens généreux, qui, malgré une fortune bornée, ont plus honoré et encouragé les lettres que quelques souverains.

Titon ayant autant à cœur la gloire des lettres qu'il l'avoit, il n'est pas étonnant qu'il ait publié, après l'impression de son *Parnasse*, ses *Essais sur les honneurs accordés aux savans*. Cet ouvrage, imprimé à Paris en

1734, *in*-12, est curieux ; c'est, pour ainsi dire, un abrégé de l'histoire de la littérature de tous les pays. Il auroit pu néanmoins retrancher plusieurs traits éloignés de son sujet ; les faits nécessaires en auroient été plus liés. A l'égard du style, dit l'abbé des Fontaines, il faut espérer que l'auteur ne sera pas dans la suite indifférent pour les transitions heureuses ni pour la variété des expressions.

---

§. II.

Poètes épiques françois.

Si j'étois touché, dit Voltaire, du plaisir vulgaire de vanter mon pays aux étrangers, j'essaierois de mettre dans un jour avantageux quelques uns de nos poèmes épiques ; mais il faut que j'avoue sincèrement que parmi plus de cinquante que j'ai lus, il n'y en a pas un qui soit supportable.

Desmarets. — Le *Clovis* de *Desmarets* offre quelques vers forts et hardis ; mais son pinceau inégal et raboteux défigure tous les objets. L'auteur avoit de l'imagination : mais lorsqu'elle l'inspiroit, elle le jetoit dans l'emphase ; et lorsque cette imagination lui manquoit, il étoit dur et monotone.

Chapelain. — *La Pucelle* de *Chapelain* est au rang de ces femmes décrépites qu'on n'ose plus regarder. Son style est enflé, son expression dure et gothique ; ses

descriptions sont basses, ses comparaisons mal choisies, à quelques unes près. Quelques écrivains à paradoxes ont voulu rétablir sa mémoire, ou du moins celle de son poème ; ils ont cherché quelques paillettes d'or dans ce tas de boue, et ce qu'ils en ont trouvé ne vaut pas la peine qu'ils se sont donnée.

Le *Moïse* de Saint-Amand n'est connu que par les plaisanteries de Boileau. L'*Alaric* de Scudéry est aussi sottement ampoulé que son auteur.

Le *Jonas* inconnu sèche dans la poussière.

La Louisiade du P. le Moine est moins mauvaise ; mais ce poème n'est pas plus lu que les autres.

Boileau. — Le premier poème épique dont les François puissent se glorifier, c'est *le Lutrin* de Boileau. La Discorde va trouver le trésorier de la Sainte-Chapelle, et lui souffle l'ardeur de la chicane. Sidrac, vieux chevecier, vient donner un conseil, qui est de remettre un vaste lutrin sur un banc pour offusquer le chantre, rival du trésorier. Le conseil approuvé, on choisit trois hommes pour l'exécuter. La Nuit arrive : les trois champions se mettent en marche ; la Discorde les voit, s'applaudit, et pousse un cri qui réveille la Mollesse. Celle-ci ayant appris de la Nuit, confidente de l'entreprise, ce qui se passe, gémit de ce que la Discorde vient la chasser d'un des deux seuls domaines qui lui restoient, et prie la Nuit de combattre pour elle, et de traverser l'exécution. La Nuit aussitôt va loger dans les flancs du lutrin un hibou, qui, sortant avec un cri affreux, déconcerte les trois guerriers. La Discorde, les voyant dispersés, se montre pour les ranimer. Le lutrin est heureusement

placé sur son pivot. Un songe réveille le chantre rival; il se lève, va au chœur, voit le lutrin posé, et assemble aussitôt le chapitre. Evrard, chanoine bouillant, renverse la machine. Le trésorier, apprenant les voies de fait, va consulter la Chicane. Le chantre, averti, y arrive aussitôt; et les deux partis se rencontrant, en viennent aux mains et se battent avec des livres. Le prélat, près d'être vaincu, tire sa dextre vengeresse, et met en fuite tous ses ennemis avec des bénédictions : la Discorde eût perpétué le trouble, si Thémis n'eût terminé la querelle.

Rien au monde n'est si frivole que le fond de ce poème ; cependant vous voyez comme tout y est arrangé, lié. Il y a une seule ame, dont l'impression fait agir tous les ressorts de l'entreprise : c'est le ressentiment de la Discorde, qui remue les hommes, les conduit, les anime, les rassure dans le besoin ; ils ne sont que ses instrumens. Mais comme elle n'auroit point assez montré l'opiniâtreté de sa vengeance, si elle n'avoit pas eu d'obstacles à combattre et à vaincre, le poète a supposé la Mollesse et la Nuit, qui s'opposent aux desseins de la Discorde : cependant celle-ci triomphe, malgré les deux divinités ; et il ne faut pas moins que la Piété et la Justice pour l'arrêter dans ses progrès.

L'action est une, simple ; c'est un lutrin rétabli et renversé par esprit d'animosité : tout tend à ce seul point, tout y est lié; et si le dénouement arrive par un dieu, c'est que la querelle étoit formée par une divinité, la Discorde. D'ailleurs il étoit naturel que la Piété et la Justice jugeassent un démêle de chanoines, et donnassent la paix aux vainqueurs et aux vaincus.

On ne sauroit assez admirer la convenance du coloris

avec la matière, et le passage naturel de la plaisanterie et du badinage qui se trouvent dans les premiers chants de ce poème, à la sublimité et à la grandeur qui règnent dans le sixième. Peut-être mériteroit-il d'être comparé aux chefs-d'œuvre des anciens, si le sujet en étoit plus relevé; mais les querelles d'un trésorier et d'un chantre peuvent-elles figurer avec les fameuses dissentions du fils de Thétis et du chef des rois de la Grèce? Ce seroit placer les dessins grotesques de Callot à côté des tableaux de Michel-Ange.

Voltaire. — *La Henriade* de *Voltaire* est peut-être le seul de nos poèmes épiques qui ait réussi dans les pays étrangers, et qui ait eu un grand succès en France; c'est le premier de ses titres poétiques. Ce poème est rempli de beaux et de très-beaux morceaux, de vers très-bien faits, très-harmonieux, de descriptions très-touchantes. La mort de Coligny est admirable; la bataille de Coutras est racontée avec l'exactitude de la prose et toute la noblesse de la poésie; le tableau de Rome et de la puissance pontificale est digne du pinceau d'un grand maître; le départ de Jacques Clément pour aller assassiner Henri III est fort beau; l'attaque des fauxbourgs de Paris est très-bien décrite; la bataille d'Ivry mérite le même éloge; l'esquisse du siècle de Louis XIV, dans le septième chant, est d'un peintre exercé; le neuvième chant respire les graces tendres et touchantes.

Est-ce assez louer *Voltaire?* et sera-t-il permis, après avoir montré les beautés, d'indiquer quelques taches légères, d'après les gens de goût. Ils trouvent en général

dans ce poème plus d'esprit que de génie, plus de brillant que de richesse, plus de coloris que d'invention, plus d'histoire que de poésie. Ses portraits, quoique très brillans, se ressemblent presque tous : l'auteur a puisé toutes ses couleurs dans l'antithèse; il l'emploie par-tout, et l'on pourroit en compter plus de mille. On se plaint encore qu'il y a un grand nombre de vers qui sont à peine de la prose soutenue ; et ceux qui sont réellement beaux ont tant de saillie, qu'ils enlaidissent leurs voisins.

Il règne dans *la Henriade* un ton de couleur mâle et frappant, mais qui n'est tempéré ni par des nuances, ni par des ombres ; ce qui fait un style épique trop monotone, et fatigant dans la continuité. L'épopée demande la diversité de style : on n'a pas toujours des descriptions pompeuses ni des tableaux brillans à tracer ; je dirai plus, on n'en doit pas toujours avoir. Ce vice de monotonie et d'uniformité dans *la Henriade* vient du caractère de son plan, trop étranglé dans sa forme, et qui n'admet point les beautés simples et naturelles pour tempérer les images fortes et nerveuses ; ces dernières y dominent trop nécessairement.

La Pucelle est un autre poème dont *Voltaire* a enrichi la littérature françoise. Le poète n'est pas exempt de reproches, pour n'avoir pas toujours respecté les mœurs ; mais l'ouvrage, comme production poétique, fait le plus grand honneur au talent de *Voltaire*. C'est le fruit d'une imagination brillante, qui sait embellir tous les détails. Il y en a de charmans dans *la Pucelle ;* et si l'Arioste a servi de modèle à *Voltaire*, il faut convenir que le poète françois est supérieur au poète

italien dans plusieurs parties, et sur-tout dans ce mélange inimitable de gaieté, de raison et de philosophie, qu'on trouve dans *la Pucelle*. Au reste, nous le répétons, il seroit à desirer que *Voltaire* n'eût pas si souvent offensé les mœurs, et qu'il eût respecté les bienséances.

Il y a une foule d'éditions particulières, *in*-4°, *in*-8°, *in*-12 et *in*-18, du poème de *la Henriade*, et *in*-8°, *in*-12 et *in*-18, de *la Pucelle*, avec figures et sans figures; mais les meilleures éditions sont celles de Beaumarchais, avec les caractères de Baskerville.

GRESSET. — *Le Vert-vert* de Gresset est moins un poème épique qu'un joli conte, orné de plaisanteries innocentes et assaisonnées de sel; mais quelque nom qu'on lui donne, ce sera toujours un ouvrage charmant et inimitable. Sans souiller sa plume par la licence, Gresset a su répandre un agrément, une fraîcheur et une vivacité de coloris, qui le rendent aussi piquant dans les détails qu'il est riche et ingénieux dans la fiction. Cet agréable badinage sera toujours distingué parmi les productions originales qui font aimer aux étrangers la gaieté françoise, sans leur donner une mauvaise idée de nos mœurs.

Il y a une charmante édition *in*-18 de *Vert-vert*, avec figures, qui est sortie des presses de Didot.

BOCAGE. (Madame du) — *Le Paradis terrestre* de madame *du Bocage*, poème en six chants, est moins une traduction qu'une imitation du *Paradis perdu* de Milton. Si l'on compare l'original anglois avec l'imitation françoise de l'ouvrage de Milton, on conviendra que c'est avec raison que quelqu'un a dit que madame *du Bocage*

a fait une jolie mignature du sujet le plus terrible qui puisse être la matière d'un poème épique.

M. Privat de Fontanilles est auteur d'un poème intitulé l'*Etablissement des chevaliers de Rhodes à Malte.* Le poète l'a partagé en dix chants, qui n'offrent qu'une multitude innombrable de vers médiocres, et rarement quelques tirades qu'on puisse lire.

Bernard. — *L'Art d'aimer* de *Bernard* est un des ouvrages les plus célèbres de ce siècle. Il a fait pendant plus de trente ans les délices des plus brillantes sociétés ; et presque tous les poètes contemporains, depuis Voltaire jusqu'au dernier rimailleur, en ont fait l'éloge. C'est un ouvrage estimable sans doute, mais bien inférieur à la brillante réputation dont il jouissoit avant d'avoir été imprimé.

On trouve ce poème dans l'édition complète des œuvres de *Bernard*, qu'on a donnée depuis peu en un volume grand *in*-8°, orné de sept belles gravures.

Thomas a donné un poème intitulé *Jumonville*, dont la versification est toujours belle, mais quelquefois monotone. On desireroit plus de variété dans les tours, de rapidité dans les images, d'adresse et de chaleur dans la liaison des détails ; mais ces taches sont bien compensées par le goût, l'harmonie, la force, la correction, la majesté, le vrai génie épique. Le poète sur-tout est peintre ; il ne perd jamais de vue ce grand principe, que la poésie doit être une peinture. Cependant le sujet étant par lui-même peu considérable, l'ouvrage n'intéresse que médiocrement.

De Jonquières est auteur du poème qui a pour titre *l'Elève de Minerve, ou Télémaque travesti,* en vers, trois volumes *in*-12, petit format; et d'un autre poème intitulé *Caquet bon-bec,* ou *la Poule à ma tante.* C'est un badinage qui a eu du succès.

Pezay. — Le poème de *Zélis au bain,* par *Pezay,* peut être mis au nombre de ces ouvrages dont les graces font pardonner les négligences. Si le tableau de *Zélis au bain* n'est précieux ni par le fond, ni par le dessin, il l est par le coloris, la partie la plus séduisante de l'art de peindre, et dans laquelle il est si difficile d'exceller. Le poète, d'ailleurs, étoit très-jeune alors; c'étoit son coup d'essai.

Ce petit poème forme un *in*-8° très-bien imprimé, orné d'estampes, de fleurons et de culs-de lampe, dessinés et gravés avec un goût exquis. C'est un des premiers ouvrages de ce genre qui aient paru avec tous les ornemens du burin. On sait combien d'autres auteurs, en vers et en prose, ont suivi depuis l'exemple de *Pezay.*

Du Mourrier. — Nous avons de cet auteur une traduction du poème de *Richardet.* Ce poème est très-long : cependant on le lit d'un bout à l'autre avec intérêt ; et sans le poème de *la Pucelle,* il eût été, dans notre langue, le premier exemple de ce genre si varié, si piquant, et dans lequel l'Italie est si riche. La versification pourroit en être plus serrée, plus soutenue et plus généralement soignée ; mais elle est naturelle et facile, mérite qui devient de jour en jour plus rare, et qui suffit pour compenser bien des fautes.

Palissot. — Ce poète a fait *la Dunciade;* il vient d'en donner une nouvelle édition (en 1797), dans laquelle il a fait un tableau énergique des crimes commis par Robespierre et ses complices. Cette édition, qui est *in*-18, est sortie des presses de Didot.

Dorat. — Le petit poème *des Tourterelles de Zelmis,* par Dorat, est un des jolis ouvrages de cet auteur; on y trouve de l'esprit, de la gaieté et de la galanterie.

Imbert. — L'histoire de la pomme adjugée à Vénus est si vieille et si rebattue dans les poésies de toutes les nations, qu'on se seroit imaginé qu'elle ne pourroit plus rien fournir de neuf et de piquant à l'esprit. On verra par la lecture de l'ouvrage d'Imbert, que, même dans les sujets qui paroissent le moins favorables, tout dépend de l'exécution, et qu'il n'y a rien de si usé qu'une imagination brillante et féconde ne puisse rajeunir. On en jugera sûrement ainsi en suivant le plan de ce poème, et les détails dont l'auteur a su l'embellir.

Aubert. (l'abbé) — Tout le monde connoît le roman de *Psyché* par la Fontaine : M. l'abbé *Aubert* a essayé de marcher sur ses traces dans les *Aventures de Psyché;* il en a fait un petit poème, où l'on trouve des morceaux intéressans et bien faits.

Des romans épiques, écrits en prose poétique.

Fénélon. — On range ordinairement à la suite des poèmes épiques plusieurs ouvrages d'imagination,

quoiqu'ils soient en prose. Parmi ces productions, *Télémaque* a toujours obtenu le premier rang. L'auteur de ce roman épique y trace les devoirs des souverains envers leurs sujets, envers eux mêmes, envers l'Être suprême, avec ces graces qui le distinguent parmi les premiers écrivains de son siècle. Plein de la lecture d'Homère et de Virgile, il écrivoit avec une abondance et une facilité qu'on ne sauroit comprendre, lorsqu'on examine tout le soin que demande une prose harmonieuse. Le *Télémaque*, lu avec délices en France, le fut avec transport par les étrangers : ils y voyoient avec une satisfaction maligne une satyre indirecte de Louis XIV. Les applications qu'on faisoit de chaque leçon de morale de *Fénélon* à la conduite passée ou présente de ce monarque, en rendit la lecture plus piquante; mais, aujourd'hui que ce poème ne peut fournir des allusions malignes, il est peut-être trop négligé par un certain genre de lecteurs. Quelques écrivains modernes l'ont critiqué assez durement : ils ont prétendu que ce roman étoit rempli de lieux communs foiblement exprimés; que les descriptions étoient trop longues et trop remplies de petites choses; que les tableaux de la vie champêtre étoient monotones; que ses fictions n'étoient pas toujours sensées; que la passion de Télémaque pour Calypso étoit aussi froide qu'inutile. Mais ces observations critiques ayant été faites par des auteurs qui avoient intérêt de décrier les poèmes en prose, parce qu'ils en ont fait en vers, la saine partie de la nation ne s'y est pas arrêtée; et il est à souhaiter, pour le bonheur des peuples, que le *Télémaque* soit le bréviaire des souverains.

Il y a une foule d'éditions du *Télémaque ;* les plus belles sont celles de Didot, *in*-4°, *in*-8° et *in*-18. Déterville en a fait paroître une *in*-8°, en deux volumes, qui est ornée de superbes gravures. Il y en a une édition en quatre vol. *in*-18, imprimée par Crapelet, qui fait honneur à ses presses.

Les éditions communes du *Télémaque* sont en deux volumes *in*-12, avec figures, et en un volume *in*-12 sans figures.

Ramsay. — Le propre des grands écrivains est d'avoir de foibles imitateurs. *Ramsay,* élève et ami de Fénélon, donna les *Voyages de Cyrus,* roman moral, roman politique, écrit d'une manière languissante, et où l'auteur étale plus d'érudition que de génie. C'est ce mélange d'un savoir ennuyeux et le défaut d'imagination qui ont un peu décrié le *Sethos* de l'abbé Terrasson, quoiqu'il y ait des portraits et des maximes dignes de Tacite.

Depuis quelques années il a paru plusieurs poèmes en prose; entre autres, le *Bélisaire, les Incas,* de M. Marmontel ; le *Joseph, les Bataves,* de M. Bitaubé ; et *Numa Pompilius,* de Florian, etc.

---

§. III.

Des poètes tragiques.

Notre théâtre a été long-temps barbare. Enfin, sous François premier, les Grecs et les Latins sortirent, pour ainsi dire, de leurs tombeaux et revinrent nous donner

des leçons ; mais la tragédie ne ressuscita que sous Henri II. La première de toutes les tragédies françoises fut la *Cléopatre* de *Jodelle* : elle est d'une simplicité convenable à son ancienneté ; c'étoit l'enfance de l'art. *

Baïf et *Garnier*, qui vinrent peu de temps après *Jodelle*, ne réussirent pas mieux.

A *Garnier* succéda *Alexandre Hardi* ; et à *Hardi*, *Rotrou*. Celui-ci n'étoit pas sans mérite, et M. Marmontel a remis au théâtre une de ses pièces en 1756 : mais le véritable père de la tragédie françoise fut Corneille.

Corneille. — Ce poète, dit un auteur moderne, a d'assez grandes qualités pour qu'on puisse convenir de ses défauts. Ses vers ne sont pas toujours coulans, sa diction est très-incorrecte, son éloquence est quelquefois celle d'un déclamateur ; les plaidoyers qu'on trouve dans quelques-unes de ses pièces, ont fait dire qu'il étoit plus fait pour son premier métier (celui d'avocat) que pour le second. Mais, au milieu de ses plus grands défauts, il est sublime : serré et pressant dans le dialogue, pompeux

---

* L'abbé de la Porte, en consacrant la moitié d'un volume à l'histoire des poètes tragiques et comiques, semble avoir oublié le titre de l'ouvrage dont il donnoit une nouvelle édition (*la Bibliothèque d'un homme de goût*). Au lieu de rappeler les noms d'une foule d'auteurs ignorés, et qui méritent de l'être, il auroit dû se souvenir que l'homme de goût n'a besoin que d'être averti sur les choix qu'il doit faire, et qu'il est pénible pour lui d'être obligé de parcourir une nomenclature fastidieuse et inutile. Nous nous bornerons donc à suivre dans cette partie le plan de l'auteur de l'édition originale, et nous y ajouterons seulement l'indication des poètes dramatiques qui ont eu de la réputation depuis le moment où son ouvrage a paru. Ceux qui voudront connoître tous les auteurs dramatiques du théâtre françois, pourront consulter l'*Almanach des théâtres*, et d'autres ouvrages qui ont paru sur cette matière.

et brillant dans les descriptions, hardi dans les portraits, il offre dans ses belles scènes une majesté qui impose, et une audace qui surprend. L'énergie de son style vient en partie de la profondeur de ses idées et de la force de son ame. Son caractère étoit d'une trempe romaine; c'étoit Brutus ressuscité pour réveiller dans le cœur des François l'amour de la liberté et de la patrie. Dans les éloges que nous donnons à *Corneille*, nous avons en vue ses bonnes pièces; car lorsque l'âge eut glacé son génie, il fut trop au-dessous de lui-même. Aussi on le représente dans le *Temple du goût*,

. . . Sacrifiant sans foiblesse
Tous ses enfans infortunés,
Fruits languissans de sa vieillesse
Trop indignes de leurs aînés.

Pour lire *Corneille* avec fruit, les jeunes gens doivent acheter ses œuvres avec le commentaire de Voltaire, ouvrage rempli de réflexions dictées par le goût.

Racine. — Corneille eut pour successeur et pour rival *Racine*.

Plus pur, plus élégant, plus tendre,
Et parlant au cœur de plus près,
Nous attachant sans nous surprendre,
Et ne se démentant jamais,
Racine observe les portraits
De Bajazet, de Xipharès,
De Britannicus, d'Hippolyte:
A peine il distingue leurs traits;
Ils ont tous le même mérite,
Tendres, galans, doux et discrets;
Et l'Amour, qui marche à leur suite,
Les croit des courtisans françois.

Tel fut le rival de Corneille, auquel plusieurs écrivains le préfèrent. L'auteur du *Cid* est venu le premier, à la vérité; il a tracé le chemin : mais *Racine* n'a pas trouvé la route parfaitement applanie. Avoit-on, avant lui, l'idée de ce style doux, harmonieux, toujours pur, toujours élégant, fruit d'un esprit flexible et d'une oreille délicate? Et si l'art n'existoit pas avant Corneille, c'est à *Racine* à qui nous en devons la perfection. Jamais les nuances des passions ne furent exprimées avec un coloris plus naturel et plus vrai; jamais on ne fit des vers plus coulans et en même temps plus exacts. Ils entrent dans la mémoire des spectateurs, dit Voltaire, comme un jour doux dans des yeux délicats. *Racine* sait donner de l'énergie à son style, sans lui communiquer de la dureté. Dans *Britannicus*, la cour de Néron est peinte avec toute la force de Tacite et toute l'élégance de Virgile. Un grand mérite de cet illustre écrivain, c'est que le goût est chez lui le guide du génie : jamais de sublime hors d'œuvre ; jamais de ces tirades qui sentent le déclamateur ; jamais des dissertations étrangères au sujet. Si on peut lui faire quelque reproche, c'est de n'avoir pas toujours mis dans l'amour toutes les fureurs tragiques dont il est susceptible, et d'avoir été foible dans presque tous ses derniers actes. La meilleure édition de ses œuvres est celle que M. Luneau de Boisgermain a donnée en 1769, en sept volumes *in*-8° avec des commentaires. Il y a aussi une édition petit *in*-12, qui est estimée par sa correction.

Crébillon. — Cette terreur dont Racine a manqué, et que Corneille n'a pas toujours eue, anime toutes les

pièces de *Crébillon*. On dit unanimement, dit M. l'abbé Trublet, qu'il est notre troisième tragique ; j'ose dire plus, il est un des trois. Le terrible, le sombre pathétique règne tellement dans ses tragédies, que dès qu'il parut sur la scène, il fut décidé qu'il avoit un genre à lui. C'étoit un homme de génie, ainsi que Corneille ; et, comme lui, il négligea trop son style. Il est quelquefois plus dur que fort, plus gigantesque que noble ; il tombe dans la déclamation, dans l'amplification ; ses héros sont moins occupés à parler qu'à débiter des lieux communs ampoulés, et à faire de longues apostrophes aux dieux, parce qu'ils ne savent pas parler aux hommes. Il auroit été encore à souhaiter que *Crébillon* eût renoncé à ces déguisemens, à ces reconnoissances romanesques qui produisent communément des situations touchantes, mais qui dégradent presque toujours la tragédie. Les ouvrages de *Crébillon* ont été imprimés au Louvre en deux volumes *in*-4°; honneur réservé aux grands talens, et qu'on ne pouvoit refuser à un homme qui a donné de nouveaux plaisirs à sa patrie.

Les ames romaines préfèrent le sublime Corneille à tous les tragiques ; les cœurs sensibles, le tendre Racine ; les esprits mélancoliques, le sombre *Crébillon*. L'un élève l'esprit, l'autre touche le cœur, le troisième l'émeut, l'effraie, le déchire.

VOLTAIRE a mis plus d'action sur le théâtre ; le sujet de ses tragédies est d'un intérêt plus général ; le moment de la catastrophe a quelque chose de plus imposant ; il peint avec un coloris plus brillant ; il est plus sententieux, et chacune de ces maximes exprime une grande

vérité. Il est vrai que ces sentences détachées ne sont pas favorables à l'attendrissement, et qu elles sont quelquefois proscrites par le goût : mais elles font illusion à la multitude, qui n'examine pas si la pièce est bâtie sur des fondemens solides, si le dialogue n'est pas quelquefois trop coupé; si les mêmes tours, les mêmes antithèses, ne reviennent pas trop souvent ; si les plans de certaines pièces ne sont pas copiés chez nos auteurs ou chez les écrivains étrangers ; si certains vers ne sont pas des imitations trop marquées, ou même de simples réminiscences de ceux de Corneille et de Racine, etc. etc. Le public, frappé par le brillant des couleurs, ferme les yeux sur les défauts ; et si *Voltaire* est moins estimé que nos trois grands poètes, il est plus goûté, puisqu'il est plus suivi. Il ne fait pas des miracles, dit M. l'abbé Trublet, il fait des prestiges.

Campistron. — Les grands hommes ont des imitateurs. *Campistron* le fut de Racine. Ses plans sont réguliers, son dialogue et ses caractères bien soutenus. Il y a du pathétique dans certaines scènes, mais point de poésie, point de coloris dans le style, point d'imagination dans l'expression. C'est une diction plus foible que douce, plus pure qu'élégante. Cependant, de tous les tragiques du second ordre, il n'y en a point qui ait été plus souvent réimprimé que *Campistron*.

La Chapelle fut encore un de ceux qui se formèrent dans l'école de Racine ; mais le disciple fut très-au-dessous du maître. Ce n'est pas assez d'avoir un modèle, il faut avoir son génie, ou quelque étincelle de ce génie.

Corneille (Thomas), frère du grand Corneille, a laissé deux tragédies, *le Comte d'Essex*, et *Ariane*, foibles de poésie, mais dont les situations sont touchantes.

Nous n'avons point eu depuis Corneille et Racine de poète tragique de leur force; mais, sans parler de Crébillon et de Voltaire, qui font une classe à part, nous en avons eu quelques-uns très-supérieurs aux poètes contemporains des deux héros de la scène françoise.

La Fosse — Le *Manlius* de *la Fosse* est une pièce digne, à quelques égards, de Corneille.

La Grange. — L'*Amasis* de *la Grange* est remarquable par le grand intérêt qui y règne; mais elle est remplie d'événemens bizarres et romanesques.

La Motte. — L'*Inès de Castro* de *Houdar de la Motte* est une pièce très-attendrissante; elle fut dans le temps très-critiquée et très-suivie.

Piron. — Le *Gustave* et le *Callisthène* de *Piron* ont des beautés particulières qui décèlent un génie original; mais sa versification flatte peu l'oreille, et par conséquent ne va pas au cœur.

Le Franc de Pompignan. — Le sujet de *Didon* avoit toujours paru peu dramatique; cependant M. *le Franc* l'a mis sur le théâtre avec un succès distingué. Le style de sa pièce est pur et coulant; mais le défaut de contraste dans les caractères n'en rend pas la lecture aussi agréable que la représentation, et il n'y a pas assez de

ces différentes passions qui, se croisant les unes avec les autres, produisent l'intérêt que la tragédie doit inspirer.

CHATEAUBRUN. — *Les Troyennes*, le *Philoctète* et l'*Astyanax* de M. *de Châteaubrun* sont imités des anciens tragiques grecs, et ne sont point indignes de leurs modèles.

LA PLACE. — L'*Adèle de Ponthieu* de M. *de la Place* renferme de belles scènes et des sentimens élevés.

SAURIN. — Il y a dans le *Spartacus* de M. *Saurin* des traits comparables à ceux de la plus grande force de Corneille. C'est Voltaire qui lui donne cet éloge.

COLARDEAU. — Les pièces de M. *Colardeau* sont très-bien versifiées.

DU BELLOI. — *Le Siège de Calais* de M. *du Belloi* a intéressé tous les cœurs françois. *Gaston et Bayard*, ainsi que *Gabrielle de Vergi*, du même auteur, ont eu beaucoup de succès, et sont restés au théâtre.

LEMIERRE. — *Hypermnestre* est une des tragédies modernes qui ont eu le plus de représentations. *Guillaume Tell* et *la Veuve du Malabar* ont eu également un grand succès.

M. LA HARPE. — Nous devons à M. *la Harpe* la tragédie de *Warwick*, qu'il donna presque en sortant du collège. Le début de ce jeune poète fut on ne peut pas plus brillant. Depuis il a donné plusieurs autres

tragédies, qui n'ont pas eu autant de succès. *Philoctète* réunit de grandes beautés. On doit savoir gré à M. *la Harpe* d'avoir enrichi le théâtre françois aux dépens du théâtre grec.

MARMONTEL. — Ses tragédies n'ont eu qu'un succès médiocre. Ce littérateur, qui s'est distingué par plusieurs ouvrages estimables, n'a pas reçu le même accueil au théâtre.

LE BLANC. — *Manco Capac*, *Albert premier*, et *les Druides*, de l'abbé *le Blanc*, ont annoncé des talens pour le genre dramatique.

CHAMPFORT. — La tragédie de *Mustapha et Zéangir* reçut l'accueil le plus favorable aux premières représentations ; mais elle n'obtint pas dans la suite le même succès.

M. DE MAISON-NEUVE a traité le même sujet, et sa pièce a eu du succès. Nous devons à ce poète plusieurs autres tragédies.

M. DUCIS. — *Hamlet*, *Roméo et Juliette*, et plusieurs autres tragédies de cet auteur, sont restées au théâtre.

M. CHÉNIER. — La tragédie de *Charles IX* a paru dans des circonstances favorables au succès de cette pièce. M. *Chénier* a donné encore plusieurs autres pièces ; entre autres, *Caius Gracchus*. Ceux qui refusent du talent à ce jeune poète sont injustes ; mais il est loin d'avoir atteint la perfection de nos grands maîtres.

M. Legouvé. — Parmi les jeunes poètes dramatiques, M. *Legouvé* est un de ceux qui donnent le plus d'espérance. Il paroît avoir étudié les anciens, et il seroit à desirer que ceux qui se consacrent au théâtre eussent le bon esprit de méditer les productions des hommes de génie avant d'oser livrer leurs ouvrages au public. Cette étude pourroit retarder leurs jouissances, mais elle rendroit leurs succès plus durables.

Ronsin. — Ce poète, dont le nom est plus fameux par le rôle qu'il a joué pendant la révolution, que par la réputation qu'il a acquise au théâtre, doit être cité au nombre des poètes dramatiques, puisque nous avons de lui un recueil de tragédies. Ses principales pièces sont *Isabelle de Valois*, *Hécube*, *Polyxène*, etc.

M. Laignelot. — Sa tragédie d'*Agis* n'a pas eu un grand succès.

---

§. IV.

Poètes comiques.

Je ne remonterai pas à l'enfance de la comédie parmi nous; * une liste de poètes ignorés et de pièces froides me jetteroit dans des détails fatigans pour moi, et

* L'abbé de la Porte n'a point distingué les poètes comiques des poètes tragiques; il n'en a fait qu'un seul article. Nous ne suivrons pas son exemple; nous nous conformerons au plan de l'auteur de la *Bibliothèque d'un homme de goût*, qui en a fait deux articles séparés.

ennuyeux pour le public. Je passe tout d'un coup à Corneille.

Corneille. — Nous lui devons la première tragédie sublime et la première comédie plaisante qui aïent illustré la France. Il débuta à la vérité par des pièces fort insipides ; mais en 1642 il donna *le Menteur*. C'est beaucoup que, dans un temps où l'on ne connoissoit que des aventures romanesques et des turlupinades grossières, *Corneille* mît la morale sur le théâtre. Ce n'est qu'une traduction de l'espagnol, mais c'est probablement à cette traduction que nous devons Molière. Il est impossible en effet, dit Voltaire, que cet inimitable écrivain ait vu cette pièce sans voir tout d'un coup la prodigieuse supériorité que ce genre a sur tous les autres, et sans s'y livrer entièrement.

Molière a tracé presque le caractère de tous les originaux qui jouent un rôle ridicule sur la scène du monde. Sa touche est plus forte que fine et délicate ; mais elle est toujours naturelle. Ses peintures sont si vraies, quoique chargées quelquefois, qu'on y reconnoît sans peine les originaux de tous les pays. Boileau l'appeloit le contemplateur. La nature, disoit-il, semble lui avoir révélé tous ses secrets, du moins pour ce qui regarde les mœurs et les caractères des hommes. Les plus beaux visages ont quelques taches. *Molière*, tout admirable qu'il est, n'a ni des intrigues assez attachantes, ni des dénouemens assez heureux. Sa prose est nette, concise, forte, harmonieuse : ses vers, du moins dans certaines pièces, fourmillent de fautes ; dans d'autres,

il est plus pur et plus exact. *Le Misanthrope, les Femmes savantes, le Tartuffe,* sont écrits, à peu de chose près, comme les satyres de Boileau. L'*Amphitryon* est un recueil d'épigrammes et de madrigaux faits avec un art qu'on n'a pas imité depuis ; et ses pièces les plus négligées offrent des vers admirables, pleins de sens et de raison, qui se gravent aussi facilement dans l'esprit que dans la mémoire.

Les éditions les plus estimées de *Molière* sont, 1°. celle d'Amsterdam, 1699, cinq vol. *in*-12, avec la vie de l'auteur, par Grimarest : 2°. celle de Paris, en 1734, en six vol. *in*-4°, par Joly, qui en a donné une autre en huit vol. *in*-12 ; cette édition contient les mémoires sur la vie et les ouvrages de *Molière* : 3°. celle de Bret, Paris, 1772, six vol. *in*-8°. Didot l'aîné vient d'en donner une édition en six vol. *in*-4°.

Regnard. — Qui ne se plaît point aux comédies de *Regnard,* dit Voltaire, n'est point digne d'admirer Molière. Né avec un génie vif, gai et vraiment comique, il répandit sur toutes ses pièces le sel de l'enjouement. Son dialogue est plein de feu et de saillies. Dans ses comédies de caractère, il ne le cède à aucun des comiques anciens et modernes ; et, dans les petites pièces d'intrigue, la gaieté, qui étoit la partie dominante de son génie, se fait sentir avec tous ses charmes.

Il y a plusieurs éditions de *Regnard;* la plus correcte est celle qui a paru en 1772, en quatre volumes *in*-12. Depuis, Didot jeune en a imprimé une autre, en 1789, beaucoup plus complète, pour la veuve Duchesne, en six volumes *in*-8°.

Destouches. — Le caractère vertueux de *Destouches* est peint dans ses ouvrages ; presque toutes ses pièces sont morales. Il avoit le talent de saisir les traits essentiels d'un caractère et de le peindre des couleurs qui lui sont propres. Les plans de ses comédies sont tracés avec intelligence, et il y règne en général beaucoup d'intérêt. Le comique en est noble, mais peu gai, et son style est plus pur que saillant. Au reste, *Destouches* connoissoit les bons modèles et savoit les apprécier. Voici une de ses épigrammes qui le prouvera :

Plaute, vif et brillant, a la force comique,
Abondant, varié, mais souvent bas et plat.
Térence, plein de grace, a l'élégance attique,
Toujours vrai, toujours noble, et souvent délicat;
Mais sans nerf et sans force il fournit sa carrière.
Nature, qui laissa l'un et l'autre imparfait,
Voulant les réunir dans un même sujet,
Les refondit tous deux pour en faire un Molière.

Destouches tenoit plus de Térence que de Plaute ; mais dans son *Glorieux* et dans son *Philosophe marié,* il y a des choses dont Molière auroit pu se faire honneur.

Il y a une édition du Louvre des *Œuvres de Destouches,* en quatre volumes *in*-4°, qui parut en 1757. On en a donné depuis une autre édition en dix volumes *in*-12.

Quinault. — *La Mère coquette* est une excellente pièce d'intrigue. C'est une des plus anciennes qui soient au théâtre.

Piron. — Une pièce que Molière auroit avouée avec plaisir, est *la Métromanie* de *Piron.* Cette comédie, la

meilleure qui ait paru depuis *le Joueur* de Regnard, est ingénieuse, plaisante, semée de traits neufs, bien conduite et bien écrite. Son succès fut éclatant, et on ne s'en lassera jamais au théâtre et à la lecture. Tout y est préparé, amené, contrasté, comme dans les ouvrages des plus grands maîtres. Le caractère de *Franc-aleu* est d'un comique charmant, et les autres personnages de la pièce ne sont pas moins agréables à voir sur la scène.

Voltaire — Si ses comédies ne sont pas parfaites, elles se font lire avec plaisir. La plupart ont eu du succès à la représentation. On y reconnoît en général le talent singulier et rare de cet auteur à la légèreté du style, à la vivacité du dialogue, à la finesse de quelques traits, et à l'élégance caractéristique de plusieurs vers frappés à son coin.

La Chaussée. — Le public étant rassasié des chefs-d'œuvre de nos grands maîtres, on a cherché à ranimer son goût par de nouveaux genres. *La Chaussée* s'est fait un nom par une espèce particulière de drames comiques, ou plutôt attendrissans, qu'il a adoptée et perfectionnée. Ses pièces touchent jusqu'aux larmes. On les a nommées par dérision des *comédies larmoyantes;* on auroit dû les appeler des *pièces de sentiment.* L'objet de l'auteur est d'inspirer la vertu, en déclarant la guerre aux vices de la société. Son *Préjugé à la mode* est à la fois une pièce de caractère et d'intrigue, écrite supérieurement et remplie de détails agréables et de saillies heureuses.

Les œuvres de *la Chaussée* ont été imprimées à Paris en 1763, en cinq petits volumes *in*-12.

Boissy. — Les comédies de *Boissy* sont encore d'un goût nouveau. Il s'est moins appliqué à peindre les mœurs et le sentiment, qu'à satyriser nos ridicules passagers, nos modes nouvelles, enfin ces défauts éphémères, ces goûts légers et bizarres que le même mois voit naître et mourir. Sa versification est égale, sonore, coulante, gracieuse. On trouve dans ses pièces des morceaux très-piquans; mais ils ne tiennent pas assez au sujet, et lui sont quelquefois absolument étrangers.

Son théâtre a été imprimé en neuf volumes *in*-8°.

Marivaux. — Personne ne développe avec plus de finesse les replis les plus cachés du cœur humain. Il cherche moins à peindre des ridicules qu'à inspirer l'humanité. On lui a reproché d'être diffus dans ses détails, de disserter un peu trop sur le sentiment, et de risquer quelques mauvaises plaisanteries; mais, en général, il y a peu de comédies du second ordre où il y ait autant d'agrément et de finesse.

Les pièces de théâtre de *Marivaux* ont été recueillies en cinq volumes *in*-12.

Saint-Foix. — Des peintures naïves du cœur, une diction pure, correcte, élégante, le dialogue le plus vif et le plus décent, caractérisent les pièces de M de *Saint-Foix*. Ses plaisanteries ne sont jamais hasardées; et son badinage fait d'autant plus de plaisir, qu'il a toujours l'air naturel, même en offrant les traits les plus ingénieux. Il a le mérite d'avoir créé les sujets de la plupart de ses pièces, qu'il n'a puisées que dans son imagination.

Brueys et Palaprat. — Notre nation est si riche en auteurs comiques, que nous avons oublié quelques pièces qui méritent l'estime du public, et qui auront celle de la postérité. Telles sont le *Grondeur* de *Brueys* et *Palaprat*, et *l'Avocat Patelin* du premier; pièces dignes de Molière, dictées par une imagination vive et plaisante.

Nous avons encore un grand nombre de poètes comiques qu'il suffit de nommer : *Boursault*, auteur du *Mercure galant*; *Dancourt*, qui réussissoit dans la farce; *du Fresny*, dont les comédies sont bien écrites et bien dialoguées; *le Sage*, *le Grand*, *Poisson*, etc.

Gresset. — Ce poète a donné *Sidney* et *le Méchant*. Que de beautés de détail dans ces deux pièces, et sur-tout dans la seconde! Quelle abondance d'heureux tours! Quelle harmonie dans la versification! Quel coloris dans les tableaux! Quelle délicatesse dans les nuances! Ce qui distingue sur-tout *Gresset* des autres poètes comiques, c'est l'excellente morale dont il a rempli sa pièce.

Diderot. — *Le Père de famille* et *le Fils naturel* composent le théâtre de *Diderot*. Le premier drame a eu du succès; mais le second est froid, et n'a pas réussi à la représentation.

M. Palissot. — Nous avons de cet auteur plusieurs comédies; entre autres, *les Philosophes*, *l'Homme dangereux*, *les Courtisannes*. La première de ces pièces eut le plus grand succès dans le moment où elle parut; mais, depuis la mort des personnages sur lesquels M. *Palissot* avoit versé le ridicule à pleines mains, la comédie *des*

Philosophes a fait moins de plaisir. C'est le sort des pièces de circonstance.

BIÈVRE. — Son *Séducteur* n'est pas une comédie dont le but soit moral : mais cette pièce est pleine de beaux vers ; et si le caractère du *Séducteur* ne fait pas l'éloge des mœurs de M. *de Bièvre,* il fait celui de ses talens.

POINSINET. — Auteur du *Cercle,* ou de *la Soirée à la mode,* petite pièce charmante qui est restée au théâtre.

COLLÉ. — Sa *Partie de chasse d'Henri IV* a eu un très-grand succès.

M. DE SAUVIGNY. — Sa comédie des *Persiffleurs* est une des pièces les plus agréables qu'on ait données depuis plusieurs années. Son succès a été mérité.

CHAMFORT. — *La jeune Indienne* est remplie de détails charmans et de beaux vers. On la joue tous les jours et on la revoit avec le même plaisir.

SEDAINE. — *Le Philosophe sans le savoir* est une de ces pièces qu'on applaudit sans qu'on puisse se rendre compte des motifs qui ont fait réussir ce drame. Il y a un charme attaché à sa représentation qui en fait le plus grand mérite ; et il faut convenir que c'en est un réel que de parvenir à intéresser par un enchaînement de circonstances bizarres et d'événemens imprévus. Peu d'auteurs ont mieux connu l'effet théâtral que *Sedaine.* C'est à ce talent qu'il a dû ses succès.

M. CAILHAVA. — Nous avons de lui plusieurs pièces, qui annoncent un talent distingué ; *le Tuteur dupé, le*

Mariage interrompu, les Étrennes de l'Amour, ont reçu l'accueil le plus favorable du public.

M. Monvel a fait plusieurs comédies qui ont réussi: entre autres, *l'Amant bourru. Les Victimes cloîtrées,* drame de circonstance, ont eu le plus grand succès. Il y a dans ce drame des tableaux qui font frémir d'horreur.

Barthe. — Nous avons de ce poète plusieurs pièces qui sont restées au théâtre : *les fausses Infidélités, l'Amateur, la Mère jalouse,* et *l'Homme personnel.* La comédie des *fausses Infidélités* est charmante. On la revoit toujours avec un plaisir nouveau.

M. Delantier est auteur de *l'Impatient,* comédie en un acte et en vers. Cette petite pièce a donné l'idée la plus avantageuse du talent de M. *Delantier.*

Dorat. — Sa *Feinte par amour* est remplie de détails charmans. Il y a beaucoup de prétention dans le style; et c'est le défaut ordinaire de ce poète.

Saurin — Le drame de *Beverley* inspire l'horreur. La passion du jeu y est traitée avec des couleurs qui doivent faire frémir tous ceux qui s'y livrent. Cette pièce est restée au théâtre, et on la donne de temps en temps.

M. Darnaud. — Ce poète a fait plusieurs drames. On ne peut lui contester qu'il n'a rien négligé pour exciter la sensibilité. Si l'on appelle les pièces de la Chaussée des comédies larmoyantes, on doit certainement donner ce nom au *Comte de Comminge,* à *Euphémie,* à *Fayel,* et à *Merinval.*

M. Rochon de Chabanne a donné plusieurs comédies; entre autres, *le Jaloux, les Valets maîtres de la maison, Heureusement,* et *la Matinée à la mode,* etc., qui sont pleines de saillies. Ces pièces ont réussi, moins par le mérite du fond que par la manière dont elles sont écrites.

Imbert. — Son *Jaloux sans amour,* par le succès mérité qu'il a obtenu, fait vivement regretter que ce jeune poète ait été enlevé à la fleur de son âge.

M. Beaumarchais. — Peu d'auteurs ont eu des succès aussi brillans que M. *Beaumarchais.* On court à la représentation de ses pièces. On s'écrase à la porte du spectacle toutes les fois qu'on joue *la folle Journée,* ou *la Mère coupable,* tandis que les comédies de l'inimitable Molière n'ont plus de spectateurs.

M. Mercier. — Cet auteur a donné un grand nombre de drames et de comédies en prose; entre autres, *la Brouette du Vinaigrier, l'Indigent, le Déserteur,* etc., etc.

M. Fenouillot de Falbaire est auteur de *l'honnête Criminel,* drame en trois actes et en vers.

M. Fontanelle a donné *Ericie,* ou *la Vestale,* drame en trois actes.

M. Collin d'Harleville. — *Les Châteaux en Espagne, l'Optimiste, l'Inconstant,* et plusieurs autres pièces dont le dialogue est rempli de détails charmans, ont assigné à ce jeune poète un des premiers rangs parmi ceux qui suivent la carrière du théâtre.

Fabre d'Eglantine, qui est mort sur l'échafaud, est auteur de plusieurs comédies qui annonçoient beaucoup de talent. Son *Intrigue épistolaire* et son *Philinte* ont été joués avec succès; il a encore donné *le Collatéral,* comédie en trois actes et en vers.

M. Peyre a donné *l'Ecole des pères,* comédie qui est restée au théâtre.

M. Laya, dans sa comédie de *l'Ami des Loix,* qui est une pièce de circonstance, a fait preuve d'un talent distingué, et d'un courage digne d'éloges. En démasquant les deux monstres qui ont démoralisé la France, Marat et Robespierre, il s'est acquis des droits à la reconnoissance de tous les amis de l'ordre.

M. Brousse des Faucherets a donné plusieurs comédies, qui font autant de plaisir à la lecture qu'à la représentation.

M. Forgeot — Nous avons de ce jeune poète *les Rivaux amis,* en un acte et en vers, et *les Epreuves,* également en un acte et en vers, qui sont des comédies très-agréables.

M. Dudoyer, auteur d'*Adélaïde, ou l'Antipathie par amour,* comédie en deux actes, pleine de finesse et de sensibilité.

Mlle Raucourt, célèbre actrice, est auteur d'un drame en trois actes et en prose, intitulé *Henriette.* Les talens de l'actrice sont bien supérieurs à ceux de l'auteur.

M. Vigée a donné plusieurs pièces qui ont eu du succès ; entre autres, *les Aveux difficiles,* et *la fausse Coquette.*

M. François de Neufchateau, auteur de la pièce de *Paméla,* a été incarcéré, par Robespierre, pendant onze mois, pour avoir mis sur la scène un seigneur anglois bienfaisant et vertueux.

C'est ainsi que, sous la tyrannie de ce monstre, la vertu et la justice étoient, suivant ses expressions, à l'ordre du jour.

En indiquant la plupart des poëtes comiques qui ont paru sur la scène françoise, nous n'avons pas eu l'intention de rappeler tous les essais plus ou moins heureux qui ont été faits dans cette carrière difficile. Nous avons voulu seulement parcourir les différentes époques de l'histoire de notre théâtre, et montrer la naissance, les progrès et la décadence de l'art que Molière a porté à un si haut degré. Ce que nous avons dit suffit pour indiquer les pièces qui doivent être placées dans la *Bibliothèque d'un homme de goût.*

---

§. V.

Des poëtes d'opéra.

C'est au marquis de Sourdeac, gentilhomme de Normandie, qu'on est redevable de l'établissement de l'opéra en France. Il s'y ruina entièrement, et mourut pauvre et malheureux pour avoir trop aimé les arts.

Quinault. — La destinée de *Quinault*, le premier poète qui travailla avec succès pour la scène lyrique, fut bien différente ; ce fut à ses vers qu'il dut sa fortune. Les étrangers, dit Voltaire, ne connoissent pas assez ce poète décrié par Boileau, qui étoit incapable de faire ce que *Quinault* a fait. Personne n'a jamais mieux écrit dans le genre lyrique. Tout chez lui est vif, concis, touchant, naturel et harmonieux. Aucun auteur n'a plus de précision que lui, et jamais cette précision ne diminue le sentiment. Il écrit aussi correctement que Boileau, et par-tout on voit l'homme de goût et l'écrivain aussi délicat qu'élégant.

Les œuvres de *Quinault* ont été imprimées en 1739 et en 1778, en cinq volumes *in*-12.

Fontenelle. — Quinault avoit dit à *Fontenelle* qu'il seroit son successeur ; cette prédiction s'accomplit. Nous avons de ce dernier écrivain *Thétis et Pélée*, opéra représenté en 1689 ; *Énée et Lavinie*, en 1690. Le premier eut le plus grand succès : il le méritoit ; la versification avoit tout ce qu'il falloit à ces sortes d'ouvrages, douce, coulante, ingénieuse. Le second, remis en musique par M. d'Auvergne, et représenté en 1758, n'a pas moins réussi.

La Motte, l'ami de Fontenelle, fut son rival dans le genre lyrique. *L'Europe galante*, *Issé*, *le Carnaval et la Folie*, *Amadis de Grèce*, *Omphale*, dureront autant que le théâtre pour lequel elles ont été composées ; elles feront toujours partie de ce corps de réserve qu'il se ménage pour les besoins. Si ses autres opéra n'ont

pas été remis au théâtre, c'est la faute de la musique et non des paroles.

Danchet travailloit pour le théâtre lyrique en même temps que la Motte. Voltaire, qui d'ailleurs n'aime pas *Danchet,* ne peut s'empêcher de louer ses opéra. Son prologue des *Jeux séculaires* passe, dit-il, pour un très-bon ouvrage, et peut être comparé à celui d'*Amadis* de Quinault.

Pellegrin (l'abbé), trop décrié de son temps, temps de richesse, du moins pour le genre lyrique, brilleroit de nos jours. Il fut le premier juge du génie du célèbre Rameau. Les paroles d'*Hippolyte et d'Aricie* sont de lui.

Roi. — Le ballet des *Élémens*, celui des *Sens*, et la tragédie de *Callirohé,* sont les trois opéra qui ont le plus contribué à faire connoître le nom du poète *Roi* sur la scène lyrique. Le commencement du prologue des *Elémens* est un morceau de poésie majestueuse. Il y a d'autres tirades inspirées par les muses ; mais en général son pinceau est sec et froid.

Cahusac. — Le célèbre Rameau préféroit aux poèmes de Roi ceux de *Cahusac,* dont les talens étoient inférieurs, mais qui avoit peut-être plus de docilité pour se prêter aux caprices du musicien.

Voltaire a aussi composé des opéra ; mais les lauriers qu'il a recueillis sur la scène lyrique n'ont point la fraîcheur de ceux dont il a été couronné plusieurs fois sur la scène tragique. Il a eu la modestie

de l'avouer. « J'ai fait, dit-il dans ses *Lettres secrètes*, une grande sottise de composer un opéra ; mais l'envie de travailler pour un homme comme M. Rameau m'avoit emporté. Je ne songeois qu'à son génie, et je ne m'appercevois pas que le mien (si tant est que j'en aie un) n'est point fait du tout pour le genre lyrique. Aussi je lui mandois, il y a quelque temps, que j'aurois plutôt fait un poème épique que je n'aurois rempli des canevas. Ce n'est pas assurément que je méprise ce genre d'ouvrage ; il n'y en a aucun de méprisable : mais c'est un talent qui, je crois, me manque entièrement. »

De nos jours, MM. *Fuselier*, *Duclos*, *Moncrif*, et quelques autres, parmi lesquels il ne faut pas oublier l'auteur de *Castor et Pollux*, M. *Bernard*, ont travaillé pour le théâtre lyrique. M. *Beaumarchais* nous a aussi donné deux opéra.

Il ne faut pas non plus oublier le charmant opéra du *Devin du village*, par *J. J. Rousseau*. L'ouverture de cet opéra est toujours entendue avec un plaisir nouveau ; c'est un morceau de musique délicieux.

Depuis vingt-cinq ans il s'est fait une révolution dans la musique françoise: *Gluck*, *Philidor*, *Piccini* et *Grétry*, ont procuré aux amateurs de musique des jouissances nouvelles.

Nous ne dirons qu'un mot de l'*opéra comique*, drame mixte, qui, pour le fond, tient de la comédie, et, pour la forme, de l'opéra.

Voici les noms des principaux auteurs qui se sont le plus distingués dans ce genre :

Pannard, *Vadé*, *Favart*, l'abbé *de Voisenon*, *Sedaine* et M. *Marmontel*, sont les poètes qui ont eu le plus de succès.

Parmi les auteurs dont les pièces ont été reçues avec plus de faveur depuis quelques années, nous citerons M. *Marsolier* et *le Cousin Jacques*. Nous devons à ces deux poètes des pièces charmantes.

---

§. VI.

Poètes bucoliques.

Trois auteurs ont couru la carrière de l'églogue françoise, *Segrais*, *Fontenelle* et *la Motte*.

Segrais a été cité par Boileau comme un modèle en ce genre; mais c'est un modèle que bien peu de gens de lettres seront tentés de prendre pour leur objet d'imitation. Ce n'est pas que *Segrais* n'ait assez bien pris le ton pastoral; mais sa versification est languissante, et sa poésie est sans images.

Fontenelle. — « Quel style, dit l'abbé Desfontaines, dans les bucoliques de Virgile! Quel langage romanesque et prosaïque que celui de toutes nos églogues modernes! ôtez-en les mots de hameaux, de brebis, de fleurs, de bois, de fontaines, et substituez-y ceux de Versailles, de Paris, d'opéra, de Tuileries, de bal, etc., ce ne seront plus des églogues, mais des entretiens de cour et des discours de ruelle. ». Notre critique avoit en vue les pastorales de *Fontenelle*, qui ne sont, à la vérité,

ni dans le goût de Théocrite, ni dans celui de Virgile : mais il ne faut pas pour cela les dédaigner ; c'est un nouveau genre pastoral qui tient un peu du roman. L'*Astrée* de *d'Urfé* et les comédies de l'*Aminte* et du *Pastor fido* en ont fourni le modèle. L'esprit de galanterie, les graces fines et délicates, sont les principaux ornemens des pastorales de *Fontenelle*.

La Motte a laissé vingt églogues, précédées d'un discours sur ce genre, où l'on trouve des idées neuves. Quant aux églogues, plusieurs avoient été couronnées aux jeux floraux. Il y a de la douceur dans sa versification et de l'esprit dans les entretiens des bergers ; ils se disent souvent des choses fines qui ne sont guère à leur portée, mais qui couloient de source chez l'auteur qui les fait parler.

Des Houlières (Madame) — Les idylles appartiennent au genre pastoral ; personne n'a mieux réussi dans ce genre que madame *des Houlières*. Ses idylles sur *les fleurs*, sur *les oiseaux*, sur *les moutons*, offrent de rians tableaux de la campagne, une morale touchante, un badinage qui cache des idées très-philosophiques, une versification aisée, et des tours heureux dans les expressions.

M. d'Arnaud a fait des églogues. On lui a reproché d'employer des couleurs trop touchantes.

Berquin. — Ses idylles sont pleines de douceur, de grace et d'élégance.

M. Léonard a fait des idylles, dans lesquelles on trouve des négligences et beaucoup de sensibilité.

§. VII.

Poëtes satyriques.

Regnier, le premier poète françois qui ait composé des satyres dont les gens de goût puissent soutenir la lecture, met beaucoup de force et de gaieté dans ses peintures. Ses expressions sont vives et énergiques ; mais sa muse n'est pas décente.

Boileau, beaucoup plus réservé que Regnier, a moins de verve que lui, moins de naïveté, moins de graces. Ses satyres ont plus de sel que d'enjouement, plus d'énergie que de finesse ; mais sa versification est autant au-dessus de celle de Regnier, que le siècle de Louis XIV étoit au-dessus du siècle de Henri III. Si toutes les satyres de *Boileau* ressembloient à celle qu'il a adressée à son esprit, il auroit égalé Horace autant qu'on peut l'égaler dans une langue si inférieure à la langue dans laquelle Horace écrivoit. Cette satyre est un chef-d'œuvre. La justesse du raisonnement, la force des pensées, l'élégance du style, l'harmonie des vers, les graces de l'ironie la plus piquante et la mieux ménagée, en rendent la lecture délicieuse.

Rousseau et Voltaire. — Depuis Boileau nous n'avons point eu de poète, du moins célèbre, qui ait donné un corps de satyres ; mais nous avons eu beaucoup d'écrivains satyriques qui ont épanché leur bile

dans diverses pièces en vers. *Rousseau* et *Voltaire* sont les plus connus dans cette foule immense.

Le premier respire le fiel, et on ne peut citer de lui que quelques épigrammes qui soient dignes d'un homme d'esprit qui se venge : dans ses épîtres on voit trop souvent l'homme atrabilaire qui, n'ayant pas assez de philosophie pour maîtriser son ressentiment, saisit les injures les plus fortes qui se présentent à sa plume pour en accabler ses ennemis.

Voltaire est plus gai ; il excelle par l'art de saisir tout ce qui peut rendre ses adversaires ridicules. Il a un genre d'ironie et de plaisanterie qui n'est qu'à lui : mais il sort souvent de ce genre ; il se permet les personnalités les plus odieuses, et il calomnie les mœurs de ceux qui n'avoient attaqué que ses écrits. Il est sans doute douloureux d'avoir à faire cet aveu sur un homme justement célèbre par plus d'un talent.

M. Clément a fait des satyres. On lui reproche de la dureté.

Gilbert. — Ce jeune poète, moissonné à la fleur de son âge, a fait la satyre du *dix-huitième siècle*, et celle intitulée *Mon Apologie*. On trouve ces deux satyres, qui sont dignes de Boileau, dans le recueil des œuvres de *Gilbert*, *in*-8°, Paris, 1797, chez Desessarts, libraire,

M. Chénier a fait depuis peu une satyre qui a eu du succès ; elle renferme de beaux vers.

§. III.

Poètes lyriques.

Nos faiseurs d'odes datent presque du moment que nous avons eu une poésie : mais de tous ces lyriques on ne se souvient que de Ronsard ; encore ce souvenir rappelle beaucoup de ridicule.

Ronsard. — Ce poète trouvant sa langue peu riche en expressions nobles et en grandes images, la surchargea de latinismes et d'hellénismes. Ce mêlange de mots grecs et latins avec le jargon barbare qu'on parloit alors, produisoit des sons aussi aigres que ceux dont les onagres font retentir les montagnes des Pyrénées.

Malherbe. — *Enfin Malherbe vint.* Il fut le premier qui connut le génie de sa langue ; il sut la manier en homme de goût ; il la débarrassa de tout le fatras gothique dont elle étoit accablée. A la place de ce pompeux galimatias, qui étoit le sublime de nos vieux rimailleurs, il mit un style noble, doux, majestueux ; il donna à notre langue de la clarté, de la douceur, de l'élégance. Il fut le père de notre poésie. Ses odes étoient le seul modèle qu'un homme de goût pût imiter avant le milieu du dernier siècle.

Rousseau ne le perdit pas de vue. La poésie lyrique est le triomphe de cet écrivain. Ses odes sont pleines d'idées, de tours, d'expressions, d'images dignes d'un

rival de Pindare. Nous n'avons point de poète plus poète que *Rousseau*, c'est-à-dire qui ait porté à un si haut degré le talent de réunir dans une versification harmonieuse et pittoresque les charmes de la musique et de la peinture. Quelle richesse de rimes! quelle noblesse de pensées! quel feu! Si l'on peut lui reprocher quelque chose, c'est d'avoir été emporté quelquefois par l'amour de la rime, à l'exactitude de laquelle il a sacrifié de véritables beautés. C'est à cette excessive et ridicule attention de rimer exactement, qu'on attribue quelques longueurs, quelques répétitions, quelques lieux communs qu'on trouve dans ses odes. On desireroit aussi que ces hardiesses d'enthousiasme que trop de correction affoiblit, ce premier coup de pinceau qui donne la vie au tableau, se rencontrassent plus souvent chez lui.

La Motte. — On les chercheroit encore plus inutilement dans les odes de *la Motte*. Les idées de cet écrivain sont toujours fines; mais ses expressions sont presque toujours communes. Au lieu d'images, il y a des traits d'esprit. Il ne connoît pas ce beau désordre du génie qui est l'ame de la poésie lyrique. Son style est trop souvent sec, froïd, didactique; mais ses défauts sont compensés par des pensées neuves, par des réflexions ingénieuses, par des maximes philosophiques propres à diriger le sage, à l'éclairer, à le consoler.

La Visclède. — Celui qui a le plus approché du genre de la Motte est M. *de la Visclède*, secrétaire de l'académie des belles-lettres de Marseille. Il y a de très-belles odes morales de cet écrivain aimable et estimable.

Il est, ainsi que son modèle, trop méthodique dans son ordonnance et trop uni dans ses expressions : mais ses vers sont travaillés ; et la précision qu'ils ont communément donne plus de force aux vérités morales qu'ils renferment, vérités qui, aux yeux des hommes vertueux, valent bien les fictions poétiques. L'ode sur *l'immortalité de l'ame,* couronnée en 1759 par l'académie françoise, est une des plus belles de M. *de la Visclède ;* mais ce n'est pas la seule qu'on connoisse de cet ingénieux académicien.

Le Franc de Pompignan. — Les odes de M. *le Franc de Pompignan* sont remplies de beautés vraiment lyriques ; et quoiqu'on ait beaucoup critiqué ses poésies sacrées, il y a des morceaux dignes de Rousseau.

M. de Bologne a donné, en 1758, *in*-12, des odes sacrées qui ont été accueillies. L'heureux choix des mots et des images rend ce petit recueil précieux.

M. l'abbé Sabatier, professeur au collège de Tournon, a très-bien connu l'esprit du genre lyrique. La magnificence du style et l'audace des figures brillent dans ses odes. Son style vif, pressé et impétueux, respire ce beau désordre qui est un effet de l'art. Depuis Rousseau, aucun poète n'avoit touché la lyre avec plus de succès : l'auteur réunit la sagesse des plans et la chaleur de l'exécution, l'enthousiasme et la philosophie.

Nous n'avons eu en vue que de parler ici des lyriques qui ont donné un recueil de leurs odes : ainsi nous passerons sous silence les odes de *Racine* père et fils, quoiqu'elles soient dignes d'être connues ; l'ode sur la

prise de Namur, par *Boileau*, qui prouve qu'on peut très bien sentir les beautés de Pindare sans savoir les imiter ; les odes de *Voltaire*, qui ne sont pas ses meilleurs ouvrages, etc. etc.

La Fare et *Chaulieu* se sont exercés dans ce genre, et ils y ont réussi.

M. *d'Arnaud* a traduit *les Lamentations de Jérémie*, dans une suite d'odes dont chacune a son caractère et son coloris particulier.

M. *Lebrun* a fait des odes qui sont estimées.

Les chansons rentrent dans le genre de l'ode ; le nombre en est immense, et nous en avons des recueils aussi volumineux que l'*Histoire ancienne*. Le meilleur et le plus court est intitulé : *Anthologie françoise*, ou *Chansons choisies, publiées par M. Monet*, 1765, trois volumes *in*-8°. Il y a réellement du choix dans ce recueil ; et le mémoire historique sur la chanson dont M. *de Querlon* l'a orné, suffiroit seul pour le faire rechercher.

Les cantates sont, ainsi que les chansons, l'ouvrage de la poésie et de la musique ; mais elles sont susceptibles de bien plus de beautés. *Rousseau* en est le créateur. Les Italiens lui en avoient, à la vérité, donné l'idée ; mais il a surpassé ses maîtres, en faisant des poèmes réguliers, aussi agréables à la lecture que le meilleur opéra est ennuyeux.

M. *le Franc de Pompignan*, qui a marché sur les traces de Rousseau dans ses odes, l'a aussi imité dans ses cantates. Nous en avons de lui qui sont susceptibles de tous les charmes de la musique : la plupart ont reçu cet ornement ; la poésie en est noble et harmonieuse.

§. IX.

Poètes didactiques.

BOILEAU. — SON *Art poétique* offre l'exemple et le précepte à la fois. Il est supérieur, par la méthode qui y règne, à celui d'Horace ; et lorsqu'il imite ce poète, il semble moins copier ses pensées que les créer.

RACINE le fils a chanté *la Grace* et *la Religion* dans deux poèmes pleins de beaux vers. Le second vaut mieux que le premier : il est rempli de détails heureux ; et, quoique Voltaire l'ait trouvé trop peu varié, il faut avouer que l'auteur a tiré tout le parti possible de son sujet. Il entendoit la méchanique des vers aussi bien que son père ; mais il n'en avoit pas l'ame, et ce défaut de chaleur répand de la langueur sur ses ouvrages.

VOLTAIRE. — Le poème de *la Loi naturelle*, par *Voltaire*, est au rang des poèmes didactiques.

WATELET. — *L'Art de la Peinture*, par M. *Watelet*, est d'un homme qui sait manier le pinceau, le burin et la lyre. De beaux vers ornent ses leçons et embellissent ses préceptes.

LEMIERRE a fait également un poème sur *la Peinture*. De belles tirades, un mauvais plan, une versification souvent dure, voilà les beautés et les défauts de ce poème.

M. l'abbé Delille nous a donné un poème sur *les Jardins*. On y trouve les tableaux les plus rians : la nature, embellie par l'art, y est peinte avec les couleurs les plus fraîches et les plus riantes.

L'abbé de la Serre est auteur d'un poème didactique sur *l'Eloquence*.

M. Dulard a fait un poème sur *les Merveilles de la nature ;* ce poème n'a pas eu un grand succès.

M. de Sauvigny, dans son poème de *la Religion révélée,* a combattu Voltaire avec des armes inégales du côté du talent et de la poésie.

M. l'abbé Roman. — Son poème de *l'Inoculation* est plutôt l'ouvrage d'un médecin que d'un poète.

Saint-Lambert. — Son poème des *Saisons* offre à la fois les charmes touchans de la poésie et les beautés nobles de la philosophie.

Dorat. — Son poème sur *la Déclamation théâtrale* est plein de chaleur et d'intérêt ; son style est fleuri, abondant ; ses tableaux sont rians, ses comparaisons heureuses, ses expressions bien choisies.

Le roi de Prusse a chanté *l'Art de la Guerre,* art qu'il n'avoit pas étudié en vain.

Roucher. — Ce poète, qui a été assassiné sous l'affreuse tyrannie de Robespierre, nous a donné le poème des *Mois,* en douze chants. Ce poème a eu le sort de ceux qui ont été imprimés après avoir été lus dans des

sociétés. Il y a des détails agréables ; mais le poème en général est fatigant par sa monotonie.

M. Rosset a fait un poème sur *l'Agriculture*, qui a eu quelques prôneurs et peu de succès. Il y en a une superbe édition *in-4°*, ornée de gravures.

Rhulières est auteur d'une pièce en vers sur *les Disputes.* Ce morceau de poésie charmant fait regretter que l'auteur n'ait pas traité d'autres sujets en vers.

Cérutti nous a donné un poème sur *les Jardins de Betz,* dans lequel il y a plus de facilité que de poésie.

Les épîtres morales et philosophiques appartiennent au genre didactique.

Boileau nous fournit d'excellens modèles d'épîtres : il instruit en badinant ; et lorsqu'il n'est que sérieux, ses pensées frappent par leur vérité : elles sont également propres à former le goût et les mœurs.

Voltaire a choisi dans ses épîtres des sujets très-intéressans, et il les manie avec cet art et cette adresse qui l'a mis au rang de nos plus beaux esprits. Sa philosophie n'est point une dialecticienne pointilleuse ; c'est une grace enjouée qui répand les agrémens sur ce qui en paroît le moins susceptible.

Rousseau a des épîtres pleines d'un grand sens, et où l'on trouve des vers très-énergiques ; mais elles sont défigurées par le style marotique, et par des images grotesques qui font un contraste singulier avec les réflexions que lui dicte sa raison.

GRESSET. — Quelques épîtres de *Gresset*, telles que celle *à sa Muse*, ont plus de grace ; le badinage n'en est point amer. Tout y respire l'homme d'esprit, l'homme aimable et le bon citoyen.

M. LA HARPE a fait imprimer, dans ses *Mélanges littéraires*, des épîtres, où il imite le ton de celles de Voltaire, sans le copier. Il parle à l'imagination autant qu'à la raison, et sa philosophie est toujours ingénieuse.

THOMAS a fait un épître *au Peuple*, qui est pleine de beaux vers.

SEDAINE. — Son épître *à son Habit* renferme des détails agréables.

CHAMPFORT a donné une épître sur *l'éducation*, dans laquelle on trouve de beaux vers.

L'*Almanach des Muses* est plein d'épîtres dans tous les genres et sur une multitude de sujets. Comme la plupart de ces productions n'intéressent que dans le moment, ceux qui voudront les connoître pourront se procurer la collection de l'*Almanach des Muses*, ou l'*Elite des poésies fugitives*, en cinq volumes petit *in*-12. Ce dernier recueil est fait avec beaucoup de goût.

---

§. X.

Poètes élégiaques.

Nos anciens poètes cultivèrent ce genre de poésie ; mais aucun ne mérite d'être nommé.

Ménage, vers le milieu du dernier siècle, fit des élégies, mais en pédant sans génie, qui entasse les épithètes au lieu de rassembler les images.

La Suze (la comtesse de) effaça Ménage. Ses élégies sont tendres et délicates.

La Fontaine. — Son élégie sur *la disgrace de M. Fouquet* a des beautés touchantes, et on y voit avec plaisir un poète sensible, un homme généreux, qui ne craint point de s'attendrir sur la disgrace d'un protecteur qui avoit déplu à un monarque puissant.

Des Houlières (Madame) — Quelques-unes de ses élégies peuvent servir de modèle. On y trouve des comparaisons heureuses qui ne servent qu'à irriter sa douleur, des images tristes dont la recherche n'est que trop naturelle à une personne véritablement touchée. Elle semble prendre plaisir à augmenter ses peines, en envisageant tous ceux qui jouissent des biens qu'elle n'a plus.

Colardeau. — De nos jours l'héroïde a pris la place de l'élégie. L'épître d'*Héloïse à Abailard*, par M. *Colardeau*, a tourné beaucoup de nos jeunes poètes vers ce genre, qui demande beaucoup de chaleur dans l'ame et dans l'imagination de ceux qui s'y destinent. L'ouvrage de M. *Colardeau* est plein de feu, et la poésie en est à la fois brillante et pathétique.

M. Mercier. — Ce poète a fait une réponse d'*Abailard à Héloïse*.

« Les vers de Colardeau, dit un critique, seront

toujours lus avec un plaisir nouveau par les amateurs de la belle poésie ; mais il seroit difficile de trouver quelqu'un qui eût le courage de lire une seconde fois la prose rimée de M. *Mercier.* »

M. d'Arnaud. — Ses élégies tiennent de la satyre, dit un journaliste ; et c'est un défaut, car c'est le cœur qui doit parler dans une élégie. Cette critique est peut-être trop sévère ; mais elle n'est pas tout à-fait sans fondement.

Dorat. — On connoît l'abondance heureuse du style de *Dorat;* il joint toujours l'esprit au sentiment, sans que l'un affoiblisse l'autre.

M. Blin de Sainmore. — Nous avons de M. *Blin de Sainmore* quatre héroides, recueillies en 1768, *in* 8°. Son pinceau est excellent ; il respire les graces.

M. La Harpe a couru, dans sa première jeunesse, cette carrière. Lorsqu'il fit imprimer ses héroïdes, il se permit de critiquer sévèrement celles de M. de Fontenelle, dont nous n'avons point parlé. La raison de notre silence est que nous pensons à peu près sur les pièces de cet ingénieux philosophe comme M. *la Harpe.* Il règne un froid et sec entortillage dans les lettres héroïques de Fontenelle ; son style est sans chaleur et sans images. On peut dire à la louange de son critique, qu'il ne l'a pas imité dans ses défauts.

M. Barthe. — Le style de M. *Barthe* dans son héroïde de *l'abbé de Rancé* est noble, animé, plein de force. Plusieurs autres poètes ont cultivé le champ fécond

de l'épître héroïque ; mais il est à craindre que la facilité apparente que ce genre promet à un génie médiocre, ne dégoûte le public de ce genre, qui demande une ame très-sensible et un goût très-délicat. « Un écolier à peine échappé à la férule, dit Dorat, et plein de cette effervescence enfantine qu'il nomme imagination, choisit un sujet quelconque ; il rassemble au bout l'un de l'autre trois ou quatre cents vers bien lâches, bien diffus, bien platement funéraires ; il y joint l'estampe, la vignette et le cul-de-lampe, et cela s'appelle une héroïde. »

---

§. XI.

Epigrammatistes françois.

Marot (Clément) est le premier en date et peut-être en mérite. Sa muse a du naturel, de l'enjouement, de l'énergie ; mais elle se permet des libertés dignes d'un cynique.

Saint-Gelais, son contemporain, dit des choses fort communes en rimes riches. Quelques-unes de ses épigrammes sont bonnes, mais la plupart mauvaises.

Mainard. — La clarté et la précision sont le mérite des poésies de *Mainard ;* mais on y desireroit plus de pureté dans le style et plus de finesse dans les pensées.

Brébeuf a des épigrammes dignes de Martial. Nous en avons cent de lui sur une femme fardée, et la plupart sont agréables.

CAILLI (le chevalier de) a laissé un recueil d'épigrammes. Son style est naturel, mais foible. Il y en a pourtant qui réunissent l'esprit et la naïveté. Presque toutes sont morales.

SAINT-PAVIN. — Ses épigrammes sont heureuses pour le tour; mais les expressions n'en sont pas toujours décentes.

CHAPELLE a aussi quelques épigrammes, dont la pointe est assez piquante.

RACINE avoit un talent particulier pour ce genre; mais nous n'avons qu'une très-petite partie des épigrammes que son génie, naturellement satyrique, avoit produites.

BOILEAU a conservé soigneusement les siennes : le plus grand nombre ne méritoit pas cet honneur, et il valoit mieux comme satyrique que comme épigrammatiste.

ROUSSEAU lui est infiniment supérieur; et si l'on excepte Marot, son modèle, il n'a point d'égal dans le genre de l'épigramme. Une expression forte et énergique, des tours originaux, une pointe bien amenée, caractérisent ordinairement les siennes.

BRUZEN DE LA MARTINIÈRE avoit donné un recueil des *Epigrammatistes françois*, en deux vol. *in*-12. Cette collection a été recherchée; mais on lui préfère aujourd'hui l'*Anthologie françoise*, ou *Recueil de madrigaux et d'épigrammes depuis Marot jusqu'à présent*; Paris, 1769, deux volumes *in*-12.

M. PONS (de Verdun) a fait des épigrammes qui ont eu du succès.

§. XII.

De l'apologue, et des différens fabulistes françois.

La fable est, suivant la définition d'un homme d'esprit, une instruction déguisée sous l'allégorie d'une action.

Ésope, l'inventeur de l'apologue, ne prit d'abord pour acteurs que des animaux : le tableau de leurs ruses et de leurs finesses étoit un miroir dans lequel l'homme se voyoit tout entier. Les fables d'*Esope* ont été traduites dans toutes les langues en vers et en prose. L'on a déja fait connoître Phèdre, qui l'imita parmi les Latins, dans l'article des poètes que Rome a produits. Les fables de cet élégant écrivain sont autant de mignatures admirables pour la simplicité, la vérité et le naturel.

La Fontaine, qui a été son rival parmi nous, a des couleurs plus vives, sans en avoir moins de naïveté et de graces. Il nous tient lieu d'Ésope, de Phèdre et de Pilpai. Il semble que par ses apologues, dit la Motte, il ait voulu rendre aux mœurs ce qu'il leur avoit ôté par ses contes. Indépendamment de la morale que ses fables renferment, il enchante par les graces piquantes de son style ; on y sent à chaque ligne ce que la gaieté a de plus riant, et ce que le gracieux a de plus attirant. Il joint à toute la liberté de la nature tous les agrémens de l'esprit ; on lui reproche seulement de n'avoir pas toujours su finir où il falloit. On souhaiteroit que son

style fût plus châtié, plus précis, et qu'en surpassant Phèdre en délicatesse, il l'eût égalé dans la pureté de l'élocution. Ses moralités sont quelquefois tirées de trop loin ; et il insinue d'autres fois des maximes dont la conséquence seroit dangereuse pour la jeunesse. Mais ces petites taches n'empêchent point qu'il ne soit le premier parmi les modernes, et qu'il n'ait surpassé les anciens. Il se croyoit pourtant fort au-dessous de Phèdre : mais Fontenelle a très-bien dit qu'il ne lui cédoit le pas que par bêtise ; mot plaisant, qui exprime avec finesse le caractère d'un génie supérieur qui se méconnoît, faute de se regarder avec assez d'attention.

Peu d'ouvrages ont eu autant d'éditions que les *Fables de la Fontaine*. Il y en a une magnifique en quatre volumes *in-folio*, dont le premier a paru en 1755, et le dernier en 1759 ; chaque fable est accompagnée d'une et même de plusieurs estampes. C'est aux soins de M. Montenaut qu'on doit cette édition. Coste avoit donné en 1744 une édition des *Fables de la Fontaine*, avec des notes et des figures, en deux vol *in*-12. Il y en a aussi une édition gravée, ornée de figures, en six vol. *in*-8° ; mais elle n'est pas estimée. La plus ancienne des éditions des œuvres de *la Fontaine* est de 1726, en trois vol. *in*-4° ; cette édition est encadrée. Bossange, Masson et Besson, libraires à Paris, viennent de donner une édition *in*-18 des *Fables de la Fontaine*, qui est recommandable par la beauté des caractères et du papier ; elle est ornée de charmantes gravures.

Les succès de *la Fontaine* excitèrent l'émulation de ses contemporains ; il eut des imitateurs de son temps,

et il en a eu encore plusieurs dans notre siècle. Sans prétendre régler les rangs de cette foule de concurrens qui se sont présentés tour à tour, voici ce que je pense sur chacun d'eux d'après M. de Querlon, qui les a presque tous caractérisés dans ses feuilles, et d'après les réflexions que j'ai faites en les lisant.

Furetière, contemporain de la Fontaine, osa publier sous ses yeux, en 1651, cinquante fables que peu de gens connoissent, et que personne ne lit.

Benserade a fait plus de deux cents fables en quatrains; et il y en a quelques uns d'heureux, parce que le sujet s'y est prêté: mais, pour s'être mis à l'étroit en s'assujettissant à cette forme, le reste est aussi méprisé que ses *Métamorphoses en rondeaux*.

Le Noble a donné aussi deux cents fables, qui, malgré la dureté de son style et sa froide prolixité, ont eu dans le temps quelque vogue, parce que la plupart de ces fables sont politiques ou relatives aux évènemens qui faisoient alors la matière de ses pasquinades, mais qui sont peu lues aujourd'hui. On les a recueillies en deux volumes *in*-12.

Desmay. — Ses fables, publiées, en 1678, sous le titre de *l'Esope françois*, ont quelque facilité, mais elles sont froides, sans graces, et verbeuses; elles sont entièrement oubliées.

Boursault, Fuzelier, de Launay, ont fait d'assez bonnes fables, enchâssées dans différentes

pièces de théâtre, mais n'ont point traité l'apologue *ex professo.*

Grécourt. — Les fables de l'abbé *de Grécourt,* qu'on a si soigneusement recueillies dans toutes les éditions des œuvres de ce sale écrivain, et sur-tout dans la dernière de 1761, sont si bizarres ou si licencieuses, qu'il ne mérite pas d'être mis au nombre de nos fabulistes.

La Motte, ne voulant laisser aucun genre que sa muse n'eût essayé, a produit cent fables, imprimées *in*-4° et *in*-12. Il y en a de fort ingénieuses, et quelques unes très-bien faites ; mais les meilleures ne valent pas, à beaucoup près, le discours éloquent qui leur sert de préface. « Je ne me serois pas hasardé à écrire des fables, dit-il, si j'avois cru qu'il fallût être absolument aussi bon que la Fontaine pour être souffert après lui ; mais je pensois qu'il y avoit des places honorables au-dessous de la sienne.... N'y auroit-il pas même quelque justice à me compter, en compensation des beautés qui me manquent, le mérite de l'invention que mon prédécesseur ne s'est point proposé ? À huit ou dix idées près, qui ne m'appartiennent que par des additions ou par l'usage moral que j'en fais, il a fallu inventer mes fables pour exprimer mes vérités ; il a fallu enfin être tout-à-la-fois l'Esope et le la Fontaine. C'en étoit sans doute trop pour moi ; il ne seroit pas juste d'exiger que j'égalasse ni l'un ni l'autre ». *La Motte* l'a fait pourtant quelquefois, et Voltaire conte une chose plaisante qui se passa dans un souper au Temple chez M. le prince de Vendôme, au sujet des fables de *la Motte.* Elles venoient

de paroître, et par conséquent tout le monde affectoit d'en dire du mal. Le célèbre abbé de Chaulieu, l'évêque de Luçon, fils du fameux Bussi Rabutin, et beaucoup plus aimable que son père, un ancien ami de Chapelle, plein d'esprit et de goût, l'abbé Coutin, et d'autres bons juges des ouvrages, s'égayoient aux dépens de *la Motte*. Le prince de Vendôme et le chevalier de Bouillon enchérissoient sur eux tous; on accabloit le pauvre auteur. « Je leur dis, ajoute Voltaire : Messieurs, vous avez tous raison, vous jugez en connoissance de cause; quelle différence du style de *la Motte* à celui de la Fontaine! Avez vous vu la dernière édition des fables de la Fontaine? Non, dirent-ils. Quoi! vous ne connoissez pas cette belle fable qu'on a trouvée parmi les papiers de madame la duchesse de Bouillon »? Je leur récitai la fable: ils la trouvèrent charmante; ils s'extasioient. Voilà du la Fontaine! disoient-ils; c'est de la nature pure. Quelle naïveté! Quelle grace! «Messieurs, leur dis-je, la fable est de *la Motte* ». Alors ils me la firent répéter, et la trouvèrent détestable.

Le Brun a fait des fables d'un style simple, mais en général foibles et médiocres.

Richer. — Malgré la foiblesse de sa poésie, qui est toujours terre à terre et d'une imagination d'ailleurs peu riante, *Richer* a plus approché de la Fontaine que tous ses prédécesseurs; il a donné, comme lui, douze livres de fables.

Il a paru depuis Richer plusieurs autres fabulistes, et entre autres M. *Pesselier*, auteur d'un corps de fables

écrites d'un style net, et de quelques pièces de théâtre aussi mêlées d'apologues; M. de Fresnai, dont nous avons un recueil de *Fables grecques, ésopiques et sibaritiques,* distribuées en deux volumes *in*-12, et imprimées à Orléans en 1750; M. *Ganeau,* qui a publié en 1760 cinq livres de fables, où il y a de la variété et de la gaieté; le P. *Grozelier,* de l'Oratoire, dont les fables ont vu le jour en 1768, *in*-12; le P. *Barbe,* de la Doctrine chrétienne, à qui l'on doit aussi un recueil de fables publiées en 1762; M. *d'Ardenne,* de l'académie de Marseille, dont les œuvres, imprimées en quatre volumes, renferment un recueil de fables qui sont peut-être le meilleur de ses ouvrages.

Aubert (l'abbé) a donné un recueil de fables, parmi lesquelles on en trouve plusieurs que la Fontaine n'auroit pas désavouées; mais c'est le plus petit nombre. En général M. l'abbé Aubert a plus de facilité que de naïveté.

Le Monnier (l'abbé) a fait imprimer ses fables en un volume *in*-8°; elles ont eu plus de succès dans les sociétés, où le poète étoit admis, qu'à la lecture. Une diction souvent basse et rampante les dépare. Des complaisans lui disoient qu'il étoit naïf, tandis qu'il n'étoit que familier.

Boisard. — Nous avons des fables de ce poète qui ont eu du succès.

Imbert en a fait de charmantes; elles ont été imprimées en un volume *in*-8°.

Moncrif a fait des fables qui ont eu le plus grand succès ; elles sont pleines de délicatesse, comme les autres ouvrages de ce poète.

Dorat. — Ses fables sont pleines d'esprit et de philosophie. On connoît sa manière d'écrire en vers.

M. de Nivernois vient de donner une superbe édition de ses fables (en 1797). Elles étoient connues depuis long-temps ; on les a relues avec plaisir. Elles sont tout à-la-fois l'ouvrage d'un homme du monde, d'un philosophe aimable, et d'un moraliste ingénieux.

On a publié en 1771 un recueil intéressant, en un volume *in*-12, intitulé *le Fablier françois*, ou *Elite des meilleures fables depuis la Fontaine*.

---

§. XIII.

Poètes de société.

C'est sous ce nom que nous tracerons l'esquisse de tous les auteurs de poésies fugitives qui depuis *Abailard* ont inondé notre Parnasse.

Lorris et de Meun. — Le roman de *la Rose*, commencé par *Guillaume de Lorris*, et continué par *Jean de Meun*, fut en quelque sorte l'aurore de la poésie françoise. On avoit beaucoup de chansons avant ce poème (car nous avons toujours aimé à chanter) ; mais on n'avoit aucun ouvrage de cette étendue. Ce

roman rimé, étant à-la-fois voluptueux et satyrique, devoit avoir un grand succès ; il flattoit deux des plus grandes passions des hommes. On le lit encore aujourd'hui ; et ses peintures naïves sont des fleurs qui ne sont pas tout-à-fait fanées.

VILLON parut ensuite ; mais il déshonora plus la littérature par sa vie scandaleuse, qu'il ne perfectionna la poésie par ses talens.

MAROT eut la gloire de faire ce que Villon n'avoit point fait. Après lui vinrent *Saint-Gelais*, *Belleau*, et autres rimeurs qui eurent peut-être plus de réputation, mais qui avoient certainement moins de mérite.

CHAPELLE. — Parmi les élèves de ces poètes négligés, il faut compter *Chapelle*, génie heureux, génie facile, mais qui, à son *Voyage de Provence* près, où même tout n'est pas bon, n'a fait que des choses médiocres.

LA FONTAINE, son ami, avec autant de facilité que lui, avoit un génie beaucoup plus original. C'étoit l'enfant gâté de la nature ; et ce qu'il y a de singulier, c'est qu'il s'ignoroit lui-même, et qu'il étoit sublime sans le savoir. Jamais il ne chercha les fleurs dont il sema ses ouvrages ; elles se présentèrent à lui, et il ne se donnoit pas même la peine de les arranger. Nous avons parlé de ses fables. Ses contes ne devoient pas être lus à cause de leur objet, et le sont cependant beaucoup plus, quoiqu'ils n'aboutissent presque tous qu'à conduire une femme à la dernière foiblesse, et qu'il y ait des longueurs dans quelques uns. Si les sujets sont monotones, les détails sont

très-variés. Parmi les autres poésies fugitives de *la Fontaine*, il y en a très-peu qui vaillent ses fables et ses contes.

Rousseau. — Les contes épigrammatiques de *Rousseau* ont plus d'énergie, mais bien moins de naïveté. Un galant homme n'en peut soutenir la lecture ; l'obscénité la plus abominable en souille chaque vers, et il est malheureux qu'avec un si grand talent pour la poésie il en ait fait un si funeste usage.

Chaulieu (l'abbé de) versifioit dans le même temps que Rousseau, mais il n'afficha pas son talent : il avoit l'imagination brillante et l'ame sensible. Ces deux dons, si rarement unis, caractérisent tous ses écrits. Sa morale est toute en sentimens ; mais cette morale est celle d'Épicure. Il est diffus, incorrect, mais pénétré de ce qu'il écrit : qualité précieuse à laquelle on doit le peu de bons vers qu'on lit encore. Son ami la Fare étoit, comme lui, le poète de la nature.

Voltaire. — L'abbé de Chaulieu mourut précisément dans le temps que *Voltaire* commençoit à briller sur notre Parnasse ; ce poète fut son héritier. Les Graces autant que les Muses ont dicté ses poésies fugitives. S'il a moins de chaleur que Chaulieu, il est aussi moins inégal, plus saillant ; il respire plus souvent cette gaieté françoise qui s'évapore dans nos cercles, et qu'il a fixée dans ses écrits. On a trouvé trop de ressemblance dans la plupart de ces petites épîtres pour lesquelles *Voltaire* a un talent vraiment original. Mais si le fond est presque toujours le même, la forme est bien différente : il est inépuisable en tours ingénieux, en saillies agréables.

Gresset a un caractère moins marqué que Voltaire; il parcourt un cercle plus étroit. Ses poésies respirent la paresse, le goût de la solitude et des plaisirs tranquilles. Ses badinages sont sans amertume. Son *Vertvert* est le plus enjoué de tous ceux qui sont sortis de sa plume. Dans ses épîtres légères, on voit un poète facile qui orne la raison et qui égaie la morale. Des phrases plus courtes, des périodes mieux coupées, feroient mieux sentir l'air de facilité qu'ont presque toutes ses poésies.

La Monnoye a mérité d'être mis au rang des meilleurs poètes de la seconde classe.

Bernis. (le cardinal de) — On trouve à-la-fois dans ses poésies une imagination riche, et la délicatesse du sentiment unie à la vivacité de l'expression. Ses deux poèmes des *quatre Parties du Jour* et des *quatre Saisons* présentent des tableaux charmans. C'est une perte pour la poésie françoise que le cardinal *de Bernis* ait rompu tout commerce avec les muses dans sa première jeunesse: si ses travaux importans lui eussent permis de continuer à faire des vers, il auroit certainement enrichi notre littérature de plusieurs poèmes qui l'auroient placé sur la première ligne des poètes françois du dix huitième siècle.

Desmahis. — De tous les élèves de Voltaire on a distingué *Desmahis*. Esprit, finesse, critique, légèreté de style, rien ne manquoit à ce poète aimable.

M. de Nivernois. — Ses poésies sont marquées au coin de l'esprit et du goût.

Boufflers. (le chevalier de) Hamilton se signala dans le siècle dernier par des vers remplis de graces; M. le chevalier *de Boufflers* est l'Hamilton de nos jours.

De Voisenon, Saint-Lambert et Tressan, ont dans leurs poésies le ton des gens du monde, et l'élégance, la pureté des meilleurs poètes.

Bernard. — Ce qui est échappé à *Bernard* n'eût pas déplu à Anacréon.

Légier. — Les *Amusemens* de *Légier* sont dignes d'un homme d'esprit. Ils paroissent n'avoir rien coûté à sa muse, et il y a autant de facilité que d'agrémens.

Dorat. — Les talens d'Ovide et ses défauts se font sentir dans tout ce qui est sorti de la plume féconde de *Dorat*.

M. d'Arnaud a dans la plupart de ses pièces les graces de l'harmonie et l'énergie de la raison.

M. François de Neufchateau est auteur d'une multitude de pièces fugitives qui sont remplies de détails charmans.

Moncrif. — Nous avons de ce poète un recueil de pièces fugitives, parmi lesquelles on distingue des romances charmantes. Ce recueil est composé de quatre volumes *in*-12, qui sont ornées de figures.

Cubières (le chevalier de), devenu si fameux sous le nom de *Dorat-Cubières*, a fait un nombre considérable de pièces érotiques.

M. de Piis. — Nous avons non seulement des vaudevilles de ce poète, mais encore un grand nombre de pièces fugitives.

Parny. (le chevalier de) — Ses poésies érotiques ont été imprimées en un volume *in*-8°, en 1778, chez la veuve Duchesne.

Je n'ajouterai point d'autres noms à cette liste, que je pourrois facilement grossir ; je me bornerai à dire à ceux qui voudroient connoître tous les auteurs de poésies légères, qu'ils trouveront dans l'*Almanach des Muses*, dans le *Porte-feuille d'un homme de goût*, et dans l'*Elite de poésies fugitives*, tous les éclaircissemens dont ils auront besoin.

---

*CHAPITRE IV.

Des écrits sur la poétique et sur divers autres genres de littérature.

C'est une vérité reconnue, que nous avons dans chaque art plus de préceptes que d'exemples : les hommes ont plus de passion pour enseigner que de talent pour exécuter. Ainsi plusieurs écrivains, incapables de faire deux vers et de composer une harangue, nous ont accablés de traités sur la poésie et sur l'éloquence. Il y auroit donc de la folie à faire passer en revue tous ces ouvrages calqués les uns sur les autres, et qui, pour la plupart, ne sont que des compilations de règles triviales, faites par des écrivains très médiocres.

On nous blâmeroit cependant de ne pas faire connoître ceux qui méritent réellement d'être connus.

Aristote, philosophe et littérateur, instruisit les poètes, après avoir donné des leçons aux rhéteurs. Sa *Poétique*, traduite par Dacier, 1692, *in*-4°, contient *les règles les plus exactes pour juger du poème héroïque et des pièces de théâtre*. Ce livre a été le fondement de tous ceux qu'on a publiés depuis sur la même matière.

* Nous plaçons ce chapitre immédiatement après les poètes françois, parce que les écrits que nous indiquons serviront à guider dans la lecture des productions poétiques.

La meilleure édition que nous ayons d'*Aristote* est celle du Louvre, Paris, 1619, en deux volumes *in-folio*, grec et latin.

HORACE. — *L'Art poétique* d'*Horace* est l'élixir des réflexions d'Aristote. Nous avons fait connoître ce poème dans le chapitre des traductions des poètes latins.

Le P. RAPIN et le P. BUFFIER. — Ces deux jésuites ont donné des réflexions sur la poétique ; mais elles sont fort négligées aujourd'hui, quoiqu'elles ne soient point sans mérite. On a fait mieux qu'eux de nos jours, et on a écrit plus agréablement.

L'abbé DU BOS. — Les *Réflexions sur la poésie et la peinture*, en trois volumes *in*-12, ont eu beaucoup de lecteurs. Les savans se sont un peu refroidis depuis quelque temps pour cet ouvrage. Dorat dit de lui, qu'il discute longuement tous les objets; qu'il est ennuyeux par chapitres ; que S. Cyprien, S. Justin le martyr, l'hérétique Tertullien, etc., sont mis à contribution par cet auteur pour appuyer des choses qui n'ont pas besoin d'autorité. Il est certain que l'abbé *du Bos* est trop diffus ; mais ce défaut ne doit pas empêcher de reconnoître qu'il a eu des vues nouvelles sur bien des objets, et ses réflexions sont encore très-utiles.

MALLET. — Les *Principes pour la lecture des poètes* de l'abbé *Mallet*, sont le pendant de ses *Principes pour la lecture des orateurs*. L'auteur étoit un homme éclairé et philosophe.

Rollin. — Il y a dans le *Traité des études* de *Rollin*, beaucoup de choses relatives à la poésie : mais cet auteur, abondant en belles paroles, est stérile en réflexions profondes ; d'ailleurs il manque d'ordre.

Batteux. (l'abbé) — Vous trouverez plus de logique, plus de détails, plus de véritable instruction, dans le *Cours de belles-lettres*, en quatre vol. *in* 12, par M. l'abbé *Batteux*. Cet ouvrage embrasse les belles-lettres françoises, latines et grecques ; et, pour former plus sûrement le goût des jeunes gens, l'auteur fait la comparaison des pièces du même genre dans les trois langues. Il commence par établir des principes clairs sur chaque genre de littérature ; ensuite il inculque ces principes par une application suivie à des exemples sensibles. A la tête de l'ouvrage, on trouve le traité des *Beaux Arts réduits à un même principe*, qui est l'imitation de la belle nature : principe simple, aisé à saisir, facile à expliquer, également propre à soulager l'artiste qui travaille et l'amateur qui juge. Mais qu'est-ce que la belle nature ? C'est ce que M. l'abbé *Batteux* n'a point assez dit, suivant l'auteur des *cinq Années littéraires*. Il est vrai que ce sont de ces choses qu'on sent mieux qu'on ne les exprime. La diction de tout l'ouvrage est digne d'un académicien : pure et concise, mais moins élégante, moins coulante, moins douce, que celle de Rollin ; et il règne dans le style un certain ton métaphysique qui y répand un peu de sécheresse.

De la Porte. (l'abbé) On peut joindre au *Cours des belles-lettres* l'*Ecole de littérature, tirée de nos meilleurs*

écrivains, par l'abbé *de la Porte*, en deux volumes *in*-12. Le public a vu avec plaisir les préceptes de nos plus grands maîtres réunis dans un seul corps d'ouvrage; et comme on n'a pas touché au style des morceaux qu'on a rassemblés, il y a de la variété dans chaque chapitre. Plusieurs chapitres excelleus, qu'on ne trouvoit que dispersés avant la publication de ce livre, l'ont fait acheter par ceux même qui avoient déja une partie de ce qu'il renferme.

M. Marmontel. — Sa *Poétique* est pleine de finesse et de goût; mais l'ordre que l'auteur a suivi n'étant pas assez méthodique, on a de la peine à saisir tout ce que son livre offre d'ingénieux et de neuf. Le style n'est pas d'ailleurs entièrement exempt de néologisme et d'affectation.

Seran de la Tour. (l'abbé) — *L'Art de sentir et de juger en matière de goût*, par l'abbé *Seran de la Tour*, en deux volumes *in*-12, 1762, est d'un homme d'esprit qui n'a pas des idées communes. Il y a dans cet ouvrage de la netteté, de la précision, et le style est d'un écrivain exercé.

On a donné en 1768, en trois volumes *in*-8°, un *Dictionnaire littéraire* à Avignon. C'est l'assemblage des articles de l'*Encyclopédie* qui roulent sur la littérature. Il y a du bon dans ce livre; mais plusieurs articles importans sont trop courts, et les articles peu intéressans paroissent trop longs.

M. Sabatier de Castres. — Son *Dictionnaire de littérature*, qui a paru en 1770, à Paris, en trois vol. *in*-8°,

est fait avec goût et avec méthode; il présente d'une manière claire et attrayante les principes qui forment le grand écrivain dans tous les genres.

M. Gaillard. — Tout le monde connoît sa *Poétique à l'usage des demoiselles*, réimprimée plusieurs fois en deux volumes *in*-12. Ce livre est d'autant plus cher aux lecteurs françois, que presque tous les exemples sont tirés des écrivains de la nation.

Lacombe. — Nous avons encore la *Poétique de Voltaire*, ou *Observations recueillies de ses ouvrages*, par M. *Lacombe*, 1766, deux parties *in*-12. Cet ouvrage n'est pas une compilation informe; il est fait avec intelligence. Il y a de la méthode, du travail et du goût. Le rédacteur, connu lui-même par un bon livre intitulé *le Spectacle des beaux arts*, et par son *Dictionnaire des beaux arts*, peut être compté parmi les auteurs qui ont le mieux écrit sur la littérature.

M. Cailhava a publié quatre volumes *in*-8°, sous le titre de *l'Art de la comédie*. Cet ouvrage, qui est très-bien fait, ne peut être trop médité par les jeunes gens qui veulent suivre la carrière du théâtre.

C'est par lui que nous finirons cette liste critique. Les excellens écrivains, lus et relus, contribuent plus à former le sentiment, le jugement et le goût, que tous les écrits didactiques. Ainsi il faut lire les bons modèles encore plus que les bons préceptes. On doit pourtant savoir gré à ceux qui travaillent à former notre esprit et notre raison; mais il ne faut pas les placer sur le rang que nos grands écrivains occupent. Il est beau de conseiller, il est plus beau d'exécuter.

CHAPITRE V.

DES ORATEURS ANCIENS ET MODERNES.

§. PREMIER.

Des orateurs anciens.

L'ART de l'éloquence, cultivé avec tant d'ardeur par les Grecs et par les Romains, a fait quelquefois chez eux plus de mal que de bien. S'il y avoit des orateurs qui inspiroient des desseins justes et honnêtes, qui fournissoient des vues utiles pour l'avantage du genre humain, on en voyoit aussi qui ne servoient que leur ambition particulière, qui flattoient et qui condamnoient sans raison, qui souffloient le feu de la discorde entre leurs concitoyens, qui échauffoient et éternisoient les haines nationales, au mépris de l'humanité. L'éloquence de ces misérables étoit vénale; le desir de parvenir à quelque place les portoit à la tribune pour défendre sans pudeur des scélérats puissans, ou pour accuser des gens de bien sans appui. *

* Nous laissons au lecteur a faire l'application des vérités que renferme ce passage, aux orateurs qui, depuis la révolution, ont fait servir l'éloquence au succès de leurs passions. L'homme de tous les siècles sera toujours le même, lorsqu'il se trouvera dans les mêmes circonstances; son caractère ne variera que par quelques nuances locales. C'est une vérité fondée sur l'expérience de tous les temps.

Mais de quelques écueils que fût semée la carrière du barreau à Athènes et à Rome, tous n'y échouèrent pas, et quelques uns montrèrent des vertus.

Périclès, qui fut comme son fondateur à Athènes, n'eut à se reprocher que son ambition. Thucydide nous a conservé un de ses discours, qui est remarquable par la force des pensées et l'énergie des expressions.

Lysias se distingua par la clarté, la délicatesse, la précision ; il s'attachoit presque uniquement à prouver : mais il ne brilla pas autant que Périclès.

Isocrate, qui vint après eux, charma par un discours nombreux et cadencé, et sur-tout par cette douce harmonie qui a tant de pouvoir sur les ames. Son discours aux Athéniens pour les exhorter à la paix est célèbre dans l'histoire. Cette pièce d'éloquence, que le temps a respectée, peut nous donner une juste idée de sa harangue sur les devoirs de la royauté, adressée à Nicoclès, roi de Salamine, et qui procura à son auteur un présent de vingt talens.

Démosthènes. — On s'est plus attaché à *Démosthènes,* le prince de l'éloquence grecque. On sait que ce célèbre orateur n'atteignit à la perfection de son art qu'à force de travail. La nature avoit mis, ce semble, des barrières entre lui et l'éloquence ; il triompha de ces obstacles par sa patience. Il fit entendre sa voix éloquente dans Athènes, tandis que Philippe attaquoit leur liberté et celle de toute la Grèce. Il employa toutes les ressources de son art pour faire prendre des résolutions vigoureuses

contre ce prince ambitieux : mais il adressoit la parole à l'amour de la patrie ; et cette passion des grandes ames n'échauffoit plus le cœur des Athéniens : s'ils avoient pu être remués, ils l'auroient été par *Démosthènes*. Ce n'est pas au langage que cet orateur s'attache : il s'abandonne à son enthousiasme ; et, dédaignant la froide élégance, il exprime tout avec une énergie qui lui est propre. Nous n'avons personne qu'on puisse lui comparer que J. J. Rousseau. Cette éloquence vive, forte, grande, pleine, aisée, qui coule par-tout chez lui de source, est précisément celle de l'auteur d'*Émile* et de *la nouvelle Héloïse;* mais il semble que dans l'orateur genevois il y a plus de philosophie que dans l'orateur d'Athènes. En général les harangueurs anciens sont babillards et verbeux ; mais ils le sont avec cette majesté, cette harmonie, cette vivacité de couleurs, cette abondance d'images qui fait tout pardonner. D'ailleurs, comme ils parloient les deux plus belles langues qui aient jamais été dans la bouche des hommes, on ne s'apperçoit de ce défaut que lorsqu'on lit leurs traducteurs.

Démosthènes a été traduit par l'abbé Auger, en six volumes *in*-8°; cette traduction est estimée.

La meilleure édition de *Démosthènes* est celle qui fut imprimée à Francfort en 1604, *in-folio;* on y a joint la traduction latine de Wolfius.

Eschines. — Démosthènes eut un rival dans *Eschines,* orateur plus orné, plus élégant, mais moins véhément et moins serré, et qui n'avoit pas le grand art de son émule, d'exciter les passions et les mouvemens qu'il vouloit. *Eschines* fut toujours assez généreux pour rendre justice

aux talens de Démosthènes ; mais il ne le fut pas assez pour voir sans envie les distinctions que son mérite lui attiroit.

Les chefs-d'œuvre des deux orateurs, disons mieux, du barreau d'Athènes, sont les *harangues de la couronne*. Voici le sujet de ces fameux plaidoyers : Ctésiphon ayant décerné à Démosthènes une couronne pour récompense de ses services, *Eschines*, rival et ennemi de l'orateur, s'éleva contre ce décret, accusa celui qui l'avoit porté, et attaqua personnellement Démosthènes. Cette intéressante cause fut plaidée dans le temps qu'Alexandre conquéroit l'Asie. *Eschines* succomba et fut exilé. Démosthènes obtint le triomphe que son éloquence méritoit autant que ses services.

Ces deux discours ont été traduits en françois par trois auteurs différens : d'abord par Toureil, dont la version est foible ; ensuite par l'abbé Millot, de l'académie françoise, dont la version a été imprimée à Lyon en 1764, *in-12* : celle-ci est faite avec soin et bien écrite ; mais on desireroit qu'elle fût plus animée, que l'auteur se fût rendu plus maître des tours de son original, et que, sans perdre de vue son modèle, il l'eût dessiné plus librement. C'est l'attention qu'a eue M. l'abbé Auger ; le génie grec y est mieux conservé que dans les autres traductions : mais on sait combien la langue françoise est inférieure à la grecque. *Eschines*, après avoir lu dans son école de Rhodes la harangue de Démosthènes, dit à l'assemblée qui l'applaudissoit : « Et que seroit-ce donc, si vous l'aviez entendu lui-même »? Ce mot, dit ingénieusement M. de Querlon, peut s'appliquer à toutes les versions de ce genre; je dirois volontiers des

meilleures : « Que seroit-ce, si vous entendiez l'original? » Le mérite de tout traducteur se réduit presque, par le défaut de nos jargons modernes, à être exact, précis et fidèle.

C'est celui des *Philippiques de Démosthènes et des Catilinaires de Cicéron*, traduites par M. l'abbé d'Olivet, de l'académie françoise, à Paris, 1765, *in*-12. Ces traductions des meilleurs modèles de l'éloquence grecque et latine, si dignes elles-mêmes d'en servir en leur genre, soit pour la fidélité de l'interprétation, soit pour la pureté du style, l'élégance et la netteté de la diction, n'ont pas besoin de nos éloges; elles sont assez recommandées par l'estime et par l'accueil constant du public. Personne n'ignore que *les Philippiques* sont quatre discours que Démosthènes prononça devant le peuple d'Athènes contre Philippe, roi de Macédoine, qui vouloit assujettir la Grèce. Ceux qui pourront conférer le texte de Démosthènes avec le langage que lui fait parler le traducteur, verront bien qu'il n'a pas cherché, comme M. de Toureil, qui avoit traduit *les Philippiques* avant lui, à lui donner de l'esprit, mais à représenter fortement et naïvement son vrai caractère.

Les harangues d'*Eschines* ont été recueillies, avec celles de plusieurs autres orateurs, par les Aldes, en trois vol. *in-folio*, 1513. Cette édition est estimée.

Cicéron est le prince de l'éloquence latine. On avoit vu à Rome des orateurs distingués; Antoine, Crassus, Cotta, César, Brutus : mais lorsque *Cicéron* parut, on sentit qu'on n'avoit encore rien entendu de pareil. Il fut élevé sous les yeux de Crassus, qui lui traçoit le plan

de ses études, et lui ouvroit toutes les grandes sources de l'éloquence. Après avoir suivi les meilleurs maîtres qui fussent pour lors à Rome, il alla dans la Grèce pour se perfectionner dans cette ancienne patrie des arts. Il avoit de grandes obligations à la nature, qui avoit beaucoup fait pour lui; cependant il sentoit qu'il faut la seconder par un travail assidu, et qu'on ne peut parvenir au grand, si l'on n'est animé d'une passion qui tienne de l'enthousiasme. La gloire de l'éloquent Hortensius piqua son émulation, et il n'épargna rien pour obtenir les mêmes éloges. Bientôt ses vues s'étendirent, et il laissa son rival bien loin derrière lui. *Cicéron* connoissoit tous les styles, et il les employa tous avec le succès le plus marqué. Il s'appliqua à réunir deux choses qui vont rarement ensemble, la force et les graces. En un mot, *Cicéron* fut à Rome ce que Démosthènes avoit été à Athènes. S'il est vrai, comme quelques uns l'ont écrit, qu'il n'ait ni le nerf, ni l'énergie, ni, comme il l'appelle lui-même, le tonnerre de Démosthènes, il le surpasse par l'abondance et l'agrément de la diction, par la variété des sentimens, et sur-tout par la vivacité de l'esprit. Les expressions, en passant par son imagination féconde et brillante, prenoient cette couleur d'urbanité romaine dont il est le modèle le plus parfait.

Nous avons eu plusieurs traducteurs des harangues de *Cicéron* : du Ryer, dont le style a vieilli; Gillet, dont la version est foible; l'abbé de Maucroix, qui, s'étant presque toujours exercé sur des sujets où il ne falloit qu'un style doux et tempéré, n'avoit pu prendre un style plus oratoire et plus nerveux; enfin l'abbé d'Olivet, dont nous avons fait connoître la traduction des *Catilinaires*,

et qui nous a donné aussi quelques morceaux des *Verrines*, ou des oraisons contre Verrès.

Mais aucun de ces traducteurs n'a traduit toutes les oraisons de *Cicéron* : cette entreprise étoit réservée à Bourgoin de Villefore, qui n'a laissé aucune des cinquante-neuf harangues de *Cicéron* sans la traduire. Sa version parut en 1731, à Paris, chez Gandouin, en huit volumes *in*-12.

Moutard, libraire, a donné depuis peu une nouvelle traduction de *Cicéron*. Il en a paru huit volumes *in*-12; mais elle n'a pas été terminée. Cette traduction est estimée.

La première édition complète de *Cicéron* fut faite à Milan, en quatre volumes *in-fol.*, en 1498 et 1499.

Celle de Venise, de 1534, 1536 et 1537, qui est également en quatre volumes *in-fol.*, est très-rare.

Celles d'Elzevir, 1642, dix volumes *in*-12, et 1661, deux volumes *in*-4°, sont estimées.

Il n'y a de *Cicéron*, *cum notis variorum*, *in*-8°, que *Epistolæ ad familiares*, 1677, deux vol.; *ad Atticum*, 1684, deux vol.; *de Officiis*, 1688, un vol.; *Orationes*, 1699, trois tomes en six vol. Pour les compléter, il faut y joindre les six volumes que Davisius a donnés à Cambridge, depuis 1730 jusqu'en 1745, qui sont : *de Divinatione ; Academica ; Tusculanæ Quæstiones ; de Finibus bonorum et malorum ; de Natura Deorum ; de Legibus;* et *Rhetorica*, Leyde, 1761, *in*-8°.

Le *Cicéron* de Gronovius, Leyde, 1692, deux vol. *in*-4°, et celui de Verburge, Amsterdam, 1724, deux vol. *in-fol.*, ou quatre vol. *in*-4°, ou douze vol. *in*-8°, sont estimés.

Il y en a une jolie édition de Glascow, 1749, vingt vol. *in*-12, et une de Paris, 1767, quatorze vol. *in*-12.

Les livres de *Cicéron ad usum delphini*, sont : *de Arte oratoria*, 1687, deux vol. in-4°; *Orationes*, 1684, trois vol. *in*-4° ; *Epistolæ ad familiares*, 1685, *in*-4°; *Opera philosophica*, 1689, *in*-4°.

Enfin, l'abbé d'Olivet donna, en 1740, en neuf vol. *in*-4°, une belle et savante édition des ouvrages de l'orateur romain.

Les anciens étoient naturellement si éloquens, qu'ils portoient ce talent jusque dans l'histoire. Tout le monde connoît le livre classique intitulé *Orationes ex historicis latinis collectæ ;* on sait que c'est un choix de harangues directes et d'autres discours tirés des quatre principaux historiens latins, de *Salluste*, *Tite-Live*, *Tacite* et *Quinte-Curce*. Ces harangues, sans avoir tout l'appareil oratoire des plaidoyers de Cicéron, sont autant de morceaux d'éloquence où respire, sous des traits mâles, le véritable génie de Rome. L'historien n'étant plus échauffé par la présence des objets, ni par les intérêts actuels qui s'éteignent avec les passions qui les font naître, ne pouvoit qu'en retracer le tableau ; mais avec quelle grandeur, quelle noblesse, quelle fierté, quelle force, quel sens, *Salluste* et *Tite-Live* tracent-ils ces peintures! C'est ce qu'on verra encore mieux que je ne saurois le dire dans le recueil cité, qui a été traduit par M. l'abbé Millot, de l'académie françoise, sous le titre de *Harangues choisies des historiens latins*, à Lyon, 1764, deux vol. *in*-12. Le traducteur a été fidèle à deux règles de toute bonne version : 1°. l'exactitude à rendre le sens d'un

orateur; 2°. la fidélité à exprimer le caractère de son éloquence. C'est là ce qu'on appelle être exact à la lettre et à l'esprit. « Des traductions aussi bien faites, dit l'auteur des *Affiches de province*, valent des ouvrages originaux pour ceux qui savent apprécier les difficultés de ce genre, et ce qu'il en coûte en les surmontant, pour n'en laisser rien appercevoir, ou pour en dérober les traces sous l'air de la diction. »

Sénèque. — Après Cicéron, l'éloquence ne fit plus que dégénérer, comme il étoit arrivé en Grèce après Démosthènes. *Sénèque* en fut le premier corrupteur. Il pensoit fortement; mais ses pensées étoient affoiblies par ses expressions, où il mettoit trop de recherche. Sa manie pour les antithèses, pour les pointes, pour les brillans, étoit extrême, et on croit, en lisant ses ouvrages, lire un recueil d'épigrammes, ce qui produit une monotonie fatigante : avec beaucoup d'esprit, il n'avoit nul goût, nulle idée de la véritable éloquence. Son style décousu ne montroit ni nombre ni harmonie; rien de périodique, rien de soutenu. Il substitue à la simplicité noble des anciens le fard de la cour de Néron. Sa manière de s'exprimer, courte et sentencieuse, ôtant toute liaison au discours, fit dire à l'empereur Claude que son style étoit du *sable sans chaux*. Mais comme à ces défauts *Sénèque* joignit un esprit vigoureux et élevé, une imagination fleurie, des connoissances étendues, il se fit une réputation éclatante, et devint le modèle sur lequel la jeunesse romaine se plut à se former ou à se corrompre.

Le président Chalvet, Malherbe, du Ryer, se sont

autrefois exercés sur *Sénèque* : mais leurs versions sont très-mauvaises, et on ne peut prendre une idée de cet orateur que dans les *Pensées de Sénèque*, par M. de la Baumelle ; encore chaque morceau étant isolé, on ne peut se former une juste idée de son éloquence.

M. de la Grange nous a donné une traduction complète de *Sénèque*, en six volumes *in*-8°.

Il y a des éditions de cette traduction en sept volumes *in*-8°, parce qu'on y a ajouté l'*Essai sur les règnes de Claude et de Néron*, par Diderot.

La première édition des œuvres de *Sénèque* fut faite à Naples en 1475. *in-folio*. Les meilleures sont celles d'Elzevir, 1640, trois vol *in*-12, et d'Amsterdam, trois vol. *in*-8°, 1672, avec les notes des interprètes connus sous le titre de *variorum*.

Pline le jeune, neveu de Pline le naturaliste, qui l'adopta pour son fils, fut formé par le célèbre Quintilien, dont il fut le meilleur disciple et le plus reconnoissant. *Pline* ayant commandé d'abord une légion en Syrie, revint à Rome, où il se livra entièrement aux affaires publiques. Il plaida sa première cause au barreau dès l'âge de dix neuf ans, mais avec un succès si décidé, que ses rivaux et ses amis comprirent dès-lors à quelle gloire il étoit destiné. Nous n'avons de lui, dans le genre oratoire, que son *Panégyrique de Trajan*. Quoique cet empereur fût un grand prince, digne de tous les prix de la vertu, quoique *Pline* ne le flatte pas dans tout le bien qu'il en dit, cependant son *Panégyrique* intéresse peu. Rien de plus difficile que de louer même le mérite ; il semble qu'il doit se suffire à lui-même, et que l'éloge l'affoiblit au lieu

de l'élever. Ces discours d'appareil rendent légitimement suspect leur objet et leur auteur. La vertu solide est toujours modeste et sincère; elle ne souffre ni ne fait de panégyriques. Il n'est pas vrai cependant, comme l'a dit quelque part Voltaire, * que Trajan ait entendu celui de *Pline* : il étoit absent lorsqu'il fut prononcé. Mais ce n'est pas le seul fait que cet historien inexact, mais brillant, a altéré.

Nous avons une bonne traduction du *Panégyrique de Trajan* par M. de Sacy, avocat au conseil ; et c'est à l'occasion de cette traduction, et de celle de *Démosthènes* par Toureil, que la Motte dit dans une de ses odes :

Long-temps l'antiquité savante
Nous recela mille écrivains ;
Mais des trésors qu'elle nous vante
Nous avons lieu d'être aussi vains.
Les *Plines* et les *Démosthènes*,
Les travaux de Rome et d'Athènes
Deviennent nos propres travaux ;
Et ceux qui nous les interprètent
Sont moins, par l'éclat qu'ils leur prêtent,
Leurs traducteurs que leurs rivaux.

Le traducteur de *Pline* est tellement son rival, qu'il substitue quelquefois ses pensées à celles de l'auteur, pour lui donner un certain air de bel esprit qui étoit alors à la mode.

Les meilleures éditions de *Pline* le jeune sont, 1° celle du P. de la Baune, jésuite, *in*-4°, Paris, 1677, et à Venise, 1728 ; on y trouve aussi son *Panégyrique* : 2°. les Elzevirs donnèrent aussi une édition de *Pline*

* Dans sa préface du *Panégyrique de Louis XV*.

en 1640, *in*-12, qui est jolie et rare : 3°. celles enfin *cum notis variorum*, 1669, *in*-8°; d'Oxford, 1703, *in*-8°; et d'Amsterdam, 1734, *in*-4°.

Le bel art de l'éloquence ne fit que dégénérer depuis Pline. Protégé quelquefois par les empereurs, il tâcha de se maintenir dans cet état de médiocrité jusqu'à la chûte de l'empire. L'éloquence de *Symmaque*, défenseur de l'idolâtrie, a été comparée par *Prudence* à une bèche d'or dont il labouroit la boue; son style élégant et fleuri se sentoit néanmoins de la corruption de son siècle. Les déclamations de *Libanius*, foibles et sans vigueur, ne présentoient que des pensées plus spécieuses que solides, et des railleries plus piquantes qu'ingénieuses. Enfin, lorsque les barbares eurent inondé l'Europe, l'éloquence fut aussi sauvage et aussi grossière qu'eux.

---

§. II.

Des prédicateurs françois, et premièrement des discours de morale.

Réservant à un autre article l'examen des pères de l'église, je ne donnerai l'histoire de l'éloquence sacrée que depuis qu'on a commencé de prêcher en françois. Jamais l'art de la parole n'a été plus avili qu'alors. Après le texte, venoit un long exorde qui rouloit le plus souvent sur un passage de l'*Écriture*, et qui conduisoit le prédicateur à ce qu'on appelle l'*Ave, Maria.*

Alors il traitoit deux questions : l'une théologique, où il rapportoit les sentimens des maîtres de l'école ; et l'autre juridique, tirée tantôt du droit canon, tantôt du droit civil. On citoit les livres, les paragraphes et les loix, comme dans un plaidoyer ; Ovide et S. Augustin, Homère et S. Chrysostôme, fournissoient les autres citations.

Dès qu'on avoit vuidé ces questions épineuses, qui n'avoient souvent aucun rapport avec le sujet principal, et qui, avec l'exorde, remplissoient les deux tiers du sermon, l'orateur venoit à la division générale. Il la faisoit toujours en deux parties, qui finissoient par des syllabes de même son pour former une espèce de cadence. Ce qu'on observoit avec soin dans la plupart des sermons, c'est que la première partie eût du rapport avec la matière générale que le prédicateur avoit eu dessein de traiter, ou pendant l'avent, ou durant le carême. Chacune des parties générales, sur-tout la première, étoit sous-divisée en plusieurs. Tout étoit traité avec autant de sécheresse que de briéveté. Quand le harangueur avoit rempli ou croyoit avoir rempli sa tâche, il finissoit assez brusquement, souvent par les paroles de son texte, pour montrer, sans doute, qu'il ne s'étoit pas écarté de sa matière ; en quoi certainement il ne pouvoit faire illusion qu'aux esprits les plus distraits, ou aux auditeurs les plus ignorans.

Menot et Meyssier. — Les sermons de *Menot* et *Meyssier*, et de plusieurs autres qui ont eu de la réputation en leur temps, sont tous dans ce goût ; ils paroissoient presque tous jetés dans le même moule. Si *l'Ecriture* est citée dans leurs sermons, c'est presque

toujours à contre-sens, ou sans aucun discernement. Des moralités insipides, souvent fausses ; rien de persuasif, rien qui puisse éclairer et toucher. Les descriptions des vices y sont ordinairement si grossières, qu'elles ne sont guère capables que de les inspirer. Il falloit pourtant un grand fonds d'érudition à ces vieux sermonnaires : la plupart sont pleins de traits d'histoire, de pensées de philosophes, d'imaginations poétiques et fabuleuses. On cite dans plusieurs, et cela presque à chaque page, le *grand Epaminondas*, le *divin Platon*, l'*ingénieux Homère ;* on y conte même des historiettes. Parmi les inepties que je pourrois faire connoître, je ne choisirai que quelques morceaux de Raulin, prédicateur du quinzième siècle.

Raulin. — Cet orateur explique ainsi la conversion du pécheur à Dieu et de Dieu au pécheur. « La miséricorde de Dieu, dit-il, est comme la partie du visage, et sa justice celle de derrière ; suivant ces paroles, *Misericordiam et judicium cantabo tibi, Dòmine.* Or, Dieu ne se tourne que du côté de ceux qui se tournent vers lui ; comme un miroir ne réfléchit le visage que de ceux qui se présentent devant la glace.... Ne fuyons point le regard de Dieu à cause de quelques imperfections de notre cœur ; le soleil qui entre par une fenêtre n'en éclaire pas moins une chambre, quoiqu'il trouve des atômes sur le chemin de ses rayons, etc. »

Ce beau sermon est orné, suivant l'usage de ce temps, d'une histoire, ou plutôt d'une fable qui dut faire une grande impression sur l'auditoire. Un hermite, dit Jean *Raulin,* suppliant Dieu de lui faire connoître la

voie du salut, vit tout-à-coup un diable transformé en ange de lumière, qui lui dit : Dieu a exaucé votre prière ; il m'envoie vous dire que si vous voulez vous sauver, il faut lui offrir trois choses, une lune nouvelle, un disque du soleil, et la quatrième partie d'une rose : si vous unissez ces trois choses et les offrez à Dieu, vous serez sauvé. L'hermité étoit très-affligé, ne sachant ce que cela vouloit dire. Mais un véritable ange de lumière lui apparut, et lui dit le mot du logogriphe. La nouvelle lune, dit-il, est un croissant, c'est-à-dire un *C*, dont il a la forme ; le disque du soleil est un *O ;* la quatrième partie d'une rose est une *R :* joignez ces trois lettres, et vous ferez le mot *COR*, et c'est ce que Dieu vous demande, etc. Jean *Raulin*, dans ce même sermon, parle ainsi au sujet de la nécessité du jeûne : Rien de plus difficile que la conversion, à moins que le corps ne vienne au secours ; car, comme dit Aristote, le corps suit la matière. Ainsi, si nous faisons jeûner le corps, l'esprit en sera plus dégagé et plus libre. Un carrosse va plus vîte quand il est vuide ; un navire qui n'est pas trop chargé, obéit mieux au vent et à la rame...... L'araignée, qui marche si bien sur ses pattes, ne peut pas marcher sur le dos ; de même, si le ventre de l'homme est attaché à la terre, l'esprit ne peut pas marcher vers le ciel. Et puis, par le jeûne du ventre, l'homme s'unit mieux à Dieu ; car c'est un principe des géomètres, qu'un corps rond ne peut toucher une surface que dans un point. Or Dieu est cette surface, suivant ces paroles : *Justus et rectus Dominus*. Un ventre qui se nourrit trop, s'arrondit : donc il ne peut toucher Dieu que dans un point. Mais le jeûne applanit le ventre, et alors

celui-ci s'unit à la surface de Dieu dans tous les points et dans toutes les parties.

Les prédicateurs de la religion réformée de France furent les premiers qui mirent quelque ordre et quelques raisonnemens dans leurs discours, parce qu'on est obligé de raisonner méthodiquement quand on veut changer les idées des hommes; mais ces raisonnemens étoient fort éloignés de l'éloquence, et la chaire n'en fut pas moins livrée au mauvais goût. Quelle étoit la source de cette grossièreté absurde si universellement répandue en Italie du temps du Tasse; en France du temps de Montagne, de Charron, et du chancelier de l'Hôpital; en Angleterre dans le siècle de Bacon? Comment ces hommes de génie ne réformoient-ils pas leur siècle? Prenez-vous en aux collèges qui élevoient la jeunesse, et à l'esprit de pédanterie universelle qui mettoit la dernière main à notre barbarie, que les collèges avoient ébauchée. Un génie tel que le Tasse lisoit Virgile, et produisoit *la Jérusalem;* un Machiavel lisoit Térence, et faisoit *la Mandragore:* mais quel moine, quel curé, lisoit Cicéron et Démosthènes? Un malheureux écolier, devenu imbécille pour avoir été forcé pendant quatre ans d'apprendre par cœur *Jean Despautère,* et ensuite devenu raisonneur pour avoir soutenu une thèse sur l'universel de la part de la chose et de la pensée, et sur les catégories, recevoit en public son bonnet, et, sans connoître ni sa portée ni ses talens, s'en alloit prêcher devant un auditoire dont les trois quarts étoient plus imbécilles que lui et plus mal élevés.

Ce ne fut guère que du temps de *Coeffeteau* et de

Balzac que quelques prédicateurs osèrent parler raisonnablement.

SENAULT. — C'est à lui qu'on est redevable principalement du bon goût qui règne aujourd'hui dans la chaire : il la purgea de cette érudition profane, de ces ridicules plaisanteries qu'on y croyoit auparavant nécessaires pour attirer l'attention des auditeurs ; il mit à la place de ces faux ornemens une éloquence douce et naturelle, qui n'a rien de contraire à la sainteté du ministère évangélique. C'est le témoignage que tout le monde a rendu au P. *Senault*, et sur-tout le P. de Lingendes, jésuite, quoiqu'alors son concurrent dans la gloire de l'éloquence de la chaire.

BOURDALOUE. — Enfin *Bourdaloue* fut le premier en Europe qui remporta le prix de son art. Je rapporterai ici le témoignage de M. Burnet, évêque de Salisbury, qui dit dans ses *Mémoires* qu'en voyageant en France il fut étonné de l'éloquence de ses sermons, et que *Bourdaloue* réforma les prédicateurs d'Angleterre comme ceux de France. Ce jésuite fut le Corneille de la chaire, comme Massillon en a été depuis le Racine. Il porta la force du raisonnement dans l'art de prêcher, comme Corneille l'avoit porté dans l'art dramatique. On l'a accusé pourtant d'être plus avocat que prédicateur, plus propre à convaincre des gens d'esprit qu'à émouvoir le peuple. Il est admirable du côté du raisonnement ; mais il a peu d'onction et même de pathétique. Il a cette force qui vient de la raison, du vrai mis dans tout son jour par un esprit solide et ferme, et non celle qui vient du sentiment, des mouvemens

d'un cœur tendre et affectueux. On pourroit dire de plusieurs prédicateurs, qu'ils apportent des raisons plutôt qu'ils ne raisonnent, et qu'ils exposent des preuves plutôt qu'ils ne prouvent. Le P. *Bourdaloue* démontre, tant par les preuves directes les plus évidentes et les mieux choisies, que par la réfutation la plus complète et la plus entière de tout ce qu'on pourroit lui objecter avec la moindre ressemblance. C'est sur-tout dans ce dernier point qu'il excelle. Il réduit le pécheur au silence; il ne lui laisse ni excuse ni prétexte ; il le force à se condamner, à se mépriser lui-même, à rougir de sa sottise et de sa folie : mais ses peintures, quoique vives, sont sans images. C'étoit un homme de grand sens plutôt qu'un homme d'esprit, ou plutôt qu'un homme d'imagination, à prendre ces termes dans le sens qu'on y attache d'ordinaire. Il y a peu de ces traits qui peignent d'un mot, de ces expressions de génie qui présentent une vérité commune sous une face toute nouvelle.

CHEMINAIS. — Le P. *Cheminais*, confrère du P. Bourdaloue, génie vif et tout de feu, fut applaudi à la cour et dans la capitale du royaume. On lira toujours ses sermons avec plaisir. Il faut convenir cependant qu'il n'approfondit pas toujours son sujet, et que le rhéteur paroît trop à découvert dans ses discours. On l'avoit obligé trop jeune à se livrer à l'exercice de la prédication ; il manquoit d'un fonds qui eût été nécessaire, et qui l'eût rendu un des premiers orateurs de son siècle. La foiblesse de sa santé l'obligea de quitter la chaire à un âge où d'autres commencent à y monter. Ses sermons sont en cinq volumes.

La Colombière. — Ceux du P. *de la Colombière*, autre célèbre jésuite, sont en six, de la dernière édition de Lyon, 1757. Parmi ceux qui ont écrit dans les derniers temps sur la morale chrétienne, les uns excellent par la solidité du raisonnement, les autres par la vivacité de l'imagination, beaucoup par l'élégance de la composition, peu par l'onction des sentimens. La réunion de ces différens caractères se fait connoître dans le P. *de la Colombière*, suivant l'abbé Johannet ; et il est profond quand il raisonne, et touchant lorsqu'il veut persuader.

Le P. Giroust. — Nous avons de lui cinq volumes de sermons, qui furent publiés, en 1704, par le P. Bretonneau, son confrère. L'onction en fait le principal caractère : l'élégance n'y manque pas ; mais ce n'est pas la principale qualité qui y domine.

La Rue. — Ses sermons de morale n'approchent pas de ceux du P. Bourdaloue ni de ceux de Massillon ; on n'y trouve ni la solidité ni la force du premier, ni l'onction ni l'élégance continue du second. Ce jésuite, ayant consacré toute sa jeunesse aux belles-lettres, surtout aux latines, ne put pas étudier assez long-temps la religion pour se faire le fonds de connoissances qu'exige la chaire. « De là, dit M. l'abbé Trublet, du vuide, de la stérilité, de la sécheresse. Ainsi, avec quelques morceaux admirables, ses sermons sont médiocres à tout prendre. Souvent fort par les tours, il est ordinairement foible par les choses ». Il a pourtant de très-bons sermons : tels sont ceux du *Pécheur mort*, et du *Pécheur mourant*.

Le P. Soanen, de l'Oratoire, étoit un des quatre prédicateurs les plus distingués de sa congrégation, que l'on appeloit à la cour les quatre évangélistes. Louis XIV ne l'entendoit jamais sans être sensiblement frappé des vérités fortes et pathétiques qu'il lui annonçoit. Le P. de la Chaise et le P. Bourdaloue assistoient avec plaisir aux sermons du P. *Soanen*. Enfin, pour tout renfermer en un mot, comme la Bruyère, il prêchoit simplement, fortement, chrétiennement, ou comme chacun croiroit pouvoir prêcher, disoit M. de Fénélon, qui ne proposoit d'autre modèle pour l'éloquence de la chaire que Bourdaloue et *Soanen*.

Massillon. — L'abbé Trublet assigne la première place de la chaire au P. Bourdaloue, et ne donne que la seconde à *Massillon*. Il est certain que le jésuite créa, pour ainsi dire, le vrai goût de la chaire; il forma ses rivaux; il leur donna l'exemple de cette solidité, de cette force de raison qui caractérisent ses discours. Mais si la logique de *Massillon* n'est pas aussi profonde que celle du P. Bourdaloue, ce défaut, si c'en est un, n'est-il pas compensé par l'onction et l'aménité qui les distinguent? C'est l'onction qui assure les effets de la solidité. Il faut prouver et toucher, prouver en touchant, et toucher en prouvant; en sorte que l'un et l'autre marchent ensemble : mais si on les séparoit, comme cela convient quelquefois, il faudroit, selon l'abbé Trublet, s'attacher à prouver avant que de chercher à toucher. Un jour que je disois ceci, ajoute-t-il, en présence de quelques gens de lettres, l'un d'eux, entrant dans ma pensée, ajouta « qu'un sermon parfait seroit

celui dont Bourdaloue auroit fait la première partie, et *Massillon* la seconde ». Le point seroit de trouver un orateur qui raisonnât comme l'un, et qui touchât comme l'autre.

HUBERT et DE LA ROCHE. — Les PP. *Hubert* et *de la Roche*, confrères du P. Massillon, partagèrent ses succès.

Les PP. PACAUD et DU TREUIL, de la même congrégation, étoient aussi très-suivis. Leur talent étoit de bien exposer les mystères de la religion, et de faire aimer sa morale.

FLÉCHIER. — La noblesse des pensées, jointe à beaucoup de délicatesse, d'énergie, de pureté de style, se font remarquer dans les sermons de *Fléchier*, évêque de Nîmes ; mais il y a trop de brillant, et pas assez de profondeur.

LA BOISSIÈRE. — Ce défaut règne encore dans les sermons du P. *de la Boissière*, de l'Oratoire, publiés en 1731, en six volumes *in*-12. L'on en est bien dédommagé par la beauté et la vivacité des images, par les pensées délicates, par les peintures ingénieuses, mais fidèles, de nos mœurs, par un style sentencieux, enfin par un langage clair, noble et coulant, presque tout emprunté de l'*Ecriture sainte*.

Le P. TERRASSON, contemporain du P. *de la Boissière*, a une éloquence douce et naturelle : l'expression est nette ; il n'y a ni rudesse ni obscurité : l'entassement

des figures ne fatigue pas. L'orateur, ennemi de toute enflure et de toute affectation, ne brille que par des beautés nées de son sujet et avouées par la raison. Il y a eu deux prédicateurs de ce nom, André et Gaspar; les sermons de celui-ci m'ont paru plus éloquens.

L'abbé Anselme. — La justesse, l'élégance, la pureté de langage, caractérisent les sermons de l'abbé *Anselme;* mais on y souhaiteroit plus de cette chaleur et de cette force qui est nécessaire pour porter la vérité et la terreur jusqu'au fond de l'ame.

Fénélon. — Je ne vous ai point parlé des sermons de l'illustre *Fénélon,* ouvrage de sa jeunesse, et les premières fleurs des fruits mûrs qu'il donna ensuite. Il prêchoit souvent dans son diocèse; mais, ne le faisant que de l'abondance du cœur, nous n'avons rien de ce qu'il fit dans ce genre qui puisse être placé au premier rang.

Bossuet. — La même raison qui nous a privés de plusieurs discours de Fénélon, nous a enlevé ceux de *Bossuet,* qui, comme l'illustre archevêque de Cambrai, avoit le talent de prêcher sur-le-champ.

Molinier. — Le recueil des discours de l'abbé *Molinier* est un excellent fonds de sermons, d'un tour et d'une expression neuve, vive et énergique : mais son style n'est pas aussi châtié; il déplaît par des termes trop souvent répétés, et par des mots bas et communs. Il y a quelques traits qui choquent, et qui marquent un esprit assez singulier.

Le P. Segaud, jésuite, a laissé six volumes de sermons, dans lesquels on trouve un grand fonds d'instruction, beaucoup d'élégance et d'énergie, et sur-tout cette onction qui est si nécessaire à un orateur chrétien.

Perussault. — Le style des sermons, en deux volumes *in*-12, du P. *Perussault*, autre jésuite, distingué par son éloquence, est simple, mais pathétique.

Neuville. — Que n'a-t-on pas dit pour et contre le célèbre P. *de Neuville?* Les uns ont trouvé en lui une éloquence qui tient du sublime; les autres n'y ont vu qu'un pompeux et brillant verbiage : mais tournons-nous plutôt du côté de la louange que de celui de la censure. « Quel beau génie! dit M. l'abbé Trublet : que d'esprit et de sentiment à-la-fois! J'ai trouvé des rapports entre M. Bossuet et Corneille; j'en trouve aussi entre le P. *de Neuville* et Voltaire; et le premier me paroît, à plusieurs égards, dans l'éloquence, ce que le second est dans la poésie. J'espère qu'on ne désapprouvera point des comparaisons où j'ai considéré les talens en eux-mêmes, et indépendamment de l'usage qu'on en fait; usage d'autant plus blâmable lorsqu'il est mauvais, que les talens sont plus grands ». Les sermons du P. *de Neuville* ont été imprimés par Mérigot le jeune, et l'édition qu'il en a donnée a eu beaucoup de succès.

Griffet. — Le caractère du P. *Griffet,* formé sur celui du P. Bourdaloue, est de ne s'écarter jamais de la morale chrétienne, d'y ramener tous ses sujets, et de faire de chaque sermon un petit traité complet en son

genre. Il a encore ce ton aisé, cet air simple et insinuant qui fait bien plus d'impression que tout le travail de l'art; et la composition, sans être négligée, sent peu le cabinet, ce qui n'est pas un petit mérite. Quand on veut ne prêcher que l'évangile, ou prêcher avec fruit, toucher, persuader, il faut plus d'entrailles que de tête. Ses sermons sont en quatre volumes *in*-12.

Le Chapelain. — La grande réputation du P. *le Chapelain*, prédicateur du premier ordre, a mérité au recueil de ses sermons, publié en six vol. *in*-12, l'accueil le plus distingué. On y trouvera des plans aussi heureusement saisis que remplis, une marche noble et simple, beaucoup de force alliée à beaucoup d'onction; enfin cette éloquence vive et naturelle qui distingue si sensiblement le génie du talent formé par le seul travail.

D'Alègre. — Les discours imprimés à Avignon, sous le titre de *Sermons nouveaux sur les vérités les plus intéressantes de la religion*, en deux vol. *in*-12, offrent des traits brillans, de belles périodes; mais l'auteur (le P. d'*Alègre*, doctrinaire) a quelquefois des pensées plus éclatantes que solides.

Ciceri. — C'est aussi dans cette ville que l'on a imprimé les sermons de l'abbé *de Ciceri*, en six volumes *in*-12. On y trouve à la tête un avertissement qui fait honneur à son esprit et à sa modestie. « On s'étonnera peut-être, dit-il, que pour donner mes sermons au public j'aie attendu qu'il m'ait oublié; il semble que je devois me produire plutôt, ou me cacher pour toujours.

Il est vrai aussi que j'avois pris le parti de m'ensevelir dans les ténèbres, n'osant me flatter que mes discours pussent avoir un mérite supérieur à la censure ». Mais l'envie de satisfaire ceux qui veulent voir les différens tours que l'on peut donner aux maximes de l'*Evangile*, le fit changer de dessein. « J'avoue, ajoute-t-il, que mes discours ne sont pas tous d'une égale force, quoiqu'ils traitent tous de la même matière ; mais ils servent au moins à faire voir qu'on trouve dans les préceptes du christianisme un fonds inépuisable qui fournit toujours de nouvelles réflexions ». Nous croyons que ce n'est pas là leur seul mérite. Une diction pure et naturelle, des desseins communément bien pris, des citations appliquées à propos, des mouvemens bien ménagés, des raisonnemens et des preuves, voilà, dit l'auteur du *nouveau Dictionnaire historique*, ce qui lui assure une place parmi le petit nombre des orateurs de la seconde classe.

Torné. — Les sermons de l'abbé *Torné*, ci-devant doctrinaire, imprimés en 1764, en trois volumes *in*-12, sont remarquables par quelques singularités heureuses qui lui ont réussi.

Nous ne citerons pas tous les prédicateurs qui ont eu des succès vers la fin de ce siècle ; nous nous bornerons à indiquer ceux qui ont joui d'une plus grande faveur publique.

Nous placerons dans cette classe l'abbé *Poule*, l'évêque de Sénez, l'abbé *Lenfant*, le P. *Elisée*, l'abbé *de Boulogne*, l'abbé *Maury* et l'abbé *Fauchet*. Ces deux derniers prédicateurs, avec des talens bien différens, ont joué

chacun un grand rôle dans la révolution : l'un est devenu cardinal, et l'autre est mort sur l'échafaud. Comme il ne s'agit point ici de juger en eux l'orateur de la tribune, mais seulement le prédicateur, nous observerons que l'abbé *Maury* a déployé dans ses sermons une éloquence forte, animée et énergique, que ses tableaux sont dessinés à grands traits, et que son style est toujours digne du sujet qu'il traite.

L'abbé *Fauchet*, au contraire, avoit des plans mesquins : son affectation à répandre des fleurs sur tous les détails, et sa prétention au bel esprit, en avoient fait un prédicateur à la mode ; mais il étoit loin de rappeler le souvenir des Bourdaloue, des Massillon, et même de soutenir le parallèle avec ceux que nous venons de citer.

Les protestans ont aussi des prédicateurs distingués.

Saurin, ministre protestant, retiré en Hollande, prêcha avec beaucoup de force, de génie et d'éloquence ; on ne trouve point dans ses discours ces imprécations et ces emportemens qui déshonoroient autrefois les sermons des calvinistes.

Tillotson. — On connoît les sermons de *Tillotson*, que son mérite fit placer sur le siège de Cantorbéry. Ce fameux orateur étoit plein de raison, quoique né d'une mère qui en avoit été privée pendant plusieurs années. L'*Ecriture sainte* et les *Pères* viennent, dans ses sermons, à l'appui du raisonnement, qui est toujours vigoureux et pressant. Ce n'étoit point un orateur du commun ; et on le met à la tête des prédicateurs anglois :

mais il paroît qu'il ne seroit pas le premier des orateurs françois, nous demandons plus d'élégance et plus d'agrément ; et il faut avouer que ces deux qualités ne paroissent que rarement dans les discours de *Tillotson*, du moins si l'on en juge par la traduction françoise, que nous devons à Barbeyrac.

---

§. III.

Des panégyriques et des oraisons funèbres.

Si l'orateur évangélique peut employer des fleurs, c'est sur-tout dans les panégyriques ; mais il faut qu'elles soient naturelles.

Fléchier. — C'est le grand talent qu'ont possédé *Fléchier* et Bossuet dans leurs oraisons funèbres. Ce genre d'ouvrage n'étoit, avant eux, que l'art d'arranger de beaux mensonges pour relever les fausses vertus des grands, et souvent l'abus de la grandeur même. *Fléchier* fut un des premiers qui dans l'éloge des morts fit des leçons aux vivans. Son éloquence est noble et harmonieuse ; l'art n'y est pas toujours caché, et l'on sent qu'il dirige souvent la nature.

Les oraisons funèbres de *Fléchier* ont été imprimées *in*-4° et *in*-12.

Bossuet. — Il n'y a pas tant d'élégance ni une si grande pureté de langage dans *Bossuet* que dans Fléchier ; mais on y trouve une éloquence plus forte, plus mâle,

plus nerveuse. Le style de l'évêque de Nîmes est plus coulant, plus arrondi, plus uniforme : celui de l'évêque de Meaux est, à la vérité, moins égal, moins pur, moins soutenu ; il est cependant plus rempli de ces grands sentimens, de ces traits hardis, de ces figures vives et frappantes qui caractérisent les discours des orateurs du premier ordre. Fléchier excelloit dans le choix et l'arrangement des mots ; mais on y entrevoit beaucoup d'attention pour la parure, et trop de penchant pour l'antithèse, qui est sa figure favorite. *Bossuet*, plus occupé des choses que des mots, ne cherche point à répandre des fleurs dans son discours, ni à charmer l'oreille par le son harmonieux des périodes ; son unique objet est de rendre le vrai sensible à ses auditeurs. Dans cette vue, il le présente par tous les côtés qui peuvent le faire connoître et le faire aimer. Né pour le sublime, il en a exprimé toute la majesté et toute la force dans plusieurs endroits de ses oraisons funèbres, et sur-tout dans celle de *Marie de France*, reine d'Angleterre, et de *Henriette-Anne d'Angleterre*, duchesse d'Orléans. Ses discours, dit le P. de la Rue, étoient médités, plutôt qu'étudiés et polis. Sa plume et sa mémoire y avoient moins de part que son cœur ; et comme il avoit le cœur pénétré des grandes vérités dont son esprit étoit plein, l'abondance et la variété ne lui manquoient jamais : mais on lui desiroit quelquefois la justesse et la propriété de l'expression.

Les œuvres de *Bossuet* ont été imprimées en 1743, en douze volumes *in*-4°.

On a donné une suite en cinq vol. *in*-4°; et en 1753 l'abbé Roi publia trois vol. d'œuvres posthumes de *Bossuet*.

Les oraisons funèbres se trouvent dans le huitième volume *in-4°*; mais il y a plusieurs éditions en un vol. *in-12*, qui ne contient que les oraisons funèbres.

MASCARON. — Peu d'hommes destinés à parler en public ont reçu de la nature des dispositions aussi favorables que celles qu'avoit le célèbre *Mascaron*, évêque d'Agen; son extérieur prévenoit, et il étoit difficile, dès qu'il paroissoit, de lui refuser son attention. Port majestueux, son de voix agréable, geste naturel et réglé, il joignit à ces beaux dehors une éloquence forte et vive. Quoique moins orné que Fléchier, et moins sublime que Bossuet, moins touchant que Massillon, il tiendra toujours un rang distingué parmi nos orateurs. Nous n'avons de lui que cinq oraisons funèbres, imprimées en 1702, *in-12*, et réimprimées en 1740. La plus parfaite est celle de *Turenne*. Il se surpassa lui-même dans ce discours; car les autres sont très-foibles, et pèchent contre le goût. On y ressent trop ce misérable bel esprit, ce goût de pointes et d'antithèses, que l'on préféroit, vers le milieu du siècle dernier, à ce beau naturel, à cette simplicité élégante, le vrai caractère de l'éloquence chrétienne.

BOURDALOUE, LA RUE et l'abbé ANSELME. — On trouve dans leurs oraisons funèbres une beauté majestueuse, une douceur pénétrante, un tour noble et insinuant, une grandeur naturelle et à la portée de tout le monde. Si ces orateurs se sont proposé de célébrer dignement la vertu, on sent que leur but a été aussi d'en inspirer l'amour.

L'évêque de *Sénèz,* le P. de Neuville, l'évêque de *Senlis,* l'ancien évêque de *Troyes,* ont fait aussi des oraisons funèbres. Le premier a fait celle de Louis xv; on y remarqua des beautés de détail. Les oraisons funèbres de l'ancien évêque de Troyes sont fort estimées. L'éloquence du P. de Neuville est pompeuse ; mais elle n'est pas exempte de défauts.

Fléchier. — Les panégyriques de *Fléchier,* imprimés séparément en trois volumes *in*-12, montrent beaucoup de talent pour ce genre, qui tient à l'oraison funèbre, et qui demande les ornemens et la pureté du style. Il y a des graces et de la force dans plusieurs de ses discours ; mais il faut convenir, avec un excellent critique, que ces graces ont quelquefois un air d'affectation, et que sa force n'est souvent qu'un ton déclamateur. L'onction et la chaleur sont rares chez lui, parce qu'il avoit plus d'esprit que de génie, plus l'esprit des tours que celui des pensées, et beaucoup plus l'esprit de l'antithèse que celui des autres tours. On pourroit même dire qu'il en avoit le talent, tant il manioit bien cette figure ; elle se présentoit à lui très-souvent, et il la prodiguoit.

Massillon. — Les sermons de morale ne sont pas les seuls où *Massillon* a excellé ; nous avons de lui des panégyriques et des oraisons funèbres. La plupart de ses panégyriques serviront de modèles aux prédicateurs qui voudront unir l'instruction de l'auditeur à l'éloge du saint. Il faut cependant convenir que les premiers qu'il a composés ne sont pas de la force des

autres : ils annoncent à la vérité un grand talent ; mais ils ne le montrent pas encore tel qu'il a été depuis. Dans ses oraisons funèbres, il loue dans les grands les monumens qu'ils ont laissés de leur vertu : il règne dans quelques-unes une noblesse d'expression égale à la grandeur du sujet.

SEGUI. — M. l'abbé *Segui* a laissé deux volumes de sermons et deux volumes de panégyriques ; mais c'est principalement par ceux-ci qu'il est connu. Son éloquence est vive et naturelle. Il y a quelques endroits foibles dans ses discours, mais c'est souvent une suite nécessaire de la différence des sujets. La convenance du style à la matière est une des principales règles de l'éloquence.

L'abbé LE PREVOT. — On a imprimé en 1765, *in*-12, les oraisons funèbres de l'abbé *le Prevot*. La marche de cet orateur est pleine de dignité ; ses plans sont clairs, méthodiques et heureusement exprimés ; ses images sont vives ; son ton est touchant et onctueux. On y rencontre quelques uns de ces grands traits dignes des beaux jours de l'éloquence françoise : mais le style ne répond pas toujours à cette élévation ; il y a plusieurs morceaux qui manquent de précision, de pureté, d'élégance et de facilité.

L'abbé TRUBLET. — Cet écrivain, si ingénieux lorsqu'il traite la morale philosophique, le paroît beaucoup moins dans ses *Panégyriques des saints*, publiés pour la seconde fois à Paris, 1764, en deux volumes *in*-12. Un journaliste, en faisant l'éloge de ces discours, trouvoit

que l'auteur manquoit un peu de cette chaleur oratoire qui distingue les chaires chrétiennes des sociétés académiques. On peut ajouter à cette remarque, dit M. de Querlon, qu'ils sont écrits d'un style de conversation ou de conférence, si l'on veut, qui va quelquefois jusqu'au familier, et dégénère assez souvent en sécheresse didactique.

La Tour du Pin. — Nous avons six volumes de panégyriques de l'abbé *de la Tour du Pin*. Ils ne sont point exempts de censure; mais ses beautés éclipsent ses défauts. Ses discours sont l'ouvrage d'un prédicateur véritablement éloquent, d'une imagination noble et brillante, d'un esprit orné, d'un sentiment vif et pathétique.

L'abbé de Boismont. — La fécondité des idées, les mouvemens et la rapidité du style, la noblesse et la vivacité des images, la philosophie et le sentiment, distinguent tous les écrits de l'abbé *de Boismont*, et en particulier son panégyrique de saint Louis, et son oraison funèbre du dauphin.

Bernard. — Le principal caractère de son éloquence est une douceur tendre et touchante, assortie à tous les sujets qu'il traite.

L'abbé Clément. — Le ton touchant de la piété, l'onction, l'abondance, la science des applications, se font sentir dans tous ses écrits.

Boule. — Ce qu'on a imprimé de ce prédicateur

est écrit d'une manière noble et correcte, sans enflure et sans fard.

L'abbé Guyot. — Cet orateur s'est distingué dans tous les genres d'éloquence. Son style est naturel sans en être moins éloquent, et il sait embellir un sujet sans le charger.

---

§. IV.

Des livres composés pour aider les prédicateurs.

Richard. — Cet avocat, au lieu de suivre le barreau, s'érigea en prédicateur. Il prêcha toute sa vie, non pas dans les chaires, où son état ne lui permettoit pas de monter, mais par écrit; et, ce qui paroîtra peut-être plus étonnant, il prêcha solidement. Nous lui devons plusieurs recueils de sermons, dans lesquels il paroît plus théologien qu'orateur. Mais il est principalement connu par le *Dictionnaire moral*, ou *la Science universelle de la Chaire*, en six volumes *in*-8°, et en huit volumes *in*-12. On y trouve deux sermons sur chaque sujet de morale. On ne peut nier que ce recueil ne renferme beaucoup d'instructions utiles ; mais on a prétendu qu'il étoit plus propre à favoriser la négligence des jeunes prédicateurs, qu'à les former à la véritable éloquence.

Le plan de *Richard* a été perfectionné par l'auteur du *Dictionnaire apostolique, à l'usage de ceux qui se destinent à la chaire.* Le but que l'auteur s'y propose,

est de faciliter le travail à ceux qui sont chargés de l'instruction des habitans de la campagne. Cet ouvrage est en treize volumes *in*-8°.

Le P. Houdry. — Nous avons de ce religieux la *Bibliothèque des prédicateurs*, en vingt-deux gros volumes *in*-4°; et il y a bien peu de gens, sur-tout parmi les curés de la campagne, qui soient en état de se le procurer : cela emporteroit une année de revenu de leur cure. Il leur en coûtera moins pour avoir le *Dictionnaire apostolique*, dans lequel ils trouveront des sujets plus convenables aux peuples qu'ils ont à instruire, puisque c'est pour eux qu'il a été fait principalement. L'auteur de ce livre est le P. *Hyacinte de Montargon*, augustin.

Dinouart. — Le *Manuel alphabétique des prédicateurs*, par l'abbé *Dinouart*, en deux volumes *in*-8°, peut être aussi très utile à ceux qui se destinent à la chaire ; ce livre est d'ailleurs moins volumineux, et par conséquent plus commode, que le *Dictionnaire apostolique*.

---

§. V.

Orateurs du barreau.

Le barreau françois fut long-temps livré, ainsi que la chaire, à la plus grossière barbarie. Le mauvais goût qui y régna long-temps faisoit souvent intervenir Homère dans le procès pour un bénéfice, et saint Augustin

dans la cause d'un vinaigrier. On peut se rappeler ici ce mot d'un avocat, homme d'esprit, à son adversaire, qui, dans une affaire où il ne s'agissoit que d'un mur mitoyen, parloit de la guerre de Troie et du fleuve Scamandre. Il l'interrompit en disant : « La cour observera que ma partie ne s'appelle pas Scamandre, mais Michault. »

Le Maitre et Patru. — Ces deux avocats furent les premiers qui purgèrent le barreau de cette grossièreté tudesque : mais quoiqu'ils aient eu de la réputation dans leur temps, il faut avouer qu'ils en ont bien peu dans le nôtre. On ne peut les regarder que comme des esprits justes, des écrivains exacts; ils ont peu de chaleur, et presque point d'éloquence.

Gautier. — Cet avocat avoit la déclamation forte, beaucoup de feu, une imagination aussi brillante que féconde; il excelloit dans la réplique, et son éloquence vive et bouillante l'avoit rendu redoutable. Ses plaidoyers parurent à Paris en 1698, *in*-4°.

Érard. — Ses plaidoyers sont écrits avec esprit et délicatesse. Ils ont été imprimés à Paris en 1734, *in*-8°.

Gillet. — Il est plus d'une route pour parvenir au faîte de l'éloquence. Celle de M. *Gillet* a pour caractère distinctif la majesté, une noble simplicité, une érudition presque sans bornes, et l'union, aussi rare qu'estimable, de la délicatesse et de la force du brillant et de la solidité. Ses plaidoyers, publiés en 1696, ont eu l'honneur de la réimpression en 1718, en deux volumes *in*-4°.

TERRASSON. — Parmi les recueils des pièces d'éloquence du barreau, un des plus estimés est celui des plaidoyers de Matthieu *Terrasson*, publiés en 1737. On a dit qu'il étoit plus éloquent que savant. Il est vrai qu'il a trop de cette espèce d'esprit qui consiste à donner à tout ce qu'on dit un tour ingénieux et brillant. Son éloquence, quoique très-solide quant au fond des pensées, est peut-être trop fleurie, trop ornée, trop délicate, et par là moins grave, moins sérieuse et moins naturelle que celle qui convient au barreau. C'est l'éloquence d'Isocrate plutôt que celle de Démosthènes.

SACY. — Cet avocat publia en 1724, en deux vol. *in*-4°, un recueil de *Factum* et de *Mémoires*. Les jeunes jurisconsultes y trouveront des modèles pour tous les genres d'affaires dont ils peuvent être chargés, des points d'histoire éclaircis par une judicieuse critique, des questions de droit traitées avec grace, des procédures même débrouillées avec tant de netteté, que le lecteur oublie souvent qu'on l'entretient de chicane. Son éloquence est aussi agréable que variée; elle sait se proportionner aux sujets qu'elle traite, sublime dans les causes majeures, douce et insinuante dans les autres, et toujours ornée de traits ingénieux et délicats : le style en est pur et châtié. *Sacy* ne croyoit pas qu'il lui fût permis de négliger les règles de la langue : plus les matières sont sèches et peu intéressantes, plus il semble qu'il ait pris à tâche d'en sauver l'ennui par le choix des termes et l'exactitude de la diction. Ce qu'on pourroit lui reprocher, c'est d'avoir quelquefois laissé

dans son style quelque chose d'affecté, de trop peigné, et qui se sent un peu trop du style de Pline, son auteur favori.

Cochin. — La gloire de tous les orateurs que je viens de citer fut éclipsée par le célèbre *Cochin*. Nourri de la lecture des anciens orateurs, et connoissant à fond le droit romain et les loix du royaume, il parut, au commencement de sa carrière, armé d'une éloquence vraie, sublime, et pleine de choses, mais toujours propre à la cause qu'il défendoit. Il simplifioit, autant qu'il étoit possible, les questions les plus compliquées, persuadé qu'on ne peut trop ménager l'attention de ses auditeurs. Les maîtres d'éloquence donnent pour règle de choisir dans une cause les deux moyens les plus concluans, l'un pour ouvrir, l'autre pour fermer la marche, et de placer au centre ceux qui sont les moins capables de résister à l'ennemi : mais *Cochin* cherchoit à fixer d'abord l'incertitude des juges, en débutant par le moyen le plus décisif; il le faisoit paroître sous différens jours dans toute la suite de son plaidoyer, et dans la discussion des autres moyens. Par cette sage précaution, son moyen victorieux communiquant par-tout sa vigueur et sa force, tous les endroits de son discours paroissoient également convaincans. « Si j'avois à nommer, dit l'abbé Trublet, celui de tous les hommes qui me paroît avoir été le plus parfait dans sa profession, dans son art, dans son talent, etc., je nommerois feu M. *Cochin*. Ce grand avocat eût pu être aussi un grand prédicateur; le pathétique ne lui auroit pas manqué : on en a la preuve dans ceux de ses mémoires où il a eu occasion de

l'employer ; mais les plaidoyers qu'il faisoit sur-le-champ le prouvent mieux encore. Alors, se livrant à tout le feu qui lui étoit naturel, et qu'excitoit encore l'action de l'orateur et la vue d'une assemblée infiniment attentive, M. *Cochin*, parlant sans avoir écrit, portoit les mouvemens à un degré de force et de chaleur où peut-être n'auroit-il pu les porter en écrivant ». Les œuvres de cet illustre avocat, contenant ses *Mémoires et Consultations*, ont été publiées à Paris, en six volumes *in*-4°.

Ses adversaires mêmes se faisoient une gloire de rendre publiquement hommage à ses talens. Le célèbre Normant, son concurrent, lui dit un jour en sortant de l'audience : « Non, je n'ai de ma vie rien entendu de si éloquent ». Notre orateur lui répondit : « On voit bien, monsieur, que vous n'êtes pas de ceux qui s'écoutent avec complaisance. »

Normant. — Ce jurisconsulte étoit né avec beaucoup d'élévation d'esprit, un discernement sûr, et un amour sincère du vrai. Il joignoit à ces dons précieux de la nature le talent de la parole, une éloquence mâle, la beauté de l'organe, et les graces de la représentation. Il avoit l'esprit si pénétrant et si juste, qu'on auroit été tenté de croire qu'il démêloit par-tout le vrai, plutôt par sentiment et par instinct que par étude et par réflexion : aussi disoit-on communément de lui, qu'il devinoit la loi, et qu'il devinoit juste.

Les Cochin et les Normant ont trouvé des successeurs dignes d'eux. On sait que si l'éloquence de la chaire a

dégénéré, celle du barreau s'est soutenue avec une distinction peu commune. Les *Gerbier*, les *Beaumont*, les *Target*, les *Mariette*, les *Linguet*, les *Loiseau*, les *Debonnières*, les *Tronson du Coudray*, les *Desèze*, etc. seront comptés parmi nos plus grands orateurs.

D'Aguesseau. — Un des recueils qui peuvent le plus servir à un avocat, est celui des œuvres du chancelier *Daguesseau*, publiées en treize volumes *in*-4°. Toutes les matières de la jurisprudence y sont traitées, mais avec cette supériorité de génie qui étoit propre à cet illustre magistrat. On distinque deux sortes d'éloquence; celle des choses, et celle des mots : elles sont toujours inséparables dans ses écrits. On disoit de lui, qu'il pensoit en philosophe, et parloit en orateur. Il étoit pour lui-même le censeur le plus rigide de ses ouvrages; et l'idée qu'il s'étoit formée du beau étoit si parfaite, qu'il ne croyoit jamais en avoir approché : c'est pourquoi il corrigeoit sans cesse. Un jour il consulta M. d'Aguesseau, son père, sur un discours qu'il avoit extrêmement travaillé, et qu'il vouloit retoucher. Son père lui répondit avec autant de finesse que de goût : « Le défaut de votre ouvrage est d'être trop beau; il seroit moins beau si vous le retouchiez encore. »

M. Servan, avocat-général. Son éloquence fut déployée dans plusieurs circonstance avec éclat. Il y a peut-être trop de prétention au bel esprit dans ses discours; mais ils renferment de grandes beautés.

Mannory. — Le recueil de ses mémoires et plaidoyers a eu du succès.

Gayot de Pitaval. — Ses *Causes célèbres* sont dans toutes les bibliothèques. Cet écrivain, qui avoit le fonds le plus riche à cultiver, n'en a tiré aucun parti. Il n'y a de bon dans son recueil que ce qui n'est pas de lui.

Richer. — Cet avocat a donné une nouvelle édition des *Causes célèbres* de Pitaval, dans laquelle il en a intercalé d'autres. Cet ouvrage est resté imparfait par la mort de l'auteur.

Laville. — Nous avons de lui trois volumes *in*-12 de causes célèbres, faisant suite à l'ouvrage de Gayot de Pitaval. Cette compilation est pleine de négligences. Il y a encore le *Choix de causes amusantes*, en deux volumes *in*-12, qui a eu le plus grand succès.

Desessarts. — Son journal des *Causes célèbres*, qui a paru depuis 1772 jusqu'en 1789, renferme des matériaux précieux pour les jeunes gens qui se destinent au barreau : ils y trouveront les meilleurs plaidoyers des plus célèbres avocats. Si les préceptes sont utiles, les exemples le sont encore davantage; et, sous ce point de vue, le journal des *Causes célèbres* ne peut être trop médité par les jeunes gens qui veulent courir la carrière du barreau.

§. VI.

Des discours et des éloges académiques.

Les fleurs de rhétorique dans l'éloquence sont comme les fleurs bleues et rouges dans un champ semé de bled : elles sont agréables pour ceux qui ne veulent que s'amuser, mais nuisibles à celui qui veut tirer du profit de sa moisson. C'est la pensée de Pope, et c'est celle qu'on peut appliquer à beaucoup de discours académiques. Ceux que l'académie françoise a recueillis en cinq volumes *in*-12, ne seroient peut-être pas exempts de cette application, sur-tout s'il s'agit des discours des premiers académiciens. « Il est aisé de voir, dit un membre de ce corps, par quelle fatalité presque tous ces discours académiques lui ont fait si peu d'honneur : *Vitium est temporis potiùs quàm hominis*. L'usage est insensiblement établi, que tout académicien répéteroit ces éloges à sa réception : c'a été une espèce de loi d'ennuyer le public. Si l'on cherche ensuite pourquoi les plus grands génies qui sont entrés dans ce corps ont fait quelquefois les plus mauvaises harangues, la raison en est encore bien aisée : c'est qu'ils ont voulu briller ; c'est qu'ils ont voulu traiter d'une manière neuve une matière usée. La nécessité de parler, l'embarras de n'avoir rien à dire, et l'envie d'avoir de l'esprit, sont trois choses capables de rendre ridicule même le plus grand nombre.

Ne pouvant trouver des pensées nouvelles, ils ont cherché des tours nouveaux, et ont parlé sans penser, comme des gens qui mangeroient à vuide, et feroient semblant de manger en périssant d'inanition.

» Au lieu que c'est une loi dans l'académie françoise de faire imprimer tous ces discours par lesquels seuls elle est connue, ce devroit être une loi de ne les imprimer pas. »

Cependant, malgré la sévérité de ce jugement et le dégoût du public pour ces sortes de discours, j'ose avouer que j'en ai lu un grand nombre avec plaisir. Ceux que *Fontenelle*, *la Motte*, *Duclos*, *d'Alembert*, *Buffon*, *Voltaire*, *Marmontel*, l'abbé *Delille*, *Suard*, l'abbé *Barthelemi*, l'abbé *Arnaud*, *la Harpe*, *Chamfort*, etc. ont prononcés, sont ce qu'il y a peut-être de mieux écrit en notre langue. Mais plusieurs ont un mérite bien plus important que celui du style et du pur bel esprit : on y trouve des choses, des pensées, des principes lumineux sur divers points de la belle littérature, les caractères de nos principaux auteurs parfaitement bien tracés, etc. Ainsi, comme ces discours ne se relisent guère, je crois qu'on pourroit en faire des extraits, qui formeroient un recueil également instructif et agréable.

Depuis l'établissement de l'académie françoise, et à l'exemple de cette illustre compagnie, on a vu naître en des temps différens dans quelques villes de la France d'autres académies, dont l'un des objets est de cultiver l'éloquence françoise. Il n'est pas question d'examiner si cet objet est rempli, et s'il est vrai que ces compagnies fassent perdre des hommes à l'état sans en acquérir

aux lettres, comme le dit M. *d'Alembert*. Laissant à part cette question, il faut convenir que les recueils des académies de province offrent quelquefois des morceaux dignes de la capitale : mais il seroit difficile de les détailler ; et ces collections sont si multipliées et si immenses, qu'en indiquant ce qui peut y avoir de bon, nous n'aurions rien fait pour nos lecteurs. Il vaut mieux passer à des ouvrages plus connus, aux différens éloges historiques qu'on publie dans la capitale.

Quoique le ton de ces sortes d'éloges ne doive pas être celui d'un discours oratoire, ils appartiennent cependant à ce genre d'éloquence que les Latins appellent tempéré. Le style en est plus simple que dans les oraisons funèbres ; mais cette simplicité doit être jointe à beaucoup d'esprit et ne pas manquer de chaleur. « Les réflexions philosophiques, dit M. *d'Alembert*, sont l'ame et la substance de ce genre d'écrits : tantôt on les entremêlera au récit avec art et briéveté ; tantôt elles seront rassemblées et développées dans des morceaux particuliers, où elles formeront comme des masses de lumière qui serviront à éclairer le reste.

» C'est en cela que l'illustre secrétaire de l'académie des sciences, M. *de Fontenelle,* a sur-tout excellé : c'est par là qu'il fera principalement époque dans l'histoire de la philosophie ; c'est par là enfin qu'il a rendu si dangereuse à occuper aujourd'hui la place qu'il avoit remplie avec tant de succès. Si on peut lui reprocher de légers défauts, (et pourquoi ne hasarderions-nous pas une critique qui ne le touche plus, et qui ne pourroit effleurer sa gloire ?) c'est quelquefois trop de familiarité dans le style, quelquefois trop de recherche et de

raffinement dans les idées ; ici une sorte d'affectation à montrer en petit les grandes choses, là quelques détails puériles peu dignes de la gravité d'un ouvrage philosophique. Voilà pourtant, qui le croiroit? en quoi la plupart de nos faiseurs d'éloges ont cherché à lui ressembler : ils n'ont pris du style de M *de Fontenelle* que ces taches légères, sans en imiter la précision, la lumière et l'élégance. Ils n'ont pas senti que si les défauts de cet écrivain célèbre blessent moins chez lui qu'ils ne feroient ailleurs, c'est non seulement par les beautés, tantôt frappantes, tantôt fines, qui les effacent, mais parce qu'on sent que ces défauts sont naturels en lui, et que le propre du naturel, quand il ne plaît pas, est au moins d'obtenir grace. Son genre d'écrire lui appartient absolument, et ne peut passer, sans y perdre, par une autre plume ; c'est une liqueur qui ne doit jamais changer de vase. Il a eu, comme tous les bons écrivains, le style de sa pensée. Le style quelquefois négligé, mais toujours original et simple, ne peut représenter fidèlement que le genre d'esprit qu'il avoit reçu de la nature, et ne sera que le masque d'un autre. Or le style n'est agréable qu'autant qu'il est l'image naïve du genre d'esprit de l'auteur ; et c'est à quoi le lecteur ne se méprend guère, comme on juge qu'un portrait ressemble, sans avoir vu l'original. Ainsi, pour obtenir quelque place après M. *de Fontenelle* dans la carrière qu'il a si glorieusement parcourue, il faut nécessairement prendre un ton différent du sien ; il faut de plus, ce qui n'est pas moins difficile, accoutumer le public à ce ton, et lui persuader qu'on peut être digne de lui plaire, en le conduisant par une route qui ne lui est pas connue. »

M. *de Mairan*, successeur de M. de Fontenelle dans la place de secrétaire de l'académie des sciences, ne l'imita pas servilement : mais il ne parut pas loin de son modèle, dans l'art délicat de dire le bien et le mal sans partialité et sans flatterie, et de tracer des portraits ressemblans entremêlés de particularités piquantes.

Quelques personnes qui ont plus de goût que d'esprit préfèrent les éloges composés par M. *de Boze*, secrétaire de l'académie des belles lettres, à ceux de M. de Fontenelle. L'auteur a moins de finesse que le secrétaire de l'académie des sciences; mais il écrit naturellement. Il sait également bien manier les sujets nobles, comme les sujets plus simples. Par-tout on sent un peintre habile, qui assortit son pinceau aux différens caractères qu'il veut représenter. Ses éloges sont en trois vol. *in*-12. Il faut y joindre ceux que MM. *Freret, de Bougainville* et *le Beau*, secrétaires de la même académie, ont publiés ensuite ; ils méritent d'être lus pour la correction et l'élégance du style.

Viq-d'Azyr a prononcé à l'académie des sciences des éloges qui annoncent beaucoup de talent.

Condorcet a fait également des éloges marqués au coin d'un écrivain supérieur, et sur-tout d'un philosophe profond.

Pendant quelque temps l'académie françoise a donné pour sujet du prix qu'elle distribuoit tous les ans, les éloges de nos plus grands hommes. Celui de nos écrivains qui a été le plus souvent couronné par cette compagnie, a été M. *Thomas*, qui a célébré successivement d'Aguesseau, du Guay-Trouin, Sully, Descartes. Chacun de ces éloges est un torrent d'éloquence que l'on voit couler

d'une veine abondante et vive, mais quelquefois trop emporté par sa pente, et qui inonde ce qu'il ne devroit qu'arroser. Cet heureux défaut, qui caractérise le vrai talent de l'élocution, est au reste bien compensé par un ton de philosophie, par des réflexions pleines de chaleur, par quelques vérités courageuses, et par des traits mâles qui paroissent avoir plu généralement. On desireroit seulement que l'auteur entassât moins de comparaisons l'une sur l'autre ; qu'il affectât moins d'user de quelques termes de physique ingénieusement appliqués, mais trop abstraits pour bien des lecteurs, et vicieux par la seule affectation ; qu'enfin il eût moins employé de ces expressions parasites, ou de ces mots à la mode que les petits écrivains ne manquent pas de copier, mais dont se préservent ceux qui savent écrire et penser d'après eux-mêmes. M. *Thomas* joint à tous ses éloges d'excellentes notes, dont on ne doit pas lui tenir moins de compte que du fond même du discours. Il y a même quelques lecteurs qui les préfèrent au corps de l'ouvrage. On y voit tout l'esprit, tout le savoir de M. *Thomas*, sans les mélanges étrangers que la rhétorique a quelquefois fait entrer dans ses écrits.

L'académie françoise et plusieurs autres sociétés littéraires ont donné un choix des discours qu'elles ont couronnés : le détail en seroit trop long ; ces sortes de livres sont d'ailleurs fort communs. On remarque presque dans tous de l'imagination et de l'esprit : mais nos écrivains d'aujourd'hui ne se défendent pas assez de l'emphase et du néologisme ; la plupart écrivent en prose comme Brébeuf écrivoit en vers.

Ce seroit aux académies, qui excitent par des prix

l'émulation des jeunes gens, à les contenir dans les bornes nécessaires, non en couronnant les ouvrages où domine l'imagination, mais ceux où brillent la justesse et le goût. Alors les récompenses qu'elles donnent seroient vraiment utiles; car je ne pense point, comme certains censeurs atrabilaires, que les prix distribués par les académies n'ont servi à rien. « Le plus sûr moyen de perfectionner ses talens, dit M. *de la Motte*, est d'aspirer à un prix que des juges éclairés dispensent, et de le disputer à des concurrens qu'on doit toujours supposer redoutables. Cette double vue, de juges qu'il faut satisfaire et de rivaux qu'il faut surpasser, fait faire à l'esprit tout l'effort dont il est capable. Un auteur qui, sans concurrens, abandonne un ouvrage au public, se contente d'ordinaire de le trouver bon; celui qui dispute un prix veut que son ouvrage soit le meilleur. Son ambition est un censeur qui ne pardonne rien; elle étend ses lumières; elle soutient sa vigilance; elle l'avertit sans cesse qu'il n'a pas assez bien fait s'il peut faire mieux, et la crainte d'être vaincu par un autre fait, pour ainsi dire, qu'il se surpasse lui-même. »

Je ne citerai pas tous les discours qui ont été couronnés par les académies; je me bornerai à dire que *Champfort*, *la Harpe*, *Garat*, *Cerutti*, l'abbé *Remi*, *Letourneur*, *Mercier*, *Lacretelle* l'aîné, *Villette*, etc. ont couru cette carrière avec plus ou moins de succès.

CHAPITRE VI.

DES LIVRES QUI TRAITENT DE LA RHÉTORIQUE.

§. PREMIER.

Des ouvrages des anciens sur la rhétorique, et des traductions qui en ont été faites en françois.

ARISTOTE. — LES Grecs ont été les premiers qui ont donné des règles d'éloquence, quoique ce peuple ingénieux pût s'en passer plus facilement qu'un autre. De tous ceux qui brillèrent en ce genre, il n'y en a point qui aient mieux réussi qu'*Aristote*. On trouve dans sa *Rhétorique* de l'ordre, de l'exactitude, et une grande suite de principes et de raisonnemens bien liés. Les préceptes que ce rhéteur philosophe fournit sur le genre délibératif, le démonstratif et le judiciaire ; la peinture qu'il fait des mœurs de chaque âge, de chaque état, de chaque condition ; la manière dont il explique les moyens d'exciter ou de calmer les passions ; les instructions qu'il donne par rapport aux preuves, aux caractères de la bonne élocution, au choix des mots, à la structure de la période, et à toute l'économie du discours oratoire, montrent qu'il n'ignoroit rien de ce qui est essentiel à l'éloquence, et qu'il en avoit approfondi

toutes les parties. C'est le sentiment du P. Rapin ; et tous ceux qui ont lu l'ouvrage d'*Aristóte* ont applaudi à l'éloge que ce savant jésuite en fait : mais en général la diction de ce rhéteur a un air sec, triste et scholastique. Voltaire le traite avec plus d'indulgence ; il prétend que tous ses préceptes respirent la justesse éclairée d'un philosophe et la politesse d'un Athénien; et, en donnant les règles de l'éloquence, il est, dit-il, éloquent avec simplicité.

François Cassandre, que Boileau a peint comme un misanthrope, donna en 1675, *in*-12, une traduction françoise de la *Rhétorique d'Aristote,* qui est claire, exacte et fidèle, mais qui pourroit être plus élégante. Il joignit des remarques pour éclaircir quelques endroits de l'ouvrage même, l'un des plus difficiles que nous ayons, et que les différentes versions latines ont encore obscurci.

LONGIN. — Son *Traité du Sublime* n'est pas l'ouvrage d'un pédant froid et sec. En traitant des beautés de l'élocution, il en a employé toutes les finesses : souvent il donne lui-même l'exemple de la figure qu'il enseigne ; et, en parlant du sublime, il est quelquefois sublime, sans pourtant s'écarter trop du style didactique. Ce petit traité est une pièce échappée du naufrage de plusieurs autres livres que cet illustre auteur avoit composés ; il ne faut pas en négliger la lecture. La traduction françoise que Boileau en a donnée, a rendu la copie facile et aussi agréable à lire que l'original.

Le *Traité du sublime* par *Longin* a été imprimé en 1694, *in*-4°, à Utrecht, avec les remarques de

plusieurs savans; cette édition est estimée. Hudson en fit une nouvelle édition à Oxford, en un volume *in*-8°, 1718. Il y en a aussi une de Londres, qui est in-4°, 1724, et une de Glascow, 1763, petit *in*-4°. On en a fait une édition en grec, latin, italien et françois, à Vérone, 1733, *in*-4°.

Cicéron. — En passant des Grecs aux Latins, nous trouvons d'abord *Cicéron*, qui fut le maître ainsi que le modèle de la véritable éloquence. Après avoir donné les exemples dans ses harangues, il donna les préceptes dans son livre *de l'Orateur*. Il suit presque toujours la méthode d'Aristote, et s'explique avec le style de Platon. Ce traité fut un des fruits de la vieillesse de ce grand homme. L'abbé Colin en publia une excellente traduction en 1737 : exactitude, fidélité, élégance, on y trouve tout ce qu'on devoit attendre d'un auteur familier avec les orateurs anciens et modernes, et couronné trois fois par l'académie françoise.

Il ne faut pas confondre ce traité de *Cicéron* avec ses *Entretiens sur les orateurs illustres ;* ce dernier ouvrage est une espèce d'application des préceptes contenus dans l'autre. *Cicéron* y fait une revue de tous ceux qui, avant lui, ou même de son temps, s'étoient distingués dans cet art. Il porte un jugement sain et précis de leurs ouvrages ; il en découvre les beautés comme les défauts. Les Muses et les Graces semblent avoir travaillé de concert à ces *Entretiens;* mais on ne peut pas donner le même éloge à la traduction que M. de Villefore en publia en 1726, *in*-12. On n'y trouve point l'élégance de l'original, et le sens n'est pas toujours

rendu : mais il est vrai que *Cicéron* n'est pas un auteur facile à manier, et c'est beaucoup d'en approcher.

QUINTILIEN. — Ce rhéteur, sous l'empereur Galba, tint une école, et enseigna avec la même distinction que Cicéron avoit harangué. Après vingt ans d'instruction publique, il se retira, et donna un traité *sur les causes de la corruption de l'éloquence*, dont on regrette la perte. Ses *Institutions oratoires*, que nous possédons, sont une rhétorique complète que l'on vante avec raison, et qui n'a d'autre défaut que d'être trop prolixe.

> Ses préceptes, brillant d'une lumière pure,
> Semblent être puisés au sein de la nature :
> C'est ainsi qu'avec art dans les dépôts de Mars
> Sont rangés les drapeaux, les piques et les dards :
> Non pour offrir aux yeux une parade vaine ;
> Mais, placés avec ordre, on les trouve sans peine.

C'est ce que dit Pope en parlant de *Quintilien*. Ce rhéteur a profité du travail et des lumières d'Aristote et de Cicéron ; mais il a suivi une route toute différente. Il prend au berceau celui qu'il veut former à l'éloquence ; il lui choisit des maîtres vertueux et habiles ; il montre comment il faut lui enseigner les principes des langues, des sciences et des beaux arts ; il prescrit la méthode qu'on doit garder pour cultiver ses dispositions naturelles, pour éclairer son esprit, diriger ses lectures, corriger ses essais, et le former peu à peu à l'exactitude de la composition. Non content de donner des règles par rapport à la conduite de l'esprit, il en donne aussi pour celle des mœurs. Ensuite, quand le cœur et l'esprit du disciple sont assez formés, il lui ouvre les trésors de

la rhétorique; il lui en découvre la nature, la fin et les moyens. De son temps l'éloquence avoit beaucoup dégénéré; on commençoit à préférer le clinquant à l'or pur; on rejetoit les pensées que la nature dicte, pour courir après celles que l'art suggère; on vouloit, dans un discours, des pointes, des jeux de mots, des traits brillans; on cherchoit, non ce qui orne la vérité, mais ce qui la farde; et l'on croyoit n'avoir ni esprit ni délicatesse, si ce qu'on disoit pouvoit s'entendre facilement, et sans avoir besoin d'interprètes. *Quintilien* combattit ce mauvais goût: il prit la défense des anciens; il soutint qu'il étoit dangereux de vouloir avoir plus d'esprit que Démosthènes et que Cicéron, qu'Homère, que Virgile et qu'Horace; que ces vains ornemens dont on étoit si amoureux faisoient une éloquence fardée, qui n'avoit plus rien de naturel; enfin que l'affectation, l'obscurité, l'afféterie et l'enflure, étoient incompatibles avec le beau style. Tout le monde connoît la fidèle et élégante traduction de *Quintilien*, en quatre vol. *in*-12 et en un vol. *in*-4°, par M. l'abbé Gédoyn. Admirateur des Grecs et des Romains, il en devint l'heureux interprète. Ses versions ressemblent aux belles copies de l'antiquité, qui font revivre dans un travail moderne le feu et l'esprit de l'original ancien.

On a attribué à *Quintilien*, mais peut-être sans raison, le *Dialogue des orateurs* qui se trouve parmi les œuvres de Tacite. Ce dialogue ne peut être que l'ouvrage d'un grand maître. On y trouve des caractères soutenus, des portraits d'après nature, des contrastes ménagés avec art, une composition variée, des comparaisons justes. Par-tout on discerne un auteur sage, judicieux, mais

trop fleuri et trop porté vers cette éloquence déclamatoire qui s'empara peu à peu de tous les esprits, et qui perdit entièrement le goût. M. Morabin publia en 1722, à Paris, une traduction de ce *Dialogue*, qui est exacte et conforme à l'original.

Les meilleures éditions des œuvres de *Quintilien* sont celle d'Obrecht, de Strasbourg, en 1698, deux vol. *in-4°*; et de Capperonnier, 1725, *in-folio*.

Les savans recherchent deux éditions des *Institutions*, données à Rome en 1470, *in-folio*, l'une par Campanus, qui est la plus estimée, et l'autre par l'évêque d'Aleria.

---

§. II.

Rhétorique des modernes.

Gibert. — Les modernes ont écrit sur la rhétorique comme les anciens : ils ont suivi leurs préceptes; mais ils les ont quelquefois approfondis de façon à se les rendre propres. Je commencerai la liste de leurs écrits par l'ouvrage que *Gibert* a publié sous ce titre : *Jugemens des savans sur les auteurs qui ont traité de la rhétorique, avec un précis de la doctrine de ces auteurs.* Ce livre est d'autant plus utile, qu'on peut le regarder en quelque façon comme un corps de rhétorique, à cause du grand nombre de règles, de principes et de réflexions sur cet art, dont il est rempli; c'est en même temps un bon recueil de mémoires, qui peuvent infiniment servir à ceux qui voudront écrire sur cette matière. Il y a

beaucoup à profiter dans l'examen qu'il fait des sentimens de tant de différens auteurs sur un art aussi beau et aussi utile que celui de l'éloquence. *Gibert* ne prétend pas cependant avoir épuisé son sujet, ni avoir parlé de tous les rhéteurs anciens et modernes. En ceci, comme dans les autres sciences, le bon est borné, et le mauvais est infini.

Les *Jugemens des savans* ont été imprimés en trois volumes *in*-12, 1716.

Le P. Lami. — Il faut mettre dans ce dernier genre toutes les rhétoriques qui ont précédé *l'Art de parler* du P. *Lami*, de l'Oratoire, et on pourroit même y comprendre ce livre, plein de choses étrangères à son sujet, d'idées fausses et bizarres, et qui est d'ailleurs très-superficiel. C'est le sentiment de Gibert, qui nous a donné quelque chose d'infiniment meilleur dans sa *Rhétorique*, ou *Règles de l'éloquence*, Paris, 1730, *in*-12.

Cet ouvrage est divisé en trois livres. L'auteur traite, dans le premier, de l'invention oratoire; c'est-à-dire, de cette partie de l'art de l'éloquence qui donne des préceptes pour aider à trouver les pensées qui doivent composer le discours : il explique, dans le second livre, les différentes parties du discours et l'arrangement qu'il faut y garder : l'élocution, et tout ce qui y a rapport, font la matière du troisième livre : dans tous, on sent un maître qui avoit enseigné depuis plus de quarante ans les règles qu'il explique. « C'est lui rendre justice, dit l'abbé Desfontaines, que de reconnoître qu'il possède Aristote, Hermogènes, Cicéron, Quintilien; qu'il entend

la matière qu'il traite ; que les principes de ces grands maîtres sont bien expliqués, et qu'il y a de la dialectique dans ce qu'il a écrit sur l'art oratoire, où l'imagination a tant de part : mais il y a quelques endroits obscurs ; et cette obscurité vient du style, qui est embarrassé, peu châtié, pour ne pas dire dur. Il est vrai qu'on se propose seulement d'instruire : mais le genre didactique a ses graces particulières ; j'en appelle à *l'Art de penser.* Je n'aime pas non plus les termes techniques écorchés du grec ; il falloit en substituer de plus intelligibles. Ce que je pardonne encore moins à l'auteur, si estimable par son savoir et par sa probité, c'est de citer des vers classiques qui doivent mourir dans les lieux où ils sont nés. Les exemples sont en général bien choisis et bien éclaircis ; mais il s'en trouve quelques uns d'un très-mauvais goût. »

Rollin. — L'auteur du *Traité des études* excelle dans les parties qui manquent à Gibert : on sait que le second volume de son ouvrage est entièrement consacré à la rhétorique. « Il peint, dit l'écrivain déja cité, agréablement ses pensées ; son style est vif et élégant : mais il y a peu d'ordre dans son traité ; ses fréquentes contradictions font de la peine à des lecteurs attentifs, elles se dérobent à la plupart des lecteurs entraînés par les agrémens du style. Après qu'on a lu un certain nombre de pages, tout vous échappe : on sait seulement que l'auteur a dit des choses ingénieuses, et a souvent parlé en orateur ; on ne peut presque rien réduire en principes. Je voudrois que Gibert eût l'esprit et le style de *Rollin*, ou que celui-ci eût autant médité que son

émule sur les fondemens de l'art oratoire : l'un a plus de savoir, l'autre a plus de goût. A l'égard de l'ordre et de la méthode, la *Rhétorique* de Gibert tient beaucoup de celle d'Aristote ; et *Rollin* semble s'être formé sur Quintilien, qui donne rarement des préceptes sans ornemens. »

RAPIN. — Nous devons à trois jésuites des observations relatives à la rhétorique, qui ne sont pas sans mérite. Le premier est le P. *Rapin*, dont les *Réflexions sur l'éloquence de ce temps en général*, imprimées à Paris, 1672, *in*-12, méritent quelque attention. Ce que l'auteur dit en particulier sur les causes de la chûte de l'éloquence, est fort judicieux ; il les attribue au peu de liberté qu'ont les orateurs, à la modicité des récompenses qu'ils espèrent, à la multitude des affaires qui les accablent, et au peu de soin qu'ils prennent de s'instruire. Mais dans d'autres endroits le P. *Rapin* montre plus son érudition que la justesse de son esprit : il rapporte mal plusieurs faits; plusieurs de ses idées sont fausses, et il confond les grands ornemens de l'éloquence avec les antithèses, les épithètes, les faux brillans.

BOUHOURS. — La *Manière de bien penser dans les ouvrages d'esprit*, Paris, 1688, *in*-12, par le P. *Bouhours*, confrère du P. Rapin, offre aussi beaucoup de pensées plus brillantes que solides : on y donne de grands éloges à des saillies de bel esprit plutôt qu'aux vraies productions de génie. Il y a d'ailleurs un autre défaut : c'est que, sur un grand nombre d'exemples que l'auteur rap-

porte, il se contente de dire qu'ils plaisent, sans montrer pourquoi ils plaisent. Son autorité n'étant point infaillible, il devoit, ce semble, l'appuyer sur de bonnes raisons : aussi tous ses lecteurs ne sont-ils pas de son goût.

Le P. Buffier. — Ce jésuite a donné une forme moins agréable, mais plus solide, à son *Traité philosophique et pratique de l'éloquence*, à Paris, chez Leclerc, 1728, *in*-12. Il y a des paradoxes dans cet écrit; mais il y a aussi des réflexions très-justes. L'auteur regarde tous les traités des anciens sur la rhétorique plutôt comme des ouvrages propres à occuper agréablement l'esprit qu'à donner cette sensibilité qui fait l'homme éloquent. Il fait consister l'éloquence uniquement dans le talent de faire sur l'ame des autres, par l'usage de la parole, l'impression de sentiment que nous éprouvons. C'est à peu près la définition qu'en a donnée ensuite d'Alembert.

Gamache. — *Les Agrémens du langage réduits à leur principe*, publiés en 1718, *in*-12, par *Gamache*, chanoine de Sainte-Croix de la Bretonnerie, contiennent des règles ingénieuses et des exemples agréables. On a appelé son livre le *dictionnaire des pensées fines*, parce qu'il y en a beaucoup de ce genre, et qu'il peut servir à en faire naître : mais ces traits déliés ne sont que trop communs dans notre siècle ; et loin de nous donner le moyen de faire un amas de fleurs, sous lesquelles le goût se perd, il faudroit plutôt nous apprendre l'art d'être simple.

Fénélon. — Les *Dialogues sur l'éloquence,* ouvrage posthume de *Fénélon,* parurent la même année que *les Agrémens du langage.* Les anciens et les modernes avoient traité de l'éloquence avec différentes vues et en différentes manières, en dialecticiens, en grammairiens, en poètes ; mais il nous manquoit un homme qui traitât cette science en philosophe. C'est ce qu'a exécuté l'illustre archevêque de Cambray dans ses *Dialogues;* mais plus il y a d'agrémens dans cet ouvrage, plus on doit être en garde contre ce qu'il renferme de contraire aux progrès et à la perfection de l'éloquence. C'est ce qui a engagé Gibert à faire remarquer plusieurs des défauts qui se trouvent dans ces *Dialogues;* les réflexions qu'il fait à cet égard dans ses *Jugemens des savans sur les maîtres d'éloquence,* méritent d'être lues. Il observe, entre autres, que l'auteur s'attache à décrier ce qu'il a fait briller par-tout ; le bel esprit, qu'il est plus aisé de censurer que d'éviter : mais dans les défauts mêmes de *Fénélon* on reconnoît toujours sa belle ame. Il exhorte dans plusieurs endroits à n'employer l'éloquence que pour porter les hommes à la vertu. Il dit que le desir de plaire, de s'élever, de se faire de la réputation, n'est point un motif qu'on doive écouter; qu'il ne faut parler que pour instruire, ne louer un héros que pour apprendre ses vertus au peuple, que pour l'exciter à les imiter, que pour montrer que la gloire et la vertu sont inséparables.

Gaillard. — La *Rhétorique françoise à l'usage des demoiselles, avec des exemples tirés de nos meilleurs orateurs et de nos poètes modernes, in-*12, par *Gaillard,*

a toutes les graces propres au beau sexe, sans exclure la solidité qui est le partage du nôtre. Les exemples sont tous tirés des auteurs françois, et ils sont à la portée de tous les esprits. Les femmes qui veulent réunir les talens du cabinet et de la société, ne peuvent se dispenser de lire ce bon ouvrage.

Le P. Papon. — *L'Art du poète et de l'orateur*, publié en 1766, *in*-12, par le P. *Papon*, de l'Oratoire, n'a point été destiné aux demoiselles : l'auteur l'annonce comme un ouvrage classique. Mais, quoique cette rhétorique soit faite pour des jeunes gens, c'est peut-être la plus éloignée de la route ordinaire des rhéteurs. L'auteur ayant réfléchi sur un défaut essentiel des rhétoriques de collège, qui est de ramener tout à l'imitation des anciens, et de nous remplir des préceptes d'Aristote, sans les plier à nos usages, à nos mœurs, a cru devoir les abandonner et tracer un nouveau plan. Toutes les autres rhétoriques sont bornées à l'éloquence, et ne parlent point de la poésie : on embrasse ici ces deux objets, parce que le poète et l'orateur (ainsi qu'on l'observe) n'ayant tous deux que le même but, celui de plaire, de toucher, d'instruire, ils ne diffèrent que dans la manière d'employer les moyens qui leur sont communs ; mais la poétique n'est pas longue, parce qu'on se propose moins de former des poètes que des lecteurs éclairés.

Crevier. — L'ouvrage du P. Papon parut dans une mauvaise circonstance : on venoit de donner à Paris la *Rhétorique françoise* de *Crevier*, en deux volumes *in*-12,

et ce livre fit tort à l'autre. On peut dire de cette production posthume d'un rhéteur habile ce que Querlon a dit des *Règles de l'éloquence* par Gibert : « C'est l'ouvrage le plus complet que nous connoissions en ce genre ; et son usage, pour qui saura le lire avec fruit, ne se bornera point aux écoles. On a souvent mis en question (et, depuis que tout le monde se mêle de donner de nouveaux plans d'étude, on l'agite plus que jamais) si la rhétorique est nécessaire. Personne ne peut ignorer que le talent de l'éloquence dans ce degré éminent où s'élève un assez petit nombre d'hommes privilégiés, ne soit un présent de la nature, comme tous les dons du génie : mais si l'on reconnoît des orateurs formés par l'étude ou par l'exercice, il faut reconnoître des règles ; et dès lors la rhétorique est un art utile, puisqu'elle tend à faciliter l'énonciation, ou l'usage de parler de la manière la plus propre à persuader, à convaincre, ou à se faire écouter agréablement. »

GÉRARD DE BENAT. — *L'Art oratoire réduit en exemples*, en quatre volumes *in* 12, 1760, par *Gérard de Benat*, est une compilation où l'on propose quelquefois de mauvais modèles : les morceaux qu'il cite sont pris très-souvent dans des orateurs qui avoient plus d'esprit que de goût.

§. III.

Ecrits sur l'éloquence de la chaire et du barreau.

L'ÉLOQUENCE de la chaire a de grands avantages sur l'éloquence profane : elle trouve plus aisément l'art d'intéresser le sentiment, l'art d'étonner l'imagination ; elle présente de plus grands moyens à celui qui parle ; elle étale de plus grands objets à ceux qui écoutent, Le rôle le plus imposant que puisse jouer un orateur profane, c'est d'être l'organe de la patrie ; le théâtre le plus brillant qu'il puisse s'ouvrir, c'est un sénat, une cour, une place publique ; les sujets les plus frappans qu'il puisse traiter, sont l'homme et ses besoins, le temps et ses vicissitudes. L'orateur sacré joue un plus grand rôle, celui d'être l'interprète de Dieu, et l'organe de la religion. Il s'ouvre un plus grand théâtre ; il parle dans le sanctuaire des temples et à la face des autels.

Il est donc important pour ceux qui se consacrent à ce genre d'éloquence, de lire les auteurs qui en ont donné les règles.

Le P. RAPIN. — Nous avons de lui quelques bonnes réflexions sur ce sujet intéressant ; mais elles trouvèrent dans le temps plusieurs critiques. « L'on voit bien (dit Gueret dans sa *Guerre des auteurs anciens et modernes*) que l'auteur n'a fait son livre que pour décharger son

chagrin sur nos plus grands orateurs, et particulièrement sur ceux de la chaire ». Le critique en cite ensuite quelques uns de ceux que *Rapin* a censurés ; mais ils sont si peu connus, que le temps a prouvé que le jésuite n'avoit pas tort. Gueret lui reproche ensuite de vouloir « que le prédicateur fasse provision d'une morale de qualité pour la cour, d'une morale bourgeoise pour le peuple, et d'une morale campagnarde pour les villageois : encore n'est-ce pas là tout ; car si ce prédicateur, avec sa triple morale, n'a le visage d'un anachorète, s'il prétend prêcher avec un teint frais et vermeil, s'il ne se défait de son embonpoint, fût-il le plus grand orateur du monde, ce nouveau rhéteur nous assure qu'il ne fera rien, et que ses paroles se perdront en l'air. Sur ce pied-là, il faut désormais que nos prédicateurs deviennent étiques ; il ne leur sera plus permis de se bien porter ; la jaunisse et la maigreur seront deux parties essentielles dans l'éloquence sacrée ; et voilà ce que personne n'avoit enseigné jusqu'à présent ». On voit par ce passage que *Rapin* exigeoit peut-être trop de choses des orateurs sacrés, comme aujourd'hui on en exige trop peu.

De Foix. — On trouvera l'apologie de ce jésuite dans *l'Art de prêcher la parole de Dieu,* publié à Paris en 1687, *in*-12, par le P. Marc-Antoine *de Foix,* jésuite, homme d'un esprit supérieur, et fort distingué dans sa compagnie. Ami du P. Rapin, il tâche de le laver des reproches que Gueret et plusieurs autres lui ont faits ; mais il tombe lui-même dans plusieurs des défauts que ces critiques ont repris.

Gibert. — Son *Éloquence chrétienne dans l'idée et dans la pratique,* 1715, *in*-4°, est à peu près du même mérite que le précédent ; ce livre est rempli d'idées fausses, et écrit d'un style entortillé. Le dessein de l'auteur est d'expliquer ce qui est de bon ou de mauvais goût dans l'éloquence de la chaire ; et ce dessein est louable, mais il est mal exécuté.

Gaichiés. — Ses *Maximes sur le ministère de la chaire* ont été recueillies, avec ses *Discours académiques,* à Paris, 1738, *in*-12. Il y a peu de livres écrits avec plus de précision que les *Maximes sur le ministère de la chaire.* Il seroit difficile, dit l'abbé Desfontaines, de rassembler en moins de mots, et avec autant de goût et de discernement, tout ce qui sert à bien connoître l'art de prêcher. L'auteur a recueilli avec soin les préceptes les plus importans sur cette matière ; et, quoique distingués par des chiffres, ils ne laissent pas de former un tissu délicat et ingénieux. On voit tout d'un coup qu'il n'a observé cette méthode que pour les rendre plus vifs et plus aisés à retenir. Il y a un art admirable à avoir ainsi fondu ses idées, et à les avoir exprimées avec un laconisme dont l'énergie ne nuit point à la clarté. Un ouvrage si bien digéré, et dont toutes les parties tiennent par un fil presque imperceptible, suppose la méditation la plus profonde, la parfaite connoissance des vraies beautés de l'éloquence, et l'attention la plus sérieuse aux principes et aux conséquences qui en résultent. Rien n'y sent la sécheresse didactique ; le style est toujours plein d'agrément et de noblesse. Un grand éloge de ces *Maximes,* plusieurs fois réimprimées,

c'est que, dans une édition faite à Toulouse, on les attribua, sur un bruit assez répandu, à Massillon : mais on se trompoit, et ce célèbre orateur déclara qu'il n'en étoit point l'auteur, en marquant en même temps toute l'estime qu'il en faisoit.

Fénélon. — Nous avons déja parlé des *Dialogues* de l'illustre *Fénélon;* le troisième roule tout entier sur l'éloquence de la chaire. Il y a quelques idées singulières, et même des contradictions. Le prélat condamne les pensées fines, les sons harmonieux, les antithèses étudiées, les périodes arrondies, etc. etc. etc. ; et si l'on examine les endroits qui lui plaisent dans les auteurs, tous ces ornemens s'y rencontrent. Il fait un si grand cas de la force de l'action, qu'il décide qu'un missionnaire de village, qui sait effrayer et faire couler des larmes, frappe bien plus au but de l'éloquence qu'un prédicateur dont le style est châtié et le raisonnement solide, mais dont l'action est languissante.

Le P. de la Rue. — Le zèle, dit ce jésuite, n'a point de plus fidèle instrument qu'une imagination bien gouvernée, ni de plus grand ennemi qu'une mémoire impérieuse à qui l'imagination et l'esprit sont forcés d'obéir. C'est ce qui l'engage à prouver qu'on ne devroit pas prêcher de mémoire. Ses raisons paroissent justes en général; mais il est plus aisé d'en sentir la bonté que de les exécuter. Cette préface, au reste, est un morceau digne d'être lu, si l'on en excepte le fade panégyrique de Louis xiv et de sa cour.

L'abbé Trublet. — Ses *Réflexions sur l'éloquence,*

qui sont à la suite de ses panégyriques, sont excellentes. « Je me flatte, dit-il, qu'on trouvera de la conformité entre les unes et les autres (les panégyriques), entre ma théorie et ma pratique, et d'autant plus peut-être, que j'ai moins songé à y en mettre. L'attention actuelle aux règles et aux préceptes seroit un obstacle à les observer; il faut les avoir étudiés, se les rappeler encore dans les intervalles du travail, et n'y plus songer pendant le travail même. Le seul précepte que je n'ai jamais perdu de vue, parce qu'il est le seul indispensable et qu'il comprend tous les autres, c'est celui de tendre toujours à la plus grande utilité de l'auditeur. Mais j'ai encore moins composé mes réflexions d'après mes panégyriques que mes panégyriques d'après mes réflexions, et j'ose espérer qu'on ne trouvera rien dans celles-ci qui ait été dicté au rhéteur par l'intérêt personnel de l'orateur, rien qui décèle l'intention de justifier par des principes particuliers une manière qui me seroit particulière. Ces réflexions sont absolument, à tous égards, dans le goût de mes *Essais de littérature et de morale.* Ce ne sont guère que des pensées détachées, venues les unes après les autres en différens temps, rangées à peu près dans l'ordre où elles me sont venues, et dès lors peut-être assez mal arrangées. De là encore quelques répétitions : les mêmes pensées m'étant revenues plus d'une fois, j'ai cru pouvoir répéter avec différens tours quelques unes de celles qui m'ont paru les plus importantes. »

L'abbé DE SAINT-PIERRE. — Ses *Observations pour rendre les sermons plus utiles* n'ont presque rien qui

ressemble aux autres ouvrages sur l'éloquence chrétienne, dont j'ai parlé dans cet article. C'est un écrit systématique, où, avec de fort bonnes idées, on en trouve beaucoup plus de singulières, comme dans la plus grande partie des opuscules de cet écrivain.

L'abbé Gros de Besplas. — Son *Essai sur l'éloquence de la chaire* est d'un homme d'esprit, qui a bien réfléchi sur un art qu'il cultive avec succès. Cet ouvrage a paru en 1767, *in*-12.

Je pourrois faire connoître plusieurs autres écrits sur l'éloquence; mais ils sont répandus çà et là dans des traités qui roulent sur diverses matières. Il vaut mieux dire quelque chose des écrits sur l'éloquence du barreau; nous ne sommes pas bien riches dans ce genre. On trouvera pourtant de bonnes choses dans les *Règles pour former un avocat*, par M. *Biarnoi de Merville*, avocat au parlement de Paris, 1740, *in*-12. L'auteur entre dans le détail de tout ce qui doit composer un bon plaidoyer, et des talens extérieurs de l'avocat. Son ouvrage est en forme de maximes, et j'en ai peu trouvé qui ne soient solides et judicieuses. Un peu plus de précision, et dans quelques unes un peu plus de clarté, n'y eussent pas nui.

On desire la même qualité dans les *Entretiens sur l'éloquence de la chaire et du barreau*, par *Gueret*, avocat au parlement de Paris, 1666, *in*-12. Il donne de fort bons préceptes; mais ses réflexions ne sont pas toujours judicieuses.

Le *Traité de l'éloquence du barreau*, par M. *Gin*,

1767, *in*-12, offre quelques vues nouvelles et des réflexions judicieuses.

M. *Lacretelle* l'aîné nous a donné un discours sur le même sujet, qui renferme des observations sages.

---

§. IV.

Des écrits sur l'action de l'orateur.

SANLECQUE.

C'est en vain qu'un docteur qui prêche l'évangile
Mêle chrétiennement l'agréable et l'utile :
S'il ne joint un beau geste à l'art de bien parler,
Si dans tout son dehors il ne sait se régler,
Sa voix ne charme plus, sa phrase n'est plus belle;
Dès l'exorde j'aspire à la gloire éternelle;
Et, dormant quelquefois sans interruption,
Je reçois en sursaut sa bénédiction.
Vous donc qui pour prêcher courez toute la terre,
Voulez-vous qu'un grand peuple assiège votre chaire?
Voulez-vous enchérir les chaises et les bancs,
Et jusques au portail mettre en presse les gens?
Que votre œil avec vous me convainque et me touche:
On doit parler de l'œil autant que de la bouche.
Que la crainte et l'espoir, que la haine et l'amour,
Comme sur un théâtre y parlent tour-à-tour.

Tels sont les préceptes que le P. *Sanlecque*, chanoine de Sainte-Geneviève, donne aux orateurs dans son *Poème sur les mauvais gestes de ceux qui parlent en public, et sur-tout des prédicateurs.* Cet ouvrage, dont la poésie est foible, offre des maximes utiles, exprimées

quelquefois heureusement : mais on sait qu'on n'a jamais rien approfondi en vers ; et il faut lire, sur la matière qui fait l'objet de ce chapitre, des livres plus solidement raisonnés.

Mallet. — L'abbé *Mallet*, qui donna, en 1753, des *Principes pour la lecture des orateurs*, publia la même année un *Essai sur les bienséances oratoires*, dans lequel il expose avec netteté les préceptes des grands maîtres.

Dinouart. — Trois ans après, l'abbé *Dinouart* fit présent aux littérateurs d'un traité plus approfondi, intitulé *l'Eloquence du corps, ou l'action du prédicateur; ouvrage utile à tous ceux qui parlent ou qui se disposent à parler en public.* Cette production, réimprimée en 1761, *in*-12, renferme tout ce que les plus grands hommes de l'antiquité et du dernier siècle ont écrit de plus judicieux sur l'action de l'orateur. « Une excellente rhétorique, dit Fénélon, seroit celle où l'on rassembleroit les plus beaux préceptes d'Aristote, de Cicéron, de Quintilien, de Longin, etc. ; et ne prenant que la fleur de la plus pure antiquité, on feroit un ouvrage exquis ». L'auteur a rempli ce dessein par rapport à l'objet qu'il traite. Les jeunes prédicateurs trouveront ici dans un seul volume les maximes et les règles des meilleurs orateurs anciens et modernes. Toute la matière de ce bon livre est distribuée en vingt-trois chapitres, qui roulent uniquement sur l'action de l'orateur sacré. L'auteur traite diverses questions qui y sont relatives, et il couronne son ouvrage par *l'Art de prêcher*, de

l'abbé de Villiers, et par le poëme du P. Sanlecque. Ces deux écrits terminent le volume.

Rémond de Sainte-Albine. — Quelque différens que soient l'objet du comédien et celui du prédicateur, comme ils le remplissent par les mêmes moyens, je crois pouvoir conseiller à ceux qui se destinent à la chaire la lecture du livre de M. *Rémond de Sainte-Albine,* intitulé *le Comédien,* livre excellent et rempli de réflexions très-justes et très-fines sur l'art de la déclamation. On sait que Cicéron avoit eu pour maître Clodius AEsopus, le plus grand acteur qu'aient eu les Romains dans le tragique ; et j'ai entendu dire que le P. de la Rue avoit quelquefois consulté le célèbre Baron.

Riccoboni. — On peut aussi se servir très-utilement des *Pensées sur la déclamation,* qu'un célèbre acteur du théâtre italien de Paris, *Riccoboni,* donna en 1738, *in*-8°. Il ne borne pas ses préceptes aux comédiens, il en donne aux orateurs sacrés. Il remarque les différens caractères de la déclamation qui leur convient, selon les différentes sortes de discours qu'ils ont à prononcer. Le ton de zèle doit dominer dans le sermon, le ton de l'admiration dans le panégyrique, et le ton de la douleur dans l'oraison funèbre. En finissant, *Riccoboni* exhorte les jeunes orateurs à s'exercer long-temps en secret, avant que de paroître en public. En effet, il est fâcheux d'avoir à essuyer leur apprentissage ; et c'est ce qui n'arrive que trop souvent aujourd'hui, où tous les écoliers se croient maîtres.

CHAPITRE VII.

Des livres nécessaires pour l'étude de la langue françoise.

§. PREMIER.

De la grammaire.

L'ART de bien parler et de bien écrire est si important, qu'on ne doit rien négliger pour parvenir à le posséder. La plupart des hommes parlent leur langue par routine, peu la savent par principes. Si les nations étrangères ont peu de ressources dans cette partie, il n'y a point de pays où l'on ait autant écrit sur la grammaire qu'en France. Ceux qui se sont le plus distingués en ce genre sont MM. *Regnier Desmarais*, *Buffier*, *Girard*, *Restaut*, *de Wailly*, *Duclos*, *Roubaud*, etc.

REGNIER. — Sa grammaire parut à Paris en 1706, *in*-4°. Le nom de l'auteur prévint en faveur de l'ouvrage : mais on ne tarda pas à s'appercevoir que l'abbé *Regnier*, quoique secrétaire de l'académie françoise, n'avoit point suivi le plan qui lui avoit été proposé plusieurs fois par cette compagnie. Au lieu d'une méthode courte et facile, on fut fâché de ne voir qu'un ouvrage extrêmement prolixe. Il pouvoit bien être de quelque utilité aux savans ; mais il ne paroissoit guère propre

qu'à effrayer les commençans par la multitude de ses préceptes, de ses réflexions et de ses remarques. On ne fut pas moins surpris de ce que, malgré sa longueur, il n'y étoit rien dit de la syntaxe; l'auteur renvoyoit cette partie importante à un autre ouvrage, qui n'a point paru. En un mot, cette grammaire, quoique semée de quantité d'observations utiles, ne répondit nullement à l'espérance que le public en avoit conçue : on critiqua l'auteur, on déprécia son ouvrage, et il est aujourd'hui assez peu consulté. C'est cependant une mine abondante où presque tous nos grammairiens ont puisé.

Buffier. — Un des plus ardens censeurs de la grammaire de l'abbé Regnier fut le jésuite *Buffier*, qui avoit composé un livre de ce genre. Sa *Grammaire françoise*, lue à plusieurs reprises dans les assemblées de l'académie, fut soumise à son jugement, et reçut de grands éloges, dès qu'elle vit le jour en 1708. C'est celle en effet qui a eu long-temps le plus de cours pour l'usage ordinaire; mais elle a été, ce semble, entraînée dans la chûte des jésuites, quoiqu'elle méritât d'être conservée par l'esprit d'analyse qui y règne.

Restaut. — La plupart des collèges s'étoient déja décidés pour la grammaire de *Restaut*, avocat au parlement. Cet auteur étoit un homme judicieux, instruit du génie et de la délicatesse de notre langue, et qui a su faire un très-bon usage des ouvrages les plus estimés sur cette matière. Sa grammaire est intitulée, *Principes généraux et raisonnés de la grammaire françoise*,

parce que c'est en effet un bon choix de préceptes développés avec méthode et avec justesse. La forme qu'il a prise, par demandes et par réponses, n'est point agréable, et c'est en partie ce qui a donné cours à des livres plus récens.

Girard. — Il y a beaucoup moins d'ordre, mais beaucoup plus d'esprit et de finesse, dans les *Principes de la langue françoise*, par l'abbé *Girard*, *in*-12, deux volumes, 1747. Le fond de l'ouvrage est bon, mais il n'est pas bien fait. L'auteur subtilise trop sur la théorie du langage, et ne cherche pas assez à en exposer clairement et nettement la pratique; il n'écrit point d'une manière convenable à son sujet; il affecte ridiculement d'employer des tours et des phrases qu'on souffriroit à peine dans ces romans bourgeois et familiers dont nous sommes rassasiés. Son livre, quoique rempli de vues neuves et originales, a été abandonné, parce qu'il s'écarte trop de la méthode et du langage ordinaires.

M. de Wailly. — Cet auteur d'une des bonnes grammaires françoises que nous connoissions, n'est tombé dans aucun des défauts de l'abbé Girard. Son ouvrage renferme des préceptes solides et clairement exposés. Il parut pour la première fois en 1754, *in*-12, sous le titre de *Principes généraux et particuliers de la grammaire françoise*, et il a été réimprimé depuis avec des corrections, en 1763 et 1766. On l'a adopté dans plusieurs collèges de la capitale; il méritoit cette distinction.

Feraud. — Si quelqu'un vouloit se contenter d'un

seul ouvrage sur la langue, je lui conseillerois de choisir le *Dictionnaire grammatical de la langue françoise, où l'on trouve rangées par ordre alphabetique toutes les règles de l'orthographe, de la prononciation, de la prosodie, du régime et de la construction*, etc., *et les mêmes règles appliquées à chacun des mots ; de plus, les remarques et observations des plus habiles grammairiens : ouvrage très-utile aux jeunes gens, aux étrangers, et aux habitans des différentes provinces du royaume :* en deux volumes *in*-8°, à Paris, chez Vincent, 1768. Cet ouvrage remplit son titre ; il est très-bien fait, et c'est un des meilleurs dictionnaires qu'on ait donnés dans ce dernier temps. L'auteur a le mérite d'avoir réduit toute la grammaire en articles courts et en principes clairs et sensibles ; il en arrange les règles dans la méthode la plus commode. Ce qui rend cet ouvrage précieux aux provinciaux, c'est qu'on fixe la prononciation en substituant aux caractères romains de l'orthographe les caractères italiques, qui rendent les mots tels qu'on doit les prononcer. Comme l'auteur (l'abbé *Feraud*, de Marseille) n'est pas né à Paris, il n'est pas étonnant que ses observations ne soient pas toujours justes ; mais il n'a rien oublié pour rendre son dictionnaire complet en son genre, et pour qu'il fût imprimé correctement.

L'abbé *Feraud* a donné depuis peu une nouvelle édition de son dictionnaire, en trois volumes *in*-4°.

LANCELOT. — Sa *Grammaire générale et raisonnée* parut en 1664, sous le nom de *Trigny*. Cet ouvrage, auquel l'illustre docteur Arnauld a eu beaucoup de

part, contient, d'une manière nette et précise, les fondemens de l'art de parler. On y voit les raisons de ce qui est commun à toutes les langues ; on y fait sentir les principales différences qui s'y rencontrent. Les meilleurs critiques avouent qu'il n'y a rien dans les anciens grammairiens ni dans les nouveaux où il y ait tant de jugement et de solidité. Un autre avantage de ce petit livre, c'est qu'il fait en particulier beaucoup d'honneur à notre langue, sur laquelle l'auteur fait des remarques aussi utiles que sensées, pour jeter les fondemens les plus solides et les plus durables du véritable art de parler. M. Duclos, secrétaire de l'académie françoise, en a donné une nouvelle édition en 1756, *in*-12, avec des remarques où régne une métaphysique sensible, qui est la clef de toutes les langues. Il étoit digne d'un homme qui écrit aussi bien, d'apprendre aux jeunes auteurs comment on pourroit écrire avec justesse.

M. La Harpe. — Cet auteur a fait une grammaire abrégée. On reconnoît dans cet ouvrage un excellent littérateur. M. *la Harpe* a été exposé à tous les genres de critiques ; mais ses plus grands ennemis ne peuvent s'empêcher d'avouer que c'est un de nos meilleurs écrivains.

M. Panckoucke, libraire, a fait aussi une grammaire abrégée, qui a paru depuis peu.

§. II.

Des livres sur l'orthographe, la prosodie, les synonymes, les tropes.

Charles le Roy. — Il y a deux orthographes dans la langue françoise, suivant M. Restaut; l'orthographe de principes, et celle d'usage. Par la première, il entend celle qui est fondée sur les principes mêmes de la langue, et dont on peut donner des règles générales, comme l'orthographe des différentes terminaisons des noms par rapport aux genres et aux nombres, et des verbes par rapport aux temps et aux personnes. Il ne croit pas qu'il soit possible d'apprendre cette orthographe et de la posséder parfaitement, que par une étude particulière de la grammaire françoise.

Par l'orthographe d'usage, il entend celle dont on ne peut guère donner de règles générales, et suivant laquelle les syllabes des mots s'écrivent d'une manière plutôt que d'une autre, sans autre raison que celle de l'usage ou de l'étymologie.

M. Restaut n'a pas perdu de vue cette division dans l'édition qu'il nous a donnée de l'excellent *Traité de l'orthographe françoise en forme de dictionnaire, enrichi de notes critiques et de remarques sur l'étymologie et la prononciation des mots, le genre des noms, la conjugaison des verbes irréguliers, et les variations des auteurs*, par *Charles le Roy*. Ce bon ouvrage a été imprimé à Poitiers,

1739, *in*-8°. Ce dictionnaire est précédé d'une préface, où *le Roy* détermine avec autant de précision que de justesse l'usage des accens et la propriété des lettres. Ces remarques, appuyées, dans les dernières éditions, des réflexions de Restaut, peuvent être regardées comme des décisions, quoiqu'il les propose avec la modestie d'un homme qui ne donneroit que des conjectures. On voit qu'il avoit lu avec soin et médité avec application tous ceux qui avoient fait avant lui des grammaires françoises, des dictionnaires, et des observations critiques sur notre langue. On doit lui savoir gré d'un travail fort épineux en lui-même, mais dont il ne peut manquer de revenir beaucoup d'utilité à ceux qui voudront en profiter.

Douchet. — On n'a pas moins d'obligation à l'auteur des *Principes généraux et raisonnés de l'orthographe françoise, avec des remarques sur la prononciation*, Paris, 1762, *in*-8°. L'auteur (*Douchet*) avocat en parlement, successeur de du Marsais dans la partie grammaticale du *Dictionnaire encyclopédique,* continua le travail de ce grammairien avec le succès d'un homme profondément versé dans la matière. Ce fut un heureux augure pour son livre, auquel le public fit un accueil très-favorable. M. *Douchet* définit d'abord l'orthographe; c'est, suivant lui, la partie de la grammaire qui traite de la parole écrite. « La parole écrite est l'image de la parole prononcée ; pour donner à cette image toute la ressemblance dont elle est susceptible, l'orthographe emploie six sortes de caractères ». C'est l'exposition, l'analyse et la discussion de ces caractères qui font

l'objet de son livre ; c'est l'histoire de l'état actuel de la langue écrite qu'il y présente. L'auteur s'éloigne quelquefois des sentimens de nos meilleurs maîtres, mais c'est avec tous les égards qu'on leur doit. S'il contredit leurs principes, c'est toujours modestement qu'il propose ou qu'il établit les siens : d'ailleurs, il s'énonce par-tout avec tant de précision, de netteté, de pureté même et de clarté, qu'il est à-la-fois à la mesure des lecteurs les plus exercés dans les discussions de l'art grammatical, et à la portée de tous les autres.

L'abbé D'OLIVET. — Il est louable de savoir bien écrire sa propre langue : mais il ne l'est pas moins, ce semble, de la bien prononcer ; et c'est ce qu'on rencontre difficilement, sur-tout en province. Malgré l'excellent *Traité de la prosodie françoise*, donné par l'abbé *d'Olivet*, bien des gens ignorent encore si notre langue a une prosodie. Plusieurs observent, en prononçant, les brèves et les longues, mais sans trop savoir pourquoi, n'étant guidés que par l'habitude : d'autres, qui n'ont pas eu les mêmes secours dans leur éducation, font en ce genre les fautes les plus grossières. M. *d'Olivet* a rendu un service inestimable au public en consacrant ses talens et ses veilles à un travail utile, mais pénible et ingrat. Tous ceux qui parlent en public doivent étudier son *Traité de la prosodie*; c'est un livre classique. Il faut donner la préférence aux dernières éditions revues par l'auteur.

GIRARD. — Dans toutes les langues il se trouve plusieurs expressions qui représentent une même idée

principale, mais dont chacune ajoute quelques idées accessoires. Cette ressemblance, quoiqu'imparfaite, trompe ceux qui ne se donnent pas la peine de réfléchir; ils prennent pour synonymes des mots qui ne le sont nullement. C'est pour les guider dans leur incertitude que l'abbé *Girard* donna, en 1736, ses *Synonymes françois, leurs différentes significations, et le choix qu'il en faut faire pour parler avec justesse.* Il montre qu'il n'y a point de parfaits synonymes dans la langue françoise; il découvre à ses lecteurs toutes les finesses de notre langue, et il les emploie lui-même avec beaucoup d'art : en général ses remarques sont bien fondées, et la plupart de ses exemples sont heureusement choisis, à quelques-uns près, qu'il n'auroit pas dû prendre dans les choses de galanterie. Ses définitions, sur-tout, paroissent fort justes : quelques unes, peut-être, sont trop subtiles; d'autres, en petit nombre, sembleront un peu arbitraires ; mais la plupart sont également simples et naturelles. Aussi Voltaire a dit que « ce livre subsisteroit autant que la langue, et serviroit même à la faire subsister ». M. Beauzée en a donné une nouvelle édition, considérablement augmentée, en deux volumes *in*-8°. Tous les articles qu'il y a fait entrer ne sont pas de lui; mais on ne peut que le remercier, et de ce qu'il a écrit d'après lui-même, et de ce qu'il a puisé chez les autres.

Du Marsais. — A côté des *Synonymes françois* il faut mettre le *Traité des tropes, ou des différens sens dans lesquels un même mot peut être pris dans une même langue,* par *du Marsais.* L'auteur expose d'abord dans cet ouvrage, à peu près comme il a fait depuis

dans l'*Encyclopédie*, au mot *figure*, ce qui constitue en général le style figuré, et montre combien ce style est ordinaire, non seulement dans les écrits, mais dans la conversation même. Il fait sentir ce qui distingue les figures de pensées communes à toutes les langues, d'avec les figures de mots qui sont particulières à chacune, et qu'on appelle proprement tropes. Il détaille l'usage des tropes dans le discours, et les abus qu'on peut en faire; il fait sentir les avantages qu'il y auroit à distinguer dans les dictionnaires latins-françois le sens propre de chaque mot, d'avec le sens figuré qu'il peut recevoir; il explique la subordination des tropes ou les différentes classes auxquelles on peut les réduire, et les différens noms qu'on leur a donnés; enfin, pour rendre son ouvrage complet, il traite encore des autres sens dont un même mot est susceptible, outre le sens figuré, comme le sens adjectif ou substantif, déterminé ou indéterminé, actif, passif ou neutre, absolu ou relatif, collectif ou distributif, composé ou divisé, et ainsi des autres. Les observations et les règles sont appuyées par-tout d'exemples frappans, et d'une logique dont la clarté et la précision ne laissent rien à desirer. Tout mérite d'être lu dans ce traité, dit d'Alembert, jusqu'à l'*errata*, qui contient des réflexions sur notre orthographe, sur ses bizarreries, ses inconséquences et ses variations. On voit dans ces réflexions un écrivain judicieux, également éloigné de respecter superstitieusement l'usage, et de le heurter en tout par une réforme impraticable.

LIVOY. — Les *Tropes* de du Marsais et les *Synonymes*

de l'abbé Girard n'ont presque rien de commun avec le *Dictionnaire des synonymes françois* par le P. *de Livoy*, barnabite, à Paris, chez Saillant, 1767, *in*-8°. Ce dictionnaire rentre un peu dans celui des *Epithètes françoises, in*-8°, publié, en 1759, par le P. Daire, célestin, puisqu'un dictionnaire d'épithètes n'est proprement, dit l'auteur des *Affiches de province*, qu'un dictionnaire de synonymes renversés ; mais l'ouvrage du barnabite est bien supérieur au lexique de Lyon. Il peut être fort utile non seulement aux étrangers, mais encore à tous ceux qui composent, et particulièrement aux poètes. Cependant l'objet d'un dictionnaire de synonymes françois n'étant point de donner l'intelligence des vieux livres écrits en cette langue, mais d'indiquer l'usage des mots usités, l'auteur n'auroit pas dû le grossir inutilement de quantité de termes surannés, et sur-tout de patois, dont on peut user avec le peuple dans les pays où ils ont cours, mais qu'on ne doit jamais écrire, au moins dans un ouvrage poli. J'y ai remarqué de plus quelques méprises. Un livre fait pour apprendre l'usage des termes, ne doit adopter ni autoriser des mots pris abusivement. Il y a beaucoup de mots dont on ne donne point les différentes acceptions. Enfin l'idée de l'ouvrage est bonne ; mais il auroit pu être mieux exécuté.

L'abbé Roubaud. — Nous avons de ce grammairien de nouveaux synonymes, en quatre volumes *in*-8°, qui ont eu beaucoup de succès Cet ouvrage ne peut être trop médité par ceux qui veulent approfondir la langue françoise. On doit lui savoir gré du choix qu'il a fait

des exemples qu'il cite à l'appui de ses décisions : cette partie de son travail annonce un littérateur instruit. Son ouvrage doit être placé à côté de celui de Girard.

---

§. III.

Des dictionnaires de la langue françoise.

RICHELET. — LE public a été inondé de dictionnaires sur la langue ; dans cette foule il y en a bien peu de bons. Le premier qui mérita quelque attention fut celui de Pierre *Richelet ;* il le publia à Genève en 1680, *in*-4°, sous ce titre : *Dictionnaire françois, contenant l'explication des mots, plusieurs nouvelles remarques sur la langue françoise, ses expressions propres, figurées et burlesques, la prononciation des mots les plus difficiles, le genre des noms, le régime des verbes, avec les termes les plus connus des arts et des sciences ; le tout tiré de l'usage et des bons auteurs de la langue françoise.* Outre les mots et les choses, l'auteur y a renfermé des remarques diverses sur notre langue ; mais la plupart manquent de justesse. Il y rapporte aussi avec assez d'exactitude les expressions propres et figurées ; on desireroit seulement qu'il eût montré plus de finesse en les distinguant. L'auteur avoit beaucoup profité des lumières de MM. d'Ablancourt et Patru, dont il avoit eu l'amitié, et de celles de l'académie que l'abbé d'Aubignac avoit établie, et où il avoit été admis en 1665 ; mais ces lumières n'étoient que de foibles lueurs.

On lui reproche, avec raison, les licences qu'il s'est données dans son dictionnaire. Cet ouvrage passa, dans l'esprit de bien des personnes sensées, pour un livre satyrique et contraire aux bonnes mœurs.

GOUJET. — Ces deux défauts ont été corrigés dans l'édition que l'infatigable abbé *Goujet* en donna en 1757, en trois volumes *in-folio*. Le même écrivain publia un abrégé de ce volumineux dictionnaire, en un volume *in-8°*, qui est entre les mains de tout le monde.

FURETIÈRE. — Le *Dictionnaire de Furetière*, moins mauvais que celui de Richelet, ne parut pas pourtant un ouvrage parfait lorsqu'il vit le jour en 1690, en trois volumes *in-4°*. « C'est, suivant Goujet, un riche trésor où l'on trouve presque tout ce que l'on peut desirer pour l'intelligence de notre langue. On y démêle les différentes propriétés et les diverses significations des mots : tout y paroit développé avec tant d'ordre et de clarté, que cet ouvrage est très-propre à instruire ceux qui savent le moins, et à satisfaire les savans mêmes ». Cet éloge doit recevoir beaucoup de restrictions. Il est vrai que lorsqu'il parut pour la première fois, c'étoit ce qu'on avoit vu de mieux en ce genre ; mais nous avons aujourd'hui des dictionnaires et plus étendus et mieux exécutés. On sait que cet ouvrage procura des chagrins à son auteur. L'académie françoise prétendit que *Furetière* avoit profité des cahiers manuscrits du dictionnaire auquel cette compagnie travailloit, pour composer le sien. *Furetière* se justifia dans des *factum* : mais il ajouta aux raisons les injures ; il

se livra, dans quelques écrits en vers et en prose, à tout son ressentiment contre l'académie en général, et contre plusieurs de ses membres en particulier; et il mourut en 1688, sans avoir vu la fin de ce procès. Toutes les pièces qu'il enfanta durant le cours de cette querelle furent réunies, en 1694, en deux volumes *in-12*. L'académie ne fit aucune réponse en son nom; elle n'opposa à *Furetière* que la modération et le silence; il ne parut même contre le premier qu'une épigramme de la Fontaine, auquel *Furetière* répliqua d'une manière outrageante.

Dictionnaire de Trévoux. — Le *Dictionnaire de Furetière* fut le fond sur lequel on bâtit le grand *Dictionnaire de Trévoux*, qu'on annonça comme un *ouvrage universel fait sur un plan nouveau, contenant tous les mots françois, tant anciens que modernes, et les termes des arts et des sciences*, 1704, trois volumes *in-folio*, et porté ensuite jusqu'à huit volumes du même format.

Vocabulaire. — Quand ce dictionnaire parut, disent les auteurs du *Grand Vocabulaire*, la nation l'accueillit, sans doute à cause de l'universalité qu'il paroissoit embrasser. Son titre fit sa vogue et sa fortune. On le crut dictionnaire universel, et il ne l'étoit pas, comme il ne l'est pas encore après les corrections et les augmentations considérables et souvent peu judicieuses qui se trouvent dans la huitième et dernière édition. Nous avons un grand nombre de mots connus dont il ne fait aucune mention. Les mots qui ont rapport aux sciences, et sur-tout aux arts et aux métiers, ne sont

ni clairement définis, ni suffisamment développés. L'histoire, de l'aveu même des éditeurs, y est totalement négligée; on n'y parle d'aucun de ces faits qui piquent la curiosité, ou qui instruisent sur les mœurs des différens siècles; on n'y fait connoître aucun de ces hommes fameux qui ont bien mérité des lettres ou de la patrie, ou dont les vices et les passions ont été funestes aux empires et à l'humanité. Comment la géographie y est-elle traitée? C'est souvent une dissertation fastidieuse sur l'étymologie du nom d'un hameau, tandis que l'on n'y dit rien d'une ville considérable située dans le voisinage; on n'y fait presque jamais connoître les mœurs, la religion, les loix, le commerce des peuples, ni les productions des pays qu'ils habitent, quoique toutes ces choses entrent essentiellement dans la définition de certains articles de géographie. L'histoire naturelle de l'homme, celle des animaux, et particulièrement la connoissance, l'usage et la vertu des plantes et des minéraux, devoient être traités avec soin dans un dictionnaire qui s'arroge le titre d'*universel*. Celui de Trévoux n'a sur ces matières intéressantes qu'une nomenclature incomplète: en le comparant sur ce point avec le *Grand Vocabulaire françois*, on pourra juger de ces omissions.

Un dictionnaire universel devroit être un code de littérature et de belles-lettres. Celui de Trévoux, plus occupé à copier les phrases de nos bons auteurs qu'à recueillir et à exposer les principes et les préceptes de la nature et de l'art, n'enseigne presque rien sur des objets si intéressans. C'est ce qu'on remarquera à tous les articles qui ont rapport à l'éloquence, à la

poésie, et aux différens styles qu'exigent les différens genres d'écrire. On n'y trouve aucune règle pour la bonne prononciation ni pour la quantité prosodique des syllabes. Ce point étoit cependant essentiel dans un livre fait pour apprendre l'usage de la langue, et pour montrer l'emploi des mots qui la composent. Cette seule omission doit être une source d'erreurs pour les étrangers et pour la plupart des nationaux, qui, n'étant point à portée de connoître les loix ou les caprices de l'usage, prononcent les mots comme ils les trouvent écrits. Ce dictionnaire, dit *universel*, n'indique point les nuances fines et délicates qui différencient un même mot placé différemment, ou plusieurs mots crus synonymes. On n'y voit point cette gradation philosophique qui fait appercevoir d'un coup-d'œil l'origine, la filiation, les sens différens, la vraie valeur et le meilleur emploi d'un mot pris séparément ou réuni avec d'autres. On n'y dit que très-peu de chose sur le régime des verbes, sur la manière de conjuguer ceux qui sont irréguliers, et sur quantité d'autres détails de grammaire, dont la connoissance est indispensable pour écrire et pour parler avec pureté.

Outre tant d'omissions, on peut encore se plaindre avec fondement de l'ambiguité, de l'obscurité même, et sur-tout de l'insuffisance et de l'inexactitude de la plupart des définitions. Le principal et le seul mérite de ce livre, si ce n'est pas un vice, est d'avoir accumulé une foule d'exemples tirés d'auteurs connus; mais ces exemples ainsi entassés fatiguent bien plus le lecteur qu'ils ne l'instruisent. Des phases composées exprès pour rendre sensible toute l'énergie d'un mot, et pour

marquer de quelle manière il doit être employé, donnent une idée plus nette et plus précise de la juste étendue de sa signification que des phrases tirées de nos bons auteurs, qui n'ont pas eu ordinairement de pareilles vues en écrivant.

Ce sont tous ces défauts du *Dictionnaire de Trévoux* qui ont fait naître l'idée du *Grand Vocabulaire françois, contenant l'explication de chaque mot considéré dans ses diverses acceptions grammaticales, propres, figurées, synonymes et relatives; les loix de l'orthographe; celles de la prosodie ou prononciation, tant familière qu'oratoire; les principes généraux et particuliers de la grammaire; les règles de la versification, et généralement tout ce qui a rapport à l'éloquence et à la poésie; la géographie ancienne et moderne; le blason, ou l'art héraldique; la mythologie; l'histoire naturelle des animaux, des plantes et des minéraux; l'exposé des dogmes de la religion et des faits principaux de l'histoire sacrée, ecclésiastique, et profane; des détails raisonnés et philosophiques sur l'économie, le commerce, la marine, la politique, la jurisprudence civile, canonique et bénéficiale; l'anatomie, la médecine, la chirurgie, la chymie, la physique, les mathématiques, la musique, la peinture, la sculpture, la gravure, l'architecture,* etc. etc, *par une société de gens de lettres,* en trente volumes *in-4°*.

Ce qui distingue ce grand ouvrage de tous ceux que nous avons en ce genre, c'est qu'il renferme généralement tous les mots usités de la langue françoise, et la plupart de ceux du vieux langage. Chaque mot y est d'abord suivi de son qualificatif, de la signification latine,

et même de son étymologie, lorsque celle-ci mérite la peine d'être indiquée. On présente ensuite le mot sous tous les sens différens, et avec toutes les acceptions diverses dont il peut être susceptible. On donne pour tous les sens une définition courte et précise, suivie d'un exemple relatif au sens expliqué, et une exposition plus détaillée lorsque la matière le demande. Voilà la partie la mieux traitée de ce dictionnaire ; les autres sont quelquefois négligées. On s'est plaint aussi que les auteurs, pour rendre leur ouvrage volumineux, multiplioient trop les *alinéa*, n'employoient aucune abbréviation, et finissoient le volume exactement à la six centième page, ce qui rend la recherche des mots bien plus difficile. Un académicien de Rouen y a relevé un grand nombre de méprises ; mais l'amertume de ses critiques et l'air de passion qu'elles respirent ont diminué la force et le prix de ses meilleures remarques.

Dictionnaire de l'Académie. — J'ai réservé pour le dernier article celui de tous les ouvrages sur la langue que j'estime le plus ; c'est le *Dictionnaire de l'Académie françoise*, dont la quatrième édition a paru en 1762, en deux volumes *in-folio*. Cette compagnie s'est occupée depuis son établissement de ce *Dictionnaire*, et l'on peut dire qu'il a pour auteurs les poètes, les orateurs et la plupart des écrivains célèbres du dix-septième et du dix-huitième siècle. L'académie a toujours cru qu'elle devoit se restreindre à la langue commune, telle qu'on la parle dans le monde, et telle que nos poètes et nos orateurs l'emploient. Ainsi l'on n'a point fait entrer

dans le *Dictionnaire* tous les mots dont on ne se sert plus, et qu'on ne trouve aujourd'hui que dans les auteurs qui ont écrit avant la fin du seizième siècle. On a cru devoir admettre dans la nouvelle édition les termes élémentaires des sciences, des arts, et même ceux des métiers, qu'un homme de lettres est dans le cas de trouver dans des ouvrages où l'on ne traite pas expressément des matières auxquelles ces termes appartiennent. On n'a point négligé de rapporter le sens métaphysique que certains mots reçoivent quelquefois en vertu d'un usage établi; mais on n'a pas fait mention des sens figurés que les poètes et les orateurs donnent à plusieurs termes, et qui ne sont point autorisés par un usage reçu. Ces sortes de figures appartiennent à ceux qui les hasardent, et non pas à la langue. On n'y expose point non plus les significations relatives et les nuances de certains mots appelés synonymes. On n'y trouve point de règles détaillées sur la grammaire, sur la prononciation, et sur la quantité prosodique des syllabes. Son unique objet est de fixer et de déterminer le vrai sens et la vraie signification des mots de la langue les plus usités. Ses définitions sont justes, claires et précises. C'est à cet égard un chef-d'œuvre.

Il en a paru deux éditions, en deux volumes *in*-4°, dont l'une a été imprimée à Nîmes, et l'autre à Lyon.

On s'occupe dans ce moment d'une nouvelle édition *in* 4°, qui sera considérablement augmentée. Schmit, imprimeur de Liège, qui s'est fixé à Paris, s'est chargé de cette grande entreprise. Les gens de lettres qui travaillent à cette nouvelle édition étant connus de la

manière la plus avantageuse, on doit espérer que ce *Dictionnaire* aura une grande supériorité sur les anciennes éditions.

---

§. IV.

Observations sur la langue.

Pour bien parler une langue, il ne suffit pas de consulter les dictionnaires, il faut lire les différentes observations que les bons écrivains ont publiées.

Vaugelas. — Cet auteur se signala le premier en ce genre, dans ses *Remarques sur la langue françoise*, publiées en 1647, *in*-4°, qui ont eu beaucoup plus de réputation qu'elles n'en méritent. Quand on considère une grande partie des difficultés que cet auteur avoit entrepris de résoudre, on n'en trouve guère qui puissent arrêter aujourd'hui un François instruit dans sa langue. On est étonné de voir dans quel embarras l'académicien paroît quelquefois se jeter pour l'examen d'un mot ou d'une locution sur lesquels il ne reste point à présent le moindre doute. Son ouvrage, d'ailleurs, n'a pas toute la perfection qu'il pouvoit avoir, et je ne suis pas surpris que le P. Bouhours y ait trouvé des défauts. Il avouoit, par exemple, que l'auteur avoit approuvé plusieurs expressions qui avoient vieilli ; qu'il en avoit condamné d'autres qui s'étoient introduites, et que nos meilleurs écrivains emploient ; il pensoit même qu'un excès de

délicatesse, et le caprice peut-être, avoient quelquefois conduit la plume de l'académicien.

BOUHOURS. — Le jésuite qui fait cette critique a lui-même écrit beaucoup sur la langue. Le second de ses *Entretiens d'Ariste et d'Eugène*, imprimés en 1671, n'est consacré qu'à cet objet ; mais ses remarques ne sont pas toujours judicieuses, comme le prouva Barbier d'Aucour dans sa critique, aussi sévère qu'ingénieuse, intitulée : *Sentimens de Cléanthe sur les Entretiens d'Ariste et d'Eugène*. Ces *Entretiens* avoient été extrêmement goûtés, malgré le style maniéré de l'auteur ; mais, après la lecture de la critique, ceux qui avoient été les plus favorables à cet ouvrage, rabattirent bien de l'opinion trop avantageuse qu'ils en avoient conçue. Tout le monde jugea, avec le censeur, que l'auteur des *Entretiens* avoit eu beaucoup plus de soin des paroles que des choses ; et un plaisant dit, à cette occasion, qu'il ne manquoit au P. *Bouhours*, pour écrire parfaitement, que de savoir penser : mais s'il ignoroit l'art de penser, il apprit du moins à bien des gens à parler purement. Nous avons de lui, outre ses *Entretiens*, 1°. des *Doutes sur la langue françoise, proposés à MM. de l'académie par un* prétendu *gentilhomme de province*, qu'il fit imprimer en 1674, *in*-12 ; des *Remarques sur la langue françoise*, qu'il donna en 1675, et dont il publia une suite en 1692. Les *Doutes* furent très-bien accueillis. Ménage dit, en parlant de ce livre, qu'un homme qui doutoit si raisonnablement, étoit très-capable de décider. Aussi le P. *Bouhours* décide-t-il en effet plus souvent dans cet ouvrage qu'il ne propose ; il

censure même plus ordinairement qu'il ne demande des avis ; il ne montre pas seulement des fautes, il les corrige. La critique qui règne dans les *Remarques* est moins vive que dans le livre des *Doutes* : mais trop souvent encore il fait des écarts pour attaquer différens auteurs, sans que ces attaques puissent être utiles à la perfection de notre langue ; il les juge toujours avec la modestie d'un jésuite. Le ton d'autorité qu'il prend dans tous ses livres, les censures qu'il se permet contre les meilleurs écrivains, lui firent beaucoup d'ennemis. Lorsque sa traduction du *Nouveau Testament* parut, on ne l'épargna point. Il se plaignit à Boileau de quelques brochures lancées contre cette version. « Je sais d'où elles partent; ajouta-t-il, je connois mes ennemis, je saurai me venger d'eux ». « Gardez-vous en bien, mon père, lui répondit Despréaux : ce seroit alors qu'ils auroient raison de dire que vous n'avez pas entendu le sens de votre original, qui ne prêche par-tout que le pardon des ennemis. »

L'abbé Desfontaines. — Nous avons eu dans ce siècle un homme qui avoit hérité du caractère critique et du ton despotique du P. Bouhours ; c'est l'abbé *Desfontaines* : mais on doit lui pardonner l'aigreur de sa censure en considération des services qu'il a rendus à la langue. On sait que le ridicule utile que son *Dictionnaire néologique* a jeté sur certains ouvrages modernes, remplis d'expressions vicieuses et de phrases vuides et alambiquées, a produit en partie le même effet sur le Parnasse que la comédie des *Précieuses ridicules* produisit autrefois à la cour. Nos beaux esprits

commençoient à s'imaginer que, pour bien écrire, il falloit copier la langue de nos auteurs de ruelles; ils ont même voulu les surpasser. De là, outre les mots nouveaux inventés sans besoin, les façons de parler extravagantes, et quelquefois incompréhensibles. Ce nouveau genre de pédantisme a été poussé si loin, qu'un livre comme le *Dictionnaire néologique* étoit en quelque sorte nécessaire dans ce siècle. Il n'étoit pas question de prouver sérieusement que le style des néologiques est vicieux, cela n'auroit servi à rien : il falloit le rendre ridicule et méprisable, et c'est ce que l'abbé *Desfontaines* a fait avec succès. Son livre a été plusieurs fois réimprimé. L'édition de Hollande est augmentée de plus de deux cents articles, et de plusieurs pièces ingénieuses, mais trop satyriques, quoiqu'elles tendent toutes au même but, de ridiculiser le langage précieux et affecté. On y trouve de la bonne et de la fine plaisanterie, dans le goût de Lucien, mais des traits assurément trop piquans.

Il seroit à souhaiter pourtant que cet ouvrage fût réimprimé, avec des additions, et l'on auroit une récolte très-abondante à faire dans les écrits modernes. « Le mot de *vis-à-vis* (dit Voltaire dans une lettre à M. l'abbé d'Olivet), qui est très-rarement juste et jamais noble, inonde aujourd'hui nos livres, et la cour, et le barreau, et la société; car dès qu'une expression vicieuse s'introduit, la foule s'en empare. Dites-moi, ajoute ce célèbre écrivain, si Racine a *persifflé* Boileau; si Bossuet a *persifflé* Pascal; et si l'un et l'autre ont *mystifié* la Fontaine, en abusant quelquefois de sa simplicité. Avez-vous jamais dit que Cicéron écrivoit *au parfait;*

que la *coupe* des tragédies de Racine étoit heureuse? On va jusqu'à imprimer que les princes sont quelquefois *mal éduqués*. Il paroît que ceux qui parlent ainsi ont reçu eux-mêmes une fort mauvaise éducation. Quand Bossuet, Fénélon, Pellisson, vouloient exprimer qu'on suivoit ses anciennes idées, ses projets, ses engagemens, qu'on travailloit sur un plan proposé, qu'on remplissoit ses promesses, qu'on reprenoit une affaire, etc., ils ne disoient point, j'ai *suivi mes erremens*, j'ai *travaillé sur mes erremens ;* et aujourd'hui je vois que, dans les discours les plus graves, le *roi a suivi ses derniers erremens vis-à-vis des rentiers*. Le style barbare des anciennes formules commence à se glisser dans les papiers publics. On imprime que *sa majesté auroit reconnu* qu'une telle province *auroit* été endommagée par des inondations. En un mot, monsieur, la langue paroît s'altérer tous les jours; mais le style se corrompt bien davantage. On prodigue les images et les tours de la poésie en physique; on parle d'anatomie en style ampoulé ; on se pique d'employer des expressions qui étonnent, parce qu'elles ne conviennent point aux pensées. »

Cependant Voltaire, en censurant les défauts des écrivains de nos jours, ne condamne pas tous les mots nouveaux qu'ils emploient ; il ne blâme que ceux qui sont affectés, qui ont un certain air précieux, qui énervent le langage, ou qui sont employés dans des significations abusives. Ce seroit en effet très-mal raisonner, dit l'abbé de Saint-Pierre, que de dire, « Voilà un mot nouveau; donc on ne doit pas s'en servir » : car s'il est commode, s'il est dans l'analogie de la langue,

s'il abrège le discours, s'il fait entendre plus nettement et plus précisément la pensée de celui qui parle, je ne vois pas quel inconvénient il y auroit à l'employer. Il est vrai qu'il n'est pas encore reçu ni établi : mais n'est-il pas vrai qu'il seroit bon à établir et à recevoir? Si ceux, dit le même auteur, qui dans la conversation et dans les livres ont hasardé les premiers d'user de ces mots nouveaux, n'avoient jamais osé prendre cette liberté, nous en serions privés encore aujourd'hui.

On a retranché, dit Fénélon, plus de mots qu'on n'en a introduit : je voudrois n'en perdre aucun, et en acquérir de nouveaux ; je voudrois autoriser tout terme qui nous manque, et qui a un son doux sans danger d'équivoque.

L'abbé d'Olivet. — Revenons aux observations faites sur la langue françoise. L'abbé *d'Olivet,* dont je vous ai déja cité la prosodie, a laissé d'excellentes *Remarques sur Racine,* petit volume *in*-12, imprimé à Paris en 1738. Si dans quelques unes il y a une délicatesse trop pointilleuse, s'il montre dans d'autres trop peu d'attention à conserver les privilèges de la poésie, il y a en revanche dans ses écrits des observations utiles pour la perfection de notre langue.

L'abbé Desfontaines opposa à cette critique une brochure intitulée *Racine vengé, ou Examen des Remarques grammaticales de M. l'abbé d'Olivet sur les œuvres de Racine.* C'est un petit volume *in*-12, imprimé à Paris en 1739, quoique le titre porte à Avignon. L'auteur l'a adressé à l'académie françoise par une épître aussi élégante que polie. L'abbé Desfontaines analyse dans

son écrit toutes les remarques de son adversaire, et par-tout il prétend faire voir clairement que dans le plus grand nombre, ou même dans presque toutes, M. l'abbé d'Olivet a pris le change. C'est ce qu'on croira difficilement, même après avoir lu le *Racine vengé*. Il y a certainement dans cet écrit beaucoup d'observations qui font voir un homme de goût, et qui connoît bien notre langue : mais il y en a d'autres qui sentent trop la chicane, et d'autres où la critique prend autant le change que l'auteur censuré. Il auroit dû aussi moins insister sur la différence du langage poétique d'avec celui de la prose, qui me paroît un peu chimérique pour ce qui concerne les règles de la grammaire, que les poètes, comme les auteurs qui écrivent en prose, doivent également suivre avec exactitude.

Açarq. — A l'imitation de M. l'abbé d'Olivet, cet auteur a donné, en 1770, de *Nouvelles Observations sur Racine, Boileau, Voltaire*, où il y a du bon à recueillir; mais il pousse quelquefois trop loin sa sévérité.

Au reste, il auroit été à souhaiter que M. l'abbé d'Olivet (ou la compagnie dont il étoit membre) eût exécuté sur nos meilleurs écrivains ce qu'il a exécuté sur Racine. « Quel service ne rendroit pas l'académie françoise aux lettres, à la langue et à la nation, dit Voltaire, si, au lieu de faire imprimer des complimens tous les ans, elle faisoit imprimer les bons ouvrages du siècle de Louis XIV, épurés de toutes les fautes de langage qui s'y sont glissées! Corneille et Molière en sont pleins; la Fontaine en fourmille : celles qu'on ne pourroit pas corriger seroient au moins marquées. L'Europe, qui lit

ces auteurs, apprendroit par eux notre langue avec sûreté ; sa pureté seroit à jamais fixée. Les bons livres françois, imprimés avec soin aux dépens du roi, seroient un des plus glorieux monumens de la nation. J'ai oui dire que M. Despréaux avoit fait autrefois cette proposition, et qu'elle a été renouvelée par un homme dont l'esprit, la sagesse et la saine critique, sont connus : mais cette idée a eu le sort de beaucoup d'autres projets utiles, d'être approuvée et d'être négligée. »

Desgrouais. — Un autre service qu'on pourroit rendre aux provinciaux, ce seroit de composer un ouvrage où l'on ramasseroit toutes les mauvaises expressions, les tours vicieux, les phrases singulières qu'on se permet dans les différentes provinces de France. C'est ce qu'a exécuté, pour les contrées méridionales, *Desgrouais*, professeur au collège de Toulouse, dans ses *Gasconismes corrigés, ouvrage utile à toutes les personnes qui veulent parler et écrire correctement, et principalement aux jeunes gens dont l'éducation n'est point encore formée*, à Toulouse, *in*-8°, 1766. L'auteur de ce bon ouvrage ne se propose pas de composer une grammaire, ni d'enseigner aux Gascons les beautés de la langue françoise ; il travaille moins à leur apprendre à bien parler qu'à ne pas parler mal. Un miroir ne dit pas quels ajustemens il faut prendre pour plaire, mais il avertit de ce qu'il faut ôter pour ne pas déplaire. Voilà son livre. Il veut seulement rendre les Gascons attentifs à des gasconismes qui ne leur sont que trop familiers, et dont il est important qu'ils se corrigent s'ils veulent éviter ces petites humiliations auxqelles

les personnes qui parlent mal sont exposées, sur-tout à Paris, où ces expressions impropres ne manquent pas de donner lieu à des railleries dont il est toujours désagréable d'être l'objet. Pour que ces remarques soiént moins sèches, *Desgrouais* y a mêlé quelques anecdotes plaisantes; et l'on trouve quelquefois dans la même page l'exemple d'un gasconisme et d'une gasconnade.

---

§. V.

Des écrits sur les étymologies, le vieux langage et les proverbes.

On a beaucoup ridiculisé la science des étymologies. Il est certain qu'elle est remplie d'idées chimériques, surtout lorsqu'un savant chargé de grec, d'hébreu, de syriaque, d'arabe, etc. veut soumettre toutes les origines des mots à ses rêveries. Mais, à cet inconvénient près, les étymologies peuvent servir beaucoup pour l'intelligence de notre langue. La connoissance de l'origine d'un mot en fait mieux sentir toute la force, et sert à donner quelquefois plus d'énergie à une phrase, en y faisant entrer ce mot à propos. Il est bon d'ailleurs de savoir de quelle langue nous avons tiré tel ou tel terme, du moins si l'on veut conserver en écrivant les restes de la figure primitive de chaque mot.

Quoi qu'il en soit de l'utilité de la science étymologique, personne ne l'a plus approfondie que le savant

Ménage. Avant lui nous possédions les *Origines françoises* de *Budé*, de *Baïf*, et de cet habile imprimeur *Henri Etienne*, aussi fameux par ses propres ouvrages que par le lustre que ses presses donnèrent à ceux des autres. Nous avions celles de *Nicot*, de l'abbé *Perion*, de *Sylvius*, de *Picart*, et de *Trippault*, qui, par l'entêtement et la passion qu'ils avoient pour le grec, prétendoient y réduire tout. On avoit lu avec moins de plaisir que de surprise celles de *Guichard*, qui, sachant l'hébreu à fond, crut faire honneur aux François en faisant remonter leur langue jusqu'à sa première source. Et enfin, du temps de la Ligue, l'on avoit applaudi au président *Fauchet*, auteur d'un savant *Recueil de l'origine de la langue et poésie françoise, rimes et romans, où l'on voit les monumens du vieux langage dans l'extrait des ouvrages de cent vingt-sept poètes, qui tous avoient écrit avant la fin du treizième siècle.*

Mais on n'eut rien de parfait en ce genre jusqu'en 1694. Ce fut cette année que parut le *Dictionnaire étymologique, ou Origines de la langue françoise, par* Gilles Ménage, *nouvelle édition, augmentée par l'auteur, et enrichie des Origines françoises de* Pierre de Caseneuve, *d'un discours sur la science des étymologies du* P. Besnier, *jésuite, et d'un vocabulaire hagiologique, c'est-à-dire une liste des noms des saints qui paroissent éloignés de leur origine, et qui s'expriment diversement selon la diversité des lieux, par* Claude Chastelain, *chanoine de l'église de Paris, avec des préfaces et des remarques, par* Hervé-Pierre-Simon de Valhebert. Il y a eu, depuis, une troisième édition de ce dictionnaire en 1750, en deux volumes *in-fol.*, avec les additions et les corrections

de M. *Jault*, professeur au collège royal. On convient généralement que *Ménage* a trouvé la véritable source d'une multitude de mots ; mais on ne peut nier aussi qu'il ne donne trop souvent des conjectures foibles, hasardées, et en quelques endroits visiblement fausses. L'auteur étoit au désespoir d'avoir vu naître le mot *brocanteur*, et de mourir sans en avoir pu découvrir l'origine. La reine Christine disoit de lui qu'il savoit non seulement d'où les mots venoient, mais où ils alloient. Si c'étoit un éloge sérieux, il étoit flatteur. Le savant *Huet* lui reprocha, dans une petite brochure, de s'être trop reposé sur cette louange, et lui fit voir qu'elle avoit peut-être contribué à lui faire hasarder avec trop de confiance des *paradoxes, des origines incroyables et insoutenables, et des étymologies monstrueuses.*

Une connoissance peut-être plus nécessaire que celle des étymologies, est celle du vieux langage françois. Si l'on ne se familiarise de bonne heure avec ce jargon suranné, on ne sauroit goûter nos vieux romans et nos vieux poètes, dont la lecture peut cependant être très-utile. On peut en faire le même usage que *Virgile* faisoit des poésies d'*Ennius*. *La Fontaine*, après s'être formé le goût sur les meilleurs modèles de l'atticisme et de l'urbanité, n'avoit pas négligé cette ressource ; il connoissoit sur tout nos anciens fabliaux, et en avoit su profiter. On peut donc les lire à son exemple ; et c'est pour en faciliter l'intelligence que M. Lacombe d'Avignon a donné, à Paris, en 1766, *in*-8°, son *Dictionnaire du vieux langage françois, enrichi de passages tirés de manuscrits en vers et en prose, des actes*

publics, des ordonnances de nos rois, etc.; *ouvrage utile aux légistes, notaires, archivistes, généalogistes,* etc.; *propre à donner une idée du génie, des mœurs et de la tournure d'esprit des auteurs de chaque siècle, et absolument nécessaire pour l'intelligence des lois d'Angleterre, publiées en françois depuis Guillaume le Conquérant jusqu'à Edouard III.* L'auteur y a ajouté, en 1767, un second volume non moins utile que le premier : c'est un *Dictionnaire des langues romance ou provençale, et normande, du neuvième au quinzième siècle, enrichi de passages en vers et en prose, pour faciliter l'intelligence des lois, des usages, des coutumes, et des actes publics; avec un coup-d'œil sur l'origine, sur les progrès de la langue et de la poésie françoise, des fragmens des troubadours, et des autres poètes depuis Charlemagne jusqu'à François Ier.*

Les siècles dont M. Lacombe nous a expliqué le langage, nous ont non seulement fourni de vieux mots et des expressions énergiques; nous leur devons encore un grand nombre de proverbes, dont la plupart renferment un grand sens sous des expressions triviales. Presque tous nos dictionnaires françois s'attachent à les expliquer; mais nous avons des lexiques particuliers, où l'on interprète les façons de parler proverbiales.

Le plus connu est celui que *le Roux* publia en 1718, *in*-8°, à Amsterdam, sous le titre de *Dictionnaire comique, satyrique, critique, burlesque, libre et proverbial.*

Fin du Tome premier.

TABLE

DES CHAPITRES CONTENUS DANS CE VOLUME.

ERRATA.

A l'article *Saint-Ange*, page 40, a traduit les *Fastes* d'Ovide ; *lisez*, a traduit en vers les *Métamorphoses* d'Ovide.

Saint-Lambert, page 96, a traduit le poème des Saisons; *lisez*, a imité. Voyez d'ailleurs, page 157 du même volume, l'article *Saint-Lambert*.

DE L'IMPRIMERIE DE PLASSAN.

